



HAL
open science

Des pionniers autoconstructeurs aux coopérateurs : histoire des Castors en Aquitaine

Julie Boustingorry

► **To cite this version:**

Julie Boustingorry. Des pionniers autoconstructeurs aux coopérateurs : histoire des Castors en Aquitaine. Histoire. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2008. Français. NNT: . tel-00707514

HAL Id: tel-00707514

<https://theses.hal.science/tel-00707514v1>

Submitted on 12 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Des pionniers autoconstructeurs aux coopérateurs :
histoire des Castors en Aquitaine*

Julie Boustingorry

Docteur en histoire et en Urbanisme

Préambule

Ce travail est un manuscrit en cours de travail. Il est issu d'un travail de thèse réalisé de 2004 à 2008 au sein de l'Equipe d'accueil 3002 I.T.E.M. de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Il est issu d'un recentrage des interrogations sur la question des Castors en Aquitaine, des pionniers autoconstructeurs aux coopérateurs (1948-1970) initialement traité dans mon travail doctoral dans une chronologie plus large du logement social. Entre utopie et formes urbaines, ce travail esquisse les contours d'une histoire de la place des aspirations habitantes dans celle plus générale du logement social.

Travail issu de la thèse « *Contribution à l'étude du logement en Aquitaine, 1850-1960. Du logement populaire à l'habitat social, des réalisations innovantes à travers les expériences du castorat* », sous la direction de Christian Thibon. Doctorat d'Histoire contemporaine : Université de Pau et des Pays de l'Adour, soutenu le 14 novembre 2008 (558 p.)

Composition du Jury

| | |
|-------------------|--|
| VOLDMAN Danièle | Directrice de Recherches C.N.R.S. (Rapportrice) |
| MESSU Michel | Professeur d'Université Paris VIII (rapporteur) |
| LE COUËDIC Daniel | Professeur d'Université, Directeur de l'Institut Géo-architecture (Président du Jury de thèse) |
| VAYSSIÈRE Bruno | Professeur d'Université, Institut d'Architecture, Université de Genève (discutant) |
| THIBON Christian | Professeur d'Université, Université de Pau et des Pays de l'Adour (Directeur de recherche) |
| LORINET Sylvaine | Maître de Conférences, Université de Pau et des Pays de l'Adour (Discutante) |

Introduction

« Depuis quelques années on a beaucoup parlé des Castors. Ces mammifères rongeurs, nuisibles à l'arboriculture, sont devenus sympathiques depuis l'époque où des hommes leur ont emprunté non seulement leur nom, mais encore leur façon ingénieuse de construire »¹.

« *Castor* » est une appellation donnée à un mouvement polymorphe de construction sociale, qui se développe lors de la Reconstruction de 1945, en réaction aux carences de la politique de l'État central de plus en plus interventionniste. Les Castors font émerger un nouveau modèle d'action coopératif, issu de leur opposition aux réalisations nationales, en lesquelles ils ne croient pas et ne se retrouvent pas. Notre étude met en évidence la négociation entre les idéologies nationales et les spécificités régionales qui préside à l'émergence de ces mobilisations collectives en faveur du logement social des années 1945 à 1960, autour des expériences innovantes du castorat aquitain. Et si l'échelle quantitative de leurs réalisations n'est pas importante au vu des constructions globales de la période de la Reconstruction et du début des Trente Glorieuses, leurs réalisations sont novatrices dans la portée humaine qu'elles impliquent : plus qu'un logement, c'est un mode d'habiter que prônent les Castors, centré sur leur aspiration à la maison individuelle. A partir de 1945, le logement devient un problème économique et politique dont l'État souhaite se charger en globalité et en exclusivité dans une vision aménagiste nationale. Il semble ainsi ne laisser que peu de place à l'initiative de la société civile. Or, c'est aussi le moment où celle-ci semble se donner le droit au logement. Leur mobilisation vient placer les aspirations habitantes au centre du projet urbain, une liberté qu'autorise l'autodétermination, si ce n'est l'autoconstruction.

Diverses expériences d'autoconstruction menées depuis le XIX^{ème} siècle viennent témoigner de la capacité à l'action de ceux qui décident de résoudre par leurs propres moyens la situation de crise du logement dans laquelle ils se trouvent, en adoptant le système de l'autoconstruction coopérative. A l'image de la première « *Société des Castors* » créée en 1850 à Lyon, ou encore du mouvement des « *cottages sociaux* » stéphanois durant l'entre-deux-guerres, ces réalisations mettent en valeur les carences d'une politique publique de construction qui a toujours été impulsée par l'État, mais laissée au bon vouloir des initiatives

¹ Louis HERRAN. Enfants d'une même cité : 150 volontaires viendront aider les « castors bayonnais ». *Sud-Ouest*, 20 juillet 1952.

privées ou à la charge des Municipalités. Ainsi donc, il n'y a pas de génération spontanée de Castors, mais une lente maturation de la formule jusqu'à ce qu'elle devienne efficiente. Fort de tous ces antécédents, le mouvement se développe à l'échelle nationale et s'inscrit dans un contexte de crise du logement, où la solution des Habitations à Bon Marché (H.B.M.) apparaît comme la seule valable dans l'urgence de l'après-guerre.

L'analyse du mouvement a nécessité un jeu d'échelle permanent entre local et national, tant il se structure autour de revendications nationales à partir d'initiatives privées, inscrites dans la localité. Fondé sur des valeurs reconnues comme spécifiquement ouvrières de solidarité et de communauté - ce qui justifie généralement leur intégration au mouvement ouvrier - le mouvement se détache cependant des schémas classiques de la contestation ouvrière pour passer de la revendication à l'action de construction. Les Castors justifient et négocient très bien le passage du taudis au droit à la propriété et à la ville. Ces mobilisations sont donc issues d'une double négociation, entre revendications nationales et enjeux locaux d'une part, et les idéologies portées par les organisations représentatives du mouvement ouvrier dont sont originaires les initiateurs et leurs particularismes culturels aquitains qu'ils défendent, d'autre part. De plus, chaque expérience Castor est l'histoire particulière d'un groupe. Pour saisir la complexité du mouvement général, il est donc indispensable de singulariser chacune d'entre elles pour mieux la resituer dans un contexte plus général. La micro-histoire fait ici le lit de la grande.

Deux types d'action caractérisent le phénomène castor. Un premier moment pionnier est celui de l'autoconstruction collective Castor en Aquitaine. Directement issue de la guerre et marquée par le rôle majeur des délégués syndicaux CFTC, d'obédience démocrate chrétienne, ces expériences combinent tout à la fois les revendications nationales en faveur d'une action pour les « *mal-logés de la paix* », et une aspiration aquitaine à la « maison » individuelle en accession sociale à la propriété. Ils se réapproprient une pratique reconnue comme être le mode naturel de production de l'habitat de l'homme qu'est l'autoconstruction, solution éprouvée pour concrétiser leur rêve d'un habitat pavillonnaire, dans une période dominée par une idéologie urbaine collective. Dans un second temps, l'émergence de la coopérative des Castors Landais témoigne de la capacité des sections SFIO landaises à initier un modèle alternatif de construction sociale, promouvant aussi l'accession à la petite propriété individuelle dans tout le département des Landes puis à l'échelle régionale, amenant une structuration territoriale du phénomène qui se développe au gré des créations des sections.

L'Aquitaine apparaît alors comme la terre des pionniers, territoire propice à la négociation sensible entre tradition et modernité.

Cette géographie du castorat, sous ses différentes formes, est révélatrice d'une histoire sud-aquitaine du logement qui s'inscrit dans une longue durée de faiblesse de l'action politique municipale ou d'initiatives limitées des élites locales qu'elles soient patronales, catholiques ou sociales, alors que le problème du logement populaire et/ou ouvrier est déjà posé avant la Seconde Guerre Mondiale. En effet, un rapide retour sur l'histoire régionale du logement laisse entrevoir la part belle faite à des expérimentations marginales, traditionnel palliatif à un urbanisme mou qui s'impose paradoxalement comme le terreau fertile de l'innovation en termes de pratiques urbaines. L'étude des initiatives du castorat dessine une Aquitaine qui revendique ses spécificités en termes d'habitat individuel, marqué du sceau du régionalisme, combiné à la modernité des « *chemins de grue* » dont les grands ensembles sont la réalisation majoritaire au niveau national.

Dès lors, plusieurs questions se posent. Comment comprendre l'apparition d'un habitat pavillonnaire dans une période marquée par l'avènement du collectif ? Les questions financières ou au contraire idéologiques suffisent-elles à épuiser les raisons de ces choix ? A ce titre, les expériences des Castors viennent éclairer le jeu complexe des différents acteurs du logement dans ces années de crise aiguë : l'Etat, les Municipalités, les groupes sociaux et les individus. Notre étude rend ainsi compte du rôle atypique des coopératives de construction sociale à travers les expériences des Castors aquitains. Mais le castorat interroge aussi de façon plus générale le registre de la participation citoyenne, en déterminant les étapes d'une action participative singulière dans la conception d'un projet urbain.

L'histoire du logement ouvrier puis social est celle d'un phénomène complexe, qui se situe au carrefour de nombreux acteurs perpétuellement en négociation. L'analyse de l'engagement privé dans la construction de la législation sur le logement social met en évidence les spécificités de chaque type d'acteur, comme par exemple l'action patronale dans la récente analyse d'Hélène Frouard². Notre travail complète ces multiples approches par l'analyse des composantes d'un mouvement atypique qu'est le castorat, dans son émergence comme dans sa forme. En effet, si les moyens d'action mis en place divergent, faisant ou non le choix de

² FROUARD Hélène. *Du coron au H.L.M., patronat et logement social, 1894-1953*. Rennes : PUR, 2008.

l'autoconstruction, les deux types d'initiatives castors se rejoignent en faisant le choix de l'action coopérative. L'esprit qui les anime témoigne d'une négociation entre la coopération, le mutualisme et la sociabilité aquitains. Ainsi, les expériences innovantes du castorat témoignent des capacités créatrices d'une négociation entre le national et le local, faisant émerger un mode d'action singulier, né de revendications nationales au service d'aspirations régionales, dans lequel le rôle des leaders, intermédiaires culturels, apparaît décisif. C'est à la suite de leur engagement initial que se mobilisent les groupes pour passer de la revendication à l'action de construction. L'entre-deux que les instigateurs représentent illustre la puissance mobilisatrice d'organisations nationales, qui dans leur confrontation à un local porteur de spécificités fortes, fait entrer l'utopie dans le domaine du possible. Il s'agit donc d'un double enjeu, déterminer tout à la fois les idéologies qui président à la mobilisation et leur combinaison avec des aspirations plus locales, puis éclairer leur mise en pratique, notamment les stratégies de mise en réseau du castorat en Aquitaine.

Des autoconstructeurs aux Castors landais, les liens qui unissent les différents acteurs du logement social apparaissent sans cesse redéfinis, mais toujours dans la recherche d'un compromis. Et de fait, de l'opposition à la reconnaissance d'un palliatif utile et nécessaire, les autoconstructeurs ont impulsé un renouvellement profond de la vision et de l'action possible de la construction sociale, finalement reconnue institutionnellement par la législation sur « *l'apport-travail* ». Dans le même sens, les coopératives de type Castor landais témoignent du compromis possible, issu de la négociation entre une dissidence assumée et un État providence régulateur, voire qui s'impose comme le cadre de toutes les réalisations.

En effet, notre analyse fait apparaître que, malgré le caractère pionnier des entreprises initiales des autoconstructeurs, ces « *mobilisations improbables* »³ ne constituent cependant pas des enclaves autonomes, mais s'inscrivent bien dans le cadre d'une politique publique plus générale. L'analyse du contexte local aquitain laisse apparaître une conception divergente de résolution de la crise de la part des Castors : la crise doit pour eux se résoudre tant au niveau matériel, par la construction de maisons, qu'au niveau humain, par la création d'une

³ LILIAN Mathieu. *Les mobilisations improbables*. Paris : Belin, 2001. Dans son ouvrage, Mathieu LILIAN développe ce concept de « *mobilisations improbables* » à travers l'exemple des revendications des prostituées souhaitant obtenir un statut légal. Il tente de repérer les facteurs dont la réunion rend possible la concrétisation d'une organisation collective de revendication, pour des populations marginales n'ayant pas de traditions protestataires. Ce concept a par la suite été largement utilisé et généralisé en science sociale, notamment en sciences politiques et en sociologie (de l'action collective et de la contestation) à tous les types de mobilisations *a priori* improbables, parce qu'émergeant de façon soudaine, sans antécédents de quelques sorte. C'est donc une grille d'analyse pertinente pour notre étude sur les mobilisations Castors.

communauté de vie. La tension entre le discours national de reconstruction, promouvant la construction massive, et le discours castor de la cité des maisons comme porteuse d'une communauté de vie, montre bien que les logiques interventionniste et communautaire divergent sur la question sociale, tant du point de vue de la réflexion urbaine, que de sa place dans l'action. S'affirme alors la figure centrale d'une maison individuelle, qui n'est pas du néo-rural ou du néo-régionalisme, mais qui se ressourçe malgré tout dans une tradition vivace qui fait qu'une maison « *ça n'est pas que des murs* ». Témoin d'une aspiration à un « *mieux vivre ensemble* » en temps de pénurie pour les autoconstructeurs durant la Reconstruction, ou au temps des « *chemins de grue* » pour les coopérateurs, le castorat illustre les capacités de réussite d'une utopie qui apparaît être une solution. Ils agissent à la marge des politiques publiques, à un moment où l'on pense que leur action n'est plus possible tant l'État affirme sa volonté de se charger entièrement de la construction sociale.

Au-delà de ces expériences urbaines, la mise en perspective historique du mouvement met en lumière une phase transitionnelle de la société française, souvent négligée par ailleurs, les mobilisations des Castors éclairant à la fois l'histoire urbaine des années 1945-1960 et l'histoire sociale de cette période marquée par des bouleversements profonds. Généralement considérés comme le parangon de la solidarité, prônant un idéal de vie en communauté, les Castors ont eu tôt fait d'être assimilés à une des expressions du mouvement ouvrier. Les textes fondateurs des pionniers qui encadrent initialement l'action de construction semblent confirmer cette essence ouvrière d'un mouvement coopératif de construction sociale. Il semble néanmoins que leur puissance idéologique et leur rhétorique ouvriériste voilent une réalité sociale plus complexe.

En effet, l'histoire démontre que la diversité des mobilisations que recouvre l'appellation « Castor » ne saurait se contenter de cette intégration au seul mouvement ouvrier. L'analyse du castorat met en évidence au contraire une évolution sociale sensible mais non énoncée : l'émergence d'une classe moyenne qui peine à se définir dans sa singularité. Le premier âge du mouvement des Castors se situe dans une décennie de basculement pour des hommes et des femmes issus de la société paysanne où ils s'étaient constitués, soudainement confrontés aux exigences d'une société industrielle et urbaine en mutation. Ils affrontèrent la situation avec courage et ingéniosité. D'une tradition solidaire et libertaire que la JOC et la CFTC – un certain socialisme régional aussi parfois – qu'ils surent encourager et canaliser, ils tirèrent la capacité de s'organiser et de dominer leur quotidien sans trop espérer d'un Etat défailant à

bien des égards selon eux. Et si les initiatives Castors apparaissent au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, elles se développent au début des Trente Glorieuses, dans une période caractérisée par une promotion et une mobilité sociales sans précédent. Leurs expériences éclairent alors l'émergence d'une classe moyenne française à travers les « *temps du castorat* ». Du temps des pionniers à celui de la réussite avérée de leurs formules, cette chronologie est autant révélatrice de l'évolution d'un mouvement polymorphe que des bouleversements sociaux majeurs dans les années 1950-1960. Cette analyse interroge donc la diversité des mobilisations des Castors, des pionniers autoconstructeurs aux coopérateurs de la fin des années 1950. A la croisée du social et de l'urbain, l'étude de l'évolution du mouvement éclaire alors une phase transitionnelle de l'histoire de la ville et de la société française des Trente Glorieuses, dont le passage de la cité ouvrière à l'îlot pavillonnaire est le révélateur.

Enfin, leur histoire ne saurait se limiter à la construction des cités. Mythes urbains des Trente Glorieuses, les Castors sont porteurs d'une mémoire de l'expérience originale, celle « *d'une belle mais courte aventure* » : ils en tirèrent une légitime fierté. Cet « *esprit castor* » mérite d'être exploré. Il est donc indispensable de s'intéresser à leurs trajectoires mémorielles et aux processus de patrimonialisation en cours. La résonance historique de l'aventure castor s'est imposée comme fondamentale. Le mot « *castor* » semble en effet participer d'un imaginaire générationnel, une mémoire collective qui rebondit en écho sur des traces, l'habitat pavillonnaire des Castors à la présence avérée dans nos villes.

1ère Partie. L'autoconstruction comme alternative aux carences des politiques publiques de la Reconstruction : quand la société civile se donne le droit au logement

Les dégâts de la guerre et de ses bombardements laissent des « *villes mutilées* » et des Français bien désemparés face à une pénurie de logements endémique. Et si la reconstruction du pays est une entreprise faramineuse qui concentre toutes les énergies, l'Etat peine à combler toutes les attentes de la population. Dès 1945, quelques familles ont recours à l'autoconstruction comme solution pour se loger. Des baraquements précaires sortent alors de terre, images symboliques d'une sortie de guerre marquée par l'avènement de l'ère des « *mal-logés de la paix* ». De nombreuses villes voient ainsi leurs banlieues se transformer en bidonvilles, et les taudis se répandent.

Pessac, petite ville de la banlieue bordelaise en Gironde, 1948. Face à une pénurie de logements endémique et en raison de la difficile mise en place d'une politique cohérente de construction de la part de l'État, des ouvriers décident de se réunir afin de construire eux-mêmes leur logement bénéficiant de tout le confort moderne. Peu à peu, des chantiers débutent un peu partout en France comme à Nantes, à Angers, à Toulouse, à Lyon, à St Nazaire, à Poitiers, ou encore à Reims : le mouvement d'autoconstruction des Castors est né. Qui furent les premiers ? La question reste posée. Et si l'idée de la réalisation de cités d'habitations par autoconstruction est développée simultanément en plusieurs endroits, toujours est-il que tous furent des pionniers.

Personne n'est capable d'établir clairement d'où vient cette appellation « Castor ». Reste que ce nom symbolise une action coopérative et communautaire de ceux qui n'ont attendu de secours que d'eux-mêmes pour trouver un logement. La spontanéité de la constitution de ces groupes est d'autant plus singulière qu'ils naissent dans un contexte peu favorable au développement de petits chantiers privés, l'importance des destructions de la guerre faisant des « *villes mutilées* » une priorité de l'action de reconstruction. Ces réalisations pionnières apparaissent comme la réponse militante aux carences des politiques publiques, non dépourvues d'une charge protestataire et revendicatrice en faveur du droit au logement.

Ainsi, l'étude du castorat pose une série de questions sur l'histoire du mouvement, mais aussi sur ses fondements idéologiques et ses réalités sociales.

Il convient d'abord de préciser comment d'une nébuleuse de groupes qui émergent de façon spontanée, la structuration en mouvement national passe d'une part par la fédération des différentes initiatives, et d'autre part par la reconnaissance institutionnelle. Il s'agit donc de saisir le passage de l'informel au légal du système d'autoconstruction castor. Entre histoire sociale et histoire institutionnelle, il convient de penser le castorat en interaction avec le contexte politique dans lequel il se déroule, à savoir la Reconstruction française après la Seconde Guerre Mondiale, dans un espace sud-aquitain. En effet, si les premiers temps sont marqués d'une forme d'illégalité légitime, ce mouvement généralise l'autoconstruction comme une pratique courante que le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme s'empresse de soutenir et de réglementer. Par ailleurs, le castorat, vu comme mouvement de protestation collective en faveur de la lutte contre la crise du logement, ne constitue pas une enclave autonome mais s'inscrit bien dans la continuité de pratiques ordinaires, politiques et syndicales au cœur de relations sociales. L'éclairage des articulations du castorat à ces pratiques ordinaires ou conventionnelles permet, par la mise en perspective que cela autorise, de mettre en évidence l'innovation que constituent les nouvelles modalités d'action que les Castors mettent en place.

Etudier le caractère novateur de l'expérience d'autoconstruction collective des Castors dans la Reconstruction revient aussi à mettre en lumière comment leur conception des rapports sociaux qui place l'homme et le social au centre de l'urbain provoque une nouvelle pratique de construction. Il s'agit d'analyser la nature atypique et critique des Castors qui se revendiquent comme un moyen de lutte contre la crise du logement d'une part, et contre l'habitat normatif du plus grand nombre qu'impose l'État constructeur d'autre part. Leur histoire est donc aussi celle des oppositions que rencontrent leurs projets, des tensions ou des conflits qu'ils génèrent, ainsi que des négociations qui en découlent. Considérés comme dissidents à la norme, au sein d'une lutte qui apparaît finalement légitime, les Castors s'auto-définissent autant qu'ils déterminent les objectifs et moyens de leur action dans la confrontation avec leurs détracteurs et la défense de leurs projets.

Pour mieux appréhender cette complexité, nous aborderons les fondements de l'action des Castors, de la fin des années 1940 au milieu des années 1950, une période correspondant à la

phase collective du mouvement d'autoconstruction, puis à sa période d'institutionnalisation, à travers l'analyse de cas particuliers des Castors en Aquitaine, spécifiquement les réalisations des groupes de Pessac et Bayonne. Remarquables de part leur taille, respectivement 150 et 95 maisons construites, ils sont aussi pertinents en raison de leur résonance et exemplarité. De plus, le choix de ces deux expériences en particulier a été motivé par leur grande proximité idéologique, des liens forts unissant les instigateurs des deux projets grâce à leurs engagements syndicaux au sein de la CFTC. Enfin, dans la mesure où les entreprises castors aquitaines choisies sont pionnières, elles illustrent plus particulièrement les débuts du mouvement, sa forme « *militante* », quand le castorat s'affiche comme un moyen de lutte contre la crise du logement et comme un engagement idéologique et collectif prônant un mode d'habiter spécifique.

Avant toute chose, notons une précision restrictive à notre propos : un des dangers essentiels de l'analyse de telles mobilisations serait d'en survaloriser le caractère enthousiasmant. Or, il s'agit ici d'analyser le processus dynamique du passage de l'informel au légal et d'établir ainsi dans quelle mesure la dissidence peut représenter une des voies du changement, à la recherche d'un compromis avec l'Etat.

I. De l'illégalité légitime à l'institutionnalisation de la formule du castorat : l'autoconstruction, de l'informel au légal

Les territoires urbains de l'informel ne sont pas uniquement le fait de pays en voie de développement, et l'histoire contemporaine française témoigne de mobilisations spontanées en faveur du logement qui relèvent de l'informel. Leur émergence reflète à la fois des problèmes de capacités financières d'accès au logement et la faible disponibilité de ceux-ci. Lors de la Reconstruction de 1945, différentes mobilisations collectives témoignent d'une part de l'acuité de la crise du logement, et d'autre part des carences des politiques publiques à répondre à une demande accrue par les dégâts de la guerre. Ces usages et pratiques ouvrent la voie au droit au logement, et plus généralement à la ville. La plus médiatisée est sans nul doute l'action des squatters qui occupent des logements vacants⁴.

⁴ *Les Cahiers du G.R.M.F.*, n°7, « La bataille des Squatters ». Lille : publication du G.R.M.F, 1992. LÉGÉ Bernard et TANTER Annick. Squatters et Castors : l'action de Christine Brisset à Angers de 1946 à 1962. *Annales de la recherche urbaine*, n°33, 3 avril 1987. p.87-96.

La singularité des Castors est la portée idéologique de leur mouvement qui se développe au niveau national. Ils se refusent à être de simples entrepreneurs. Le castorat, en plus de se poser comme un palliatif à la crise, s'affirme aussi comme une revendication en faveur du droit au logement digne. Il revendique le droit à la propriété, en réduisant le coût de construction des maisons par un « *apport-travail* », qui vient substituer l'apport-espèces, et affiche enfin la volonté de construire des maisons de qualité dans des cités à échelle humaine.

L'émergence du mouvement des Castors n'est pas dissociable d'une idéologie certaine de la ville et de l'urbain qui semble remettre en cause finalement les modes institutionnels de production de l'espace dans ses fondements théoriques. Les revendications qualitatives des autoconstructeurs Castors témoignent de l'inadéquation entre la réalité des logements sociaux proposés et les aspirations habitantes : ils affichent ainsi un objectif global de changer la vie par un nouveau système d'habitat, entre maison individuelle et cité communautaire. A travers les expériences du Comité Ouvrier du Logement de Pessac et celle du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, nous verrons comment les Castors franchissent le pas de la revendication à l'action, et à quelles conditions l'Etat accepte la négociation avec les autoconstructeurs dont les formules passent de l'informel au légal en 1951 avec la législation relative à « *l'apport-travail* ».

Mais l'histoire de l'autoconstruction castor est aussi celle d'un mouvement national qui s'organise, se nourrissant d'expériences locales : ces deux histoires sont étroitement liées et s'éclairent l'une l'autre, nécessitant différentes échelles d'analyse du mouvement, entre sa représentation nationale et ses réalisations locales. Ainsi, au-delà des deux cas examinés se profile un mouvement qui se définit au travers d'une idéologie commune. L'étude régionale revêt donc un intérêt national dans la mesure où ses expériences pionnières aquitaines vont servir d'exemple et de référence.

A. Un palliatif utile et nécessaire aux carences des politiques publiques

Le contexte de l'après-guerre est ambigu. D'une part, l'époque de la Reconstruction est marquée par un ensemble de mesures législatives censées favoriser et dynamiser la construction en même temps que la réparation des dégâts de la guerre. D'autre part, si la crise et la précarité des « *mal logés de la paix* » font sentir avec acuité l'immensité de la tâche à accomplir, les différents programmes communs de la Résistance ont oublié de traiter la

question du logement dans l'après-guerre. Aussi, les structures d'urbanisme mises en place par Vichy sont donc conservées, et faute d'avoir pensé à d'autres modalités d'action, toutes les bonnes volontés souhaitant s'allier à l'effort général de reconstruction semblent les bienvenues.

1. Un mouvement de protestation collective à forte portée idéologique

Comme le souligne un article du *Monde*, paru en 1951, la formule de l'autoconstruction constitue un palliatif réalisable et original au manque de constructions en France durant la période de la Reconstruction : « *Il y a un moyen de faire reculer encore, s'ils existent, les dangers d'une inflation "dirigée" dans le secteur de la construction. C'est de compenser en partie cette sortie d'argent neuf par un "apport-travail"* ». ⁵ Le mouvement castor correspond à la multiplication, dans l'immédiat après-guerre, d'expériences de coopératives d'autoconstruction fondées sur le principe de « *l'apport-travail* », c'est-à-dire un travail collectif sur le chantier, effectué durant les heures de loisirs, qui vient se substituer à un capital-espèce. Les Castors veulent prouver que « *le droit à la vie doit se manifester dans le droit à la propriété, mais que ce droit doit pouvoir s'exercer* » ⁶, ce qui pour eux passe par la reconnaissance institutionnelle de « *l'apport-travail* ».

a) « Un regrettable palliatif à la crise du logement » ⁷ : un mouvement national d'essence ouvrière

Le premier chantier de type « Castor » revendiqué et reconnu comme tel apparaît à Lyon en 1947 et pose les bases des modalités de l'action des autoconstructeurs. Leur mobilisation est présentée dès le départ comme un palliatif à la crise du logement à la solution de laquelle ils ont décidé de répondre par la création de petits immeubles collectifs en autoconstruction. Leur manifeste appelle, pris et repris par les autres groupes d'autoconstructeurs, va servir de proclamation au mouvement des Castors :

« *Pour vous loger, devenez "auto-constructeurs"* ».

Le principal handicap est le manque d'argent au départ.

Or, il n'y a pas de raison pour que cet apport personnel ne puisse être remplacé par du travail fourni sur le chantier, pendant leurs loisirs, par les futurs propriétaires eux-mêmes.

⁵ DROUIN Pierre. La crise du logement et ses solutions. *Le Monde*, 2 mai 1951.

⁶ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit., p. 16.

⁷ BANCON Daniel et MERLE Pierre. *La première cité Castor, Pessac*. Bordeaux : publication du C.O.L. de Bordeaux, octobre 1952. p. 47

Les futurs propriétaires peuvent ainsi devenir des “auto-constructeurs”, ou “Castors”.

Le Castor est un animal qui construit sa propre demeure.

Sans aller jusque là, il est possible à des chefs de famille courageux et décidés de se grouper pour assurer sur les chantiers, pendant les loisirs, les travaux qui sont à leur portée.

Une telle entreprise suppose une solidarité et un esprit d'équipe accomplis de la part de tous les participants. Son utilité sur tous les plans est aisément concevable ; elle ouvre des horizons prometteurs par le caractère courageux dont elle est empreinte.

Ce courage s'adresse à tout ce qu'il y a de sain dans la nation [...]. Il s'agit d'un acte de foi, foi dans les bras et dans les volontés d'hommes.

Cette volonté n'est teintée d'aucune considération idéologique ; elle est basée sur un programme essentiellement concret et humain : “construire des logements”.

[...] La définition suivante peut être proposée :

Les CASTORS sont des Chefs de Famille, décidés et courageux, qui se groupent :

- pour participer, pendant leurs loisirs, à la construction de leur maison, en assurant personnellement le maximum de main d'oeuvre non-spécialisée, et en complétant ainsi l'insuffisance des prêts consentis par l'État ;*
- pour planifier les travaux à effectuer, rassembler les achats de matériaux et, en construisant en série, réduire au maximum le coût de la construction »⁸.*

Le mouvement est ainsi décrit par ses propres promoteurs comme « *un regrettable palliatif à la crise du logement* »⁹. Un des initiateurs de Pessac énonce qu'ils « *ne se forçaient pas, ils avaient la nécessité de se réunir pour vivre* »¹⁰. Le castorat n'existe donc que dans le cadre de cette crise du logement qui se pose comme étant son déterminisme principal, le facteur qui pousse les Castors à « *faire le grand saut dans ce qui est vraiment l'inconnu. Car les risques sont grands...* »¹¹.

Entre 1948 et 1954, les coopératives Castors font leur apparition dans plusieurs régions de France simultanément, dès lors que plusieurs autoconstructeurs décident de construire en groupe leur logement sur le même site. Mais ce n'est qu'après les débuts spontanés des

⁸ *Le Castor*, bulletin mensuel d'étude et d'information édité par l'Association des Castors de Seine-et-Oise, n° 1, mai 1953

⁹ BANCON Daniel et MERLE Pierre. *La première cité Castor, Pessac*. Bordeaux : publication du C.O.L. de Bordeaux, octobre 1952. p. 47

¹⁰ Entretien Castor de Pessac, février 2008.

¹¹ LANNES Jean. *Nous avons besoin d'un logement d'où...le C.O.L. Notes personnelles, 1948-1951*. Original dactylographié, jamais publié, 1955.

premiers chantiers castors d'essence ouvrière que divers organismes, tel que le Centre National d'Amélioration de l'Habitat, apportent leur concours au développement du mouvement d'autoconstruction. Si les premiers groupes sont constitués sur la base du volontariat, selon un idéal communautaire et de façon spontanée, le système du castorat, une fois qu'il a prouvé son efficacité, est ensuite encouragé au sein de certaines entreprises privées¹² ou publiques¹³ qui participent à la création de coopératives castors. De même, certaines collectivités locales incitent également à la création de coopératives castors dans leur commune¹⁴, mais cette dernière configuration reste limitée quantitativement et géographiquement à la banlieue parisienne.

Le mouvement Castor est à son apogée sous sa forme collective et coopérative dans les années 1950. La spontanéité de leur mobilisation apparaît comme une caractéristique déterminante dans les témoignages des Castors qui affirment que « *l'initiative inédite des "petites maisons" avant qu'elles deviennent celles des Castors, ne furent pas un hasard, ni même l'aboutissement d'une organisation programmée* »¹⁵. Le castorat se développe dans une France dévastée par la guerre où l'autoconstruction apparaît pour certains comme le seul moyen de se loger décemment, même si leurs réalisations, quantitativement¹⁶, peuvent être considérées comme marginales à l'échelle de l'effort consenti par l'État sur la période et des besoins sociaux.

Tableau 1: Effectifs cumulés et proportion des logements castors dans la production totale de logements en France, 1950-1954

| | Logements castors terminés ¹⁷ | Logements terminés ¹⁸ | % castor |
|--|--|----------------------------------|----------|
| | | | |

¹² En 1949, 30 ouvriers du chantier naval de Penhoët bénéficient d'une subvention patronale et créent l'association des Castors de Saint Nazaire.

¹³ C'est notamment le cas des P.T.T., d'E.D.F., de la R.A.T.P. ou de la S.N.C.F.

¹⁴ En 1950, le député-maire de Mantes, deux industriels et le président de l'association des maires de Seine et Oise fondent l'association des Castors de Seine et Oise.

¹⁵ Témoignage écrit Castor de Pessac, février 2006.

¹⁶ N'ayant pas réussi à localiser les archives de l'Union Nationale des Castors, tous les chiffres sont issus soit des publications des Castors, soit de documents émis par l'U.N.C. retrouvés dans les archives privées. La provenance de chaque chiffre est spécifiée tableau par tableau. Nous avons aussi utilisé les rapports de réunions de l'U.N.C. effectués par les délégués des groupes Castors étudiés lors de différentes Assemblées Générales dans les Comités Ouvriers du Logement de Pessac et de Bayonne. La thèse d'Henri INYZANT, *Les pratiques d'autoconstruction des années 50 aux années 60*. (RAYMOND Henri (dir.). Thèse de sociologie. Nanterre : Université de Paris X, 1981) s'est révélée être une source riche d'informations.

¹⁷ Source : *Le Castor*, février-mars 1954.

¹⁸ Source : MAGRI Susanna. *Logement et reproduction de l'exploitation: les politiques étatiques du logement en France, 1947-1972*. Paris : Centre de sociologie urbaine, 1977. p. 286.

| | | | |
|---------------|-------|---------|-----|
| Décembre 1950 | 111 | 72 000 | 0,5 |
| Décembre 1951 | 213 | 80 000 | 1,4 |
| Décembre 1952 | 621 | 90 000 | 1,7 |
| Décembre 1953 | 1 810 | 120 000 | 3,4 |
| Décembre 1954 | 6 274 | 162 000 | 7,5 |
| Total | 8 029 | 524 000 | 4,3 |

De façon générale, les entreprises Castors émergent dans des régions où la crise du logement est ressentie de façon cruelle, *a fortiori* après les destructions de la guerre. Rien d'étonnant à ce que les groupes les plus importants se développent en Bretagne et en région parisienne, sur les lignes de front et les espaces bombardés.

Tableau 2 : Effectif cumulé et répartition des chantiers Castors par régions de France en décembre 1952

| | Chantiers Castors | Effectif Castor |
|-------------------|-------------------|-----------------|
| Nord | 29 | 585 |
| Région parisienne | 39 | 1217 |
| Ouest | 53 | 2994 |
| Est | 31 | 1289 |
| Centre | 12 | 476 |
| Sud-Ouest | 18 | 1093 |
| Sud-Est | 27 | 752 |
| France | 209 | 9018 |

Source : Union Nationale des Castors. Conditions favorisant la création de chantiers castors. Décembre 1952.

Plus surprenante en revanche est l'émergence du second chantier à Pessac, près de Bordeaux, en Aquitaine. Certes la crise du logement en Aquitaine obéit à des normes différentes de la situation nationale, essentiellement due à une insalubrité endémique du parc immobilier depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. Cependant, la région est loin d'être la plus touchée par les bombardements ou les zones de combats. Pourtant, elle va être le cadre d'une expérience

novatrice, la première cité castor de maisons individuelles en 1948, à Pessac, en banlieue bordelaise.

L'apparente nébuleuse correspond à la période d'enfantement du castorat, qui ne tarde pas à se fédérer en mouvement au sein de l'Union Nationale des Castors (UNC). Il est possible de déterminer les caractéristiques générales du mouvement, c'est-à-dire définir les grands traits de cet « *esprit castor* » et d'une certaine manière, son portrait sociologique. En effet, dès le début, les différents groupes d'autoconstructeurs ont bien conscience que derrière la multiplicité des situations se trouve un même cadre idéologique, cette « *base qui leur est commune à tous [qui] permet de considérer le mouvement comme homogène* »¹⁹.

« *La difficulté d'être Castor impliquait nécessairement que ce soit l'unique moyen de se sortir de cette situation de crise* »²⁰. En effet, si d'autres solutions s'offraient à eux, les Castors n'auraient sans doute pas fait le choix de se lancer dans une « *aventure* »²¹ risquée et impliquant autant de sacrifices : « *dans une situation sans issue, l'ouvrier veut que ça change. Et lorsque les "Castors" se sont présentés comme un espoir possible à courte échéance - malgré tout ce que la formule comporte d'anormal- nombreux nous l'avons choisie. Peut-on vraiment dire d'ailleurs que nous l'ayons choisie ? Certains de mes camarades disent, après deux ans de chantier : "Si c'était à refaire, je ne marcherais pas". Ils marcheraient quand même, car il n'y a pas d'autre choix pour ceux qui s'entassent dans les taudis et dans les chambres meublées à 8.000 francs par mois et plus* »²². Cette anormalité de la formule castor soulignée dans ce texte révèle ici que la dimension mutualiste du combat des Castors est perçue comme un recul à l'échelle de l'histoire du mouvement ouvrier et des luttes pour les progrès des acquis sociaux. Ceci leur est par ailleurs régulièrement rappelé par les tenants « *durs* » du mouvement syndical.

« *Lorsqu'on reproche aux militants ouvriers de déplacer toujours les problèmes sur le plan politique, qu'on se demande comment réagir différemment devant ce mur infranchissable ?*

¹⁹ ANSELME Michel. Rapport sur l'état du mouvement castor en France. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p.1

²⁰ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction des années 50 aux années 60*. RAYMOND Henri (dir.) Thèse de sociologie. Nanterre : Université de Paris X, 1981. p. 36

²¹ Rapport moral du 23 mars 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

²² Texte signé « Un groupe de Montreuil ». Nos maisons et nos villes. pp. 522-524. *Esprit*, n°207-208, octobre-novembre 1953.

La seule issue est de construire; pour cela il faut de l'argent; pour cet argent, il faut une autre politique »²³. Or, l'anormalité de la formule Castor semble représenter à l'époque malgré tout pour les volontaires le seul moyen d'accéder à un logement décent en pleine propriété, somme toute, d'accéder à la norme qu'ils revendiquent. Le castorat ne vit donc que dans un contexte de crise du logement, et naît de la nécessité pour une population qui n'en a pas les moyens de se loger décentement. La volonté de vivre dans un logis salubre pousse donc ceux qui n'ont d'autre capital que leur salaire à construire eux-mêmes leur maison.

Le bulletin de liaison de l'U.N.C. est un témoin majeur des engagements des Castors dans cette lutte contre le taudis, qui dépasse le simple cadre de la construction de maisons. Michel Anselme, premier président de l'U.N.C., rédige les nombreux éditoriaux de *Castor Service*, qui expriment toute l'idéologie du mouvement, mais aussi les enjeux de leurs actions de construction. Ainsi, face à la restriction des budgets alloués à leurs réalisations, malgré l'institutionnalisation de la formule, les Castors reprennent le ton vindicatif des années de l'immédiat après-guerre au début des années 1950. Les diatribes de Michel Anselme en sont un témoignage frappant : « *Nous revenons d'Algérie où nous avons participé activement au congrès des H.L.M. [...] Il nous a été possible de constater comment l'incohérence de notre politique fabrique, dans les colonies (plus encore que dans la Métropole) de la misère en grande série sur le plan du logement de l'indigène, contraint cependant à la vie européenne ; les taudis et les bidonvilles (qu'aucune description ne saurait résumer) fournissent un tuberculeux par foyer ! Il ne nous appartient pas ici de savoir si l'action coloniale est la bonne. [...] Mais faudrait-il encore qu'on ne construise pas seulement pour les Européens et pour les riches. Il faut donner aux pauvres, aux déshérités, les moyens de sortir de leurs tanières* »²⁴. Allant plus loin, il dénonce les effets néfastes des carences des politiques passées, qui obligent nombre de Français, de Métropole et d'outre-mer, à vivre dans des taudis surpeuplés, qui de ses propres mots tuent : « *dans la lutte contre le temps pour se loger, [des Castors d'Alger] ont été gagnés de vitesse par la mort qui frappe les tous petits lorsqu'ils sont dans les meublés où s'entassent 21 personnes dans deux pièces. [...] Voilà, d'Angers à Alger, dans toute la France, de la Métropole et d'outre-mer, l'imprévoyance des années passées tue chaque jour* »²⁵. Malgré tout, il lance un appel nouveau à la solidarité, clamant qu'il faut « *être économe pour faire plus de logements avec moins d'argent. Ce sera un*

²³ Texte signé « Un groupe de Montreuil ». Nos maisons et nos villes. pp. 522-524. *Esprit*, n°207-208, octobre-novembre 1953.

²⁴ *Castor Service*, n°6, 1952.

²⁵ *Castor Service*, n°6, 1952.

argument de plus pour revendiquer avec force les crédits nécessaires. Que tous aient à cœur d'œuvrer dans ce sens. Si, de haut en bas et d'Angers en Algérie, tous le comprennent, alors il sera permis d'espérer quand même. Et à tous : bon chantier ! »²⁶. Ces prises de positions critiques à l'égard des politiques publiques du logement, passées et présentes, illustrent bien le caractère revendicatif du mouvement qui ne voulait pas se contenter d'être un moyen comme un autre de construction.

Cependant, les Castors souhaitent rapidement se distinguer des « *autoconstructeurs du Dimanche* »²⁷ et s'affirmer comme une organisation reconnue et légalisée.

b) L'apport-travail comme « capital » d'investissement pour l'accession à la propriété

« L'idée prit corps, mais la seule chose qui manquait à cette classe ouvrière déterminée à atteindre le but défini, c'était les moyens financiers »²⁸. C'est à ce titre que les Castors définissent eux-mêmes l'« apport-travail » comme « le moyen mis à la disposition de ceux qui n'ayant pas la possibilité de faire l'apport-espèces pour bénéficier de l'aide de l'État, participent effectivement à la construction de leur logement »²⁹. Ce fait décisif est la spécificité principale du système Castor, où le travail remplace alors le capital comme garantie à l'obtention de prêts nécessaires au démarrage des chantiers. « J'ai souvent réfléchi pour ma part à la qualité, à l'impact du mouvement auquel nous avons tous été associé. [...] Pour la première fois, dans une société où l'argent est roi, et où on ne prête qu'aux riches... l'État a accepté qu'un emprunt soit garanti, non pas par des biens matériels ou par des capitaux, mais par du TRAVAIL ! C'est la victoire la plus importante de notre mouvement »³⁰.

Cependant, il existe différentes formules Castors. Un castorat dit « à 100% », qui correspond à la réalisation entière du chantier par des Castors seuls : « à la limite, un groupe de « Castors » qui rassemble une gamme complète de techniciens du bâtiment peut mener à bien

²⁶ *Castor Service*, n°6, 1952.

²⁷ LANNES Jean. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels avec jardins par autoconstruction*. Original dactylographié, 1949. p. 2. Cette idée est développée plus tard, conjointement à la reconnaissance de « l'apport-travail ».

²⁸ Notes personnelles de M. Fritsch, Castor de Pessac, original manuscrit, sans date.

²⁹ ANSELME Michel. Rapport sur l'état du mouvement castor en France. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 3

³⁰ Etienne Damoran, prêtre ouvrier de Pessac, 23 octobre 1988. Cité dans BANCON Daniel. *Les Castors de l'Alouette, 1948-1951*. Original dactylographié. Pessac : 1991. p. 30

un chantier où l'apport-travail sera de 100 pour 100 »³¹. Mais cette formule idéale est largement minoritaire dans les réalisations Castors. Les formules utilisant partiellement l'apport-travail sont bien plus répandues et les opérations Castors limitées oscillent entre 50% et 10% du travail sur le chantier. Cette limitation de l'emploi de l'apport-travail est essentiellement due au fait que les profils des candidats eux-mêmes sont une limite à l'autoconstruction, dans la mesure où les volontaires ne peuvent travailler que sur la partie du chantier pour laquelle ils sont qualifiés, et que tous ne sont pas nécessairement des ouvriers et artisans du bâtiment. Aussi, cet apport-travail, quelle que soit sa contribution, permet de réaliser des économies sur le coût de la construction des maisons, et s'impose comme une des principales raisons d'être du castorat.

Dans la pratique, ce travail sur le chantier est pris sur le temps de loisir des Castors, tout en tenant compte des possibilités, notamment physiques, de chacun. Un certain nombre de règles établies permettent la réalisation des chantiers dans les délais les plus raisonnables, ainsi que l'uniformisation des modes de travail, principes définis dans la « *Charte du Castor* »³². Elle impose un nombre d'heures strict, à effectuer mensuellement dans le cadre de la formule choisie. Dès le mois de novembre 1950, l'Union Nationale des Castors précise « *qu'un minimum d'heures de travail est néanmoins indispensable pour que l'apport-travail puisse être pris en considération* » et fixe ce minimum à 600 heures à réaliser sur le chantier. Elle souligne de plus que la construction est réalisée sur un système coopératif, le principe étant que chacun participe à la construction de tous les pavillons.

Mais les Castors tiennent aussi à souligner que le but de leur formule est la création de logements de qualité : « *Le "Castor" est celui qui fait un apport-travail dans la partie de la construction où il est compétent (que cela soit comme dessinateur, plombier, charpentier ou simple manœuvre) en faisant appel aux spécialistes pour toute la partie qu'il ne connaît pas* »³³. Cette recherche de compétence est validée par l'officialisation légale de leur système et fait passer l'autoconstruction de l'informel au légal : « *sans doute est-il utile de préciser que ces heures de travail sont fournies pendant les heures de loisir, et ne peuvent ainsi être confondues avec un "travail noir"* »³⁴. En effet, il ne s'agit en aucun cas de recevoir un salaire

³¹ ANSELME Michel. Qu'est-ce que les Castors? *Castors service*, n° spécial, 1951. p.2

³² Le temps de l'utopie. pp. 5 à 9. *Petite Histoire des Castors en France*. Paris : publication de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'H.L.M., 1990.

³³ ANSELME Michel. Qu'est-ce que les Castors? *Castors service*, n° spécial, 1951. p. 4

³⁴ « *Travail noir* » est l'expression utilisée par Michel Anselme, qui ne dit pas « *travail au noir* ».

pour ce travail qui n'a d'autre but que de permettre de se loger »³⁵. Cette gestion de l'apport-travail crédibilise le mouvement dans la mesure où les chantiers se terminent et atteignent leurs objectifs. Les statistiques des réalisations, bien que limitées par rapport aux données générales, le prouvent comme le dévoile le tableau suivant.

Tableau 3: Effectif cumulé et proportion des logements castors dans les constructions en accession à la propriété

| | Logements castors ³⁶ | Logements terminés ³⁷ | % castor |
|--------------|---------------------------------|----------------------------------|------------|
| 1950 | 111 | 1 900 | 5,9 |
| 1951 | 213 | 14 400 | 1,4 |
| 1952 | 621 | 35 700 | 1,7 |
| 1953 | 1810 | 52 800 | 3,4 |
| 1954 | 6274 | 83 423 | 7,5 |
| <i>Total</i> | <i>6274</i> | <i>188 223</i> | <i>4,3</i> |

C'est donc au carrefour des contraintes économiques, des sollicitations du marché, et des usages sociaux et familiaux que se place l'équation qui préside à l'émergence des projets castors, promouvant l'accession à la propriété. Cette approche aide à comprendre pourquoi et en quoi l'accession représente pour les castors un objectif, voire un idéal. Car, si les Castors sont un mouvement coopératif dans lequel la dimension communautaire est fondamentale, il reste néanmoins qu'ils ont pour objectif la pleine propriété de leur logement : « *le droit de propriété est aussi valable sur le plan du logement. Il est parallèle au droit au soleil que nous refusent les villes avec leurs immeubles collectifs et leurs rues étroites* »³⁸.

Ce besoin de prouver l'efficacité de leur action répond à une attente sociale. Il est vrai que les années 1950 sont marquées par un changement de statut d'occupation du logement : l'accession à la propriété se répand. « *Mais nous étions pauvres, on peut le dire, employés, ouvriers, n'ayant que notre salaire pour seul capital* »³⁹. Les Castors, conscients de ne pas posséder le capital de base nécessaire leur permettant de devenir propriétaire d'un bien

³⁵ ANSELME Michel. Rapport sur l'état du mouvement castor en France. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 2

³⁶ Source : *Le Castor*, septembre 1954.

³⁷ Source : MAGRI Susanna. *Logement et reproduction de l'exploitation: les politiques étatiques du logement en France, 1947-1972*. Paris : Centre de sociologie urbaine, 1977. p. 286.

³⁸ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 12

³⁹ *L'Histoire des Castors*. Discours prononcé par M. Carricano, lors de la fête organisée à l'occasion des 40 ans de la cité castor Saint-Amand de Bayonne. Original manuscrit, 1989.

immobilier, se décident alors à utiliser toutes les formules possibles de prêts et de concours divers pour financer la réalisation de leur cité et de remplacer l'apport-espèces par un apport-travail. Les Castors veulent prouver que « *le droit à la vie doit se manifester dans le droit à la propriété, mais que ce droit doit pouvoir s'exercer* »⁴⁰, et revendiquent à ce titre un droit à l'accession à la propriété. En adoptant la solution de la location-attribution, dans le cadre de la législation H.B.M., puis H.L.M., le castorat permet de détourner cette sélection par l'argent pour ceux qui veulent devenir propriétaires.

Certes, au regard des constructions terminées, c'est-à-dire habitées, les logements castors restent de taille marginale, l'apogée étant l'année 1954 où les réalisations Castors représentent 7,5% des logements terminés. Mais la résonance d'une telle aventure et leur exemplarité surexposent cette expérience sociale : les politiques en sont conscients, absents lors de l'ouverture des chantiers, mais présents lors de l'inauguration des cités.

Tableau 4: Effectif cumulé des réalisations castors en France, 1950-1954

| | Effectif total castor | En chantier | Logements habités |
|-----------------------------|-----------------------|-------------|-------------------|
| Octobre 1950 ⁴¹ | 1140 | 1050 | 90 |
| Février 1951 ⁴² | 2400 | 2260 | 140 |
| Novembre 1951 ⁴³ | 6700 | 6450 | 250 |
| Novembre 1952 ⁴⁴ | 7980 | 7300 | 680 |
| Juin 1954 ⁴⁵ | 10350 | 5000 | 5350 |

La défense du principe de l'apport-travail aura une incidence politique. Ainsi, la S.F.I.O., qui compte à l'époque des membres au gouvernement⁴⁶, dépose un projet de loi afin d'officialiser le principe de l'apport-travail, car elle voit en l'autoconstruction une possibilité pour résoudre la crise du logement. Cette prise de position semble tout à fait logique, eu égard de sa

⁴⁰ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p.16

⁴¹ Source : *Castor service*, n°1, mai 1951.

⁴² Source : Rapport du M.R.U., février 1951. Cité dans Registre n° 1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, 12 février 1951.

⁴³ Source : *Castor service*, n°3, novembre 1951.

⁴⁴ Source : Union Nationale des Castors. *Conditions favorisant la création de chantiers castors*. Décembre 1952. Exemplaire conservé dans les archives du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

⁴⁵ Source : *Le Castor*, septembre 1954.

⁴⁶ BERSTEIN Serge et MILZA Pierre. *Histoire de la France au XXème siècle (1945-1958)*. Bruxelles : éditions Complexes, 1991. « La reconstruction politique de la France et l'expérience de la IVème République », pp. 11 à 88.

participation au gouvernement qui soutient formellement les entreprises Castors en France. Dans cette optique, le M.R.U. fait admettre l'apport-travail comme pouvant remplacer l'apport-espèces par les organismes prêteurs et officialise l'emploi de la formule castor dans le cadre de la législation H.L.M.⁴⁷. Le principe de l'apport-travail⁴⁸ est ainsi acquis par une décision interministérielle du M.R.U. et du Ministère des Finances le 5 mai 1949⁴⁹, puis par l'U.N.C. en 1951, afin de réaliser la circulaire l'officialisant. Ainsi, cet apport-travail officialisé, spécifie les autoconstructeurs Castors et les différencie des « *autoconstructeurs du dimanche* »⁵⁰, des bricolages du système D.

Fait décisif, à travers cette reconnaissance de l'apport-travail, le M.R.U. permet aux entreprises Castors de le faire admettre aux organismes prêteurs comme pouvant remplacer l'apport-espèces. Le 12 août 1951⁵¹, l'emploi de la formule Castor dans la législation H.L.M. est officialisé. Mais les économies de gestion que permet l'apport-travail apparaissent et restent primordiales pour différentes équipes, qui dès lors cherchent à s'organiser pour gérer au mieux le groupe et le chantier. Ceci se traduit par un coût moins élevé, un gain notable. « *Les maisons "castors" atteignent des prix de revient de 30 à 40 % inférieurs aux prix normaux. Outre l'apport travail, de nombreuses économies sont réalisées par la bonne organisation des chantiers. Les équipes réduisent leurs frais généraux au minimum et bénéficient parfois de certains concours extérieurs : prêts de matériel par exemple* »⁵².

Au demeurant, les pionniers de Pessac ne cachent pas leur fierté d'avoir activement participé à l'officialisation de cette formule originale, en affirmant que « *l'apport-travail est la spécificité du « système castor ». Pour la première fois, grâce aux démarches des Castors pessacais, par sa circulaire du 12 août 1951 signée par Eugène Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, l'État français reconnaît « l'apport-travail », comme mode de financement acceptable, donnant droit à des démarches d'aides publiques*

⁴⁷ Circulaire du M.R.U. adressée aux préfets le 12 août 1952, dans INYZANT Henri, op. cit., p. 64.

⁴⁸ « *Le Ministère de la reconstruction a accepté que la valeur des heures de travail des "castors" puisse entrer en compte dans l'apport des 10 % ou 25 % qu'ils ont à effectuer avant d'emprunter. Un minimum d'heures de travail est indispensable pour que l'apport puisse être pris en considération (l'Union Nationale des Castors l'a fixé à six cents heures). Ce travail est fourni pendant les heures de loisir, et ne peut donc être confondu avec un "travail noir" »*. DROUIN Pierre. La crise du logement et ses solutions. *Le Monde*, 2 mai 1951.

⁴⁹ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 65

⁵⁰ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit., p. 2

⁵¹ Toute la chronologie de la reconnaissance de l'apport-travail par les différents Ministères est établie à partir du dépouillement des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne (Registre n° 1) et des différents rapports de l'U.N.C. à notre disposition.

⁵² DROUIN Pierre. La crise du logement et ses solutions. *Le Monde*, 2 mai 1951.

complémentaires. La mise en pratique de cette théorie sera le critère déterminant pour définir l'appartenance ou pas, d'une initiative de construction de logements, au mouvement Castor »⁵³.

Toutefois il faut reconnaître que l'effort physique fourni par les Castors de par l'apport-travail est tout aussi difficile à fournir que l'apport-espèces. Les Castors en sont conscients : *« Pendant deux ans, après la semaine de travail à l'atelier ou au bureau, il faudra sacrifier une part importante du repos hebdomadaire, des congés payés obtenus après tant de luttes. Beaucoup sont sous-rétribués, donc plus ou moins sous-alimentés, souvent physiquement déficients. Comment s'étonner dans ces conditions que, dernièrement, lors de la visite médicale subie par le personnel d'une entreprise, le médecin constatant quatre cas de fatigue anormale, ait ainsi désigné, sans les connaître, les quatre "Castors" de l'entreprise »⁵⁴.* En effet, après une semaine de travail pouvant osciller entre 40h et 60h, le volontaire castor doit pendant son temps libre travailler sur le chantier, y consacrant de fait ses week-ends⁵⁵ et une partie de ses congés. La dizaine d'heures de travail hebdomadaire sur le chantier représente donc un investissement important dans la construction, encore plus important dans la vie des ménages.

Aussi, même si le travail peut remplacer le capital au départ, l'accession à la propriété passe malgré tout toujours par un effort important à fournir de la part des couches populaires. Une contribution financière tout d'abord, puisque les Castors effectuent des versements mensuels à la société d'H.B.M.⁵⁶, *« d'un montant équivalent à 1/6 du salaire du chef de famille »⁵⁷*, durant toute la durée du chantier. Or, il s'agit d'une somme supérieure aux loyers couramment pratiqués, même si elle n'est pas versée à fonds perdus puisque le produit de ces versements est déduit du montant total dû par le sociétaire à la signature du contrat de location-attribution. Puis, une fois installés, les Castors paient un *« loyer »*, et terminent ainsi de rembourser les prêts consentis par leur organisme H.B.M.

Le mouvement national des Castors est donc un moyen de lutte contre la crise du logement, mais aussi l'expression d'une revendication nette du droit au logement et à l'accession à la

⁵³ Plaquette éditée par les Castors de Pessac à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la cité, 1998.

⁵⁴ Les "Castors", issue provisoire (texte signé « Un groupe de Montreuil »). pp. 522-524. In *Esprit*, Nos maisons et nos villes, n°207-208, octobre-novembre 1953.

⁵⁵ En réalité son dimanche, les semaines de travail à l'époque comprenant le samedi.

⁵⁶ H.B.M. jusqu'en 1950, puis H.L.M. à partir de là.

⁵⁷ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p.19.

propriété, même s'il reste une exception « culturelle. A ce sujet, le texte du groupe de Montreuil est bien explicite : « *Il y a bien des comités du logement, constitués dans un hôtel meublé ou dans un quartier, que peuvent-ils ? Faire prendre conscience aux gens qui finissent par être annihilés par la misère du logement, qu'une revendication est, à cet échelon, une affirmation de dignité humaine* »⁵⁸. Les Castors reconnaissent que, « *certes, on nous offre des Habitations à Bon Marché, [...] mais les habitants de ces H.B.M. resteront toute leur vie des locataires* »⁵⁹, démontrant ainsi que des solutions existent, mais qu'elles ne correspondent pas aux attentes des individus. Pourtant, c'est bien dans le cadre de cette législation H.B.M., puis H.L.M. que les autoconstructeurs ont trouvé la possibilité de monter leurs projets par la légalisation de leurs formules.

Dès lors, il ne s'agit plus d'une simple association visant à la mise en commun de moyens afin de réaliser des maisons, mais bel et bien « *d'un groupement au caractère très sérieux, société coopérative d'H.L.M. agréée par l'État, et par là même, responsable de sa gestion vis-à-vis de lui* »⁶⁰. Cette insertion voulue et soulignée par les Castors dans le cadre de la légalité tend à insister sur la différence existant entre leurs réalisations qui se revendiquent de qualité, et celles des « *constructeurs du dimanche, qui [...] aboutissent le plus souvent à la création de "taudis neufs" et rendent plus définitive la lèpre des banlieues résidentielles* »⁶¹. Et c'est avant toute chose la caractéristique fondamentale du castorat, à savoir inscrire l'autoconstruction dans le cadre de la législation sur le logement social, la faisant ainsi passer de l'informel au légal.

2. Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme : entre soutien et contrôle pour un mouvement à l'ampleur impensée

De fait, les lois de l'immédiat après-guerre promeuvent et encadrent toutes les entreprises coopératives, autorisant une construction à un meilleur prix de revient. La loi sur la Coopération du 10 septembre 1947 définit de la sorte que « *les coopératives sont des sociétés dont les objets essentiels sont de réduire au bénéfice de leurs membres et par l'effort commun*

⁵⁸ Les "Castors", issue provisoire (texte signé « Un groupe de Montreuil »). pp. 522-524. In *Esprit*, Nos maisons et nos villes, n°207-208, octobre-novembre 1953.

⁵⁹ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 2

⁶⁰ Assemblée Générale du 28 décembre 1950, Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

⁶¹ ANSELME Michel. Op. cit. p. 1

de ceux-ci le prix de revient et, le cas échéant, le prix de vente de certains produits ou de certains services, en assumant les fonctions des entrepreneurs ou des intermédiaires dont la rémunération grèverait le prix de revient »⁶². Effectivement, si l'idéologie qui préside à la Reconstruction semble déplaire aux Castors aquitains dans les formes urbaines collectives qu'elle promeut, le cadre légal, lui, autorise tout à fait le passage du système castor d'une autoconstruction informelle à la légalité. De plus, la multiplication des chantiers amène progressivement le mouvement à se structurer au niveau national. Cette ampleur impensable initialement et impensée par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme va obliger les pouvoirs publics à négocier avec les Castors pour trouver les termes de la légalisation de leur formule.

a) La structuration en mouvement national : l'Union Nationale des Castors

Dans les études antérieures menées sur le castorat, les entreprises Castors sont souvent décrites comme « *épiphénomène* »⁶³. Ainsi, Frédérique Boucher en parle comme « *ayant eu des résultats dérisoires* »⁶⁴, quand Nelson Corrêa parle d'une « *addition d'expériences menées par des groupes sauvagement autarciques* »⁶⁵. De fait, le castorat est rarement abordé comme un mouvement cohérent, mais plus souvent conçu comme une somme de phénomènes marginaux, « *de nombreux castors locaux étant restés hors de toute structure nationale* »⁶⁶. S'il est important de considérer ces limites, il convient en revanche de les nuancer fortement. Effectivement certains groupes, comme celui de Paimpol⁶⁷, sont restés délibérément hors de toute structure nationale, mais le phénomène tend malgré tout à se structurer et ainsi passer d'une multitude de phénomènes en un mouvement cohérent : cette dimension institutionnelle est essentielle.

« Le mouvement "castor", après quelque temps de tâtonnements, est aujourd'hui sorti de sa période infantile. Une union nationale coordonne les expériences, donne des conseils juridiques, techniques, financiers, et, avec l'aide du CNAH, représente les équipes auprès des

⁶² BANCON Daniel. *Les Castors de l'Alouette, 1948-1951*. Original dactylographié. Pessac : 1991. p. 25

⁶³ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 4 (introduction)

⁶⁴ BOUCHER Frédérique. *Abriter vaille que vaille, se loger coût que coûte. Cahier de l'I.H.T.P.*, n°5.

⁶⁵ CORREA Nelson. *Réflexions sur la coopération dans l'habitat français : l'apport des expériences françaises*. Grenoble : Institut d'Urbanisme de Grenoble, 1987.

⁶⁶ NOVAK Joseph. Cité dans VILLANDREAU Maurice. *L'étonnante aventure des Castors : l'autoconstruction dans les années 50*. Abbé Pierre (préf.). Paris : L'Harmattan, 2002. p. 43

⁶⁷ MESSU Michel. *L'esprit Castor : sociologie d'un groupe d'auto-constructeurs, l'exemple de la cité de Paimpol*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007. (collection Des Sociétés)

administrations intéressées. Son secrétaire général, M. Michel Anselme, le geste volontaire, l'œil et le cheveu sombres, a cette qualité de foi qui déplacerait des montagnes de béton et de briques »⁶⁸. Sorti de sa période d'enfancement, le mouvement des Castors ressent rapidement la nécessité de se fédérer, de s'organiser, autant pour des raisons institutionnelles et politiques que techniques, que se soit pour pouvoir faire le poids face aux organismes publics, ou pour développer les conditions idéales de travail sur les chantiers afin d'aboutir à des constructions de la meilleure qualité possible, en respectant les délais.

De plus, une représentation à l'échelon national permettrait de promouvoir cette formule et de la développer partout en France. L'instigateur du projet de fédération du mouvement Castor en France est le Centre National d'Amélioration de l'Habitat (C.N.A.H.)⁶⁹. En avril 1948, son rapport *La maison du Castor* est approuvé par le Conseil qui décide de susciter la création de coopératives de construction pour développer le système de pavillons avec jardin. Le C.N.A.H. tente alors de fédérer les différents mouvements Castors, en les dotant d'une structure indépendante. Mais il essuie un échec flagrant, les Castors refusant une structuration imposée par un organisme extérieur à leur mouvement, dans une geste d'autonomie militante.

La fédération du mouvement des Castors de France ne semble pouvoir venir que de lui-même : autoconstruction et autogestion s'affirment très tôt comme indissociables. Alors qu'en novembre 1949, cinq groupes Castors ont démarré leur entreprise en France, à Bordeaux, Poitiers, Nantes, Montreuil, et Vaucouleurs, les Castors choisissent eux-mêmes de se fédérer et constituent la Fédération Nationale des Organismes d'Autoconstruction (F.N.O.A.)⁷⁰, qui semble inspirée par une mystique communautaire. Dès le mois d'octobre 1950, après trois jours de concertation à Bordeaux, en présence de tous les représentants des différentes entreprises Castors en cours, ou en projet, ayant souhaité participer à cette réunion, la F.N.O.A. se dote d'un office technique. La nécessité de coordonner au niveau national les différents groupes (souvent constitués en sociétés coopératives d'H.L.M) se faisant cruellement sentir, le principe de l'*Union Nationale* est envisagé. En effet, une représentation à l'échelon national permettrait de promouvoir cette formule et de la développer partout en France, tout en coordonnant les différents chantiers. Les statuts de l'Union Nationale des

⁶⁸ DROUIN Pierre. La crise du logement et ses solutions. *Le Monde*, 2 mai 1951.

⁶⁹ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 67

⁷⁰ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 67

Castors, l'U.N.C., sont approuvés en 1951. Son but avoué est de « *conseiller, représenter et coordonner l'activité des Castors, c'est-à-dire de ceux qui en dehors de leur activité professionnelle normale travaillent à la construction de leur logement* »⁷¹.

L'U.N.C. regroupe les groupes Castors qui souhaitent y adhérer, et veut se poser de la sorte comme la représentation unique d'un mouvement multiple face aux pouvoirs publics. Au tout début de son existence, l'U.N.C. cherche à faire reconnaître le système Castor par les pouvoirs publics, au travers de la réglementation de l'apport-travail. Elle se pose aussi comme créateur de lien entre les différentes expériences, comme organisme de conseils techniques afin de les aider au mieux sur les chantiers, comme une aide juridique ou administrative, et surtout comme le meilleur promoteur de la formule Castors, en distribuant une documentation abondante sur le mouvement. Ainsi, son second but est d'apporter aux équipes castors toute l'aide possible afin d'éviter d'éventuels dérapages lors des démarches administratives pour la mise en place du projet, puis ensuite des erreurs techniques sur le chantier lors de la construction. Aussi, afin d'entretenir des relations entre les différents groupes, l'U.N.C. publie un bulletin de liaison appelé *Castor-Service*⁷², de fiches techniques, de reportages sur différents chantiers, ceci afin de tenter de dégager les meilleures formules.

Cette coordination va jouer un rôle essentiel, confirmant et renforçant les initiatives locales : « *Si chaque groupement a sa propre destinée, les motivations, les buts, les problèmes à surmonter se ressemblent : pioches et truelles s'activent ; manches retroussées, on rêve de jours meilleurs en rebâtissant la cité !* »⁷³. Les Castors ont conscience que l'union et la coordination des différents mouvements peuvent leur permettre de s'affirmer comme une organisation importante aux yeux des pouvoirs publics. Cela se vérifie à Bayonne, où, dès l'adoption des statuts, le C.O.L. choisit de s'affilier à l'U.N.C., en déclarant que « *face aux pouvoirs publics, il faut reconnaître qu'on est une force, qu'on représente quelque chose* »⁷⁴. Cette affiliation apparaît décisive : alors que l'équipe bayonnaise est encore dans une période de tâtonnements, les liens qu'elle entretient avec Pessac et l'U.N.C. lui permettent de se constituer plus rapidement peut-être, avec moins de problèmes et d'appréhension

⁷¹ ANSELME Michel. *Rapport sur l'état du mouvement Castor en France*. Paris : 1950. p. 1

⁷² Dont certains numéros sont consultables à la Bibliothèque Nationale de France : *Castor service* ou *Bulletin de liaison et d'information de l'Union nationale des castors*. Paris : Union nationale des castors, 1951-1952 (ISSN : 1141-0787).

⁷³ <http://www.castorscentre.com/content/1039histoire-des-castors>

⁷⁴ C.A. du 14 janvier 1952, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

certainement : « *unis, nous sommes forts. Ensembles, nous réaliserons* »⁷⁵. C'est sur ces mots que se termine la présentation du projet bayonnais, qui montre combien ces hommes ont conscience qu'ils doivent se fédérer afin d'avoir une représentation unique face aux pouvoirs publics. Il ne faut pas oublier qu'à leurs débuts, leurs compétences, leur utopie, sont dénigrés... Le défi est à la hauteur de leurs objectifs.

Si l'U.N.C. a une fonction que nous pouvons qualifier de politique, la Fédération Nationale des Organismes d'Autoconstruction, F.N.O.A., remplit une autre fonction. Forte de son organe technique, elle regroupe les organismes qui se préoccupent des futurs sociétaires. Aussi se charge-t-elle du côté humain de l'entreprise Castor en organisant la vie dans la cité ou les groupements d'achat. En décembre 1952, elle devient la Fédération Nationale des Cités Coopératives Ouvrières (F.N.C.C.O.)⁷⁶, et affirme avoir une « *fonction sociale : libérer le travailleur et sa famille des servitudes matérielles et morales que lui impose la société moderne. [...] La transformation des structures économiques en vue d'une répartition des biens pour le plein développement de la valeur humaine* »⁷⁷. C'est ainsi qu'en septembre 1953 est créée la Mutuelle Nationale des Cités Coopératives Ouvrières (M.N.C.C.O.) par les membres de la F.N.C.C.O. Il s'agit alors d'une caisse d'assurance décès, devenant en 1958 la Société Mutualiste du Logement Familial (S.M.L.F.), qui élargit son champ d'action. Elle stoppera ses activités en 1979 par manque d'effectif.

Le mouvement se structure donc par lui-même. Né d'initiatives privées, il veut montrer que sa réputation provisoire est injustifiée. Malgré des divergences sur la forme - le mouvement étant constitué de petits et grands groupes qui ne rencontrent évidemment pas les mêmes difficultés - la référence à l'esprit du castorat leur est commune. Donner une dimension humaine à la construction, préoccupation présente dans chaque entreprise Castor, fait dire au secrétaire général de l'U.N.C. que « *la base qui leur est commune à tous, permet de considérer le mouvement comme parfaitement homogène* »⁷⁸. Le mouvement coordonné au sein de l'U.N.C. prend de plus en plus d'importance et se développe fortement au début des années 1950. Ainsi, les « *15, 16 et 17 février 1952, s'est tenu à Paris le Congrès National de l'Union des*

⁷⁵ *L'Histoire des Castors*. Discours prononcé par M. Carricano, lors de la fête organisée à l'occasion des 40 ans de la cité castor Saint-Amand de Bayonne. Original manuscrit, 1989.

⁷⁶ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 45

⁷⁷ Courrier adressé à Maurice Villandrau de la part de la F.N.O.A. Cité dans son ouvrage, *L'étonnante aventure des Castors*, op. cit. p. 41

⁷⁸ ANSELME Michel. Qu'est-ce que les Castors? *Castors service*, n° spécial, 1951.

Castors »⁷⁹. Selon l'Union nationale des Castors, constituée en octobre 1950 autour de Michel Anselme, 12 108 logements seront construits selon la formule castor de 1948 à 1952.

Cependant, l'Union ne regroupe que les équipes de province, car parallèlement à celle-ci, d'autres groupements Castors existent en région parisienne. De plus, la présentation de l'U.N.C., tendant à rendre une image homogène du castorat ne doit pas faire oublier combien le mouvement castor est multiforme. Il est en effet notable que si l'autoconstruction relève dans les faits d'un même moyen, c'est cependant pour aboutir à des fins diverses, révélant une opposition certaine entre la région parisienne et la province d'une part, et la grande diversité des modes d'action des différents groupes d'autre part. Ainsi, la région parisienne, au sortir de la guerre, compte trois départements dans chacun desquels se trouve une association Castor. Si, en Ile-de-France, les organismes affichent tous un but principal de promotion de la technique de l'autoconstruction, tous n'obéissent pas au caractère spontané de l'action castor. L'association de Seine-et-Marne est la seule à participer à l'U.N.C., et celles des départements de Seine et Seine-et-Oise présentent des spécificités qui les mettent en marge du mouvement national. En effet, le mouvement dans ces deux départements là n'est pas spontané mais a été créé par des personnalités locales. Il s'agit de fait d'une forme de patronage appliqué à l'autoconstruction, patronage de droit qui autorise les groupes Castors à obtenir des subventions importantes de la part des départements. Les associations départementales soutiennent donc financièrement et techniquement, par le biais de l'aide bénévole d'architectes du M.R.U. à la création des plans masse, les différentes coopératives Castors. Cette singularité de l'Ile de France divise, ou tout du moins ébrèche le mouvement qui perd de sa cohérence.

b) Claudius-Petit et les Castors : entre soutien et contrôle d'un palliatif utile et nécessaire aux carences des politiques publiques

Les Castors, qui se mobilisent pour se loger par eux-mêmes, témoignent de leurs doutes sur la légitimité du mode de fonctionnement du système avec lequel ils doivent pourtant composer, et qui fournit le cadre de leur action, celui de la Reconstruction imposé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Ils ont bien conscience de l'acuité du problème du logement à la solution duquel ils ont résolu de contribuer avec leurs propres

⁷⁹ *Castor Service*, n°5, 1952.

moyens, à savoir l'union et l'action collective de construction de logements. Ils savent cependant que leurs projets ne se posent pas franchement dans la même lignée que les plans promus par le M.R.U. A ce sujet, un des promoteurs des Castors bordelais est explicite en relatant son entrevue avec le Ministre : « *après un exposé succinct de notre projet, il nous dit qu'il n'était pas d'accord sur un programme de maisons individuelles. Il préférerait l'immeuble collectif qui permettait à son avis, un aménagement intérieur plus confortable et ne nuisait pas pour autant à l'intimité du foyer* »⁸⁰.

Effectivement, au début, Claudius-Petit, Ministre du M.R.U., est réfractaire aux expériences Castors : « *A cette époque, il était fana de Le Corbusier, et convaincu que c'était la fin de la Maison Individuelle. Et nous arrivions, nous, avec le plan de la cité qui ne comportait aucune maison collective, avec un plan de maisons individuelles* »⁸¹. Lors de l'entrevue qu'il accorde aux représentants du projet girondin en 1948, il est malgré tout surpris par leur ténacité, que rapportent les acteurs de l'époque : « *il [Claudius-Petit] a commencé par nous dire NON ! [...] Vous êtes têtus... Eh bien, tant pis... Je préfère que vous construisiez ça plutôt que rien construire du tout* »⁸². Et peu à peu, le Ministre prend des décisions « *encourageantes pour les expériences castors qui sont déjà entrées dans la pratique* »⁸³. Son action personnelle sera décisive dans l'institutionnalisation de la formule castor qu'il fait le choix d'aider au maximum car « *il y avait trop peu d'organismes qui construisaient* »⁸⁴.

Si Claudius-Petit⁸⁵ permet la légalisation du système Castor, de fait, ses successeurs continueront à aider ce mouvement qui avait été reconnu, « officialisé ». Ce pragmatisme s'explique par les objectifs assignés à sa politique qui vise à détruire le taudis pour obtenir la paix sociale et le castorat y contribue en dévoilant un exemple mobilisateur. Aussi explique-t-il son soutien : « *On peut encourager la solution castor parce qu'elle a une haute valeur*

⁸⁰ Union Nationale des Castors. *Petit livre blanc des Castors*. Original dactylographié, Paris, 1952. p. 3

⁸¹ BANCON Daniel. *Les Castors e l'Alouette, 1948-1951*. Original dactylographié. Pessac : 1991. p. 20

⁸² Transcription d'une partie de l'entretien des représentants du projet girondin avec Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme le 18 octobre 1948, raconté par Etienne Damoran. In BANCON Daniel. *Les Castors de l'Alouette, 1948-1951*. Original dactylographié. Pessac : 1991.

⁸³ ANSELME Michel. *Rapport sur l'état du mouvement castor en France*. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 4

⁸⁴ Union Nationale des Castors. *Petit livre blanc des Castors*. Original dactylographié, Paris, 1952. p. 3

⁸⁵ Eugène Claudius Petit est Ministre de la Reconstruction et de l'urbanisme de 1949 à 1953, traversant les multiples remaniements de gouvernements de la période. Résistant durant la Seconde Guerre Mondiale, c'est sous son nom de clandestinité qu'il prend sa charge ministérielle. Il veut montrer que les sinistrés de la vie sont plus nombreux que les sinistrés de guerre, et parvient à faire admettre que la question du logement ne concerne pas que les couches populaires mais l'ensemble des catégories sociales. Son action militante, et quelque peu solitaire, qui prône une politique de construction et non une reconstruction à l'identique, est un pas vers la résolution de la crise.

d'exemple, elle permet de démontrer qu'il existe des hommes qui n'attendent pas tout des autres, qui mettent la main à la pâte pour se sortir du pétrin »⁸⁶, même si les Castors eux se décrivent comme « n'ayant attendu le secours que d'eux-mêmes »⁸⁷. Le Ministre approuve très rapidement l'U.N.C., reconnaissant que « l'U.N.C. concourt d'une façon extrêmement efficace au succès d'une saine politique de la construction, sous son double aspect : le logement des familles modestes et l'abaissement du coût de construction »⁸⁸, et que même modestes, les réalisations sont tangibles.

Ainsi, lors de la réunion du Congrès de l'Union Nationale des Castors en février 1952 à Paris, le Ministre Claudius-Petit envoie un représentant, dont l'élogieuse allocution comporte toutefois en creux l'ambiguïté de l'institutionnalisation du mouvement des Castors, entre soutien à des réalisations nécessaires et contrôle indispensable d'un phénomène né d'initiatives privées et spontanées : *« Il n'y a pas de miracle. Il faut s'aider avant de compter sur l'État. L'esprit « castor » peut inspirer un esprit d'entr'aide. Je vous remercie de votre action qui profite au pays ; ce qui est beau dans votre initiative, c'est votre discipline, votre attention à la préservation du visage de la France, contre cette défiguration du visage de la France que nous avons déjà connu. Dans cette époque, vous conciliez l'esprit d'initiative individuelle et l'esprit de discipline contre l'anarchie et le laisser-aller. Vous, les Castors, vous vous alliez dans l'effort personnel, et, ce qui est indispensable, contre le laisser-aller : l'esprit Castor doit être proposé en exemple à la Nation. [...] L'esprit Castor doit imprégner la Nation et faire de nouveaux adeptes, et nous devons soutenir leur action contre le risque d'une certaine anarchie, d'un laisser-aller qui a bien pu se produire et ne doit plus se présenter... Je souhaite que votre action s'étende à tout le pays et que des nouveaux logements puissent se terminer »⁸⁹.*

L'intérêt pour le M.R.U. à soutenir l'action des Castors est double, entre soutien et contrôle. De façon évidente, pour un Ministère en charge de la reconstruction, le soutien apporté à des initiatives de construction est une démarche logique, tant les autoconstructeurs, même quantitativement peu importants, soulagent d'autant l'effort de construction à fournir par les pouvoirs publics. De plus, les logements construits dans le cadre du castorat « atteignent un

⁸⁶ Conférence au club « Les Echos », 1952, dans INYZANT Henri, op. cit. p. 64.

⁸⁷ Rapport moral du 23 mars 1954, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L.

⁸⁸ Conférence au club « Les Echos », 1952, dans INYZANT Henri, op. cit. p. 65

⁸⁹ Allocution de M. Pierard, représentant de M. Claudius-Petit à l'occasion du Congrès de l'Union Nationale des Castors le 15 février 1952 à Paris. In *Castor Service*, n°5, 1952.

prix de revient souvent de 30 et 40% inférieur aux prix normaux. [...] Il en résulte des constructions de bonne qualité mais économiques et pour lesquelles l'État n'aura eu à prêter que des sommes moindres en moyenne que pour les H.L.M. ordinaires »⁹⁰.

La réduction du coût de construction apparaît comme un des particularismes fondamentaux du castorat, comme tendent à le prouver les nombreuses réflexions menées à ce sujet, tant au niveau national au sein de l'U.N.C., qu'au niveau local, au sein des différents Comités Ouvriers du Logements analysés⁹¹. Dès le début du castorat la recherche des économies apparaît rapidement comme primordiale aux différentes équipes, qui dès lors s'organisent pour gérer au mieux le groupe et le chantier. Bénéficiant des apports de chaque entreprise à travers des réunions régulières au sein de l'U.N.C., les Castors débattent sur la façon de réaliser le maximum d'économies, puisque c'est là une des raisons d'être du castorat. La reconnaissance par le M.R.U. de cet élargissement du champ des économies réalisables entérine une autogestion indissociable de l'autoconstruction pour les castors. Face à cet élargissement du champ des économies réalisables, le M.R.U. élargit sa définition de l'apport-travail : *« on doit entendre par apport-travail, la participation à la réalisation de logements et la gestion de groupe dans le cadre d'un programme de construction d'une certaine importance. L'apport de main d'œuvre du Castor lui donnant droit au bénéfice des économies réalisées par l'ensemble du groupe »⁹²*. Répondant à des règles strictes et contraignantes⁹³, ces heures sont elles aussi décomptées dans le prix de revient des logements, selon le taux horaire du manœuvre de l'industrie.

Par ailleurs, le Ministère garde sa tutelle sur de telles opérations. En effet, les différents groupes castors doivent construire leur cité dans le cadre de la législation H.L.M., et leurs plans masse doivent être approuvés par les architectes de la délégation départementale du M.R.U. Ainsi, encadrés par les normes et les techniciens du M.R.U., les chantiers sont sous contrôle, et de fait, le système castor n'a rien du caractère spontané et anarchique de l'autoconstruction dans ses formes traditionnelles. C'est-à-dire qu'en accordant son soutien à ces initiatives spontanées d'autoconstruction, le Ministère en les légalisant, les réglemente

⁹⁰ ANSELME Michel. Rapport sur l'état du mouvement castor en France. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 3

⁹¹ La question des économies réalisables est particulièrement traitée à Pessac et Bayonne comme une partie du projet à part entière. Ce fait est notable car il n'en est pas de même au sein de tous les projets Castors.

⁹² *Le Castor*, n° 18, mars 1955.

⁹³ Par exemple à Bayonne, le nombre d'heures minimum à effectuer sur le chantier est de 24 heures mensuelles l'hiver et 32 l'été, plus deux semaines de congé payé (sur 3 à l'époque), à raison de 6 jours à 8 heures par jour.

dans le même temps : de manière concrète, il impose des modalités de calcul de l'apport-travail et des limites aux lotissements ramenés à 50 ou 60 logements par chantier castor.

Nous pouvons donc déceler dans l'intérêt de la reconnaissance de ce système de construction par l'État le souhait de pouvoir le surveiller. « *Il vous appartiendra donc d'orienter, d'encourager, et de contrôler les initiatives de cette nature [...] afin que les opérations réalisées avec le bénéfice de cette pratique répondent bien aux conditions requises pour l'obtention d'un prêt, au titre des H.L.M.* »⁹⁴. Ainsi le M.R.U. facilite les entreprises Castors, voire les encourage, mais il a tout de même conscience qu'il doit garder un certain droit de regard sur des opérations de construction, puisqu'il déclare en 1952 que « *si cette solution avait tendance à trop se répandre, elle risquerait de devenir une calamité* »⁹⁵, le risque étant de perdre le contrôle de ces réalisations. Le M.R.U. encourage les Castors pour mieux contrôler des initiatives privées dont il craint des dérapages probables, ce faisant il canalise le castorat à travers la législation, en lui imposant des normes strictes.

Cependant, le M.R.U. n'a pas fait qu'encourager les initiatives castors en instaurant un cadre législatif adapté, il précise aussi tout au long de cette période l'action des Caisses d'Allocations Familiales⁹⁶, par plusieurs circulaires ministérielles les poussant à aider les entreprises d'autoconstruction. La première, du 4 mars 1949, stipule que « *il ne semble pas souhaitable d'autoriser les caisses à accorder directement des prêts à certains de leurs allocataires [...] par contre, à titre exceptionnel, les C.A.F. pourraient accorder leurs aides sous forme de prêts à certains regroupements coopératifs d'autoconstruction fondés sur le principe d'un apport-travail de ceux qui veulent devenir copropriétaires, lorsque ces groupements seront formés d'allocataires* »⁹⁷. Le M.R.U. encourage ainsi les C.A.F. à aider à titre exceptionnel les entreprises d'autoconstruction.

Bien plus, à partir de juin 1950, cette aide devient préférentielle : « *Les dossiers des allocataires faisant un effort d'autoconstruction - genre Castors - feront l'objet d'un examen bienveillant* »⁹⁸. Jusque en 1953, les circulaires se succèdent, précisant chaque fois un peu plus l'aide que peuvent apporter les C.A.F. aux réalisations Castors. Ainsi en mars 1952,

⁹⁴ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 66

⁹⁵ *Castor-Service*, n° spécial, décembre 1952. p. 9

⁹⁶ C.A.F.

⁹⁷ Circulaire n°56 SS, 4 mars 1949, dans INYZANT H., op. cit. p. 67

⁹⁸ Circulaire n°126 Bis SS, juin 1950, dans INYZANT H., op. cit. p.68

paraît une circulaire consacrée à « *l'aide des C.A.F. aux initiatives castors* », qui envisage une aide sous forme de prêts complémentaires. Celle du 16 juillet 1953 précise le but de l'aide : « *Cet apport-travail lui-même ne peut être réalisé qu'avec un minimum de fonds. Les C.A.F. ont une action tout à fait heureuse lorsqu'elles permettent aux Castors de constituer leur apport-travail en leur octroyant des prêts à court terme et sans intérêts* »⁹⁹. C'est effectivement en tant que prêt de démarrage que l'action de la C.A.F. est déterminante comme nous le verrons dans l'étude de cas. Même si le prêt semble modeste, il permet aux Castors d'obtenir des prêts plus importants par la suite.

Ainsi l'autoconstruction selon le système castor bénéficie de l'aide importante des collectivités territoriales à la demande du Ministère. Les départements accordent leur garantie, nécessaire à l'obtention de fonds indispensables au lancement des différents chantiers, et l'appui financier des C.A.F. permet aux Castors de mettre en place les projets grâce au capital de départ que constituent les prêts et subventions qu'elles leur octroient. Or, si leur intervention est décisive, elle n'aurait pas pu être possible sans le soutien du M.R.U. au système castor.

Après la phase initiale dissidente, les Castors ont donc trouvé le compromis nécessaire avec un État central dont l'interventionnisme croissant encadre de plus en plus les opérations de construction de logements. Après les premiers balbutiements d'expériences collectives d'autoconstruction de cités d'habitations à la Libération, chaque groupe castor crée une société coopérative de construction à capital et personnel variable, s'inscrivant de fait clairement dans le dispositif officiel de la législation H.L.M., pour l'obtention des prêts comme pour les modalités d'accession à la propriété, en location-attribution. Mais la charge idéologique qui reste prégnante fera naître de nombreuses oppositions.

B. Un mouvement reconnu mais à la légitimité d'action contestée

L'initiative privée d'autoconstruction apparaît donc pour certains la seule issue possible pour trouver un logement décent. C'est d'ailleurs le constat que posent les leaders du mouvement aquitain : « *nous ne dirons jamais assez que nous ne souhaitons pas faire du système castor*

⁹⁹ Circulaire n°1, juillet 1953, Ministère du Travail, dans INYZANT H., op. cit. p.68

une institution et que c'est un palliatif regrettable. Malheureusement, dans les conditions où se trouvent les mal-logés en France, il y a de fortes chances pour qu'il y ait des Castors pendant de nombreuses années encore »¹⁰⁰. Et si l'autoconstruction semble s'imposer comme un choix de nécessité, il ne faut pas néanmoins négliger le caractère social de leurs revendications. Or, ce caractère protestataire indéfectiblement lié à leur action sera craint et dénoncé, au niveau local par les Municipalités, et au niveau national par les syndicats et certains partis politiques.

1. « Nous aurons les idées. Nous les mettrons en œuvre et nous réussirons... parce qu'il le faut ! »¹⁰¹

Constitué d'entreprises autonomes qui revendiquent leur appartenance à un même mouvement, de grandes tendances générales encadrent l'action des autoconstructeurs dans les différents groupes en France, « *une unanimité se faisant jour malgré la diversité des programmes, des moyens et des personnes* »¹⁰². Cette homogénéité des cadres de l'action et le partage de la charge idéologique autorise le passage de la nébuleuse que constituent les premiers groupes épars, en un mouvement cohérent malgré la diversité des expériences locales.

a) Un mouvement « projectif » entre humanisme et utopie

Il peut sembler assez paradoxal de présenter le mouvement Castor comme un moyen de lutte, tant ils paraissent plutôt renoncer aux formes traditionnelles de la contestation ou de la protestation populaire, telles que les grèves ou manifestations, pour résoudre par eux-mêmes leur problème de logement. Pourtant, dès lors qu'il émerge et se développe en s'organisant en mouvement coordonné, son existence même fait de lui un moyen de lutte. Si les propositions

¹⁰⁰ BANCON Daniel et MERLE Pierre. *La première cité Castor, Pessac*. Bordeaux : publication du C.O.L. de Bordeaux, octobre 1952.

¹⁰¹ *Les Castors... le bulletin... janvier 1952*, Bulletin de liaison et d'information du COL de Pessac, original dactylographié. Source : archives privées.

¹⁰² ANSELME Michel. *Rapport sur l'état du mouvement castor en France*. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 1

Cet état des lieux est écrit à la suite de la réunion des différents groupes de Castors de France, qui s'est tenue à Bordeaux les 28, 29 et 30 octobre 1950 à Bordeaux, et qui a abouti à la constitution de l'Union Nationale des Castors (U.N.C.), association loi 1901 qui a pour but de coordonner et de conseiller les entreprises d'autoconstruction selon la formule castor.

de logement offertes par l'État avaient comblé leurs attentes, les castors n'auraient pas eu recours à l'autoconstruction. Dans son émergence même donc, le mouvement est le produit d'une lutte idéologique contre les habitats normatifs et leur niveau d'équipement promus par le M.R.U., mais aussi contre la crise du logement que l'État n'arrive pas à endiguer. Et de fait, les Castors dénoncent les effets de la crise du logement, tout en mettant en place des moyens d'action appropriés à sa solution. A titre d'exemple, les Castors bayonnais, lors des réflexions préalables à la mise en place de leur projet d'autoconstruction, tentent d'alarmer les pouvoirs publics en écrivant au département une lettre pour dénoncer « *énergiquement* »¹⁰³ la situation insoutenable dans laquelle sont contraintes de vivre de nombreuses familles.

Cependant, dans leurs différents textes, les castors expriment plus ou moins explicitement une idée de dignité rattachée à leur demande de droit au logement décent. « *La conquête d'un logis sain et agréable vaut bien quelques sacrifices, puisque le fait d'être logé normalement est considéré comme un privilège* »¹⁰⁴. Il s'agit donc aussi d'un moyen de lutte contre une situation que la société leur impose de supporter. Refusant d'être « *exploité* », l'auteur du projet bayonnais, reprenant les termes du projet girondin, appelle à l'union pour mieux lutter : « *un fort ne peut rien contre des faibles qui s'unissent. Seul, aucun de nous ne pourrait se libérer de sa situation, ni bâtir sa maison ; ensemble nous y parviendrons. Et nous aurons ainsi posé un acte d'homme libre* »¹⁰⁵. L'autoconstruction apparaît bien comme un moyen de se libérer d'une situation intolérable, pour des hommes qui se sentent esclaves d'une société qui ne leur convient pas. Cette revendication de fierté, d'estime de soi, est fréquente dans le mouvement social à la Libération. Elle va être déclinée sous diverses formes par les mouvements syndicaux et politiques, mais aussi par des organismes socioculturels, confessionnels ou non, type J.O.C.¹⁰⁶ ou J.A.C.¹⁰⁷, qui cultive le sentiment d'être fier de soi, jeune ouvrier, jeune agriculteur...

Ils aspirent aussi plus largement à une « *victoire sur le taudis* »¹⁰⁸. De fait, le castorat est un moyen de lutte contre le mal-logement, et revendique la construction de logements de qualité,

¹⁰³ Assemblée générale du 7 juin 1951, Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

¹⁰⁴ Les "Castors", issue provisoire, op. cit. pp. 522-524

¹⁰⁵ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit., p.1

¹⁰⁶ Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

¹⁰⁷ Jeunesse Agricole Chrétienne.

¹⁰⁸ Rapport moral du 23 mars 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

bénéficiant de tout le confort moderne, un « *logement décent* »¹⁰⁹. « *Il convient d'insister sur ce point que le mouvement "Castor" estime essentiel à savoir que ne seront considérés comme "castors" et ne bénéficieront des avantages de leurs organismes que ceux qui s'engagent à faire des constructions de qualité, sous la conduite de techniciens compétents* »¹¹⁰. Cependant les Castors se défendent aussi de n'être que des entrepreneurs, et leur conception du logement à la croisée du social et de l'urbain, semble leur assigner comme objectif un projet de société. Mais si les composantes communautaires et l'affirmation d'un chantier comme moyen de lutte contre les effets de la crise du logement sont des éléments communs à la quasi-totalité des chantiers Castors, elles sont néanmoins variables dans leur combinaison suivant les opérations et les régions d'origine des autoconstructeurs.

b) L'idéologie castor : le logement à la croisée du social et de l'urbain

Si la construction est une partie importante, et même primordiale de l'entreprise castor, l'originalité du castorat tient à la dimension profondément humaine que prend chaque entreprise, qui ne semble pas se limiter à la réalisation de maisons. « *Nous contenterons nous d'être des bâtisseurs de maisons, autrement dit des entrepreneurs malins qui se débrouillent pour construire à peu de frais ? Nous ne pensons pas qu'il faut s'arrêter là* »¹¹¹. Dans plus de 80% des cas, la mise en chantier d'une cité castor est issue d'une constitution spontanée du groupe¹¹². Cette spontanéité de l'action, qui passe par la formation d'un groupe de fondateurs, contribue fortement à la création d'un esprit de groupe, centré autour des valeurs que véhiculent les différents projets.

Les Castors affichent un idéal, celui d'une « *cité communautaire où l'individualisme n'a pas sa place* »¹¹³. Cette idéologie est présente dans tous les groupes Castors de France, et donne une vocation sociale inséparable de chaque réalisation, spécificité de la phase du mouvement

¹⁰⁹ Notes personnelles de M. Fritsch, Castor de Pessac, original manuscrit, sans date.

¹¹⁰ ANSELME Michel. Rapport sur l'état du mouvement castor en France. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 2

¹¹¹ LANNES Jean. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels par le système d'autoconstruction*. Original dactylographié. Bayonne : 1949. p. 15

¹¹² D'après le rapport de l'Union Nationale des Castors, *Conditions favorisant le création de chantiers castors (décembre 1952)*, qui avance que sur 209 chantiers en cours en décembre 1952, les castors sont à l'origine de la prise d'initiative dans 81,8% des cas, soit dans 171 chantiers.

¹¹³ *Petite Histoire des Castors en France*. Paris : publication de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'H.L.M., 1990. p. 16

que nous pouvons qualifier de militante. Cette idéologie forte, « *l'esprit qui les anime* »¹¹⁴, est le dénominateur commun à tous les Castors, et la force qui les unit. « *Nous ne sommes que des hommes isolés et faibles ; faibles parce qu'isolés. Ensembles, nous serons forts* »¹¹⁵. Le phénomène Castor, en effet, se défend de n'être qu'un entrepreneur, et revendique son idéal social : « *nous étions Castors en puissance, nous devenons des Castors en esprit* »¹¹⁶. En ce sens, les Castors sont peut-être les derniers militants d'un genre ancien né en 1848 avec les « *quarante-huitards* », avec l'engagement syndical actualisé dans les partis de masse de la IV^{ème} République (P.C., S.F.I.O. et M.R.P.), un engagement identitaire total qui va laisser sa place à un nouveau militantisme, qui dans les années 1970 implique moins de sacrifices.

En effet, si le castorat est issu d'un engagement privé, il est fortement marqué par une sorte de militantisme tout particulier, dénué de quelque opinion politique que ce soit, celui de militer pour une société plus humaine : « *ensemble nous réaliserons notre œuvre. Bâtir nos maisons et concourir à l'édification d'une cité que nous voulons plus fraternelle, et de même que deux pierres forment bloc par le ciment qui les assemble, de même nous bâtirons notre Cité, pierre par pierre, avec le ciment de l'amitié* »¹¹⁷. Certes, le castorat évolue au fur et à mesure que les entreprises d'autoconstruction se développent en France. Reste qu'à travers toutes ces entreprises transparaissent un mode de fonctionnement et une idéologie partagée par tous. « *Les réalisations sont très diverses. Les plus intéressantes visent la construction de cités. Ainsi, le comité ouvrier du logement de Bordeaux achève en ce moment cent cinquante logements à Pessac-l'Alouette. Mêmes idées à Nantes, où les programmes portent sur cent dix logements en maisons particulières ou jumelées, à Poitiers (cent quarante-deux logements)* »¹¹⁸.

Cette idéologie est portée par une presse interne, des publications et des plaquettes éditées par l'U.N.C. ou les associations castors, et par la tradition orale, qui synthétisent, rapportent et diffusent non seulement des conseils pratiques pour la mise en œuvre d'une entreprise d'autoconstruction, mais servent aussi de tribune d'audience nationale de « *l'esprit castor* » :

¹¹⁴ Rapport moral du 23 mars 1954, dans le Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

¹¹⁵ LANNES Jean. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels par le système d'autoconstruction*. Original dactylographié. Bayonne : 1949. p. 1.

¹¹⁶ Rapport moral du 11 février 1952, Registre n°1 des Procès Verbaux des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

¹¹⁷ Principes du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, Registre n°1 des délibérations du Conseil d'Administration. Les principes du C.O.L. de Pessac sont les mêmes.

¹¹⁸ DROUIN Pierre. La crise du logement et ses solutions. *Le Monde*, 2 mai 1951.

« une telle entreprise suppose une solidarité et un esprit d'équipe accomplis de la part de tous les participants. Son utilité sur tous les plans est aisément concevable ; elle ouvre des horizons prometteurs par le caractère courageux dont elle est empreinte. Ce courage s'adresse à tout ce qu'il y a de sain dans la nation [...]. Il s'agit d'un acte de foi, foi dans les bras et dans les volontés d'hommes »¹¹⁹.

Cette volonté d'accéder à la propriété individuelle dans un objectif de vie communautaire soulève un paradoxe, celui de la dialectique entre l'individualité du propriétaire et le communautarisme revendiqué dans les cités. Au demeurant, cela ne semble pas être antagonistes dans l'esprit des Castors aquitains. En effet, ils sont un cas particulier d'accession à la propriété dans la mesure où chaque Castor, en plus de son terrain, est aussi propriétaire d'une partie des espaces « publics » communs, selon « une idée supérieure de la propriété personnelle et communautaire »¹²⁰. Ainsi, derrière cet objectif affirmé de propriété individuelle, les projets castors sont porteurs d'une dimension communautaire originale, où la maison individuelle n'est conçue que comme partie intégrante d'une cité de vie : l'idéologie castor promeut un projet de société axé autour d'une conception communautaire de la vie de la cité, version pragmatique du quartier ou du village de la cité idéale.

Cette identité collective s'inscrit donc dans un processus de formation et de formulation dans les premiers temps du castorat, dans sa phase « militante ». Sa place est centrale au sein de la revendication dont elle est l'expression, mêlant des exigences politiques et économiques avec des demandes plus directement culturelles, autour du projet de propriété individuelle portée par la communauté de vie. Elle apparaît ainsi comme une motivation socialement construite et devient un sens partagé par tous les co-participants à l'action d'autoconstruction.

Toutefois, il convient de nuancer cette vision « héroïque » qui est celle du leader et du porte-parole. Si l'engagement initial, la création du groupe, est le fait de personnalités au profil militant, pour les Castors qui s'engagent à leur suite sur la base du volontariat, c'est plutôt l'appartenance à un collectif choisi, l'association, qui donne la possibilité de construire une identité sociale nouvelle et spécifique¹²¹. Et les leaders de l'action en ont bien conscience.

¹¹⁹ Qu'est-ce qu'un Castor ? *Le Castor*, bulletin mensuel d'étude et d'information édité par l'Association des Castors de Seine-et-Oise, n° 1, mai 1953.

¹²⁰ BANCON Daniel. *Les Castors de l'Alouette*. Toulouse : Princi Néguer, 1998. p. 111

¹²¹ MANN Patrice. *L'action collective : mobilisation et organisation des minorités actives*. Paris : Armand Colin, 1991.

« *L'enfer, c'est les autres* » affirme le Castor Moyen dans l'ouvrage de Daniel Bancon¹²², ce qui se traduit par un repliement sur soi, le ménage prenant une place centrale une fois le projet de la maison réalisé. Pour éviter ou amoindrir le risque d'une telle dérive, les règlements intérieurs des Comités Ouvriers du Logement de Pessac et de Bayonne inscrivent dans leur préambule que « *SEUL, aucun de nous ne pourrait se sortir de sa situation [..]. ENSEMBLE nous y parviendrons* ». Nous pourrions alors penser que le communautarisme n'est qu'un moyen d'accéder à la propriété.

Effectivement, au fil des enquêtes orales et écrites, le rapprochement entre la cause objectivée, sensible par l'appropriation forte des discours fondateurs, et le « monde vécu » des individus, mis en valeur par les récits sur la phase de construction essentiellement, montre la manière dont se construit d'une part le champ des possibles, mais aussi l'appropriation certaine de l'action collective par les membres des groupes castors. Ainsi donc, ce qui fait la force de cohésion du groupe c'est cette alliance de l'idée, développée par le leader d'opinion, et de la pratique, portée par les leaders naturels qui animent le chantier, les « *chevilles ouvrières* », ou quand l'idéologie s'éprouve et démontre ses capacités de réussite dans la construction de la cité¹²³. Malgré tout, cette force idéologique des premiers temps militants, même discursive, soulève bien des craintes et des oppositions qui apparaissent dès les premiers chantiers.

2. Les dissensions au niveau local et national

Les problèmes internes au mouvement, ou découlant des relations complexes avec le M.R.U., paraissent secondaires au regard des difficultés que les Castors vont affronter au niveau local, de la part des municipalités qui s'opposent à leurs projets, et au niveau national, de la part des syndicats notamment, qui remettent en cause les fondements même de leur action d'autoconstruction.

a) Les Castors comme concurrents sur le marché des Habitations à Bon Marché

¹²² BANCON Daniel. *Les Castors de l'Alouette*. Toulouse : Princi Néguer, 1998.

¹²³ Ce décalage est sensible au travers des témoignages oraux recueillis dans les deux cités, les castors dissociant facilement l'instigateur de l'animateur : une fois le projet lancé, la mobilisation est maintenue au sein du groupe constitué par des personnalités identifiées et identifiables comme leaders naturel, différentes du leader d'opinion porteur du projet, qui s'imposent comme le ciment indispensable au maintien de la cohésion du groupe à l'épreuve du chantier.

Les autoconstructeurs rencontrent de nombreuses oppositions au niveau local, tant au niveau politique qu'au niveau du secteur du bâtiment, pourtant largement mis à contribution par de grands chantiers de la Reconstruction. C'est le cas des chantiers girondin et basque qui rencontrent des problèmes similaires lors du montage de leur projet et de la réalisation de leurs cités. Entre l'incrédulité de la population et un blocage quasi systématique des formalités administratives par les municipalités, les expériences castors démontrent toute la difficulté qu'éprouve la société civile à s'engager sur le terrain de la construction sociale, souvent considérée par les pouvoirs locaux comme leur terrain d'action exclusif. Or, les municipalités jouent un rôle décisif tant en amont du projet qu'au cours de sa réalisation : elles peuvent intervenir ou non dans l'accès au foncier, le soutien financier, les autorisations d'urbanisme, le raccordement au réseau d'assainissement et d'alimentation. En fin de compte, elles ont le pouvoir de geler, freiner ou accélérer les projets.

De façon générale, il n'est pas rare que des municipalités se soient montrées franchement hostiles aux projets d'autoconstruction¹²⁴, s'opposant en cela aux décisions ministérielles du M.R.U. Cette opposition forcenée au niveau municipal jure avec le soutien quasi-inconditionnel qu'accordent les départements aux groupes de Castors, soutien logique dans la mesure où il s'agit d'un organe représentatif du Ministère, donc se situant dans la prolongation de la politique impulsée par l'État. L'animosité à peine voilée de la municipalité fait dire aux Castors de Pessac qu'ils ont ainsi fait « *le difficile apprentissage que [...] la difficulté n'est pas de construire, mais d'obtenir la possibilité de le faire* »¹²⁵.

Parfois rétrograde, ne comprenant pas pourquoi des ouvriers souhaitent une salle de bain, parfois plus politique, le jugement porté par les municipalités sur les entreprises Castors dépend souvent de leurs tendances politiques ou de leurs préoccupations électorales. Ainsi, les Castors de Pessac voient la municipalité pessacaise s'opposer de façon quasi-systématique à la bonne conduite de leur projet. « *Nous avons tâté le terrain pour savoir si la commune de Pessac accepterait de nous donner sa garantie. Au lieu d'accueillir notre demande avec bienveillance, le Conseil municipal commençait, au départ, par critiquer violemment notre projet. [...] Manifestement, nous étions des intrus, doublés de prétentieux* »¹²⁶. En 1949, l'adduction d'eau publique n'atteint pas le terrain sur lequel les Castors construisent leur cité,

¹²⁴ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 61

¹²⁵ BANCON Daniel. *Les Castors de l'Alouette, 1948-1951*. Original dactylographié. Pessac : 1991. p. 29

¹²⁶ BANCON Daniel. *Les Castors de l'Alouette, 1948-1951*. Original dactylographié. Pessac : 1991. p.29

et le Maire s'obstine à refuser l'extension, tant et si bien que le contentieux prend parfois des formes brutales. Les maisons préexistantes au projet castor à l'Alouette ne possédaient pas l'eau courante, obligeant les habitants à tirer l'eau du puits. Il en est de même de l'assainissement, les cabinets se trouvaient dans le jardin et les eaux de ménage s'écoulaient dans le fossé en bord de rue. Face à cette opposition de la mairie et afin de répondre à leurs aspirations de confort moderne, les Castors construisent alors leur propre château d'eau et leur station d'épuration, développant le tout à l'égout, relevant de la sorte d'un réseau d'eau indépendant de celui de la Ville¹²⁷.

Pour autant les Castors n'abandonnent pas, malgré le désintérêt dont font preuve les municipalités, dont ils ont d'ailleurs conscience dès les présentations de leurs projets : « *Les pouvoirs publics ne croiront pas en nous. Au besoin, ils nous mettrons des "bâtons dans les roues". Nous les inviterons le jour de l'inauguration... avec les commentaires* »¹²⁸. Les raisons motivant ce refus obstiné restent floues. Par exemple, les relations entre les Castors et la municipalité bayonnaise semblent régies par une incompréhension mutuelle. Alors que le C.O.L. de Bayonne a obtenu l'agrément du M.R.U. en novembre 1950, la ville refuse d'accorder quelque garantie que ce soit, et ce désaccord bloque le projet. Dans ses notes personnelles, Jean Lannes relate une entrevue qu'il a eu le 30 janvier 1951¹²⁹ avec le maire de Bayonne, M. Delay¹³⁰, pour lui présenter le projet de la cité Saint-Amand : il résume cette rencontre par une « *éjection rapide* »¹³¹. Les Castors n'ayant aucun capital de base, et donc aucune garantie étant donné le refus de la municipalité bayonnaise, les banques refusent toutes les demandes de prêts, face à ce dossier devenu plus que léger.

Considérant les réalisations H.B.M. comme de « *magnifiques opérations, à coup sûr* »¹³², il est possible que la Ville de Bayonne ait refusé sa garantie aux Castors en les percevant comme des concurrents. Leur projet prévoyant 100 réalisations, la Municipalité pensait peut-être pouvoir construire elle-même, ou tout simplement redoutait-elle de ne pas contrôler quoi que ce soit dans le déroulement du chantier. Les considérations sur le budget auraient pu pousser la municipalité bayonnaise à leur refuser quelque garantie que ce soit, afin de se

¹²⁷ De nos jours, le château fonctionne toujours à la cité des Alouettes.

¹²⁸ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 14

¹²⁹ A.G. du 8 février 1951, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

¹³⁰ Maurice Delay est Maire de Bayonne de 1947 à 1958, de tendance centre droit. Entré en politique à la Libération, il est aussi élu conseiller général du canton de Bayonne-Nord-Est en 1949.

¹³¹ LANNES Jean. *Nous avons besoin d'un logement d'où...le C.O.L. Notes personnelles (1948-1951)*, original dactylographié, non publié, 1955.

¹³² Séance du conseil municipal de Bayonne du 17 mars 1949.

réserver une opération immobilière supplémentaire. C'est du moins ce que semblent penser les Castors qui affirment que « *les raisons administratives n'ont été qu'un prétexte à une obstruction systématique [...] en raison de la concurrence que nous ferions à certains, trop jaloux de leurs prérogatives* »¹³³, lorsqu'ils analysent la lenteur dans l'attribution des permis de construire par la mairie. Ce conflit de compétences, d'autorité, et peut-être d'intérêts se double aussi d'une crainte, certains élus pensant que les Castors, au niveau local, prendraient un poids en politique, même si cette aspiration n'est jamais affirmée dans les textes castors. Le maire était peut-être effrayé par cette expérience sociale, et craignait qu'elle ne prenne un poids politique, la considérant comme « *une machine politique dirigée par des "cathos" contre lui, radical socialiste* »¹³⁴. Or, il était effectivement courant que des critiques s'élèvent contre les groupes Castors que l'on disait noyautés par des syndicalistes ou par des démocrates chrétiens, ce qui pourrait expliquer les obstacles que mettaient les municipalités sur la route des réalisations Castors. Cette répulsion de gauche pourrait tout autant être de droite. Dans un contexte de guerre froide, où les peurs frôlent parfois l'irrationnel, l'assimilation des Castors aux communistes par des notables a pu jouer un rôle déterminant dans la motivation de cette opposition. Dans la mesure où, avant 1940, les co-propriétaires étaient appelés des « *communistes* », il n'est pas étonnant qu'en 1950, les Castors, de par leur idéologie de « *partageux* » le soient aussi. Dans ces conditions, il paraît donc assez concevable que des ouvriers, aspirant à accéder à la propriété afin de se libérer de leur condition de prolétaire, et ce de façon communautaire et collective, dans un tel contexte de crainte du communisme, soient rapidement assimilés à des communistes.

Enfin, on ne peut écarter une troisième explication possible dans les difficultés des Castors avec certaines Municipalités : le renouvellement de la classe politique après la Seconde Guerre Mondiale n'a pas fait disparaître le monopole des notables sur la vie politique locale, ni la distance sociale avec le monde ouvrier. Des anecdotes témoignent du caractère parfois rétrograde de certains élus. Les Castors de Bayonne rapportent ainsi que le maire a été choqué de voir une salle de bain dans chaque maison et s'est exclamé lors de sa visite du chantier « *Pourquoi un ouvrier a-t-il une salle de bain ? Il ne fera que la salir !* » Tous les acteurs de l'époque ayant disparu, nous nous contenterons d'émettre ces hypothèses, que nous ne pouvons confirmer ou infirmer.

¹³³ Séance du 9 mars 1956, Registre n°1 des P.V du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

¹³⁴ Entretien Castor Bayonne, 6 mai 2003.

Cette opposition locale des Municipalités n'est pas la seule que rencontrent les Castors, et la remise en cause du bien-fondé de l'action d'autoconstruction au sein même du mouvement ouvrier est encore plus difficile à supporter. Loin de trouver un soutien dans les cadres « traditionnels » de l'action ouvrière que sont les syndicats ou certains partis politiques, les Castors vont se heurter à une incompréhension, voire à un rejet de la part de la majorité du monde ouvrier¹³⁵.

b) Une opposition au niveau idéologique : les syndicats et les partis politiques

Les Castors sont conscients de l'animosité que génèrent leurs projets au sein du monde ouvrier. Ceux de Pessac l'annoncent ainsi : « *les bien-pensants de tous poils, les partisans de la sécurité et de l'ordre établi, nous regardaient d'un œil sceptique, voire malveillant. Demander à des salariés de sacrifier leurs loisirs pendant trois ans était une "régression sociale". Mobiliser ainsi un nombre relativement important de militants syndicaux et sociaux, c'était porter préjudice à la Classe Ouvrière* »¹³⁶. Et de fait, paradoxalement, alors que les syndicalistes jouent un rôle primordial dans les équipes Castors, tant au niveau local que national, l'opposition vient surtout des syndicats. Ainsi, malgré la présence de nombreux militants catholiques parmi les Castors, la C.F.T.C. s'oppose au castorat, et ce pour deux raisons : rejoignant sur ce point les positions du P.C.F., elle prend parti pour une prise en charge directe par l'État du problème du logement et elle dénonce la fuite des militants dynamiques investis dans le castorat, qui se désengageaient du travail syndical.

Or, les autoconstructeurs ne manquent pas de souligner que « *La difficulté d'être Castor impliquait nécessairement que ce soit l'unique moyen de se sortir de cette situation de crise* »¹³⁷. En effet, si d'autres solutions s'offraient à eux, ils n'auraient sans doute pas fait le choix de se lancer dans une « *aventure* »¹³⁸ risquée et impliquant autant de sacrifices : « *dans une situation sans issue, l'ouvrier veut que ça change. Et lorsque les "Castors" se sont présentés comme un espoir possible à courte échéance -malgré tout ce que la formule*

¹³⁵ Anecdotiquement, lors des entretiens bayonnais, les Castors se rappellent les « *batailles rangées* » qui les opposaient aux ouvriers des Forges sur le chantier de la cité le jour du 1^{er} mai, ces derniers ne tolérant par que les autoconstructeurs travaillent ce jour là au lieu de défiler avec les ouvriers...

¹³⁶ BANCON Daniel et BLANC Roger. *40^{ème} anniversaire des Castors de Pessac, 1948-1988*. Plaquette éditée par l'Association syndicale libre de la Cité des Castors de Pessac, 1988.

¹³⁷ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction des années 50 aux années 60*. RAYMOND Henri (dir.) Thèse de sociologie. Nanterre : Université de Paris X, 1981. p. 36

¹³⁸ Rapport moral du 23 mars 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

comporte d'anormal- nombreux nous l'avons choisie. Peut-on vraiment dire d'ailleurs que nous l'avons choisie ? Certains de mes camarades disent, après deux ans de chantier : "Si c'était à refaire, je ne marcherais pas". Ils marcheraient quand même, car il n'y a pas d'autre choix pour ceux qui s'entassent dans les taudis et dans les chambres meublées à 8.000 francs par mois et plus »¹³⁹. Cette anomalie de la formule castor soulignée dans ce texte révèle ici que la dimension mutualiste du combat des Castors est perçue comme un recul à l'échelle de l'histoire du mouvement ouvrier et des luttes pour les progrès des acquis sociaux.

Ceci leur est par ailleurs régulièrement rappelé par les tenants « durs » du mouvement syndical. *« Lorsqu'on reproche aux militants ouvriers de déplacer toujours les problèmes sur le plan politique, qu'on se demande comment réagir différemment devant ce mur infranchissable ? La seule issue est de construire; pour cela il faut de l'argent; pour cet argent, il faut une autre politique »¹⁴⁰. Or, l'anormalité de la formule Castor semble représenter à l'époque malgré tout pour les volontaires le seul moyen d'accéder à un logement décent en pleine propriété, somme toute, d'accéder à la norme qu'ils revendiquent. Ce sujet de mécontentement est commun à de nombreux syndicats, comme par exemple à la C.G.T. Force Ouvrière est de loin l'organisation syndicale la plus nuancée, qui, sans soutenir réellement les actions des autoconstructeurs, reconnaît malgré tout « à sa juste valeur l'effort méritoire entrepris par les Castors, [mais] elle condamne la carence gouvernementale qui est à la base de ce mouvement et regrette que les travailleurs en soient réduits à de tels palliatifs pour pouvoir se loger »¹⁴¹.*

Les revendications syndicalo-politiques concernant le logement se résument à la demande de la prise en charge du problème par les pouvoirs publics. Qu'il s'agisse de l'accès au logement ou des loyers, ces revendications s'inscrivent dans la tradition d'un courant révolutionnaire se réclamant de la lutte des classes, mais également d'expériences plus réformistes de socialisme municipal qui prend en charge le logement social dès l'entre-deux-guerres dans les « bastions » ouvriers de certaines grandes métropoles. Cependant, issu du monde ouvrier par essence, le castorat est une des solutions contre laquelle le mouvement ouvrier ne peut ouvertement s'afficher ; mais de façon pratique, cette action est perçue comme une diversion,

¹³⁹ Texte signé « Un groupe de Montreuil ». Nos maisons et nos villes. pp. 522-524. *Esprit*, n°207-208, octobre-novembre 1953.

¹⁴⁰ Texte signé « Un groupe de Montreuil ». Nos maisons et nos villes. pp. 522-524. *Esprit*, n°207-208, octobre-novembre 1953.

¹⁴¹ *Revue C.I.L.*, février 1953. p. 25

voire une division du combat central dans la mesure où l'investissement personnel des leaders est considéré comme faisant défaut au militantisme traditionnel. Par ailleurs, l'idéal communautaire et les références idéologiques externes au mouvement ouvrier que l'on retrouve dans le castorat, humanistes et catholiques, entretiennent la suspicion envers les Castors. Si nous n'avons rien trouvé de tel dans la presse syndicale, les entretiens dévoilent bien cette susceptibilité. Soulignons que l'histoire du mouvement ouvrier, à l'image de grandes réalisations comme le dictionnaire biographique du monde ouvrier du Maitron, n'a pas encore reconnu les expériences de ces leaders ouvriers... La suspicion est toujours présente.

Mis à part le P.C.F. et la S.F.I.O., peu de partis ont pris ouvertement position au sujet du castorat. Les partis et la classe politiques semblent le considérer comme un phénomène marginal et éphémère, ce qui pourrait expliquer leur silence sur le sujet, puis leur réveil au milieu des années 1950, quand ils prennent conscience de l'ampleur qu'ont pris les réalisations. A ce sujet, il est remarquable que le P.C.F. s'oppose pour des raisons idéologiques à cette formule, qu'il trouve réformiste, pensant que les ouvriers n'ont pas à travailler pendant leur repos et que c'est à l'État seul de produire cet effort de construction. Mais cette prise de position n'empêche pas des membres du P.C.F. d'être individuellement des Castors. Cette division des organisations censées représenter le mouvement ouvrier se situe dans la droite ligne d'un phénomène récurrent de l'histoire ouvrière française : l'absence de prise en charge du problème du logement par les organisations représentatives du mouvement, qui apparaissent cantonnées dans des revendications de classe. Il semble de plus que la participation ouvrière soit considérée par les organisations représentatives comme une concurrence, et le castorat perçu par les syndicats comme une stratégie de contournement des forces vives. Ce conflit d'intérêts idéologique aboutit à une absence totale de soutien des réalisations des autoconstructeurs de la part des syndicats et des partis politiques traditionnellement représentatifs de la classe ouvrière, à l'exception notable de la S.F.I.O.

Les réticences, sinon les oppositions idéologiques, viennent aussi de l'Eglise, qui a une attitude pour le moins ambiguë envers les initiatives castors, entre soutien et rejet. Si, comme dans le cas bayonnais que nous verrons plus en détail par la suite, l'Eglise joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre du projet et dans sa promotion, en revanche, à Pessac, le prêtre ouvrier à l'origine du chantier girondin quitte le groupe sous la pression de

l'archevêché en 1949. Ainsi, l'Eglise apporte certes un soutien foncier ou financier aux Castors, mais souhaite toujours contrôler ses membres¹⁴².

Le système d'autoconstruction castor apparaît ainsi comme le témoin d'une époque, et une expérience singulière qui vient illustrer la situation plus générale de la politique du logement social. Mais au-delà de la question du logement, c'est la dimension idéologique du mouvement qui mérite notre attention. Ainsi, dans le cas des Castors, la dialectique conflictuelle entre les politiques publiques en matière de logement et la base sociale que sont les ouvriers, s'exprime par des modalités d'action articulées autour d'effets sociaux et politiques : le phénomène Castor est dès lors perçu comme un processus social qui, à travers ces différentes médiations, part d'un enjeu urbain pour produire un changement qualitatif de la structure sociale. En effet, les projets Castors affirment clairement un objectif de vie, et se défendent de se limiter à la construction de maisons. Il s'agit donc bien pour les autoconstructeurs d'une adhésion à un modèle d'habiter, et non seulement à la volonté d'avoir un toit. Et si l'autoconstruction est reconnue comme le mode « *naturel* » de construction de l'habitation humaine, les Castors se sont réappropriés cette tradition ancestrale, en faisant un objectif et une réalisation communautaire d'un genre nouveau, quand la construction de maisons veut signifier construire une communauté de vie.

II. Une « *mobilisation improbable* » issue de la guerre et de la crise

Les quartiers pionniers des Castors émergent de façon spontanée, mais ne sont pas précaires, ce qui les distingue des autres formes de logement symboliques de la Reconstruction que sont les baraquements ou les squats. L'illégalité légitime des premiers temps implique une dissidence nécessaire à établir les termes du compromis avec l'Etat qui mène à la reconnaissance, l'institutionnalisation puis la légalisation du castorat suivant la formule de l'apport-travail. La mobilisation improbable dont est issu le mouvement marque l'inadéquation entre une législation sociale promouvant et des aspirations, pratiques idéalisées de l'habitat en maison individuelle : cette inadéquation pérenne est issue tout à la fois d'une législation en faveur du développement du logement social trop peu incitative, et de la

¹⁴² Cependant, des raisons extérieures au castorat peuvent expliquer l'attitude de l'Eglise envers Etienne Damoran, à une époque où des tensions se cristallisent autour des prêtres ouvriers.

« nonchalance » aquitaine, productrice d'un urbanisme mou. Le castorat démontre donc les capacités de la société civile à créer son propre espace urbain sans l'Etat tout d'abord, puis avec son soutien et son aide.

Un Castor de Pessac écrit en 1950 que « *cette réalisation est le témoignage d'une jeunesse meurtrie par la guerre, l'occupation et le maquis* »¹⁴³. Nous trouvons fréquemment ces références à leur propre vécu de temps de guerre qui leur fait dire qu'ils vivent « *sur le chantier une ambiance de libération* »¹⁴⁴. Et de fait, le développement du mouvement castor à l'échelle nationale et son institutionnalisation, ainsi que la courte durée durant laquelle il est réellement significatif, permettent d'affirmer que c'est le contexte spécifique de la Reconstruction, tant politique, qu'économique et social, qui est l'élément déterminant dans les conditions d'émergence de l'autoconstruction castor, mais aussi de ses valeurs. Les Castors eux-mêmes semblent l'affirmer. Dès lors, malgré son caractère revendiqué de lutte contre la crise du logement et contre les solutions proposées par l'État, nous pouvons malgré tout considérer les Castors comme des témoins de la Reconstruction.

A. Entre utopie et mécontentements

L'urbanisme fonctionnaliste qui préside à l'entreprise de reconstruction semble s'opposer clairement à une conception plus culturaliste du logement prônée par les Castors, et de façon plus générale de l'*habiter*, c'est-à-dire de la ville. Notre analyse va se baser sur l'étude comparative de deux discours sur la ville, tant dans sa représentation que dans sa création : pour ce faire, nous allons comparer les principes d'urbanisme qui président essentiellement à l'entreprise de Reconstruction, qui promeut le collectif, et les textes, les discours et récits des fondateurs de l'action des Castors. Cette analyse comparative nous paraît pertinente dans le sens où ces deux discours sont des théories de l'action, des formes de prédictions créatrices d'urbanité et d'utopies réalisées.

1. Les utopies de la reconstruction et leurs divergences quant à la question sociale : deux façon de créer la cité sans débat

¹⁴³ Notes personnelles de M. Fritsch, Castor girondin, original manuscrit.

¹⁴⁴ *Les Cahiers du travail*, « Une réalisation ouvrière : les Castors de Bordeaux », FROIDEVAUX L., décembre 1949.

Si le débat esquivait la question des utopies de la reconstruction, ou évincit tout du moins la société civile de ses termes, les Castors expérimentent une solution possible à la résolution de la crise qui sévit, confrontant leur vision théorisée de l'action de construction à celles des planificateurs de l'État central : le discours est perçu ici comme lien entre le réel et l'irréel. Cette dimension performatrice du discours est encore plus pertinente en urbanisme, quand l'utopie est moteur d'une action de construction. Il s'agit donc de comparer deux façons de concevoir la ville dans deux textes programmatiques qui ont en commun une valeur de manifeste. De plus, tous deux sont bâtis sur le même modèle : un constat alarmant sur la ville et le logement, une critique acerbe des politiques publiques, et des propositions de solutions au problème dans une théorie de l'action.

a) La charte d'Athènes et l'idéologie Castor : proximité d'intention et différence de forme

Les deux discours fondateurs d'un mode d'action nouveau que sont d'une part la *Charte d'Athènes*, et d'autre part les présentations des projets castors de Pessac et Bayonne, nous semblent pertinents à analyser comparativement. En effet, tous deux comportent un fond commun, l'exhortation à un changement profond des politiques de construction la ville dans le sens d'une amélioration nette des conditions de vie urbaine, tout en affichant l'objectif similaire de proposer une réponse à la crise du logement. Dans leur forme, les solutions retenues sont les mêmes, s'appuyant sur la structure que représentent les organismes d'H.L.M. comme promoteurs principaux de la construction de logements sociaux. Dans la forme qu'ils proposent en revanche, ils divergent totalement.

Selon nous, toute l'ambiguïté de la prise en charge de la question du logement à la Reconstruction se retrouve dans le fait que la *Charte d'Athènes*¹⁴⁵ en soit un des textes programmatiques fondamentaux, tout du moins un de ceux qui inspire, si ce n'est oriente le plus l'action des politiques publiques urbaines. « Dans la période d'oppression et de refoulement de la profession (architecture et urbanisme) en 1941-1942, le nom d'Athènes apparut comme un bouclier étincelant et le mot de Charte comme une injonction à penser droit »¹⁴⁶. De plus, si le régime de Vichy avait mis en place des structures spécifiques à une

¹⁴⁵ LE CORBUSIER. *La Charte d'Athènes*. Paris : Les Editions de Minuit, 1957. 1^{ère} édition 1943. (collection Points)

¹⁴⁶ LE CORBUSIER. *La Charte d'Athènes*. Paris : Les Editions de Minuit, 1957. (collection Points) Préface.

planification urbaine modernisatrice, le Gouvernement Provisoire après la Libération n'a en revanche aucun moyen d'action, pas même théorique, tant les grandes lignes des programmes communs de la Résistance étaient éloignés de toute préoccupation sur le logement¹⁴⁷, impliquant une forme de continuité qui dérange quelque peu. Les institutions mises en place par le gouvernement Pétain sont donc conservées dans leurs grandes lignes, à l'image du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. L'État Français, sous l'impulsion de ses technocrates, avait tenté une modernisation toute relative et fragmentaire, voulue par les jeunes cadres des groupes planistes que côtoie Le Corbusier. Ce projet reposait grandement sur des notions de rationalité, d'efficacité, de fonctionnalisme, de planification, d'automatisation et de machinisme, autant de concepts défendus dès les années 1920 par l'architecte.

Pourtant, il faut croire que Thierry Paquot¹⁴⁸ a raison : l'urbanisme est bien loin du petit temps court du politique¹⁴⁹, quand nous voyons combien le texte de Le Corbusier, et de façon générale son idéologie urbaine fonctionnaliste, marquent profondément la période de la Reconstruction, dépassant ainsi les clivages de l'épuration. Au-delà des idées, les hommes aussi sont marqués par cette ambivalence. C'est par exemple le cas d'Eugène Claudius-Petit, dont le profil de Ministre-résistant n'échappe pas aux Castors : « *il faut que vous sachiez que Claudius-Petit était un militant chrétien, issu du mouvement de Marc Sangnier¹⁵⁰, mouvement "chrétien social". [...] A cette époque, il était fana de Le Corbusier, et convaincu que c'était la fin de la Maison Individuelle. Et nous arrivions, nous, avec le plan de la cité qui ne comportait aucune maison collective, avec un plan de maisons individuelles* »¹⁵¹. Le Ministre endosse sa charge sous son nom de résistant, dans un Ministère créé par Vichy, et promeut les idées d'un architecte, qui, par adhésion de ses principes urbains à la doctrine de l'État Français, est un des grands intellectuels du siècle et de la période de la collaboration. Une

¹⁴⁷ ANDRIEU Claire. *Le programme commun de la Résistance : des idées dans la guerre*. Paris : éditions de l'Erudit 1984. REMOND René (préf.)

¹⁴⁸ PAQUOT Thierry. *La Charte d'Athènes et après ?* Urbanisme, n° 330.

Dans cet article, Thierry Paquot dénonce le principe même de l'écriture d'une charte d'urbanisme qu'il pense incapable à prendre en compte toute la diversité du monde urbain, tant pour lui l'urbanisme « *rime avec complexité* », et « *appartient au Bien Commun* », participant ainsi à la création de la civilisation citadine, c'est-à-dire dépassant largement le temps court des politiques ou des intérêts économiques du moment : « *bref, l'urbanisme n'est pas une liste de préoccupations et de procédures visant à faire tourner à plein rendement une quelconque "machine urbaine", mais la volonté d'aller au-delà de l'ordinaire de chacun dans le respect et la dignité de tous* ».

¹⁴⁹ PAQUOT Thierry. *La Charte d'Athènes et après ?* Urbanisme, n° 330.

¹⁵⁰ Fin XIXème, Marc Sangnier créé *Le Sillon*, mouvement militant laïque lié à l'Action catholique et à la Démocratie chrétienne.

¹⁵¹ BANCON Daniel. *Les Castors de l'Alouette, 1948-1951*. Original dactylographié. Pessac : 1991. p. 20

continuité qui ne dérange pas trop, ou qui tout du moins dépasse le champ du politique pour entrer dans celui de l'idéal dans lequel Thierry Paquot souhaite inscrire l'urbanisme. A croire que c'était en fait déjà le cas en 1945.

De fait, c'est la rationalité qui est le maître mot de l'entreprise de reconstruction et de construction après 1945. Pourtant, théoriquement, les deux projets corroborent. Le Corbusier dans la Chartes d'Athènes et les Castors posent le même regard critique sur la ville et ses problèmes. Ils dénoncent la surpopulation, le manque de confort, d'hygiène et la taudification croissante des banlieues. Quand Le Corbusier dénonce que « *la densité est trop grande à l'intérieur du noyau historique des villes [...] ainsi que dans certaines zones d'expansion industrielle du XIX^{ème}* »¹⁵², les castors décrivent les conditions insoutenables d'habitat de certaines familles, « *surpeuplés, sans eau, ni air* »¹⁵³. Les constats sont donc les mêmes, de surpopulation et d'insalubrité.

Cette proximité d'intention est sensible dans une demande effectuée par la société Ferodo¹⁵⁴ de Saint-Ouen qui sollicite en 1953 Le Corbusier pour réaliser le plan masse de son projet de cité autoconstruite. Il s'agit d'une entreprise anglaise installée à Saint-Ouen en 1923 qui fabrique des garnitures de freins, avant de se lancer dans la fabrication d'embrayages en 1934, et des compteurs hydrauliques à la fin des années 1930¹⁵⁵. En 1953, elle projette donc d'impulser la création d'un groupe Castor pour ses ouvriers. Le Corbusier décline la proposition, estimant que son atelier est « *trop chargé de travail pour pouvoir d'une façon satisfaisante s'occuper de cette réalisation* »¹⁵⁶. La lettre de refus atteste cependant dans le même temps du regret qui accompagne ce désistement, l'initiative castor « *ayant toute sa sympathie* »¹⁵⁷.

Mais la mise en perspective des deux discours est d'autant plus intéressante qu'ils divergent totalement sur leur portée idéologique. Si Le Corbusier, à travers la *Charte d'Athènes*,

¹⁵² LE CORBUSIER. *Charte d'Athènes*. Op. cit.

¹⁵³ P.V. de l'A.G. constitutive du C.O.L. bayonnais, 8 février 1951.

¹⁵⁴ U2-10 ; 160. 1953. Fondation Le Corbusier Paris. Projet non réalisé - Sans lieu - Réalisation du groupe Castors de la Société Ferodo. Lettre de M. Ivanoff, de la société Ferodo de Saint Ouen, datée du 19 octobre 1953.

¹⁵⁵ Avec la désindustrialisation de la banlieue parisienne, les centres de production Ferodo sont délocalisés en province dès 1955, à Amiens et Condé-sur-Noireau. Les derniers ateliers de Saint-Ouen ferment en 1968.

¹⁵⁶ U2-10 ; 161. 1953. Fondation Le Corbusier Paris. Projet non réalisé - Sans lieu - Réalisation du groupe Castors de la Société Ferodo. Lettre de M. Wogenski de l'atelier de Le Corbusier à M. Ivanoff, datée du 23 octobre 1953.

¹⁵⁷ Ibid.

soutient un discours qui se rattache à l'action politique, à celle des élites technocratiques, le discours des Castors vise à l'établissement d'un nouveau projet de société, « *par les hommes, avec les hommes, et pour les hommes* »¹⁵⁸, à travers la création d'un cadre de vie, la cité, adapté à leur idéologie communautaire, par une action issue de la société civile en réaction à l'incapacité des pouvoirs publics à répondre à leurs attentes. Au demeurant les Castors sont conscients de leur dissidence par rapport aux normes nationales prônées par la politique de reconstruction quand ils affirment « *certes nous allons nous heurter aux positions de principes du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui est partisan des immeubles collectifs. [...] Nous ne céderons pas, car nous voyons plus loin que la simple construction de logements à des gens qui n'en ont pas* »¹⁵⁹.

Le mouvement castor d'autoconstruction qui se développe lors de la Reconstruction est très contemporain de pensées aménagistes modernes et globales du territoire français, où l'action de construction est affirmée comme palliatif au manque de logement salubre. Issue d'une critique acerbe des politiques de la ville, responsables selon les Castors de la situation de crise profonde du logement vécue pendant les années 1950, leur aspiration est un projet de ville et de vie. En effet, si l'échelle quantitative de leurs réalisations n'est pas importante au vu des constructions globales de la période de la Reconstruction, leurs réalisations sont novatrices dans la portée humaine qu'elles impliquent : plus qu'un logement, c'est un mode d'habiter communautaire que prônent les Castors. Ils justifient et négocient très bien le passage du taudis au droit à la propriété et à la ville, allant plus loin qu'une simple revendication du droit au logement. La tension entre le discours national de reconstruction, promouvant la construction massive, et le discours castor de la cité comme porteuse d'une communauté de vie, montre bien que les logiques interventionniste et communautaire divergent sur la question sociale, tant du point de vue de la réflexion urbaine, que de sa place dans l'action. Les Castors font émerger un nouveau modèle d'action, issu de leur opposition aux réalisations nationales, en lesquelles ils ne croient pas et ne se retrouvent pas.

Ainsi, aux yeux des Castors, il est notable que dès le départ, la construction massive de logements sur un territoire en dehors de la ville, axe central de l'aménagement urbain à partir des années 1950, est perçue comme contenant en son sein les germes d'une ségrégation forte,

¹⁵⁸ LANNES Jean. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels avec jardins par autoconstruction*. Original dactylographié. Bayonne : novembre 1949. p. 16

¹⁵⁹ LANNES Jean. *Projet de création d'une cité ...*, op. cit. p. 2

et laisse craindre aux politiques un phénomène de ghettoïsation. C'est-à-dire qu'en affichant une volonté délibérée de lutte contre l'exclusion, et d'améliorer les conditions de vie dans ces marges urbaines en vue d'une intégration à la Cité, l'effet de ces politiques ne fait qu'autonomiser ces quartiers en les singularisant un peu plus dans leurs différences. La réussite, tout du moins partielle, du discours étatique se traduit dans l'interventionnisme en vue de l'entreprise de reconstruction, et de résolution du problème posé par la crise du logement. Nous voyons bien alors affichée une volonté délibérée de faire du social une justification du modèle aménagiste urbain, mais faire du social se limite rapidement à produire du logement. Au final, plus la politique de la ville voit son discours réussir, plus la question sociale est évacuée. Le choix politique de loger vite le maximum de personnes se révèle une sorte de prédiction créatrice d'échec, induite par la normalisation accrue qui préside aux choix de construction, imposant l'immeuble collectif selon un mode de production rationalisé.

C'est donc de la tension entre les aspirations des habitants et l'immobilisme des municipalités que naissent les modes d'action différents mis en place par les squatters et les castors, qui se présentent comme des palliatifs des politiques publiques du logement, considérées comme inadaptées à leurs besoins. Plus que le droit au logement, c'est le droit à la ville qui s'affirme dans l'action, dans tout ce que la notion comporte comme demande de dignité, et par là même d'intégration à la Cité. Et c'est dans la nouveauté du mode d'action, et dans la soudaineté de leur émergence sur la scène publique que ces actions collectives de protestations trouvent leur statut de *mobilisations improbables*. L'analyse des motivations des Castors laisse apparaître une conception divergente de résolution de la crise par rapport aux choix étatiques. Ils développent toute une idéologie autour du problème du logement : la crise doit pour eux se résoudre tant au niveau matériel, par la construction de maisons, qu'au niveau humain, par la création d'une communauté de vie. De fait, les projets Castors affirment clairement un objectif de vie, et se défendent de se limiter à la construction de maisons.

b) La question sociale au centre de l'action urbaine pour les Castors : entre reconstruction et « révolution sociale »¹⁶⁰, la promotion d'un mode d'habiter

Les élites nationales chargées de la Reconstruction ne prennent en charge la question sociale que partiellement, sectoriellement, à travers la question du logement. Cette prise en charge apparaît d'autant plus partielle que le modèle d'action mis en place est perçu comme future réussite, et nie toute probabilité d'échec social. Des utopies modernes, résolument tournée vers le futur, qui préfèrent la création à la réhabilitation, mais qui, de fait, ne sont plus attentives aux attentes de la population visée. Ainsi, en 1953, Michel Anselme, responsable de l'Union Nationale des Castors et secrétaire général adjoint de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de H.L.M. dénonce la politique de reconstruction, constatant que « *la France n'a mis en œuvre, en fin de compte, que quelques ridicules armes de panoplies, parfaitement démodées et forcément inefficaces* »¹⁶¹ et défend l'initiative du castorat, du « bas » suivant une terminologie actuelle.

En effet, c'est en réaction aux modèles interventionnistes à vocation universaliste d'un État Providence naissant que s'affichent et s'affirment les potentialités créatrices du local. L'analyse des motivations des Castors laisse apparaître une conception divergente de résolution de la crise par rapport aux normes étatiques. « *Nous réaliserons ainsi, entre travailleurs, une véritable révolution sociale, économique et politique, trouvant son expression dans la communauté. Communauté, qui, à l'image de la famille, est le type naturel de la société* »¹⁶². Ils développent toute une idéologie autour du problème du logement qui apparaît dans ce cas là producteur de ville.

Or, la question sociale au sortir de la guerre n'est pas celle là pour l'État, et le logement n'est pas l'enjeu majeur des politiques publiques, comme nous l'avons vu. Cette question est même loin d'avoir la priorité dans les réflexions des partis politiques, non plus que chez les syndicats, qui ne considèrent pas le problème du logement comme un enjeu essentiel. Ce

¹⁶⁰ LANNES Jean. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels avec jardins par autoconstruction*. Bayonne : novembre 1949, original dactylographié, jamais publié. p. 16

¹⁶¹ ANSELME Michel. Construction et reconstruction. p. 485. In *Espirit*, Nos maisons et nos villes, n°207-208, octobre-novembre 1953.

¹⁶² LANNES Jean. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels par le système d'autoconstruction*. Original dactylographié du projet bayonnais, 1949. p. 3

défaut d'action de l'État comme des élites laisse à la base l'occasion d'occuper un terrain laissé vacant. Le contexte de la Libération et de la Reconstruction se prête à cet exercice de débordement ; c'est aussi le cas dans d'autres luttes sociales, en particulier au sujet du métayage¹⁶³. Lors de la Reconstruction, les actions en faveur du logement sont donc essentiellement spontanées et individuelles, le fait de militants et de groupes qui ne veulent pas attendre soit une improbable révolution annoncée par le P.C.F., soit une tardive action de l'État pour se loger décevant.

*« La construction a été un moment très intense parce que le travail en commun dans une finalité collective crée un dynamisme à l'effort individuel »*¹⁶⁴. C'est avec la ferme volonté de construire une communauté en même temps qu'ils édifient leur cité, que les Castors ont entamé les chantiers. Cette période de la construction correspond aussi à la mise en place des fondements de la vie collective des Castors, et ce à bien des égards. Pour les hommes, c'est le moment où a lieu réellement la prise de conscience du caractère communautaire de l'action car les chantiers semblent avoir créé une véritable communauté de défi et de travail, dont le ciment est l'effort commun : *« le travail en commun, la discussion des problèmes du chantier et de sa gestion sont un facteur très positif, par ailleurs. Des hommes divers se rencontrent dans un but commun. Ils apprennent à se connaître et à s'apprécier, à résoudre ensemble, dans un esprit de solidarité, des problèmes qu'isolés ils n'auraient pu affronter. Du creuset de notre misère sortira, par là aussi, des perspectives nouvelles »*¹⁶⁵.

L'autoconstruction apparaît donc comme un moyen de lutte contre les effets néfastes de la crise du logement, en même temps que l'affirmation et l'expérimentation d'un idéal de vie communautaire : *« dans la société actuelle, nous sommes individuellement des faibles, des exploités. Exploités dans notre travail qui n'est pas suffisamment payé, exploités dans nos logements – pour ceux qui en ont – où nos gosses manquent d'air, exploités dans nos pensées par ceux qui s'en servent pour des ambitions personnelles »*¹⁶⁶. Dans l'introduction du projet bayonnais de création d'une cité par le système d'autoconstruction, Jean Lannes dénonce la société. C'est, d'après lui, les faiblesses de cette société qui doivent pousser les hommes à se

¹⁶³ Le problème du métayage est particulièrement sensible dans le département des Landes : dans cas, des initiatives de la base (manifestations, occupation de métairies, remise en cause des baux...) accompagnent le changement de politique et l'application de la nouvelle législation.

¹⁶⁴ Enquête écrite hommes Castors, Bayonne, 2003.

¹⁶⁵ Les "Castors", issue provisoire (texte signé « Un groupe de Montreuil »). pp. 522-524. In *Esprit*, Nos maisons et nos villes, n°207-208, octobre-novembre 1953.

¹⁶⁶ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16

réunir et à agir ensemble contre cet état de fait. Il dénonce une société « *sans règle* », où « *tous les hommes sont libres* », mais où « *les plus forts et les plus malins exploitent les faibles et les gens honnêtes* ». Il compare la société à une « *jungle* », où règne la loi du plus fort et où « *la vie devient une épreuve de force* »¹⁶⁷. Il s'agit donc bien pour les autoconstructeurs d'une adhésion à un modèle d'habiter, et non seulement à la volonté d'avoir un toit, qui se traduit naturellement dans l'organisation des chantiers, en autogestion totale. « *Une cité s'administre elle-même* »¹⁶⁸.

2. La cristallisation d'un mécontentement diffus en un mouvement collectif : l'entre-deux moteur de l'action

« *Résoudre le problème du logement demeurerait insurmontable. Les organismes d'Habitations à Bon Marché manquaient totalement de moyens. [...] Manque de moyens et également de crédits d'État. C'est ainsi que se présentait la situation en 1945 ! Isolément, une personne était incapable de résoudre ce problème : parvenir à se loger. Lorsque, il faut avoir le courage de le dire, d'anciens militants de la J.O.C.¹⁶⁹ accablés par ce problème se sont retrouvés, ils ont (nous avons) trouvé cette volonté de dépasser les doutes et les impossibilités, comme ils l'avaient entrepris sous l'occupation pour s'entraider, s'opposer, en équipe* »¹⁷⁰. Comme en témoigne cet extrait d'une lettre d'un castor de Pessac, l'engagement dans l'autoconstruction s'affirme comme une lutte pour de meilleures conditions de vie. Il se ressente néanmoins aussi dans des engagements antérieurs à la guerre, qui trouvent leur expression dans l'action collective de construction à la Libération en s'inscrivant dans « *le droit fil de rencontres innovantes établies durant l'épreuve de l'occupation, et pour beaucoup de jeunes, sous l'égide de la J.O.C.* »¹⁷¹.

a) L'empreinte démocrate chrétienne comme force mobilisatrice

La Libération correspond à un désir de renouveau politique général. Le régime de Vichy et la IIIème République discrédités, les partis renouvelés par la Résistance, comme le P.C.F. et la

¹⁶⁷ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 2

¹⁶⁸ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 15.

¹⁶⁹ Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

¹⁷⁰ Témoignage écrit, Castor de Pessac, février 2006.

¹⁷¹ Témoignage écrit, Castor de Pessac, février 2006.

S.F.I.O., ou nés d'elle, comme le Mouvement Républicain Populaire¹⁷², dominant la vie publique durant la reconstruction politique de la France de l'après-guerre, du moins jusqu'aux années 1950. Les Castors bayonnais et pessacais semblent empreints de cette idéologie démocrate-chrétienne qui se développe à la fin de la guerre¹⁷³, même s'ils se refusent d'afficher quelque opinion politique que se soit, illustrant la tendance générale du mouvement Castor au niveau national et la forte emprise du M.R.P. en Aquitaine lors des élections législatives de 1946, et dans une moindre mesure en 1951¹⁷⁴.

A la Libération, au moment où l'Eglise dénonce la crise du logement pour ses implications morales, notamment la dégradation des mœurs qu'elle impute au taudis, le M.R.P., parti politique issu de la Résistance et animé par les catholiques¹⁷⁵, connaît un grand succès dès sa création. Il effectue une percée foudroyante sur la scène politique française à la Libération¹⁷⁶, récupère l'électorat de droite rural dont les leaders sont discrédités par leur soutien à Pétain, et séduit l'électorat populaire urbain : c'est un parti jeune, auréolé par le prestige de la Résistance grâce à des membres comme M. Bidault ou R. Schuman. Après la guerre, le M.R.P.¹⁷⁷ devient un parti centriste, à la fois gaulliste et anti-communiste, dont les représentants alliés aux socialistes de la S.F.I.O. occupent des places importantes dans les gouvernements, et qui concilie à merveille gaullisme et démocratie chrétienne, jouant de fait un rôle essentiel dans la IV^{ème} République. En effet, parti très représenté à l'Assemblée Nationale dans la première partie de la IV^{ème} République¹⁷⁸, il se trouve toujours directement ou indirectement au gouvernement, ce qui lui permet d'appliquer son programme, notamment ses grandes réformes sociales.

¹⁷² M.R.P. (1944-1967) : Mouvement Républicain Populaire, parti politique issu de la Résistance et animé par les catholiques. Héritier du Parti démocrate populaire, fondé en 1944 par Georges Bidault, il se veut le parti des résistants démocrates-chrétiens qui souhaitent dépasser le clivage droite-gauche au nom du gaullisme résistant.

¹⁷³ DREYFUS François-Georges. *Histoire de la démocratie chrétienne*. Paris : Albin Michel, 1988.

¹⁷⁴ Lors des élections législatives de novembre 1946, le M.R.P. en Aquitaine reçoit entre 10% et 30% des suffrages exprimés. Lors des élections législatives de 1951, la tendance semble s'atténuer, avec une part entre 5% et 30% des suffrages exprimés pour le M.R.P., qui connaît une forte baisse d'engouement en Gironde mais qui se maintient entre 25% et 30% des votes dans les Pyrénées Atlantiques. In REMOND René (dir.). *Atlas historique de la France contemporaine, 1800-1965*. Paris : Armand Colin, 1966. (Collection U. Série " Histoire Contemporaine"). p. 124 ; cartes 238 et 239.

¹⁷⁵ CHOLVY Gérard. *La religion en France de la fin du XVIII^{ème} à nos jours*. Poitiers : Hachette Supérieur, 1999. (collection Carré Histoire)

¹⁷⁶ BICHET Robert. *La Démocratie chrétienne en France : le Mouvement Républicain Populaire*. Besançon : Jacques et Demontrond, 1980.

¹⁷⁷ LETAMENDIA Pierre. *Le Mouvement Républicain Populaire : histoire d'un grand parti français*. Paris : Beauchesne, 1995.

¹⁷⁸ 1945-1952. Le M.R.P. est allié aux socialistes et aux gaullistes jusqu'au moment où la question européenne l'isolèrent de ces alliances.

Il est aussi présent localement, notamment dans les Basses-Pyrénées où il est durant cette période le premier parti départemental en nombre d'élus (parlementaires, conseillers généraux) et de voix. Parti de masse, supporté comme au P.C.F. ou à la S.F.I.O. par des comités locaux, il réunit deux générations, les militants démocrates-chrétiens d'avant guerre et les résistants¹⁷⁹, et toutes les classes sociales y sont représentées, la foi chrétienne et le prestige de la Résistance¹⁸⁰ poussant à s'identifier au M.R.P. Détournés de leurs anciennes organisations politiques dont ils ont été déçus, les Français se tournent volontiers vers ce nouveau mouvement qui semble correspondre à leurs aspirations, en faisant appel aux mêmes ressorts idéologiques que ceux qui motivaient la résistance pendant la guerre.

L'influence de la doctrine du M.R.P. et de l'idéologie démocrate-chrétienne est tangible chez les Castors, et explique les distances prises avec le mouvement ouvrier pour une inflexion qui suit plus une doctrine du catholicisme social renouvelée à la Libération. Le parti, fort de son succès électoral dès 1945, n'a de cesse de dénoncer les carences des politiques menées durant la période de la Reconstruction. Il prône une intervention croissante du citoyen dans la vie politique, trouvant que le libéralisme et le communisme ont démontré toutes leurs limites comme systèmes étatiques¹⁸¹. Le manifeste clandestin du M.R.P., publié le 15 août 1944 détermine les lignes d'action pour la libération, et s'affirme rapidement comme une véritable charte pour les partisans du nouveau mouvement politique. Le parti développe ainsi une base idéologique profondément démocrate, mais en rupture nette avec le socialisme en vogue au moment de la Libération, qu'il dénonce comme un « étatisme totalitaire ». Le projet de « *révolution dans la loi* » vise à établir une démocratie sociale et économique, où l'homme est au centre des préoccupations, et non le système politique, affirmant qu'« *il faut libérer l'homme de toutes les oppressions, de toutes les servitudes qui empêchent son plein développement* »¹⁸².

Aussi l'idéologie démocrate-chrétienne à la Libération est forte de nombreux antécédents, et d'une histoire déjà ancienne, du moins dans le département des Basses-Pyrénées. Sa conception spiritualiste de la démocratie la caractérise par rapport aux conceptions

¹⁷⁹ BIDAULT Georges. *D'une Résistance à l'autre*. Paris : Les Presses du Siècle, 1965.

¹⁸⁰ L'expérience du M.R.P. est de courte durée, le parti se voulant à gauche, mais ses références catholiques lui procurant un grand électorat de droite. Son succès est donc basé sur un quiproquo, en votant M.R.P. les gaullistes croyant voter à droite. Construisant sa force sur un malentendu, le M.R.P. est en fait voué à disparaître.

¹⁸¹ Regards sur le Mouvement Républicain Populaire (Colloque du 10 décembre 1996). *France-Forum*, n° 316, avril-Juin 1997.

¹⁸² Manifeste clandestin du M.R.P., publié le 15 août 1944. In DREYFUS Michel. *Histoire de la démocratie chrétienne en France de Chateaubriand à Raymond Barre*. Paris : Albin Michel, 1988. p. 163

matérialistes aussi bien des libéraux que des socialistes ou des communistes. Spiritualisme, conscience politique et action du citoyen semblent donc être les piliers de base de cette vision politique, que Marc Sangnier définit de la sorte : « *la démocratie est l'organisation politique et sociale qui tend à développer au maximum la conscience de responsabilité de chacun en lui permettant dans la mesure de ses capacités et de ses forces de prendre une part effective à la direction des affaires communes* »¹⁸³. De plus, la conception personnaliste de la démocratie chrétienne vise à renforcer les droits de l'homme dans la vie économique comme dans la vie politique, affirmant le droit à la propriété individuelle, soutien de la liberté individuelle, comme un moyen pour arriver à cette fin, valorisant la communauté comme cadre d'action, comme démocratie organique. Cette notion du droit de propriété met donc les richesses au service de l'homme et non l'inverse, la propriété individuelle étant indéfectiblement liée au Bien commun.

Les principes des C.O.L. bayonnais et pessacais en sont une des expressions, nous semble-t-il, quand ils affirment dans leurs « *Perspectives* » une « *libération sur le plan économique, social et familial* »¹⁸⁴, dans une société organisée selon un mode communautaire dont la liberté serait le fondement. Ce chevauchement de l'idéologie castor avec l'idéologie démocrate-chrétienne se vérifie dans la valorisation de la responsabilité, de la communauté... « *Par les hommes, avec les hommes et pour les hommes* »¹⁸⁵, les Bayonnais font de leur cité l'emblème de leurs idéaux de solidarité et de communauté. Même si cet esprit se ressource bien plus dans l'esprit de la Libération que dans une filiation idéologique au mouvement ouvrier ou au catholicisme social.

L'idéologie développée dans le projet de Jean Lannes, à l'origine de la réalisation bayonnaise, apparaît clairement d'inspiration démocrate chrétienne, tout comme celui de Pessac. En effet, dans le cadre de la démocratie chrétienne, le christianisme est perçu sous son aspect culturel et éthique, et s'adresse par conséquent aussi aux non-croyants. « *Ils arrivèrent de tous bords : celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas* »¹⁸⁶, un peu à l'image de la résistance qui a transcendé les clivages confessionnels et partisans. Aussi, tous les Castors ne sont donc pas des démocrates chrétiens, mais ont une idéologie qui s'en rapproche ou s'en inspire fortement.

¹⁸³ DREYFUS Michel. *Histoire de la démocratie chrétienne en France de Chateaubriand à Raymond Barre*. Paris : Albin Michel, 1988.

¹⁸⁴ Principes du C.O.L., « *Perspectives* », Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

¹⁸⁵ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16.

¹⁸⁶ SUHUBIETTE Auguste., op. cit., « *Les candidats* », p. 13.

Leur premier point commun est l'action, agir pour ne pas subir. Ensuite, les démocrates chrétiens ont marqué leur différence avec le socialisme démocratique en défendant la petite propriété privée, but avoué des Castors. Enfin, tout comme les démocrates chrétiens qui reprochent au libéralisme son individualisme, les Castors s'organisent selon une « *mystique communautaire* »¹⁸⁷, refusant tout individualisme dans un groupe, affirmant que c'est dans l'action communautaire qu'ils réussiront à concrétiser leur projet de cité autoconstruite. De même, ils revendiquent le droit au logement en même temps que celui à la propriété. « *Ensemble, nous aurons fait nos logements et notre cité. Nous aurons prouvé que le droit à la vie doit se manifester dans le droit à la propriété* »¹⁸⁸.

L'influence démocrate-chrétienne, diffuse et générale car associée à la Libération, passe par des relais, des médiateurs, les leaders souvent syndiqués à la C.F.T.C., des prêtres-ouvriers, ou des militants adhérents d'associations comme la J.O.C. ou le M.P.F. en particulier. Ainsi, des militants du M.P.F.¹⁸⁹ sont parmi les premiers Castors, dont la formule n'est pas loin de leur idéal d'anciens jocistes¹⁹⁰. En effet, l'idéal chrétien de ces militants n'est pas étranger à cette volonté d'action immédiate : « *Squatters et Castors : agir d'abord !* »¹⁹¹. Ils ne se satisfont pas d'une attente d'un futur incertain, et le castorat, à sa façon, est aussi un moyen de lutte ouvrière, dans la mise en place d'actions concrètes de construction. Cette empreinte démocrate-chrétienne, sensible au niveau national, s'impose comme l'influence majeure de l'idéologie développée par les Castors, suivant cette ligne de conduite essentielle : servir une cause qui dépasse sa propre vie, dans le sens d'une « *révolution dans la loi* » qui passe nécessairement par une action coordonnée et utile. Au niveau local cette influence varie selon les champs politique et syndical, l'appui ou non de l'église, le discrédit ou non des notables.

Tableau 5 : Origine de la prise d'initiative connue de la réalisation d'un chantier castor, décembre 1952¹⁹²

¹⁸⁷ *Petite histoire des Castors en France*, op. cit. p.16.

¹⁸⁸ LANNES Jean. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels par le système d'autoconstruction*. Original dactylographié du projet bayonnais, 1949. p. 16.

¹⁸⁹ DURIEZ Bruno. De l'action catholique au contrôle étatique. L'exemple des services du Mouvement populaire des familles. pp. 117-134. In GILBERT Vincent (dir.). *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale : de la charité à la solidarité*. Paris : L'Harmattan, 1997. (collection Logiques sociales).

¹⁹⁰ AUBERT Jeanne. *J.O.C. qu'as-tu fais de nos vies ? La jeunesse ouvrière chrétienne féminine (1928-1945)*. Paris : Les éditions ouvrières, 1990.

¹⁹¹ Un siècle d'habitat social : les chemins de la solidarité . *Habitat et Société*, n° spécial. Paris : publication de l'Office National des H.L.M., décembre 1997. p. 60.

¹⁹² Cette étude très partielle est basée sur l'analyse de 888 logements castors étudiés par l'U.N.C. dans le cadre d'une enquête nationale qu'elle mène en 1952 sur l'état du mouvement, afin d'en déterminer les conditions

| Total des logements castors terminés | Militants chrétiens | Municipalités | H.L.M. | Patronale |
|--------------------------------------|---------------------|---------------|--------|-----------|
| 888 | 577 | 30 | 151 | 130 |
| 100% | 65% | 3,4% | 17% | 14,6% |

Source : Union Nationale des Castors. Conditions favorisant la création de chantiers castors. Décembre 1952.

Le nombre relativement important de militants syndicaux démocrates chrétiens présents dans les groupes Castors est remarquable. Non seulement, ce sont des hommes aux convictions fortes, mais aussi des hommes amenés à se rencontrer dans leur milieu professionnel. Ainsi, M. Lannes, instigateur du projet bayonnais, est en contact, en tant que délégué syndical de la C.F.T.C. (qui deviendra C.F.D.T.) pour le Pays Basque avec son homologue de Gironde, Daniel Bancon, lui même à l'origine de la réalisation de la cité de Pessac. « *Un premier noyau se forme autour des syndicats, et fait rapidement tâche d'huile* »¹⁹³.

Les Castors eux-mêmes ont conscience de l'importance des syndicalistes dans une telle entreprise. Ils sont en quelque sorte les « *animateurs* » à l'intérieur des groupes qu'ils motivent, réunissent, et auxquels ils présentent l'idéologie du mouvement, et sont aussi ceux qui encouragent les liaisons entre les différentes entreprises Castors en France. L'action des militants syndicaux met en pratique les principes de la dynamique de groupe qui animent au même moment les associations catholiques de la J.A.C.¹⁹⁴, la J.O.C. ou la J.E.C.¹⁹⁵ Toutefois, cette présence importante des syndicalistes dans les effectifs Castors soulève de fortes oppositions de la part de la majorité des formations politiques et des syndicats¹⁹⁶, de sorte que les formations politiques sont peu à peu amenées à prendre position pour ou contre une expérience dont elles ne soupçonnent pas l'ampleur lors des premières réalisations.

La tradition démocrate chrétienne qui semble influencer les entreprises Castors ne leur donne pour autant pas un poids quel qu'il soit en politique. Cette volonté est même spécifiée

favorables à l'émergence. Particulièrement floue, cette enquête ne présente pas de réelle méthodologie, mais a le mérite d'être la seule.

¹⁹³ Entretien Castors de Bayonne, mai 2003.

¹⁹⁴ Jeunesse Agricole Chrétienne.

¹⁹⁵ Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

¹⁹⁶ Le temps de l'utopie. pp. 5 à 9. *Petite Histoire des Castors en France*. Paris : publication de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'H.L.M., 1990. p. 17

explicitement dans les textes statutaires encadrant l'action des castors au sein du C.O.L. de Bayonne, qui précisent que « *d'une manière générale, toute discussion politique ou religieuse sont rigoureusement interdites lors des réunions de la société* »¹⁹⁷. De façon générale, tous les chantiers castors affichent cette détermination à l'action dans un cadre politiquement et confessionnellement neutre, rappelant quelque peu cet esprit de la Libération, sinon de la Résistance.

b) De la revendication à l'action : « l'entre-deux » comme moteur de l'action castor

La condition de réussite de l'entreprise Castor réside dans l'entre-deux, dans la médiation entre une revendication urbaine aux prises avec des intérêts sociaux fondamentaux qui se transforme en mouvement, et l'insertion de ce projet dans le cadre légal et institutionnel imposé par un État de plus en plus présent en terme de politique du logement. Ainsi, de l'initiative individuelle d'une élite ouvrière tout à la fois entre-deux et dans l'entre-deux, à la constitution d'un collectif porté par des idéaux communautaires, la transformation en mouvement social permet d'assurer le passage de la revendication à l'action. Enfin, le mouvement reste clairement marqué, du moins dans ses débuts, par des gestes d'autonomie militante et de solidarité qui esquissent un espace de classe¹⁹⁸, compris ici comme laissant émerger un groupe à la conscience collective.

Toutefois, l'Aquitaine n'est pas une région particulièrement industrialisée, non plus qu'urbanisée. De même, elle est loin d'être la région la plus touchée par les dégâts de la guerre. Il paraît donc improbable qu'elle soit la terre d'émergence d'un mouvement d'autoconstruction qui se revendique comme étant d'essence ouvrière, et se répand au niveau national. Selon nous, la naissance du castorat à Pessac, en Gironde, fait partie de ces « *mobilisations improbables* », issue de la présence simultanée des moyens et ressources, dont dépend le passage de la revendication à l'action protestataire. Il s'agit d'un événement conjoncturel, tenant essentiellement à la rencontre d'hommes aux idéaux communs portés vers l'action collective.

¹⁹⁷ Règlement intérieur du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, mai 1950.

¹⁹⁸ CASTELLS Manuel. Lutttes Urbaines. *Cahiers Libres*, n° 244. Paris : Maspero, 1973.

La première raison de caractère conjoncturel, de ce temps court, vient de la configuration d'un système considéré par les Castors eux-mêmes comme un palliatif à la crise : « *Nous ne dirons jamais assez que nous ne souhaitons pas faire du système Castor une institution et que c'est un palliatif regrettable. Malheureusement, dans les conditions où se trouvent les mal-logés en France, il y a de fortes chances pour qu'il y ait des Castors pendant de nombreuses années encore* »¹⁹⁹. Il n'existe donc que dans un contexte de crise du logement, et n'a pas vocation à durer. Dénonçant les mauvaises conditions de logement, quand ils en ont un, les Castors décident de n'attendre le secours que d'eux-mêmes²⁰⁰ afin d'avoir un logement décent. L'objectif atteint, la mobilisation s'essouffle comme nous l'avons vu dans le cas bayonnais.

La seconde raison tient aux conditions d'émergence des groupes Castors. Il apparaît donc que le passage de la revendication à l'action s'explique par la présence simultanée de compétences spécifiques, ensemble de savoirs et de savoir-faire propres à la pratique contestataire, et schèmes de perception et d'anticipation à même d'informer et d'assurer la conduite de l'action collective. C'est le cas à Pessac avec la rencontre de Pierre Merle et Daniel Bancon, instigateurs du projet girondin, délégués syndicaux C.F.T.C., avec un prêtre ouvrier, Etienne Damoran, qui est le moment initial de création du mouvement castor aquitain dans la reconstruction. Habités à l'action de part leurs formations respectives, ces hommes font le choix idéologique de monter un groupe d'autoconstructeurs selon un idéal supérieur, celui de créer une société nouvelle. Ceci se vérifie également à Bayonne. Assurer la conduite de l'action collective fait partie intégrante des compétences des co-leaders le plus souvent acquises au cours d'un processus informel de socialisation militante.

Généralement corrélées à un haut niveau de politisation, ici d'inspiration démocrate-chrétienne, il n'est pas étonnant que le projet soit profondément ancré dans la tradition de modération qui marque l'histoire politique de l'Aquitaine. Mobilisant des volontaires pour intégrer leur projet de création d'une cité de maisons individuelles avec jardin selon le système de l'autoconstruction, les trois responsables développent des textes fondateurs d'une identité forte, qui fait du groupe castor non seulement un rassemblement d'individus partageant la même condition, mais qui s'identifient aussi à un même statut, entretenant des liens de sociabilité au sein du Comité Ouvrier du Logement, où chaque homme est l'égal de

¹⁹⁹ BANCON Daniel et MERLE Pierre. *La première cité Castor de Pessac (Gironde)*. Paris : publication de l'U.N.C., octobre 1952.

²⁰⁰ Assemblée Générale du 23 mars 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

son voisin. La constitution d'un groupe uni autour d'une identité fortement ressentie dote leur mécontentement d'une dimension collective, autorisant le passage à l'action.

De façon générale, nous avons remarqué que les ouvriers avaient depuis le XIX^{ème} siècle des aspirations à une amélioration de leurs conditions de vie, sans que nous puissions pour autant observer de mouvement revendicatif significatif quant au logement. Il y a en effet un monde entre les aspirations et la revendication : si l'aspiration relève du désir ou du rêve, de l'irréel en sorte, la revendication, en revanche, est le chemin étroit du négociable, de l'accessible²⁰¹. La réussite des Castors réside essentiellement dans leur capacité à mettre en place un système qui rend possible la revendication : l'autoconstruction, dans ce qu'elle propose comme possibilités d'accéder à un logement sain et confortable, est la clé qui autorise le passage du rêve à la réalisation de la cité. Elle fait ainsi rentrer l'utopie dans le champ des possibles, et ce faisant, l'utopie atteinte, du moins sa phase concrète, le logement, la revendication s'émousse.

Cette évolution de l'aspiration à la revendication atteinte, qui participe à une modération des luttes sociales, est d'autant plus forte que l'action des Castors se situe en dehors des organisations ouvrières qui traditionnellement prétendent incarner la destinée de la classe dans son entier. Pourtant, le caractère disséminé et spontané des premières initiatives n'est pas dénué d'un militantisme qui se revendique ouvrier. Mais c'est la spontanéité des premières initiatives qui autorise le passage de la revendication à l'action, les Castors souhaitant présider eux-mêmes à leur destinée, ne se satisfaisant pas de l'action syndicale classique et refusant les modèles imposés par l'État. On comprend alors que le castorat est décrié par les organisations syndicales qui dénoncent le caractère « concurrentiel » de l'action des Castors d'une part, et les modalités d'action rétrogrades d'autre part, leur implication dans les coopératives de construction les priveraient de forces vives, tout en représentant un recul des acquis sociaux. N'oublions pas que le mouvement ouvrier syndicalo-politique s'est construit depuis la charte d'Amiens sur une critique du mutualisme, étape du mouvement ouvrier nécessaire mais qui doit être dépassée.

Enfin, l'attachement à la petite propriété est sans nul doute considéré comme incompatible avec une vie ouvrière. Cependant, la forte proportion de délégués syndicaux à l'initiative des

²⁰¹ PERROT Michelle. Les ouvriers, l'habitat et la ville au XIX^{ème} siècle. pp. 19 à 29. In GUERRAND Roger Henri (dir.). *La question du logement et le mouvement ouvrier français*. Paris : Les Éditions de la Villette, 1981. (collection Penser l'espace)

coopératives d'autoconstruction tend pourtant à prouver que les deux engagements ne sont pas contradictoires, mais plutôt complémentaires pour les militants présents dans des expériences castors. De sorte que l'on peut légitimement se demander si finalement, l'innovation n'a pas de place qu'en dehors des formations représentatives traditionnelles des ouvriers qui finalement ne laissent que peu de marge de manœuvre à leurs militants, contenus dans les cadres d'action fixés par l'orientation générale classique de la revendication de classe.

A travers cet exemple, nous avons mis en évidence que les projets résidentiels ne s'élaborent pas uniquement en fonction des contraintes du moment, mais peuvent s'enraciner dans une expérience militante, porteuse d'idéologie, ce qu'illustre l'analyse générale idéologique du mouvement d'autoconstruction. Mais en sortant du cadre de traitement purement économique du logement, et en intégrant à l'analyse une dimension anthropologique²⁰², nous pouvons percevoir la portée idéale du mouvement, qui se revendique lui-même comme ne se limitant pas à la construction de maisons.

B. L'engagement communautaire dans la lutte contre la précarité

Le problème du logement lors de la Reconstruction a de multiples enjeux, marqué par des intérêts contradictoires pour les politiques publiques, qui veulent construire et reconstruire vite et en masse, et les attentes de la population qui souhaite vivre mieux. Ainsi, après avoir déterminé les grandes lignes idéologiques du mouvement au niveau national, nous tenterons de mettre en évidence les spécificités régionales aquitaines du mouvement, qui influencent énormément le fonctionnement général, nous allons le voir, la réalisation du Comité Ouvrier du Logement de Pessac étant pionnière.

Dans ce cas précis, il semble que la potentialisation d'une identité commune soit créée par une identification, tout du moins intellectuelle, autour d'un texte fondateur qui s'affirme comme le moteur et le cadre d'une action collective. Il s'agit donc de dégager de cette analyse le positionnement identitaire des castors aquitains, quand le castorat, vécu comme pratique identitaire devient un « *esprit castor* » et oriente l'action collective. Dans un questionnaire autour de la stratégie identitaire d'une minorité que sont ici les Castors aquitains, les premiers textes apparaissent en effet clairement comme un discours corrélatif d'une position identitaire

²⁰² BOURDIEU Pierre. L'économie de la maison : un placement de père de famille. pp. 6-7 *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°81-82.

particulière et d'une spécificité qui se revendique. Nous allons donc essentiellement utiliser pour notre analyse les textes fondateurs des deux expériences bayonnaise et pessacaise : les textes de présentation des projets, qui sont les mêmes dans les deux cas, et les règlements intérieurs, des Comités Ouvriers du Logement²⁰³ et des chantiers. Dès le début, ces manifestes affirment le but résolument humain d'une entreprise de construction castor, où la cité autoconstruite semble apparaître comme l'expression d'un idéal de vie communautaire.

1. Sortir du taudis : une « utopie réaliste »

Les projets pessacais et bayonnais affirment haut et fort leur ambition d'accession à la propriété d'un logement bénéficiant de tout le confort moderne, dans un cadre de vie agréable : « *le droit de propriété est aussi valable sur le plan du logement. Il est parallèle au droit au soleil que nous refusent les villes avec leurs immeubles collectifs et leurs rues étroites* »²⁰⁴.

a) Du mal-logement au pavillon : itinéraire d'un rêve urbain

Construire vite et sain pour loger le plus grand monde, tel est l'objectif que se fixe le M.R.U. dès 1945. Or, cet objectif « *total* » nécessite la mise en chantier quasi-exclusive de logements collectifs, alors que le lotissement pavillonnaire apparaît comme un « *anti-modèle* »²⁰⁵ dans les années de la Reconstruction. Mais *a contrario* de cette vision technocratique, dans une France urbaine dominée par le collectif, la maison s'affirme comme un « *rêve pavillonnaire* », synonyme de qualité de vie, et souvent lié à une aspiration à l'accession à la propriété. La maison, le pavillon, se placent en parfaite opposition avec l'habitat du plus grand nombre dont la construction est favorisée durant la reconstruction de 1945 et s'accomplira dès la fin des années 1950.

Les Castors veulent se donner les moyens d'obtenir les conditions de vie auxquelles ils aspirent. La volonté marquée d'une maison individuelle avec jardin se retrouve dans chaque revendication d'accession à la propriété de la part des ouvriers que nous avons rencontrés et dont nous avons récolté les récits de vie : « *La propriété comme je l'entends, c'est un pavillon*

²⁰³ Les Comités Ouvriers du Logement sont les deux structures H.B.M., sociétés coopératives à capital et personnel variables, mises en place pour la réalisation des deux projets castors de cités en accession à la propriété de maisons individuelles avec jardins de Pessac (1947) et Bayonne (1949).

²⁰⁴ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 14

²⁰⁵ FOURCAUT Annie. Débats et réalisations de l'entre-deux guerres ou le lotissement comme anti-modèle. In *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n°17, décembre 1990.

avec un terrain autour, même pas grand, et une clôture, et un portail »²⁰⁶. Ce mythe d'accession à la propriété peut aussi être considéré comme la tendance paysanne, encore profondément ancrée dans le Sud-Ouest, qui porte d'instinct les ouvriers à accéder à la propriété. De plus, l'importance accordée à la maison individuelle et au jardin démontre bien que le souci majeur des Castors est d'améliorer certes leurs conditions d'habitat, mais aussi plus généralement leur niveau de vie.

Il apparaît donc que tout un système de valeurs et de symboles est rattaché à la propriété individuelle qui apparaît comme un facteur d'épanouissement et de liberté pour les Castors aquitains, à la différence de certains groupes castors qui n'ont pas fait le choix de la maison individuelle, notamment en banlieue parisienne, qui ont construit des petits immeubles d'habitat collectif. D'une façon anecdotique mais aussi symbolique, ce besoin d'accession se distingue dès la maison construite par l'édification d'un portail, à l'image des maisons des pays pyrénéens comme porteur identitaire de l'honorabilité de la maison.

Ainsi, la maison des Castors bayonnais semble porter clairement l'héritage de l'*etxe*, la maison basque, historiquement, culturellement, mais aussi socialement déterminée dans la continuité de la faculté qu'ont eue les sociétés aquitaines à mettre en valeur leurs particularismes, marquant du « *sceau de l'originalité les emprunts faits à l'extérieur* »²⁰⁷.



²⁰⁶ Entretien Castor de Bayonne, mai 2003.

²⁰⁷ BIDART Pierre et COLLOMB Gérard. *Pays Aquitains : Bordelais, Gascogne, Pays Basques, Béarn, Bigorre*. Publié par le Musée national des arts et traditions populaires. Paris : Berger-Levrault, 1984.

Photographie 1: Une maison du chantier Castor bayonnais, témoin du régionalisme qui marque les réalisations (Source : Archives privées Castors de Bayonne)

Il nous semble que c'est particulièrement le cas des Castors bayonnais, qui, en réinvestissant l'autoconstruction, mode ancestral de construction de l'habitation humaine, et en utilisant des matériaux modernes, ont marqué leurs maisons de toute la charge symbolique de l'*etxe*, qui leur fait dire qu'« *une maison, ce n'est pas que des murs* »²⁰⁸. Et de fait, le rapport particulier qui unit la maison à ses occupants observé dans bien des cas laisse apparaître qu'elle dépasse largement le cadre du bâti pour appartenir à un ensemble immatériel plus vaste qu'est la Famille, mais aussi, et c'est la réussite bayonnaise, la cité. Une cité comprise comme un construit, comprenant les espaces et la communauté de vie. Il s'agit en somme d'un patrimoine autant matériel qu'immatériel qui produit un « *esprit des lieux* » : les Castors habitent la cité des maisons.

Reste que la propriété personnelle n'est pas exclusive, elle est inextricablement liée à une volonté de vie communautaire dans la cité, confirmant leur filiation idéologique au courant démocrate chrétien qui se développe à la Libération. Les Castors sont en effet un cas particulier d'accession à la propriété et à la cité, dans la mesure où chacun, en plus de son terrain personnel et de sa maison, est aussi propriétaire d'une partie des espaces publics communs de la cité, ce que les statuts des sociétés coopératives qui géraient les cités autoconstruites affichaient comme « *une idée supérieure de la propriété personnelle et communautaire* »²⁰⁹. Le projet pavillonnaire des Castors ne semble donc pas s'inscrire dans le cadre d'une coupure voulue avec l'espace résidentiel agrégé de la ville, mais plutôt obéir à un désir dual qualitatif de maison avec jardin, conçue comme l'habitat idéal, mais conçue comme partie intégrante d'une cité, pensée dans sa globalité, c'est-à-dire avec tous les équipements de proximité indispensable à une vie communautaire.

b) Le logement ouvrier rêvé : du confort à la norme

La période de la Reconstruction correspond au moment de rationalisation de la construction des logements de l'urgence et dans l'urgence pour tenter de correspondre à une demande accrue. Ainsi, la mise en place de dispositifs techniques censés garantir une plus grande

²⁰⁸ Entretien homme Castor de Bayonne, septembre 2005.

²⁰⁹ BANCON Daniel. op. cit. p. 111

rapidité de construction, et notamment l'utilisation généralisée du préfabriqué, implique une normalisation du confort²¹⁰. Or, les normes édictées par un État technocratique de plus en plus interventionniste, et se chargeant presque seul de l'entreprise de reconstruction nationale, ne favorisent pas toujours la qualité des logements ainsi créés, comme le dénoncent les castors en clamant que « *le drame du logement pour un ouvrier c'est l'impuissance* »²¹¹.

De fait, un abus normatif éloigne le concepteur des aspirations des futurs habitants²¹². Or, au sortir du second conflit mondial, la notion de confort s'éloigne de celle d'hygiène à laquelle elle était auparavant indéfectiblement liée, pour s'apparenter à celle du bien-être²¹³. Le minimal hygiénique qui caractérise le logement H.B.M. et correspond à la norme étatique de salubrité, ne comble plus les aspirations de confort des volontaires Castors. « *La conquête d'un logis sain et agréable vaut bien quelques sacrifices, puisque le fait d'être logé normalement est considéré comme un privilège* »²¹⁴. Ils affirment donc un véritable projet social, dimension singulière dans une entreprise de construction de logements, qui passe nécessairement, selon eux, par l'accession à la propriété d'un logement confortable, au-delà des normes en vigueur.

La conjoncture de sortie de guerre puis les tendances économiques des Trente Glorieuses, ainsi que les mutations de la société engendrent la généralisation d'un confort jusqu'à lors réservé aux élites, même si la crise du logement qui sévit contraint beaucoup à se contenter de « *logements où leurs enfants manquent d'air et de soleil* »²¹⁵. Pourtant, il est indiscutable que les normes de confort, de même que les aspirations des habitants : « *si à tout prendre, on peut estimer qu'il y a dans la construction de ces « casernes » un palliatif à la crise du logement, de combien nos préférences ne vont-elles pas à la maisonnette familiale* »²¹⁶. Les Castors veulent se donner les moyens d'obtenir les conditions de vie auxquelles ils aspirent, à savoir de bénéficier de tout le confort moderne. Ainsi, les constructions castors possèdent toutes l'eau courante, une cuisine équipée, une salle de bain, ainsi que le chauffage central. Ce

²¹⁰ DAGNAUD Monique. *Le mythe de la qualité de la vie et la politique urbaine en France. Enquête sur l'idéologie urbaine de l'élite technocratique et politique (1945-1975)*. Paris / La Haye : Mouton, 1978.

²¹¹ Les "Castors", issue provisoire, op. cit. pp. 522-524

²¹² DREYFUS Jacques. *La société du confort : quel enjeu ? quelles illusions ?* Paris : l'Harmattan, 1990.

²¹³ *Désirs des Français en matière d'habitation urbaine*. Cahier n° 3. Paris : INED, 1947.

²¹⁴ Les "Castors", issue provisoire, op. cit. pp. 522-524

²¹⁵ Principes du C.O.L. Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, pp. 84-85. Les principes du C.O.L. de Pessac reprennent la même idée.

²¹⁶ HERRAN L. Enfants d'une même cité : 150 volontaires vont venir aider les « castors » de Bayonne. *Sud-Ouest*, 20 juillet 1952.

confort moderne, « *somptueux* »²¹⁷, ne va pas sans choquer les populations voisines qui voient pendant la réalisation des chantiers les équipements dont vont bénéficier les Castors²¹⁸.

Mais leurs revendications ne s'arrêtent pas à l'obtention d'un confort jusque là considéré comme réservé à une élite, ils veulent que par sa généralisation, ce confort devienne la norme. Nous trouvons de nombreux témoignages de cette volonté de normalisation du confort moderne pour tous, à l'image du discours prononcé pour les 40 ans de la cité bayonnaise, qui retrace le chemin parcouru avant de pouvoir habiter « *un logement sain, agréable, doté d'un confort normal* »²¹⁹. Un objectif qui semble atteint, au regard des nombreuses réactions de surprise que relatent de nombreux castors interrogés, qui témoignent de l'étonnement de plusieurs Maires venus visiter les cités terminées quant au confort généralisé que proposait chacune des maisons autoconstruites. Et les Castors d'affirmer comme une fierté que « *tous les gens avertis en matière de construction ont été étonnés de voir le luxe de [leurs] logements* »²²⁰.

Il est indéniable que les réalisations castors surprennent. A la lecture des articles parus dans la presse locale bayonnaise, après avoir été décriée, leur entreprise est décrite comme une réussite totale, soulignant le travail d'une « *remarquable équipe* »²²¹ de Castors « *solidarisés pour résoudre le problème de la crise du logement unissant leurs connaissances et leur travail* »²²². La singularité de l'entreprise réside dans son caractère résolument communautaire, ce que les articles ne manquent pas de mettre en avant²²³; ils soulignent aussi l'exceptionnel confort des maisons bayonnaises : « *55 familles bayonnaises sont logées. [...] En se promenant, on est surpris du charme qui se dégage de ces logements. Ils comprennent tous une salle à manger, une cuisine, une salle d'eau avec lavabo, baignoire, douche, un cellier. Plus deux, trois ou quatre chambres selon le type de maison. Tout est clair, net et*

²¹⁷ BANCON Daniel et BLANC Roger. *40^{ème} anniversaire des Castors de Pessac, 1948-1988*. Plaquette éditée par l'Association syndicale libre de la Cité des Castors de Pessac, 1988.

²¹⁸ Nous avons vu à travers l'exemple de Pessac le décalage existant entre les réalisations autoconstruites (avec chauffage central, cuisine équipée, douche, W.C. intérieur et tout-à-l'égout) et les maisons sans eau, ni même parfois électricité, qui jouxtaient le terrain des Castors.

²¹⁹ *L'Histoire des Castors*. Discours prononcé par M. Carricano, lors de la fête organisée à l'occasion des 40 ans de la cité castor Saint-Amand de Bayonne. Original manuscrit, 1989.

²²⁰ Rapport moral du 23 mars 1954, dans le Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

²²¹ *Côte Basque Soir*, « Dans une ambiance de fête et de joie, la cité Saint-Amand a accueilli les 80^{ème} et derniers propriétaires », 25 juillet 1955.

²²² *La Gazette de Biarritz*, « On pend la crémaillère à la cité des Castors », 6 novembre 1953, p. 2.

²²³ « Tous unis dans une sorte de vie communautaire les Castors connaissent la valeur de leur effort et de leur solidarité, et leur cité sera, de par leur union, une cité où il fera bon vivre ». *La Gazette de Biarritz*, « On pend la crémaillère à la cité des Castors », 6 novembre 1953, p. 2.

aéré »²²⁴. L'importance accordée au confort des maisons démontre combien son caractère est exceptionnel, en cette période où les signes tangibles d'une crise du logement sont encore très perceptibles et combien la demande est pressante²²⁵.

Issu d'une critique acerbe des politiques de la ville, responsables selon eux de la situation de crise profonde vécue pendant les années 1950, l'aspiration des Castors est un projet de ville et de vie. Bien que qu'ayant une idéologie fondée sur des valeurs reconnues comme spécifiquement ouvrières, ce qui justifie leur intégration au mouvement ouvrier, ils se détachent cependant des schémas classiques de contestation pour passer de la revendication à l'action. Ils justifient et négocient très bien le passage du taudis au droit à la propriété. Les Castors semblent convaincus que l'accession à la propriété leur permettra la « *libération de l'ouvrier par l'indépendance que permet la propriété privée* »²²⁶, c'est-à-dire de sortir non seulement du taudis, mais aussi de leur condition ouvrière, dans ce qu'elle comporte de misère, tout du moins de difficultés au quotidien.

« *La grande preuve à apporter sera celle qui dira que des travailleurs ont construits eux-mêmes leur cité et qu'ils ont vaincu toutes les difficultés, et principalement les difficultés économiques. [...] Des travailleurs auront su réaliser ce que jamais des maires ou des parlementaires n'ont fait, c'est-à-dire des maisons individuelles. Pas plus qu'ils n'ont jamais donné à des hommes la possibilité de contribuer à leur épanouissement individuel et familial dans ce qui est la propriété de leur logement* ».²²⁷ Ainsi, leur identité ouvrière n'est pas un facteur inhibiteur d'une demande de propriété, mais au contraire le moteur d'une action créatrice d'un « *mieux-vivre* ».

2. Les limites d'une « mobilisation improbable »

Si les Castors portent en germe la fin de leur aventure quand l'objectif est atteint, se loger, d'autres limites internes au mouvement interviennent. Il faut en effet reconnaître que le mouvement évolue. A la différence des initiateurs, théoriciens d'un mouvement à l'utopie sociale inextricablement mêlée à leur conception du fait urbain, les nouveaux castors

²²⁴ *Sud-Ouest*, « Vingt bombes ont salué la pose de la dernière tuile à la Cité des Castors », 9 octobre 1954.

²²⁵ Ceci explique d'ailleurs que, dans un premier temps, les bâtiments collectifs des grands ensembles seront loués aussi pour leur confort.

²²⁶ U.N.C. *Statuts-types et règlements intérieurs*. Paris : publication de l'U.N.C., 1952. p. 52

²²⁷ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 15

réinvestissent l'autoconstruction d'une nouvelle manière, sûrement plus adaptée aux mutations socioprofessionnelles des Trente Glorieuses, où l'essor économique autorise une épargne supérieure en vue de l'accession à la propriété, et où l'apport-travail se résume essentiellement aux gros travaux de terrassement ou de fondation, ou à ceux de finition.

Illustrant ce fait, l'impossible union des différentes structures représentatives des Castors est significative. Réclamée par les pouvoirs publics face à la montée en puissance du système du castorat, la tentative de création de la Confédération Française des Unions Castors sera un échec. En avril 1954, sur la demande du M.R.U. qui souhaite une représentation unique du mouvement, est créée la Confédération Française des Unions Castors (C.F.U.C.)²²⁸. Pourtant celle-ci est dissoute dès 1955 à cause d'une divergence de ses membres sur la volonté de certains de mettre en place, au sein de l'organisation Castor, un système différent basé non sur un apport-travail, mais sur un apport espèces. Jugé trop commercial par certains, cette divergence d'opinion aboutit à la dissolution de la confédération en mai 1955. Le même mois est mis en place par certaines Coopératives Castors de l'Ouest le système Baticoop². Ses responsables gardent la formule de la coopérative, mais ne laissent qu'une part infime à l'apport-travail, pour privilégier l'apport espèce, rendu possible par l'individualisation des prêts complémentaires. Le succès de Baticoop est rapide, mais tout aussi rapidement disparaît « *l'esprit Castor* », la clientèle à laquelle il s'adresse n'étant pas particulièrement les mal-logés, mais se composant de volontaires à l'accession à la propriété séduits par le champ des économies réalisables. Ce scénario se vérifiera également en Aquitaine avec les Castors Landais (cf. chapitre suivant).

Cette rupture est importante : elle montre certes l'attachement à un esprit, mais signe aussi dans le même temps, en partie tout du moins, la fin de l'expérience dans sa phase « *militante* ». En effet, la dissolution de la C.F.U.C. à cause de divergences d'opinions et le refus d'approuver le système Baticoop montrent bien combien les Castors initiateurs du mouvement sont attachés à sa vocation originelle sociale, témoignant de leur engagement militant.

²²⁸ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 68

² INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit., p. 23.

a) L'action collective : les engagements coopératifs du castorat pour les initiateurs, un moyen pour les autres

Les fondateurs des équipes castors, ceux qui sont à l'initiative de l'entreprise de construction, sont des élites intermédiaires, nouveaux acteurs de la société civile des années d'après-guerre, issus du discrédit des élites politiques de l'entre-deux-guerres et de la guerre. Ces instigateurs proposent un projet de construction et le groupe se forme de façon spontanée. Cette adhésion volontaire des membres de la coopérative nécessite la fidélité à un esprit de solidarité et de volonté de progrès pour améliorer les conditions de vie par le développement de la petite propriété familiale de ceux qui n'ont que leur salaire pour capital de base : « *L'ampleur de la tâche que nous nous sommes assignés, les difficultés de tous ordres que nous ne manquerons pas de rencontrer, commandent que nous ayons tous un même esprit au service d'un même devoir* »²²⁹.

Les initiateurs théorisent suffisamment leur mode d'action pour pouvoir affirmer un projet plus large que la construction matérielle d'une cité ouvrière, de sorte que l'on pourrait presque établir une « *Charte du Castor* »²³⁰, qui stipulerait que la construction devra obligatoirement être réalisée sur un système coopératif, le principe étant que chacun participe à la construction de tous les logements. Cet idéal est nécessaire : la prise en charge de la résolution du problème du logement passe par la création indispensable et la mobilisation d'un collectif, échelle de l'action de construction, dans une optique communautaire de vie. Cette constitution du collectif, autour de valeurs communautaires, permet le passage de la contestation comme discours à une pratique de construction basé sur la volonté de démontrer concrètement qu'un autre mode d'habitat que le collectif est possible. Effectivement, la communauté se construit dans le travail sur les chantiers. Les Castors sont camarades²³¹ « *au vu du travail accompli* »²³² et constituent de ce point de vue, une communauté de travail grâce à l'action collective. Il s'agit en effet d'une agrégation de comportements individuels avec une intention explicite de coopération et d'action concertée dans un même but, ici construire leur cité.

²²⁹ Principes du C.O.L., Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

²³⁰ Le temps de l'utopie. pp. 5 à 9. *Petite Histoire des Castors en France*. Paris : publication de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'H.L.M., 1990.

²³¹ « *Camarades* » est le nom par lequel les Castors s'appellent eux-mêmes dans les courriers de liaison des groupes, tant durant le chantier que par la site pour des convocations aux A.G. des associations syndicales libres de copropriétaires, que nous avons trouvés dans les diverses archives privées consultées. Remarquons cependant qu'il n'est pas utilisé dans le sens « communiste » du terme, et qu'ils sont « *camarades au vu du travail accompli* » loin de toute revendication politique que ce soit.

²³² Enquête écrite hommes Castors de Bayonne, 2003.

Cette adhésion est renforcée par un règlement et des statuts qui l'encadrent. Certes, l'adhésion aux groupes castors est volontaire et ouverte à tous, et lorsque le projet est lancé, tous les volontaires peuvent se joindre au groupe d'autoconstructeurs en formation, puisque « *toute personne peut souscrire des actions de la Société sous réserve de l'agrément du Conseil d'Administration* »²³³. Mais une réserve est clairement spécifiée dans les règlements intérieurs, qui expriment que les « *qualités morales* »²³⁴ du futur castor doivent être en adéquation avec l'esprit de la société, et que les demandes d'adhésion seront éprouvées pendant trois mois durant lesquels le sociétaire postulant travaillera sur le chantier comme « *stagiaire* »²³⁵ avant que le Conseil d'Administration ne statue définitivement sur son acceptation dans la société. Parallèlement, le pouvoir démocratique est exercé par les membres selon le principe un homme, une voix : « *chaque actionnaire ne dispose pour lui-même dans les assemblées que d'une voix, quel que soit le nombre d'actions en sa possession* »²³⁶. Cet engagement renforce le caractère communautaire des groupes castors, imposant qu'aucun ne pourra « *prétendre chapeauter ou diriger [...] encore moins devenir le premier actionnaire* »²³⁷ des sociétés coopératives porteuses du projet, tandis que la plupart des votes s'effectuent à main levée.

Si la participation économique des membres est la condition obligatoire à l'adhésion à la société, « *les actions appartenant à des locataires servent de garantie aux engagements qu'ils ont envers la société* »²³⁸, elle revêt un rôle idéologique qui dépasse de ce fait les cadres stricts de l'implication naturelle financière. L'engagement envers la communauté est en effet un autre point essentiel. « *Celui qui vient avec l'idée de bâtir sa maison, pour ensuite ignorer tous les autres, n'a rien à faire dans notre société. Nous ne bâtissons pas chacun notre maison ; mais nous bâtissons en semble notre Cité* »²³⁹. C'est ce que les Castors appellent « *un pacte*

²³³ Article 7. Statuts du C.O.L. de Bayonne, 1951.

²³⁴ Article 4. Règlement intérieur du C.O.L. de Bayonne, 1951. Nous tenons ici à souligner qu'il existe à Bayonne deux règlements intérieurs distincts, un datant de mai 1950 qui traite des conditions d'admission des futurs sociétaires, un second, datant de 1951 selon nous (car il est non daté), qui règle la participation de façon générale des sociétaires et plus spécifiquement les conditions de travail sur le chantier (heures de travail à fournir, etc.).

²³⁵ Article 5. Règlement intérieur du C.O.L. de Bayonne, 1951.

²³⁶ Article 30. Statuts du C.O.L. de Bayonne, 1951.

²³⁷ LANNES Jean. *Nous avons besoin d'un logement... d'où le C.O.L. Notes personnelles (1948-1952)*. op. cit.

p.5

²³⁸ Article 9. Règlement intérieur du C.O.L. de Bayonne, 1951.

²³⁹ C'est sur ces mots que se termine l'introduction de la présentation du projet des Castors de Bayonne. Mais c'est aussi cette même formule qui sert de préambule au règlement intérieur de la coopérative mise en place à Pessac, dans le quartier des Castors de l'Alouette.

d'Hommes »²⁴⁰. Il s'agit d'une parole, celle de « *s'engager au maximum, jusqu'à que toutes les maisons de la Cité soient terminées* »²⁴¹. Cet engagement est martelé dans tous les textes fondateurs, y compris dans les statuts et les règlements intérieurs des sociétés, qui stipulent que « *le membre du C.O.L. qui aura pris possession de sa maison sera mis dans l'obligation jusqu'à la fin des travaux de fournir 8h supplémentaires de travail, soit 32h par mois* »²⁴². En cas de non exécution, la sanction prévue est tout simplement l'exclusion de la société, et donc de l'accession à la maison. Ceci rappelle les règles contraignantes de certaines mutuelles du Sud-Ouest²⁴³, mais également les discours d'engagements ouvriers. Enfin, toutes les sociétés coopératives castors affichent de plus une volonté d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques notamment. « *La législation nous permet de construire en tant que coopérative. Cette formule nous permet aussi et surtout de rester "libres"* »²⁴⁴.

Cet engagement se double d'un engagement au mouvement national, l'Union Nationale des Castors, qui vient confirmer l'adhésion aux principes fondamentaux de la coopération. Constituée de façon spontanée par les représentants des chantiers Castors en octobre 1950, elle a pour but de « *coordonner l'activité de Castors ou des groupements de castors, de les conseiller administrativement, juridiquement, financièrement et techniquement, et de les représenter auprès des organismes compétents* »²⁴⁵. Elle sert de plus d'organe d'information et de formation, en jouant « *un rôle de tout premier plan dans l'éducation des "constructeurs du dimanche"* en leur fournissant un organisme technique parfaitement adapté à leur besoin »²⁴⁶. Tous ces principes coopératifs constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique, à travers l'autoconstruction de cité ouvrières. Par définition, une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective, et où le pouvoir est exercé démocratiquement. C'est exactement dans ce cadre que les groupes castors se constituent, suivant les valeurs coopérativistes fondamentales que sont la prise en charge et la

²⁴⁰ SUHUBIETTE Auguste. *Le C.O.L., 50 ans : 7 août 1951-7 août 2001*. Original dactylographié, jamais publié. Témoignage personnel écrit en 2001.

²⁴¹ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 1

²⁴² Article 20. Règlement intérieur du C.O.L. de Bayonne, 1951.

²⁴³ Les mutuelles rurales, consorses, crédits agricoles sont fort présentes dans les pays gascons.

²⁴⁴ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 3

²⁴⁵ ANSELME Michel. Rapport sur l'état du mouvement castor en France. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 4

²⁴⁶ ANSELME Michel. Rapport sur l'état du mouvement castor en France. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 4

responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. De plus, les membres d'une coopérative adhèrent aussi à « *un esprit qui anime* »²⁴⁷ leur implication et leur action dans l'entreprise. Ce sont donc ces engagements coopératifs des Castors qui orientent et cadrent l'action collective²⁴⁸.

Reste malgré tout que la portée idéologique qui anime les initiateurs des premiers temps du castorat est de moins en moins sensible à mesure que le mouvement se développe. Il semble perdre d'une part de sa fonction contestataire, d'autre part de sa portée sociale, pour tendre à ne devenir qu'un moyen pour les volontaires d'accéder à moindre coût à la propriété individuelle. M. Suhubiette en témoigne dans ses mémoires sur le C.O.L. bayonnais quand il affirme que « *la maison, qui ne devait être qu'un simple tremplin, et non une fin, absorba tout : les corps, les esprits, les doctrines* »²⁴⁹. Ce décalage se retrouve à l'échelle de l'histoire du castorat qui, sorti de sa phase d'enfancement marquée par l'engagement militant de ses initiateurs au milieu des années 1950, devient après avoir prouvé ses capacités de réussite un moyen et non une fin.

b) Un palliatif à la fin doublement programmée, par ses initiateurs et les politiques : les temps du castorat

Lorsqu'ils démarrent leur « *aventure* », les Castors ont conscience de l'acuité du problème du logement à la solution duquel ils ont résolu de contribuer avec leurs propres moyens, à savoir l'union. Néanmoins, ils affirment dans le même temps dès le départ la vocation palliative de leur action de construction. De plus, le mouvement contient en son sein de façon intrinsèque les limites à la durabilité de la mobilisation, par le décalage qui s'installe entre la charge idéologique du projet des initiateurs et le pragmatisme de l'engagement des volontaires.

²⁴⁷ Rapport moral du 23 mars 1954, dans le Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

²⁴⁸ Pour dégager les engagements coopératifs du castorat en Aquitaine, nous allons nous baser essentiellement sur l'analyse des statuts des Comités Ouvriers du Logement de Pessac et de Bayonne, ainsi que sur les règlements intérieurs qui viennent compléter les dispositions statutaires, pour encadrer l'action des castors. Comme nous l'avons déjà souligné, les statuts et règlements intérieurs sont rigoureusement identiques dans les deux cas dans l'idée, parfois reprenant exactement les mêmes articles mot pour mot (c'est notamment le cas des statuts). Ayant à notre disposition lors de la rédaction tous les originaux bayonnais, c'est ceux-ci que nous citerons en référence.

²⁴⁹ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, 50 ans*. 2001, original dactylographié. p. 18

Le castorat est un mouvement spontané d'initiative privée qui démontre que la société civile en corps constitué peut se substituer à l'État. En proposant un mode d'action original, l'autoconstruction, il permet de répondre de façon adaptée aux aspirations des « *mal logés* » en terme de cadre de vie, mais aussi en terme de financement, autorisant l'accession à la propriété pour des revenus modestes. « *A la base de la réussite réside le fait qu'une partie des membres du C.O.L. a parfaitement compris qu'une société n'était pas faite de gens qui ont pour mission essentielle de revendiquer mais qui veulent placer surtout les devoirs au-dessus des droits, car on ne possède de droits que dans la mesure où l'on sait remplir ses devoirs* »²⁵⁰. C'est dans l'action collective que le castorat trouve les conditions essentielles de sa réussite, mais aussi dans un engagement coopératif des différents groupes.

Pour ce faire, ils fonctionnent selon un système d'autogestion, sans le nommer, qu'ils définissent comme un principe fondamental « *d'auto-administration* »²⁵¹ devant présider leur action tant dans la phase de construction du projet que dans la vie de la cité. Les Castors placent ainsi la solidarité au centre de leur organisation, affirmant : « *Nous ne bâtirons pas chacun notre maison ; nous bâtirons ensemble notre cité* »²⁵². Cette forme participative témoigne aussi d'une volonté de citoyen d'inventer de nouvelles formes d'interventions dans la cité, introduisant de l'horizontal dans un système vertical, se préoccupant de l'intérêt général avant tout.

Dans l'effervescence des idées coopératistes qui suit la fin de la Seconde Guerre Mondiale et qui se prolonge par la cogestion puis par l'autogestion qui vont devenir des concepts-idéaux politiques des années 1960, les Castors souhaitent aussi démontrer leur capacité de gestion par la création de coopératives nées des communautés de travail. Nous trouvons cette idée développée dans un communiqué de l'U.N.C. datant de 1952 : « *la coopérative bien organisée peut et doit concurrencer l'entreprise capitaliste, donc réussir. Elle solutionne le problème du salariat, d'où la libération du travailleur des contraintes du capitalisme libéral* »²⁵³. Il s'agit donc bien de transformer les structures économiques par l'action collective coopérative.

²⁵⁰ Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre n°1 des Procès Verbaux des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

²⁵¹ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 15

²⁵² LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 1

²⁵³ U.N.C. *Statuts-types et règlements intérieurs*. Paris : publication de l'U.N.C., 1952. p. 52

Il est possible de distinguer derrière la figure de la classe militante, des leaders, des discours et des textes fondateurs, une sorte d'unité culturelle d'agir et de discours survalorisée qui peut sursignifier les valeurs idéologiques auxquelles ils font référence, qu'elles proviennent du mouvement ouvrier, de la démocratie chrétienne, ou de l'esprit de la Résistance et de la Reconstruction. Certes, la reconstitution de l'histoire des deux groupes de Castors aquitains met en évidence la capacité d'auto-émancipation de l'ouvrier. Leur engagement communautaire s'exprime au travers d'une identité de groupe soudée par les travaux sur le chantier, et semble motivée par les réactions critiques d'un environnement politique, syndical, plus généralement social, qui doute de la réussite des projets. Ceci explique l'engagement identitaire des groupes de Castors, porté par les premières réalisations et leur notoriété. Pourtant, de façon générale, cet engagement ne va pas de soi : largement décrié par les syndicats, craints par les municipalités et considérés comme utopiques par la société civile, les Castors doivent nécessairement effectuer un travail de justification autour de cette idée d'utopie réaliste afin d'explicitier les raisons de leur action. C'est sûrement ces oppositions nombreuses qui ont obligé les castors à objectiver leur cause.

Au début de leur action, dans une phase informelle voire illégale, les Castors participent à une déviance issue de la société civile qui trouve elle-même la solution à son problème de logement par le biais de l'autoconstruction collective, qui peut inquiéter. Mais de l'illégalité légitime à son intégration à la législation H.L.M., durant cette institutionnalisation, le castorat qui s'affirme comme un palliatif utile et nécessaire dans une période de crise, où toutes les bonnes volontés semblent encouragées par l'État central, perd de sa dimension contestataire et protestataire en venant intégrer la norme étatique du logement social. En effet, en légalisation la formule castor, l'État reconnaît la légitimité de la revendication qui par là même s'infléchit.

Ce dépérissement de « *l'esprit* » castor se vérifie dans la courte durée de vie de ces projets d'autoconstruction qui, sous leur forme communautaire coopérative, mettent en lumière les limites internes de cette expérience. Le découpage chronologique de l'histoire du mouvement permet de distinguer trois phases distinctes : la première, qui va de 1948 à 1954 correspond à celle que nous avons qualifié de phase « *militante* » du castorat, période où les Castors développent leur idéologie ; puis, de 1955 à 1960 apparaît la phase de construction, c'est-à-dire qu'ayant déjà prouvé ses capacités à réussir, tout du moins dans la construction matérielle des maisons, la formule se développe et de nouveaux chantiers apparaissent sur le territoire national ; enfin, à partir du début des années 1960, le mouvement dans sa forme collective

s'essouffle, les réalisations s'individualisent et le castorat perd de sa puissance idéologique. La fin des chantiers collectifs, d'essence ouvrière et caractérisés par un projet social d'inspiration démocrate chrétien, semble correspondre à la fin de l'expérience du castorat collectif et militant, due à la difficulté rencontrée par les différents groupes à mettre en œuvre une communauté de vie dans leur cité autoconstruite.

La phase militante est celle des leaders, du groupe et du chantier. L'étude des principes structurant l'autoconstruction castor a mis en lumière comment les initiateurs, en théorisant et en objectivant leur cause, se sont engagés pour donner du sens et une efficacité à leur action. Les castors se mobilisent progressivement et spontanément autour de projets pionniers qui, théorisant l'action, donnent un sens à l'invention initiale que représente la mise en place de l'autoconstruction collective comme moyen d'accéder à un logement décent, tout en affichant un projet de société. Cette mobilisation des Castors dans la phase que nous avons qualifiée de « *militante* » correspond à l'appropriation de l'idéologie, qui donne du sens à la construction, se détachant de l'objectif matériel de création de maisons pour affirmer un projet de communauté de vie dans la cité. Cet engagement se fortifie à l'épreuve du chantier qui soude le groupe autour de ses leaders, une communauté de défi commune à toute période de chantier.

Mais si cet engagement est collectif, il n'est en revanche pas synchronique dans la mesure où, au départ et au point d'aboutissement, que représentent l'engagement dans le groupe initial puis l'entrée dans la maison, les castors n'ont pas les mêmes conceptions de l'usage et du sens à donner à l'autoconstruction. Ainsi, l'exemple bayonnais l'illustre bien, à travers les différences que nous avons noté dans l'implication des Castors suivant qu'ils appartiennent au premier groupe des 80 « *anciens* », ou qu'ils rejoignent le projet, sûrs de sa réussite, pour la construction du groupe des « *quinze* ». Ce fait paraît somme toute assez logique : les Castors du départ ont développé eux-mêmes l'idéologie qui les anime, et ceux qui arrivent en 1955 rencontrent moins de difficultés, puisqu'ils n'ont que la tâche de la construction à effectuer, toutes les autres démarches ayant été effectuées depuis longtemps. Ils sont loin de l'effervescence idéologique qui faisait penser aux premiers Castors que le castorat amènerait à « *une révolution sociale, économique et politique trouvant son expression dans la communauté* »²⁵⁴. Et si « l'esprit Castor » reste malgré tout présent à travers l'aide volontaire des anciens sur le nouveau chantier, affirmant que « *l'aide fraternelle dans le travail était le*

²⁵⁴ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16.

lien principal entre tous »²⁵⁵, retrouvant par là même la solidarité dans le travail des premiers temps, il ne faut pas pour autant que cette réalité, sûrement valorisée par les mémoires collectives, vienne cacher les différentes logiques d'engagement qui président à l'intégration dans le groupe des quinze « *nouveaux castors* » à Bayonne par exemple, qui apparaissent plus pragmatiques que les initiateurs militants, et marquent la fin de la phase « militante » du castorat.

Cette différenciation annonce les phases suivantes de la construction et des années 1960 qui voient l'aventure se vider peu à peu de ses substances idéologiques, alors que les leaders historiques prennent de la distance vis à vis du projet comme de la communauté. Or, ces limites internes qui s'affichent étaient déjà présentes. De l'illégalité légitime à son intégration à la législation H.L.M., le castorat, palliatif utile et nécessaire dans une période de crise, dès son émergence, n'a pas vocation à durer. Finalement, la légalisation, par la normalisation qu'elle induit, fait perdre leur caractère innovant aux réalisations castors qui se fondent désormais dans la législation sociale. La revendication n'a plus de place dans un mouvement reconnu officiellement, et il est notable que si l'aide est préférentielle, le Ministère se garde bien malgré tout de promouvoir la formule par une quelconque publicité autour de ce moyen d'action. De fait, si l'autoconstruction castor est un palliatif reconnu et légitime, il est remarquable qu'elle reste pour les hommes politiques un idéal qu'il ne faut pas trop pratiquer.

Conclusion

*L'idéologie castor fille de son temps, la Reconstruction : le « sursaut héroïque »²⁵⁶
d'une « belle mais courte aventure »²⁵⁷*

Le système d'autoconstruction castor permet d'apporter une solution humainement et matériellement accessible au problème du logement pour des citoyens défavorisés. Mais « l'aventure » des Castors est une parenthèse dans l'histoire urbaine de la Reconstruction.

²⁵⁵ Enquête écrite homme Castor de Bayonne, 2003.

²⁵⁶ PINSON Daniel. Rezé 1954, entre lotissement vertical et horizontal, ou la Claire cité des Castors et la Maison radieuse de Le Corbusier. *Villes en parallèle*, n° 14, 1989. pp. 94.

²⁵⁷ BANCON Daniel et BLANC Roger. *40^{ème} anniversaire des Castors de Pessac, 1948-1988*. Plaquette éditée par l'Association syndicale libre de la Cité des Castors de Pessac, 1988.

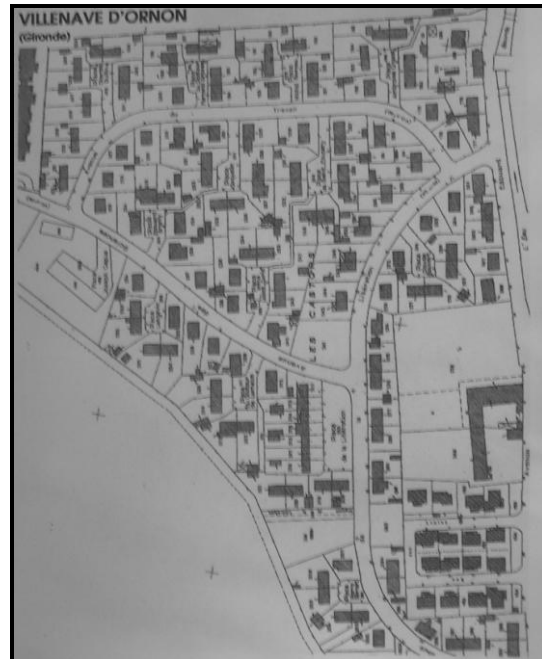
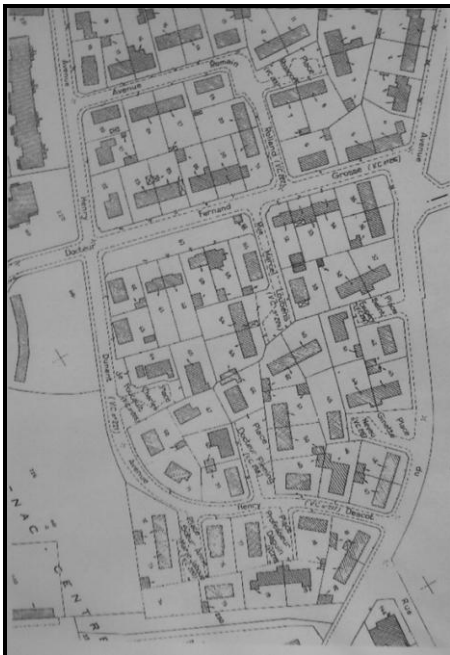
Quantitativement négligeable quant à la part des réalisations effectuées sur le mode de l'autoconstruction, l'analyse du phénomène met cependant en avant les possibilités créatrices de la société civile, quand les politiques publiques ne peuvent répondre aux besoins de la population. Au regard de l'histoire nationale, l'Aquitaine s'impose comme une terre propice au castorat. De plus, toutes ces cités sont des réussites en termes de construction de logements. Mais l'étude des deux projets girondin et basque, dont les engagements sont issus d'une complicité certaine entre le réel et l'idéologie, montre bien les limites d'une telle démarche, visant à créer une société nouvelle. L'émergence du castorat à la Libération comme la cristallisation d'un mécontentement diffus en un mouvement collectif et coordonné au niveau national trouve donc ses fondements au carrefour de raisons structurelles, et d'une réponse conjoncturelle à une situation de crise du logement endémique.

Sans jamais perdre de vue que nos exemples, par leur caractère pionnier, sont singuliers à l'échelle même du mouvement national Castor, et avec toutes les précautions en terme de conclusion qu'implique ce caractère précurseur, nous avons éclairé le caractère résolument novateur de l'action des autoconstructeurs dans la France de la Reconstruction. Celle-ci, de la dissidence au compromis avec une État central en pleine restructuration, autorise une relecture de la contestation des politiques des grands ensembles emblématiques de la période, en passant de la revendication à l'action de construction, afin de vivre dans un endroit choisi, en adéquation avec leurs aspirations d'habiter. Au moment même où s'affirme la volonté planificatrice d'un État Providence émergent, promoteur de l'habitat du plus grand nombre, des hommes se réunissent pour mettre en commun leur moyens afin de pouvoir habiter dans la maison individuelle qu'ils convoitent. La coopération et son idéal collectif sont les éléments pérennes de mobilisations diverses, toujours issues d'un « *entre-deux moteur de l'action* ».

Cette ambivalence s'explique par le contexte, l'esprit conjugué de la Résistance, de la Libération, de la Reconstruction d'une part, une crise des élites traditionnelles depuis la Seconde Guerre Mondiale d'autre part, enfin, le renouvellement générationnel d'une société en mutation. Toutefois, il n'y a pas de génération spontanée d'auto-constructeurs dans l'immédiat après-guerre, nous dirons même plutôt qu'il y a une tradition d'initiatives marginales et innovantes, tout au long de l'histoire du logement ouvrier, qui tendent à affirmer l'autoconstruction comme solution à la crise, suivant d'autres expérimentations européennes. Ainsi, dans *Castor service*, bulletin de liaison et d'information de l'Union nationale des Castors, un article intitulé « Qu'est-ce qu'un Castor ? », évoque les expériences

précurseurs des cottages sociaux, pionnières dans le recours à l'autoconstruction pour favoriser l'accès à la propriété dans l'entre-deux-guerres. Il y a aussi des filiations idéologiques, entre autres du catholicisme social via la démocratie chrétienne, des filiations socio-anthropologiques, la référence à la maison et aux sociabilités traditionnelles. En revanche, le terme « *Castor* » ne semble pas apparaître avant la Seconde Guerre Mondiale, sans que nous ne puissions déterminer quand ce terme émerge, même s'il est associé au théoricien du catholicisme social Lamennais. Il est aisé en revanche de saisir la référence symbolique à l'animal, qui construit son habitat en groupe en luttant contre les éléments par l'édification de barrages : le symbole de la coopération d'habitat, témoin d'une injonction à la mutualisation des moyens.

Les autoconstructeurs aquitains n'arrêtent pas leur action une fois les cités réalisées. Ils continuent à promouvoir leur engagement envers le logement social suivant diverses formes d'action. Ainsi, les pionniers de Pessac lancent trois chantiers d'autoconstruction dans la banlieue bordelaise par le biais du C.O.L. Deux cités voient ainsi le jour à la suite de la réalisation initiale pessacaise, une à Mérignac, l'autre à Villenave d'Ornon. Identiques dans le mode de construction comme dans leur forme, ces réalisations seront les dernières effectuées suivant le mode de l'autoconstruction.



Plan 1 : Plans des cités autoconstruites de Mérignac, à gauche, et de Villenave d'Ornon, à droite (Source: archives privées Castors de Pessac)

Néanmoins, une fois ces chantiers terminés, tous les groupes d'autoconstructeurs sont confrontés à la même question, celle de la « *marche de la coopérative* »²⁵⁸, posant celle de la continuation ou pas de l'action de construction. De fait, les différentes formules castors ayant prouvé leur efficacité, le système coopératiste semble être un vecteur certain du succès des opérations. Mais les logiques d'engagement apparaissent différentes, et ce pas tant en fonction des formules qu'en fonction des porteurs de projet. La double vocation des autoconstructeurs définis comme un palliatif à la crise du logement, mais aussi comme mouvement de lutte contre le mal-logement se traduit donc par deux scénarii : si certains groupes cessent leur activité à la fin du chantier, à l'image de Pessac, d'autres en revanche font le choix de poursuivre leurs engagements en faveur de la promotion du logement social, comme c'est le cas à Bayonne. Ces engagements différentiels illustrent la structuration mouvante du secteur du logement social en Aquitaine en une multitude de petites sociétés H.L.M. créées et dissoutes au gré des projets à réaliser.

Enfin, les Castors apparaissent par leur caractère exceptionnel, comme une des figures de la France de la Libération et du début des Trente Glorieuses. Leur réussite sur le plan matériel, même nuancée par l'échec relatif de leur projet social, reste pour les « *anciens* » un message d'espoir pour l'avenir, « *pour dire à tous, et aux jeunes en particulier : il y a toujours une aventure exaltante à vivre quelque part, celle d'hommes libres qui se groupent pour construire ensemble leur avenir* »²⁵⁹. Aussi, l'histoire des Castors ne se clôture par à l'inauguration des maisons, des remises de clés ou de l'essoufflement de l'esprit qui les animait lors de la période « *héroïque* ». Mais alors, le castorat conçu comme une « *issue provisoire* »²⁶⁰ qui « *ouvre des horizons prometteurs* »²⁶¹ est-il un paradoxe ? Assurément pas selon nous. Certes, le castorat est une « *issue provisoire* » en terme de pratique militante, puisqu'il est amené à disparaître à terme, quand l'État aura trouvé les moyens de son action massive de construction. Mais si l'autoconstruction est une réponse conjoncturelle à une situation de crise, ce fait ne l'empêche pas d'être porteuse d'une idéologie forte, qui « *ouvre des horizons prometteurs* ». Porteuse d'une conception sociale du logement, conçu comme intégré à la cité, vue comme le cadre idéal de la future communauté de vie, l'idéologie castor

²⁵⁸ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 11 mars 1957.

²⁵⁹ BANCON Daniel et BLANC Roger. *40^{ème} anniversaire des Castors de Pessac, 1948-1988*. Plaquette éditée par l'Association syndicale libre de la Cité des Castors de Pessac, 1988.

²⁶⁰ Les "Castors", issue provisoire (texte signé « Un groupe de Montreuil »). pp. 522-524. In *Esprit*, Nos maisons et nos villes, n°207-208, octobre-novembre 1953.

²⁶¹ Qu'est-ce qu'un Castor ? *Le Castor*, bulletin mensuel d'étude et d'information édité par l'Association des Castors de Seine-et-Oise, n° 1, mai 1953.

promet bien des lendemains qui chantent après toutes les contraintes tant physiques que financières, que revêt l'engagement dans un groupe d'autoconstructeurs.

Cependant, la difficulté rencontrée par les autoconstructeurs à créer une communauté de vie montre bien la rupture que représente l'installation dans les maisons de la cité, témoignant que la fin du chantier semble sonner la fin de l'expérience collective. Aussi, si l'idéologie castor marque de son empreinte les cités, par la toponymie notamment, « *l'esprit* » castor ne semble pas pouvoir passer les murs des maisons, qui peu à peu enferment leurs occupants, non sans une pointe de nostalgie pour leur épopée de construction, vécue comme un « *sursaut héroïque* »²⁶² : « *il est vrai que les trois années de chantier avaient permis d'entrevoir de que pourrait être la société idéale. Nous n'étions peut-être pas mûrs pour aller plus loin* »²⁶³.

²⁶² PINSON Daniel. Rezé 1954, entre lotissement vertical et horizontal, ou la Claire cité des Castors et la Maison radieuse de Le Corbusier. *Villes en parallèle*, n° 14, 1989. pp. 94.

²⁶³ BANCON Daniel et BLANC Roger. *40^{ème} anniversaire des Castors de Pessac, 1948-1988*. Plaquette éditée par l'Association syndicale libre de la Cité des Castors de Pessac, 1988.

2^{ème} Partie. Une cité, une communauté : l'exemple des castors de Bayonne

L'exemple bayonnais, par son caractère micro-historique, va nous permettre de saisir la réalité tangible et locale de la vie d'un groupe d'autoconstructeurs. Par nécessité scientifique cependant, il est indispensable de mettre cette expérience originale en perspective avec le mouvement national des Castors, afin de déterminer les singularités liées au local des caractéristiques plus générales dans ce contexte particulier qu'est la Reconstruction de 1945.

En effet, chaque réalisation est une expérience sociale dont la dimension humaine ne doit pas être négligée. Il nous semble indispensable de préciser à cette étape de notre travail que si nous pouvons définir la cohérence du mouvement castor à travers la présentation des modalités d'action et des engagements communs qui en font l'unité, nous ne perdons pas de vue la multiplicité des situations des différents groupes qui composent le mouvement. En effet, cette unité apparente derrière un même choix qu'est l'autoconstruction ne doit pas cacher les différences locales importantes qui marquent chaque entreprise castor, organisée par des « groupes primaires » porteurs de dynamiques locales. Pour cette raison, l'historiographie des castors est essentiellement composée d'études monographiques et l'analyse du mouvement s'inscrit dans une micro-histoire des situations. Et de fait, chaque groupe a une histoire singulière.

Saisir les conditions de réussite, tout du moins matérielles, des projets castors est indispensable à l'établissement du constat de semi échec social que revêtent la majorité des entreprises d'autoconstruction collective. Le changement d'échelle d'analyse autorise ainsi un retour sur les modalités d'engagement permettant l'émergence d'un mouvement national issu d'une « *mobilisation improbable* », mais dont les limites, rapidement perceptibles dans l'analyse du cas bayonnais, sont aussi les raisons essentielles de la fin programmée du castorat dans sa forme collective et militante. Ainsi, autant la mobilisation que l'essoufflement du mouvement que dévoile bien le cas bayonnais, méritent bien d'être étudiés

En 1949, Jean Lannes présente à la Municipalité de Bayonne et aux futurs Castors son « *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels avec jardins par autoconstruction* ». Ce projet marque la naissance du groupe Castor qui se constitue sur la base d'un réseau d'affinités ; le projet est connu de tous par le bouche à oreilles. « *Par les*

hommes, avec les hommes et pour les hommes »²⁶⁴: l'action du groupe Castor de Bayonne a donc un but humain autant que matériel. Dès le début, Jean Lannes affirme un but idéologique, une « *révolution [...] trouvant son expression dans la communauté* »²⁶⁵. La constitution spontanée du groupe bayonnais crée ce que nous appellerons une communauté de défi, qui s'éprouve par la suite sur le chantier. Mais les cadres théorisés de l'action, s'ils sont les éléments déterminants à la motivation collective, laissent entrevoir un double niveau d'engagement entre les initiateurs et les volontaires autoconstructeurs. Nous allons donc tenter de déterminer, à travers l'étude des manifestations dans le réel de l'idéologie développée dans le projet initial, dans quelle mesure la construction matérielle d'une cité peut aboutir à la création d'une communauté.

Ainsi, à travers l'analyse approfondie de l'expérience bayonnaise, nous verrons comment l'idéal communautaire de ces projets s'adapte à sa « *mise en pratiques habitantes* » au sein des cités autoconstruites.

I. Une action contre le mal-logement, « par les hommes, pour les hommes et avec les hommes »

Les Castors de Bayonne sont dès le début en liaison avec l'équipe de Pessac, qui leur donne d'ailleurs l'idée d'utiliser la formule d'autoconstruction. Ils ont donc dès le début conscience de n'être pas les seuls à mener ce genre d'entreprise en France. Ainsi, ils s'intéressent très tôt au projet de création d'une union nationale. Un représentant du mouvement bayonnais assiste à la réunion de Bordeaux, durant laquelle naît l'idée de fédérer le mouvement, et en fait un compte-rendu passionné lors de l'Assemblée Générale²⁶⁶ du 17 novembre 1950. Nous allons ainsi voir que les engagements des Castors bayonnais dépassent le cadre strict de la création de leur cité, même s'ils trouvent les fondements de leurs motivations dans leurs difficultés à se loger, le « *mal-logement* » à Bayonne étant pérenne et endémique depuis le XIX^{ème} siècle.

A. Le « mal-logement » endémique à Bayonne : la promotion de la maison individuelle en autoconstruction comme solution la crise

²⁶⁴ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16.

²⁶⁵ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16.

²⁶⁶ Assemblée Générale du 17 novembre 1950, dans le registre n°1 des procès verbaux des Assemblées Générales du C.O.L. de Bayonne (1949-1956).

La construction à Bayonne marque un temps d'arrêt presque total de 1931 à 1945²⁶⁷, avant de reprendre avec peine en 1948-49. Si dès 1948, la Ville approuve l'avant-projet d'un plan d'aménagement et d'extension de la commune, reste qu'il s'agit d'un plan à long terme, or la crise n'attend pas et la pénurie de logements est notoire. Suivant le tableau régional dressé plus avant, le manque de logements est, de plus, accentué par la vétusté du parc immobilier. « *Non seulement on ne construit plus, mais on ne répare plus, encore moins améliore t-on* »²⁶⁸. Cette formule résume bien la situation bayonnaise : une absence ancienne de politique de construction qui entraîne une pénurie de logements et un parc immobilier vieux²⁶⁹ laissé quasiment à l'abandon, qui « *engendre le taudis, dont il est inutile de souligner la gravité au point de vue social* »²⁷⁰.

1. Insalubrité et surpopulation, caractéristiques principales du parc immobilier bayonnais

A travers l'étude des délibérations du Conseil municipal de 1946 à 1951, nous rencontrons fréquemment des affaires d'immeubles jugés trop insalubres pour pouvoir être habitables. Dans ces cas là, la mairie préconise l'expropriation puis la destruction²⁷¹. Ainsi, le 11 août 1949 est traitée d'une façon un peu particulière une affaire de ce type. La mairie décide d'expulser les habitants des immeubles insalubres de la rue Denis Etcheverleppo. Mais les habitants se déclarent « *embarrassés pour se loger ailleurs et craignent d'être expulsés* ». Cette affaire montre non seulement la vétusté du parc immobilier, mais surtout le manque de recours de logements habitables. La réponse du maire est sans appel : « *La Ville ne les expulsera pas. Elles peuvent rester sous leur entière responsabilité* »²⁷². La municipalité a donc bien conscience que la crise vient de cette vétusté générale du parc immobilier bayonnais, et que la ville ne bénéficie pas de logements en assez grand nombre pour loger toute la population, tout en étant soucieuse de paix sociale.

Il est certain que la vétusté est un facteur de la crise du logement, peut-être plus insensible qu'un simple déséquilibre entre l'offre et la demande. Mais si cette vétusté empêche que

²⁶⁷ PONTET J. *Histoire de Bayonne*. Toulouse : Privat, 1991.

²⁶⁸ *Le Courrier/L'Eclairer*, 26 mars 1947. « La crise du logement : ses causes », p. 2

²⁶⁹ Il faut noter que près de 70% du parc bayonnais est plus que centenaire.

²⁷⁰ Séance du conseil municipal de Bayonne du 4 mai 1949.

²⁷¹ Séance du conseil municipal de Bayonne du 4 mai 1949.

²⁷² Séance du conseil municipal de Bayonne du 11 août 1949.

certaines immeubles soient habités, ce n'est pas toujours pour des raisons purement sécuritaires. Les exigences en matière de confort évoluent. L'accèsion à des normes de confort jusqu'ici spécifiques du mode de vie bourgeois se répandant, les aspirations de la population changent. Des facteurs moins mesurables qu'une évidente pénurie sont à l'origine de la crise à Bayonne. Les mutations de la société ont engendré une évolution certaine des aspirations de la population en matière de logement. La recherche du confort prime désormais, de même que celle de l'accèsion à la propriété. Il est nécessaire d'ajouter à cela les changements démographiques importants que sont l'exode rural, la décohabitation et l'accroissement démographique qui induisent de nouvelles « pratiques habitantes ».

Mais la municipalité bayonnaise semble assez démunie face à l'ampleur des travaux à réaliser. Ainsi, lors de son numéro du 27 novembre 1947, *Le Courrier/L'Eclairer* parle de la première réunion du Conseil municipal en titrant à la page locale « *Le conseil municipal a tenu sa première séance. Intéressant programme de travaux d'urgence* ». La construction semble un fait tellement rare qu'elle fait la Une de ce même journal avec le « *Projet de construction d'un immeuble* »²⁷³. En effet, il faut attendre 1949 pour que la Municipalité construise des logements, et les délibérations du conseil nous montrent combien la Ville s'attaque à la reconstruction, sans penser à un programme de construction. « *Reconstruction* », « *réfection* », « *remise en état* », « *restauration* », « *réparations* » sont les maîtres mots de la politique immobilière de la Ville de 1946 à 1949. Lors d'une séance du Conseil municipal en 1949, le Maire, M. Delay, aborde le problème de « *la crise intense du logement qui sévit à Bayonne* »²⁷⁴.

Cependant, l'absence de signes de mécontentement de la part de la population bayonnaise n'encourage pas la Municipalité dans la voie de la construction²⁷⁵. Ainsi les pouvoirs locaux semblent ne pas avoir conscience de la nécessité de la mise en place d'une réelle politique de construction et d'urbanisme à long terme. Ce fait est confirmé par l'annonce du premier projet de construction de la ville de Bayonne : « *Les immeubles Place des Basques seront construits avant 12 ans* »²⁷⁶. Malgré la situation de crise, c'est encore le long terme qui prévaut sur l'urgence. Dans le même temps, et malgré l'absence apparente de revendication en terme de

²⁷³ *Le Courrier/L'Eclairer*, 27 novembre 1947.

²⁷⁴ Registre des délibérations du Conseil municipal de Bayonne, du 26 novembre 1946 au 21 mars 1951, côte 6 W4, archives municipales de Bayonne.

²⁷⁵ PONTET Jean. op. cit.

²⁷⁶ *Le Courrier/L'Eclairer*, 15 mars 1947. p. 2

logement, nous pouvons observer des critiques plus que vives envers les décisions municipales, perçues comme trop sporadiques pour poser durablement la question du logement²⁷⁷.

Pourtant, la Municipalité a conscience d'un besoin urgent en logement, et aimerait « *décongestionner les locaux d'habitation surpeuplés* »²⁷⁸. En effet, à force de rénovations ou d'améliorations, la ville ne peut plus loger ses habitants, qui vivent désormais dans des immeubles salubres mais surpeuplés ; ce fait est considéré comme une « *plaie sociale* »²⁷⁹. Les pouvoirs locaux s'engagent alors lentement dans une politique de construction à partir de 1949, avec un projet de 50 logements H.B.M. affirmant que leur « *préoccupation de tous les instants a bien été la question du logement, crise douloureuse, en particulier pour les jeunes ménages et les familles nombreuses* »²⁸⁰. Petit à petit, les projets de cités d'H.B.M. se multiplient, avec 300 logements en projet en 1950, dans le cadre de la législation H.B.M. La Municipalité se réjouit alors de « *l'apaisement donné ainsi à la population* »²⁸¹. Le malaise est donc perceptible, tout du moins reconnu, et la ville de Bayonne réalise deux opérations en une seule : « *apaiser* » la population, et « *augmenter le poste recette de la ville* »²⁸². Nous pouvons donc penser qu'à cette occasion, la Municipalité joue l'effet d'annonce plus qu'elle ne cherche à démontrer une volonté politique nouvelle d'action sur la ville, dans un objectif clairement affiché de maintien de la paix sociale. Il faut en effet attendre 1951 pour que la première cité HLM soit réalisée, preuve que la municipalité bayonnaise semble assez démunie face à l'ampleur des travaux à réaliser.

2. « Dans notre esprit, il ne peut être question que de construire des maisons individuelles. Des maisons individuelles avec jardin »²⁸³

Les procès verbaux qui rendent compte des Assemblées générales du Comité Ouvrier du Logement bayonnais expliquent de façon claire la motivation qui pousse les Castors bayonnais à passer du constat à l'action. L'équipe bayonnaise réfléchit beaucoup sur le thème

²⁷⁷ Notamment au sein d'une chronique familiale du 26 mars 1947 : « Nous n'avons pas de politique du logement ! ». *Le Courrier/L'Eclaireur*, 26 mars 1947, p. 2

²⁷⁸ Séance du conseil municipal de Bayonne du 29 septembre 1949.

²⁷⁹ *Le Courrier/L'Eclaireur*, du 28 mars 1947, p. 2

²⁸⁰ Séance du conseil municipal de Bayonne du 17 mars 1949.

²⁸¹ Séance du conseil municipal de Bayonne du 4 mai 1949.

²⁸² Séance du conseil municipal de Bayonne du 29 septembre 1949.

²⁸³ LANNES Jean. *Projet ...*, op. cit. p.14

de la crise du logement, pour ne pas agir dans la précipitation. Elle se renseigne, établit de nombreux rapports sur différents sujets afin d'avoir une vision la plus complète possible du problème qui se pose à eux, et des solutions qui sont à leur portée. Ils tentent ainsi de percevoir l'ampleur de la crise et de déterminer le cadre général de la construction en France. Ainsi, lors de l'assemblée générale du 26 mai 1950, un des membres de la commission financière présente « *un tour d'horizon sur l'ensemble du problème du logement en France, et des moyens mis à disposition de ceux qui veulent construire* »²⁸⁴.

Après ces constats, les Castors tentent de cerner au mieux la solution de l'autoconstruction qui leur apparaît comme la plus abordable, notamment à travers les relations entretenues avec d'autres équipes Castors. Ainsi, nous l'avons déjà vu, M. Lannes est en relation avec le principal instigateur du projet de Pessac à travers son activité syndicale, ce qui lui donne l'idée d'une réalisation similaire à Bayonne. Dans cette même optique, lors de la réunion du 17 novembre 1950, M. Laporte relate l'essentiel de la session d'études « Castors » qui s'est tenue à Bordeaux au mois d'octobre où il représentait l'équipe bayonnaise²⁸⁵. Il aborde la création de l'U.N.C. et ses buts, à savoir coordonner et aider les diverses entreprises Castors en France. Chaque volontaire pour le chantier Castor est alors conscient et renseigné sur la crise qui sévit, mais aussi sur les différentes solutions qui s'offrent à lui pour se loger. Et même si la solution de l'autoconstruction leur apparaît comme la solution la mieux adaptée à leurs attentes, les instigateurs se veulent rassurants affirmant qu'« *il y a des précédents, et des expériences positives* »²⁸⁶.

Jean Lannes, l'instigateur de l'entreprise Castor à Bayonne titre ses mémoires *Nous avons besoin d'un logement*, soulignant la pénurie de logements qui sévit à Bayonne. Cette idée est plus développée dans son *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels avec jardin par autoconstruction* : « *Nul n'ignore les difficultés presque insurmontables qu'ont les pères de familles et les jeunes gens pour trouver un logement convenable, offrant un minimum de confort* »⁴, alliant alors la recherche du confort à celle d'un logement. Dans son avant-propos, il insiste aussi sur l'importance de l'accession à la propriété, affirmant que « *le droit de propriété est aussi valable sur le plan du logement* »²⁸⁷. Selon lui, le castorat peut être

²⁸⁴ Assemblée Générale du 26 mai 1950, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

²⁸⁵ Assemblée Générale du 17 novembre 1950, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

²⁸⁶ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 2.

⁴ LANNES Jean. *Projet ...*, op. cit. p. 2.

²⁸⁷ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 14.

perçu comme un moyen de lutte ouvrière quand il affirme que « *la grande preuve à apporter sera celle qui dira que des travailleurs auront construit eux-mêmes leur cité* »²⁸⁸. Ainsi, l'auteur met sur le même plan le droit au logement, pour lequel ont milité nombre d'ouvriers à travers des actions diverses, et le « *droit de propriété* », pour lequel militent les Castors en particulier.

Dans la mesure où la crise du logement qui sévit contraint beaucoup à se contenter de « *logements où leurs enfants manquent d'air et de soleil* »²⁸⁹, les Castors, eux, veulent se donner les moyens d'obtenir les conditions de vie auxquelles ils aspirent. S'ils affirment vouloir sortir du taudis, reste qu'ils ne le souhaitent pas le faire à n'importe quel prix. En effet, selon eux, les immeubles collectifs comportent trop d'inconvénients, notamment un propriétaire « *sans visage et sans cœur* »²⁹⁰. Ils sont donc conscients que le M.R.U. est alors partisan de ces ensembles collectifs, considéré comme le meilleur moyen pour pallier rapidement à la pénurie de logements. Ils savent donc qu'ils risquent de rencontrer des difficultés dans les démarches d'approbation de leur projet, mais ils s'attachent à croire que la maison individuelle garantit un plus grand confort. « *Dans notre esprit, il ne peut être question que de construire des maisons individuelles. Des maisons individuelles avec jardin* »²⁹¹. C'est là l'argument majeur du projet de création de la cité bayonnaise, dans lequel l'auteur affirme que « *la seule solution viable et intéressante pour les familles est celle de logements individuels. Chacun sa maison et son jardin* »²⁹². Le type de logement « castor » est alors clairement identifié comme étant la maison individuelle avec jardin en accession à la propriété.

Le logement individuel permet de préserver une intimité que les Castors estiment insuffisante dans la vie en ensembles collectifs, et le jardin, quant à lui, a encore à l'époque une importance économique non négligeable. Cette question, qui émerge comme une préoccupation centrale des actions d'autoconstruction castor, justifie le choix de l'habitat pavillonnaire. Pour appuyer son projet, M. Lannes établit déjà une sorte de budget prévisionnel de ce que peut rapporter un jardin. Il part sur la base d'une parcelle de terrain de 500 m², 100 m² prévus pour la construction et 400 m² pour le jardin. « *A l'heure actuelle, les*

²⁸⁸ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 15

²⁸⁹ Principes du C.O.L., Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

²⁹⁰ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 2

²⁹¹ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 2

²⁹² LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 14

familles françaises retirent de leur jardin annuellement 15000 à 20000 Fr. de légumes et fruits »²⁹³. Ces chiffres ne sont pas avancés au hasard. Il se base sur une étude menée en 1942 par la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, afin d'affirmer l'importance économique du jardin, et sur une étude plus récente pour réactualiser les chiffres²⁹⁴. Abondant dans ce sens, un rapport du directeur du C.N.A.H.²⁹⁵ datant de 1949 précise que « *on peut admettre qu'un jardin de 400 m2 peut représenter un apport de 20% du salaire moyen* »²⁹⁶. Il s'inscrit ainsi dans une filiation des jardins ouvriers du catholicisme social²⁹⁷, sans pour autant s'en revendiquer. L'importance accordée à la maison individuelle et au jardin démontre bien que le souci majeur des Castors est bien d'améliorer les conditions d'habitat, mais aussi plus généralement le niveau de vie. Ce fait n'est que confirmé par l'importance accordée à l'accession à la propriété, pensée comme un « *puissant facteur d'épanouissement* »²⁹⁸. Il semble que M. Lannes veuille avancer des arguments de poids pour démontrer le sérieux de son projet, qui se veut réaliste et non pas idéaliste comme le dénoncent certains dès sa présentation. Cette défense du projet, cette recherche de crédibilité gestionnaire ne s'adresse d'ailleurs pas tant au groupe des Castors qu'à l'opinion publique locale et aux élus.

B. La rapide mise en œuvre du projet malgré une opposition municipale sclérosante

« *Nul n'ignore les difficultés presque insurmontables qu'ont les pères de familles et les jeunes gens pour trouver un logement convenable, offrant un minimum de confort, à un prix en rapport avec leurs moyens financiers* »²⁹⁹. L'avant-propos du projet de création de la cité Castors insiste sur la situation grave dans laquelle se trouvent plongées un nombre non négligeable de familles bayonnaises. « *L'angoissant problème du logement, appelé avec raison logement social* »³⁰⁰, pousse donc ces hommes à agir. Le groupe des Castors bayonnais se constitue par un réseau d'affinités dans un premier temps, puis le projet est connu de tous par le bouche à oreilles. Dans le but de réaliser une œuvre de qualité, avant d'intégrer l'équipe Castor, le candidat doit remplir une fiche de renseignements contenant son nom, sa profession,

²⁹³ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 14

²⁹⁴ LANNES Jean. *Notes personnelles*. Original manuscrit. 1952.

²⁹⁵ Centre National d'Amélioration de l'Habitat.

²⁹⁶ INYZANT Henri. op. cit., p. 11.

²⁹⁷ FOURCAUT Annie. La cité-jardin contre le lotissement. 1900-1930. pp. 22-24. *Urbanisme* n° 309, Le XXème siècle : de la ville à l'urbain, novembre-décembre 1999.

²⁹⁸ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 2

²⁹⁹ Assemblée générale du 7 juin 1951, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁰⁰ Assemblée générale du 7 juin 1951, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne..

ses compétences et ses besoins, ainsi qu'une formule d'engagement à la société (accord et soumission aux statuts et au règlement intérieur, acceptation du Conseil d'Administration et versement mensuel comme participation à la libération du 1/10 du capital souscrit par la société, nécessaire à sa création)³⁰¹, ceci dans le but de mieux connaître les aspirations et les capacités de chacun, afin de déterminer quelle place chacun pourra occuper au mieux sur le chantier, ou encore quelles sont les attentes vis-à-vis du castorat.

Loin d'être des entrepreneurs chevronnés, ils ne connaissent pas grand chose aux rouages de l'administration publique, et se lancent pourtant dans ce qu'ils appellent « *l'aventure* »³⁰², en créant informellement dans un premier temps dès 1950³⁰³ le Comité Ouvrier du Logement, le C.O.L.³⁰⁴, selon le modèle d'une société anonyme à capital variable d'H.L.M., dont la première action va être la réalisation de la cité castor bayonnaise. Pour cela, il leur faut près de deux ans de démarches administratives afin d'obtenir non seulement l'agrément de la société, mais aussi les capitaux et garanties indispensables à la réalisation du projet. En effet, cette entreprise privée et ambitieuse étant mal perçue à la Ville de Bayonne dès sa présentation, les déboires administratifs nombreux jalonnent les premiers temps de la réalisation de la cité.

1. Entre critiques, sarcasmes et incrédulité, la création du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, 1949-1951

Avant de présenter l'histoire du groupe bayonnais, il convient de s'arrêter quelque peu sur ses caractéristiques socioprofessionnelles. L'origine modeste des autoconstructeurs est une caractéristique fondamentale du castorat, et le système Castor lui-même semble né de ce postulat de base. Pour le cas bayonnais, nous nous basons sur une liste établie par l'instigateur du projet bayonnais intitulée « *Origine professionnelle des "95" - 1956* »³⁰⁵. Cette liste donne

³⁰¹ Assemblée Générale du 16 mai 1950, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁰² Entretien Castor, mars 2003.

³⁰³ Cette date correspond à la création informelle du C.O.L., puisque ce n'est qu'en 1951 que les statuts seront acceptés et déposés officiellement à la Préfecture.

³⁰⁴ Reprenant ainsi le nom de l'organisme des Castors de Pessac, qui sont les premiers en France à se lancer dans une opération d'autoconstruction de grande envergure (80 logements), terminée en 1951.

³⁰⁵ « Origine professionnelle des "95" - 1956 », document réalisé par M. Lannes. Le fait marquant de ce document est qu'il se trouve autant dans les archives privées des Castors, que dans les archives du C.O.L. Il est tout à fait le témoin de l'époque où le C.O.L. n'est pas encore sorti de sa période d'enfance, et vit encore à travers sa première réalisation, les Castors.

l'origine professionnelle des 95 Castors à la fin du chantier ³⁰⁶. Conservé en l'état, ce classement dénote, sans parler encore des chiffres, d'une certaine vision du monde du travail, mais aussi d'une certaine conception du groupe Castor à proprement parler. Il détermine ainsi 10 catégories socioprofessionnelles : ouvriers de chez Bréguet³⁰⁷, S.N.C.F., banque, police, E.D.F., P.T.T., professions de la santé, de l'industrie, des commerces et services, et enfin une catégorie « *divers* ». Ces catégories témoignent d'une forme de survalorisation des ouvriers de chez Bréguet, ces derniers apparaissant séparément des professionnels de l'industrie. M. Lannes est délégué syndical dans cette usine, et son initiative a été suivie par un nombre non négligeable de ses collègues puisqu'ils composent 20% de l'effectif Castor suivant sa liste, composant le groupe socioprofessionnel le plus important. Il nous semble que l'auteur a voulu survaloriser la part des ouvriers dans la constitution du groupe, conformément à l'essence ouvrière qu'il attribue à la mobilisation spontanée des Castors.

Cependant, si nous changeons le mode de la classification³⁰⁸, même si le groupe des ouvriers reste le plus important en représentant 37,5% de l'effectif, la composition du groupe change quelque peu. Nous avons admis une distinction entre employés du secteur public et privé, et les deux groupes représentent alors respectivement 33,5% et 18,5%. Cette nouvelle classification fait alors apparaître un fait que le classement d'origine masquait quelque peu : l'importance des employés et salariés non ouvriers dans l'entreprise Castor à Bayonne.

Tableau 6 : Les catégories socioprofessionnelles des Castors bayonnais

| <i>Catégorie socioprofessionnelle</i> | |
|--|--------------|
| <i>Ouvriers</i> | <i>37,5%</i> |
| <i>Employés ou salariés du secteur privé</i> | <i>18,5%</i> |
| <i>Employés ou salariés du secteur</i> | <i>33,5%</i> |

³⁰⁶ Cette nuance restrictive fait que les données ne sont donc pas totalement représentatives de la population des Castors bayonnais, étant donné que nous n'avons aucun renseignement sur les hommes qui ont adhéré au projet et qui l'ont abandonné par la suite. Dans la mesure où nous décomptons 50 défections entre le lancement du projet et la fin du chantier, il ne s'agit certes pas d'un nombre négligeable. Cependant, étant dans l'impossibilité d'obtenir quelques informations que se soit sur ces défections, nous conserverons cette liste, qui reste malgré tout exhaustive en ce sens qu'il s'agit bien de la liste des Castors qui habitent et font vivre la cité.

³⁰⁷ Entreprise d'aéronautique, caractérisée par son fort taux de syndicalisation. Il est notable que ces ouvriers constituent cependant en quelque sorte « l'aristocratie » ouvrière bayonnaise, qui a fortement bougé en 1968.

³⁰⁸ Nous avons opté pour une classification plus générale, divisant en 5 catégories principales l'effectif bayonnais, au lieu de 10 : ouvriers, employés ou salariés du secteur privé, employés ou salariés du secteur public, artisans et commerçants et enfin une catégorie minime appelée « divers » et correspondant aux professions libérales (assureur, architecte...).

public

| | |
|--------------------------------|-------------|
| <i>Artisans et commerçants</i> | <i>8%</i> |
| <i>Divers</i> | <i>2,5%</i> |
| <i>Total</i> | <i>100%</i> |

Source : LANNES Jean. « Origine professionnelle des “95” - 1956 », original manuscrit.

Les Castors bayonnais sont donc en majorité soit ouvriers, soit employés, et loin d’infirmier l’origine modeste des Castors, caractéristique que nous avons posée comme fondamentale du castorat, l’importance des employés et des salariés met en valeur la détermination qui anime ces hommes qui n’ont « *d’autre capital que leur salaire pour accéder à la propriété* »³⁰⁹, et de façon plus générale à un logement décent. A travers cet éclairage, nous voyons apparaître combien les réalisations castors se posent comme celles d’une classe moyenne en devenir, bien que d’inspiration ouvrière et se rattachant au monde ouvrier.

Sans attendre la réponse des pouvoirs publics, les Castors choisissent de commencer à prospecter pour un terrain, à se réunir en Assemblées générales pour suivre l’avancée du projet, qu’ils souhaitent voir aboutir au plus vite. Et si ce dernier remporte un vif succès au vu de la rapidité de la constitution du groupe d’autoconstructeurs, il est aussi rapidement l’objet de critiques. Les Castors rapportent aisément et avec une pointe de cynisme les nombreuses critiques qu’ils subissaient de la part des autres habitants de Bayonne : « *Nous serons à Louillot avant qu’ils soient dans leurs maisons !* »³¹⁰. Sachant que Louillot est un cimetière, l’incrédulité semblait de mise. M. Suhubiette, dans ses mémoires sur le C.O.L., rapporte que le père d’un de ses amis parle du chantier Castor en ces termes : « *C’est la plus grande fumisterie que j’aie jamais vue !* »³¹¹. Ces critiques ne restent pas sans écho au sein des Castors. Le groupe enregistre en effet près de trente défections avant le début du chantier, dans la seule année 1950³¹². Lors des réunions du Conseil d’Administration, la question de la difficulté de la vie du Castor est fréquemment soulevée. Les membres du bureau ont conscience des efforts que demande l’autoconstruction, tant sur le plan financier, avec les mensualités et les cotisations, que sur le plan physique, avec le nombres d’heures passées sur

³⁰⁹ LANNES Jean. *Notes personnelles*, 1948. Op. cit.

³¹⁰ *L’Histoire des Castors*. Discours prononcé par M. Carricano, lors de la fête organisée à l’occasion des 40 ans de la cité castor Saint-Amand de Bayonne. Original manuscrit, 1989.

³¹¹ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L., 50 ans : 7 août 1951-7 août 2001*. Original dactylographié, non publié. p. 13

³¹² Décompte effectué à partir des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne en 1950.

le chantier, mais aussi sur le plan personnel, avec les sacrifices qu'implique le chantier auquel chacun consacre obligatoirement une semaine entière de congé, en plus des heures mensuelles³¹³.

Les nombreuses absences dues au chantier altèrent effectivement la vie familiale et les femmes de Castors s'inquiètent de plus en plus, ne voyant pas le projet aboutir. « *Vous vous rendez compte, mon mari a tout abandonné et nous ne savions pas si cela allait marcher !* », déclare la femme du conducteur des travaux du chantier de Bayonne. Les femmes, en effet, ne connaissent du chantier que ce que leur mari leur raconte. Certaines défections ont probablement résulté du manque de confiance qui découle de la méconnaissance de l'entreprise, ou des trop fréquentes absences des maris qu'occasionne la construction des maisons. De fait, un Castor oublie quasiment sa vie de famille durant la durée du chantier auquel il sacrifie la majorité de son temps de loisir. Si les femmes ne critiquent pas le projet Castor, elles avouent avoir longtemps eu peur ou douté de la réussite d'une entreprise³¹⁴ qu'elles considéraient comme périlleuse, les résultats tardant de plus à se manifester.

L'attente est longue et incertaine avant que le projet ne puisse avoir une chance de se réaliser, tant et si bien que certains Castors doutent, et des défections marquent les premières années du projet. Si ceux qui partent sont remboursés de leurs versements effectués au C.O.L., ils ne le sont pas en revanche de leurs heures de travail, représentant la principale source d'économies réalisables par la société dans le cadre du système castor³¹⁵. Ainsi, durant l'année 1951, l'effectif Castor compte 18 défections, mais elles sont des « *vides rapidement comblés en raison des nombreuses demandes* »³¹⁶. Mais les Castors voient dans le nombre important de la relève des volontaires³¹⁷ « *une preuve supplémentaire de l'acuité du problème du logement à la solution duquel ils ont résolu de contribuer par leurs propres modestes moyens* »³¹⁸. Les dossiers des candidats sont étudiés dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration, avant de passer au vote en Assemblée Générale. En 1952, l'équipe compte 14 départs, apparemment dus à des problèmes personnels, comme le souligne le secrétaire du C.O.L. dans le rapport moral du 27 février 1953, elle trouve rapidement 14 remplaçants, « 14

³¹³ C.A. du 14 janvier 1952, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³¹⁴ Entretien Castor, juin 2003.

³¹⁵ C.A. du 4 octobre 1951, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³¹⁶ Rapport Moral du 11 février 1952, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³¹⁷ Nous pouvons observer qu'en règle générale, pour 10 places vacantes, le C.O.L. recevait 5 fois plus de demandes.

³¹⁸ Rapport Moral du 11 février 1952, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

*nouveaux sociétaires [qui] ont ainsi pu bénéficier de cette chance vraiment exceptionnelle que leur offrait le C.O.L. A des travailleurs dans l'impossibilité absolue de fournir un apport-capital, elle offrait un terrain gratuit, [...] et la certitude de posséder une maison »*³¹⁹. Enfin, en 1953, on ne compte plus que 11 départs, rapidement comblés eux aussi³²⁰. L'année 1954 verra une stabilisation de l'effectif et aucun départ³²¹. Ainsi, sur 80 sociétaires présents en 1954, 35 sont présents depuis les débuts du projet Castor en 1950, 17 depuis 1951, 17 depuis 1952 et 11 sont arrivés dans le courant de l'année 1953. L'équipe a donc connu 50 défections depuis le début, et tous les sociétaires ont vu leurs cotisations remboursées et ont été remplacés⁴.

Un type de candidature était traité de façon particulière : il s'agit de la réintégration d'un ancien sociétaire. Dans ce cas précis, il doit s'expliquer devant le Conseil d'Administration et exposer les raisons de son départ, afin que les membres du bureau jugent s'il est parti par manque de foi en l'entreprise ou pour des raisons d'ordre matériel³²². Le Bureau se donne le droit de juger la candidature de l'ancien Castor recevable ou pas pour être mise au vote en assemblée. Les discussions semblent passionnées lors de ces séances, mais les deux anciens sociétaires dont le cas a été évoqué en conseil d'administration ont pu réintégrer l'équipe et reprendre leur travail sur le chantier. Les opinions des Castors sont partagées sur ces abandons. Pour la plupart, les partants « *n'y croyaient pas* »³²³, comme en témoigne M. Suhubiette dans ses mémoires : « *les excuses des partants étaient toujours fallacieuses : ils avaient tel ou tel problème de famille ou de travail. Mais la réalité était toute différente : ils ne croyaient pas à cette singulière histoire* »³²⁴. Il parle avec rancœur de ces départs qu'il juge assez durement comme injustifiés. Cependant, la virulence avec laquelle il parle de ces défections montre bien combien la motivation des Castors est profonde et en rien entamée par ces abandons. D'autres comprennent ces doutes et départs, étant donné les risques que suscite la lente avancée du projet. Reste que chaque départ est rapidement compensé par l'arrivée d'un nouveau volontaire.

³¹⁹ Rapport Moral du 27 février 1953, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³²⁰ Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³²¹ Rapport Moral du 29 avril 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴ Rapport Moral du 29 avril 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³²² C.A. du 13 avril 1953, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³²³ Entretien Castor, mars 2003.

³²⁴ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. p. 14

Toutefois, l'abondance de ces candidatures soulève une question : comment expliquer qu'un aussi grand nombre de personnes veuille se joindre à l'équipe Castor ? Ils connaissent les difficultés rencontrées par le C.O.L. pour permettre au projet d'aboutir. Ils savent que les Castors sont vivement critiqués. Ils sont aussi conscients de la dureté du castorat et des sacrifices qu'impose un tel système, les « *anciens* » les ayant éclairé sur le sujet. Les Castors apportent une des réponses en y voyant la preuve de l'acuité du problème du logement à Bayonne³²⁵, ainsi que l'opportunité de devenir propriétaire par le système de l'apport-travail³²⁶, ce qui semble apparaître progressivement comme la motivation principale, les considérations idéologiques des initiateurs passant au second plan.

Au demeurant, il est remarquable que lors des entretiens auprès des Castors qui ont rejoint le projet suite aux défections, nous ne trouvons pas de traces d'un engagement idéologique dans le projet castor, qui apparaît comme un moyen, plus que comme une fin. Les raisons le plus fréquemment évoquées sont les mauvaises conditions de logement et l'absence d'autre alternative pour se loger décentement : « *nous avons décidé de participer à l'entreprise Castor par besoin, n'ayant qu'un logement temporaire où nous sommes restés deux ans après notre mariage* »³²⁷. En effet, la situation du logement à Bayonne ne s'améliore pas vite car les propositions de l'office municipal d'H.L.M. semblent insuffisantes pour répondre aux demandes tous les « *mal-logés* ». Les « nouveaux » Castors insistent sur l'amélioration des conditions de vie, sans affirmer un engagement militant. Nous voyons ici apparaître une des limites du mouvement castor, qui, sorti de sa période d'enfancement « militante », perd de sa légitimité idéologique pour devenir un moyen d'accession à un logement décent, les nouveaux venus s'éloignant de façon perceptible des objectifs sociaux initiaux.

Or, Jean Lannes pressent ces problèmes dès le départ. Dans son projet, il met en garde les futurs Castors : « *Il va sans dire que nous serons traités de fous. [...] Les Pouvoirs Publics ne croiront pas en nous. Au besoin ils nous mettrons des bâtons dans les roues* »³²⁸. Ses intuitions s'avèrent justifiées. Contre ces obstacles il préconise l'union : « *Laissons dire et travaillons ensemble* »³²⁹. C'est le choix que font les Castors, affirmé dans le rapport moral du 11 février 1952 : « *Indifférents aux critiques et aux sarcasmes nous allons de l'avant dans le*

³²⁵ Rapport Moral du 11 février 1952, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³²⁶ Rapport Moral du 27 février 1953, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne

³²⁷ Entretien Castor, février 2003.

³²⁸ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 14

³²⁹ Principes du C.O.L., 1950.

seul but social et humain qui nus préoccupe : loger 80 familles le plus rapidement possible. Nous continuerons quoi qu'il nous en coûte, pour goûter tous ensemble aux joies d'une victoire bien méritée »³³⁰.

Ainsi, malgré les difficultés et face à l'urgence de la situation, les Castors bayonnais n'attendent pas la réponse du M.R.U. pour s'organiser et décident d'appeler la future société *Comité Ouvrier du Logement*, en reprenant le nom de celle de Pessac, dès 1950. En effet, dès le début l'expérience pionnière des Castors de Pessac a permis aux Bayonnais d'anticiper sur les blocages et divers problèmes qui se mettraient en travers de leur route, au vu de l'histoire mouvementée du projet girondin. Ainsi, sans attendre la réponse des pouvoirs publics, les Castors choisissent de commencer à prospector pour un terrain, à se réunir en Assemblées générales pour suivre l'avancée du projet, qu'ils souhaitent voir aboutir au plus vite.

Alors que les démarches sont considérablement retardées par des tracasseries administratives, les Castors persistent à faire avancer le projet. Ils préparent les statuts de la société, votent le règlement intérieur, déposent des demandes de subventions et démarchent pour obtenir des prêts. Ainsi, le 20 novembre 1950, le C.O.L. obtient l'agrément provisoire du M.R.U. Malgré tout, la Municipalité bayonnaise ne semble malgré tout pas convaincue de la pertinence et de la réussite du projet.

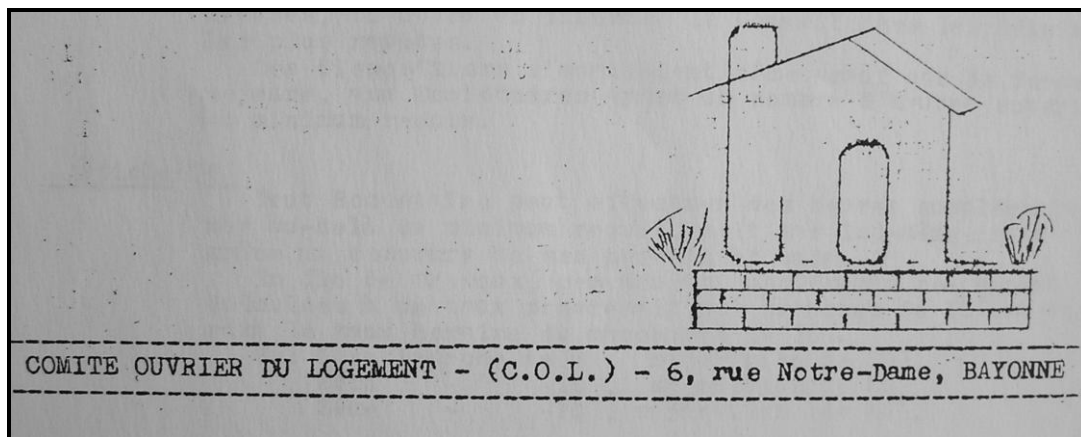


Figure 1: Logo du Comité Ouvrier du Logement en 1950 (Source: Règlement Intérieur du C.O.L., 26 mai 1950)

Le 24 janvier 1951, le bureau du C.O.L. envoie à la mairie une demande de garantie communale. Mais alors que le C.O.L. a obtenu l'agrément, certes provisoire, du M.R.U., la

³³⁰ Rapport moral du 11 février 1952, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

Ville refuse d'accorder quelque garantie que ce soit. Les Castors n'ayant aucun capital de base, et donc, aucune garantie, étant donné le refus de la municipalité bayonnaise, les banques rejettent toutes les demandes de prêts, en raison d'un dossier plus que léger. L'hostilité persistante de la municipalité au projet d'autoconstruction conduite à un blocage forcené et systématique des démarches administratives des Castors.

Pour autant les Castors n'abandonnent pas. Malgré l'incrédulité dont fait preuve la municipalité bayonnaise, ils persistent à demander la garantie en informant régulièrement la ville sur l'avancée de leur projet, comme l'atteste la correspondance importante entre le C.O.L. et la Mairie de Bayonne. L'équipe ne comprend pas ce refus, étant persuadée de s'inscrire dans la droite ligne de la politique de logement de la municipalité, comme en témoignent les procès verbaux des Assemblées Générales de cette période : « *Nous pensions entrer dans ses vues en construisant une cité qui, en outre, ne devait pas dépasser son plan d'embellissement, mais nous étions sans doute trop naïfs pour mériter l'intérêt de nos édiles* »³³¹.

Enfin, après deux ans de démarches préalables, et quelques déboires administratifs, notamment l'arrivée de l'agrément à la préfecture de Pau au lieu de Bayonne, l'Assemblée Constitutive peut enfin être réunie, et très rapidement, l'entreprise remporte un franc succès. Le 8 février 1951, 76 sociétaires et une dizaine de leurs femmes sont présents à l'Assemblée Constitutive, qui se déroule après une assemblée générale ordinaire. Le 19 avril 1951 le C.O.L. a enfin une existence légale après réception de son agrément ministériel³³². Les objets de l'Assemblée sont la vérification et la reconnaissance de la déclaration notariale de souscription et le versement des 500 000 F, réunis grâce aux versements mensuels des Castors depuis la constitution informelle du groupe en 1949, nécessaires à la création de la société, la nomination des administrateurs et des commissaires aux comptes, l'approbation des statuts et enfin la constitution définitive de la société.

Le C.O.L. est une société anonyme coopérative à capital variable d'H.B.M. Sa constitution officielle est un moment important pour les Castors, car elle marque la fin de deux années de démarches administratives, soldées par un succès : « *C'était là une étape importante*

³³¹ Rapport moral du 11 février 1952, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³³² J.O. 21/04/1951.

franchie »³³³. Nous avons trouvé fréquemment chez les anciens Castors des coupures de presse annonçant la constitution de la société, fait assez significatif d'après nous de l'importance accordée à cette « *co-victoire* »³³⁴. Le C.O.L. fonctionne alors grâce à l'action d'un bureau constitué de 9 membres élus, renouvelables par tiers tous les 3 ans, qui se réunit hebdomadairement en conseil d'administration, et d'une commission financière, constituée de 3 membres élus, forcément sociétaires, renouvelables selon le même principe.

De plus, depuis le mois de décembre 1950 existaient deux commissions supplémentaires³³⁵, la commission technique chargée d'étudier les diverses formules de travaux et d'organiser le chantier, et la commission sociale qui assure la collecte des cotisations. En effet, chaque adhérent d'une société d'autoconstruction s'engage non seulement à fournir un apport-travail, mais également à faire un versement mensuel pendant toute la durée de la mise en place du projet et du chantier, étant entendu que « *chacun des 80 sociétaires est tenu de verser chaque mois à la Société [...] une somme égale au 1/6 du salaire moyen adopté* »³³⁶. Or, ces mensualités ont une double utilité, à savoir amener des liquidités la société afin de pouvoir acheter le terrain ou du matériel et rembourser les premières annuités du prêt, mais aussi habituer les gens aux sacrifices futurs nécessaires sur leur budget. Il s'agit d'un effort rude durant le chantier, ces versements ne permettant pas de toucher l'allocation logement, alors que la plupart des sociétaires doivent par là même payer deux loyers.

Ainsi, avant le lancement du projet, la question des loyers est abordée « *très honnêtement* »³³⁷ en assemblée générale, afin que tous soient conscients de ce qu'impliquait le castorat au niveau financier. Selon le système de location-attribution, le C.O.L. reste propriétaire de la cité jusqu'à la libération complète de ses emprunts. Les sociétaires sont donc locataires du C.O.L., c'est la raison pour laquelle ils appellent le remboursement de leurs prêts un « *loyer* »² : « *[La Société] s'engage à remettre à chacun des 80 sociétaires de la cité la part qui lui revient quand elle aura remboursé tous ses emprunts. [...] En conséquence, les Sociétaires demeurent jusqu'à cette date locataires* »³. Mais les Castors sont aussi actionnaires, avec une volonté marquée d'égalité entre chacun, quelque soit le nombre des

³³³ Rapport Moral du 11 février 1952, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³³⁴ A.G. du 7 juin 1951, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³³⁵ A.G. du 28 décembre 1950, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³³⁶ Règlement intérieur du C.O.L., 1951.

³³⁷ A.G. du 7 juin 1951, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L., op. cit.

² Entretien Castor.

³ Règlement intérieur du C.O.L., p. 2.

actions qu'il possède. Le Castor est donc locataire, mais aussi propriétaire de la société à parts égales avec les 79 autres de la cité, bénéficiant de l'affectation de l'usage d'une maison que personne ne peut contester. Selon les principes de la location-participation, au lieu d'un acte notarié de propriété de telle maison ou parcelle de terrain, chacun possède un certificat d'action du C.O.L. lui reconnaissant l'usage exclusif de la maison et du terrain.

Le projet des Castors de Bayonne débute donc dans une forme d'illégalité légitime avant de s'institutionnaliser. Mais la bonne marche de l'entreprise repose aussi sur des soutiens, indispensables à sa réalisation.

2. Des soutiens indispensables à la bonne marche du projet

Les Castors bayonnais sont vivement critiqués dès la présentation du projet. Comme la Municipalité semble hésiter à accorder sa garantie au C.O.L., les banques refusent de prêter de l'argent à un groupe d'hommes qui n'ont que leur travail comme capital. Pourtant, ils persistent à vouloir faire aboutir au plus vite leur projet. Aussi commencent-ils à verser des mensualités au C.O.L., dont le montant est à peu près égal à l'effort que les Castors auront à fournir pour rembourser le prêt de leur maison ultérieurement³³⁸, et ce afin de constituer le capital de départ nécessaire à la création de la société. « *Pour certains, qui en sont heureux, cela fait une économie forcée. Pour d'autres, cela constitue une gêne* »³³⁹. En effet, en dehors des problèmes posés par certains organismes qui bloquent l'avancée du projet, les Castors sont aussi confrontés à la difficulté et aux sacrifices qu'impose le castorat.

Mais après avoir fait face à de nombreux obstacles et refus, les Castors trouvent malgré tout des soutiens importants, notamment de la part des pouvoirs publics qui, en règle générale, encouragent les initiatives castors. Les Castors en effet ont nécessairement besoin d'une garantie, communale ou départementale, pour pouvoir obtenir un prêt de l'État d'un montant de 90% des travaux. Au département, les conseillers M.R.P. sont favorables au projet et votent la garantie provisoire en novembre 1950³⁴⁰. « *L'éternelle question des crédits* »³⁴¹ semble donc trouver enfin un début de réponse. La garantie définitive du département est accordée le 13 décembre 1951, puis confirmée le 29 mai 1952.

³³⁸ A.G. du 6 mai 1950, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³³⁹ Courrier du C.O.L. de Bayonne aux Castors, 25 août 1950.

³⁴⁰ A.G. du 28 décembre 1950, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁴¹ A.G. du 27 février 1953, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

Le département joue ainsi un rôle décisif dans la réussite du projet des Castors bayonnais, non seulement en leur accordant la garantie indispensable au financement des travaux, mais aussi à travers l'action du Comité Départemental du Logement, le Co.De.Lo., créé le 14 décembre 1950³⁴². Cet organisme départemental de liaison entre les différents organismes de construction, où des représentants du C.O.L. sont présents lors de chaque commission exécutive, avant même l'existence légale de l'office H.B.M. des Castors. La participation en elle-même du C.O.L. est un signe d'encouragement et de reconnaissance de la part du département, qui, de plus, à travers le Co.De.Lo, octroie aux Castors bayonnais une subvention de 4 millions de francs. Le département semble avoir décidé de mettre en place une politique d'encouragement de la construction, comme l'ont décidé beaucoup de collectivités locales à la fin des années 1940³⁴³.

Les Castors le reconnaissent, « *le Conseil général a été singulièrement audacieux, alors que nous ne représentions rien, de nous accorder sa garantie* »³⁴⁴, et sont conscients de l'importance qu'a jouée la décision du département de leur accorder sa garantie, qui est l'élément déclencheur de l'attribution de fonds. Mais les Castors ont aussi bénéficié de la bienveillance et de l'aide d'autres organismes publics, notamment le M.R.U. et la CAF.

Nous avons vu auparavant combien les réalisations des Castors, bien qu'antagonistes dans leur forme pavillonnaire avec les visions collectives du M.R.U. sont encouragées par un Ministère bien conscient de l'importance de ce palliatif utile et nécessaire aux carences de construction. Réglementé et encadré par les normes ministérielles, le groupe bayonnais effectue les démarches préalables à l'obtention de l'agrément du M.R.U. qu'il obtient très tôt pour le principe, avant d'être officiel en 1951. Par la suite, le plan masse dessiné par un architecte délégué départemental du M.R.U., M. Ducoloner, reçoit rapidement un avis favorable de l'antenne départementale du Ministère. En raison d'une modification des statuts des sociétés coopératives d'H.B.M., le projet bayonnais est ralenti, mais finalement accepté sans aucune condition. D'une autre façon, plus symbolique, la visite du chantier par le Ministre Claudius-Petit le 20 septembre 1952³⁴⁵ vient confirmer le soutien qu'il accorde à ces entreprises marginales. Accompagné de deux parlementaires locaux, Pierre de Chevigne,

³⁴² A.G. du 28 décembre 1950, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁴³ INYZANT Henri. op. cit. p. 60.

³⁴⁴ Séance du 5 mars 1956, Registre n°1 des P.V. des délibérations du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³⁴⁵ A.G. du 5 septembre 1952, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

député et chef de file du M.R.P. départemental, Secrétaire d'Etat aux Forces Armées, et Guy Petit, droite nationale et gaulliste, Maire de Biarritz et Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, il rencontre les Castors lors d'une venue prévue et annoncée, qui sonne comme une fierté pour les Castors bayonnais.

L'aide préférentielle accordée par les C.A.F. à la demande du M.R.U. vient enfin permettre aux autoconstructeurs de boucler leur budget et d'obtenir tous les prêts nécessaires au lancement de la construction de la cité. La CAF joue donc un rôle prépondérant dans la réussite du projet. Dans le courant du mois de décembre 1950³⁴⁶, deux représentants du C.O.L. prennent contact avec la CAF afin de présenter leur dossier. Le 17 janvier 1951, ils déposent ainsi une demande de subvention que dans un premier temps la CAF refuse de leur octroyer³⁴⁷, avant d'accorder une subvention de 8 millions de francs et un prêt de 6 millions de francs après un « *accrochage* »³⁴⁸ lors d'une vive discussion.

Enfin, les Castors étaient confrontés à une dernière difficulté, et non des moindres, trouver un terrain assez grand pour pouvoir accueillir leur cité de 100 logements. La recherche d'un terrain adapté à la construction du quartier commence dès le mois de mai 1950³⁴⁹ ; il apparaît très rapidement qu'une telle superficie ne peut se trouver dans la ville. Mais l'Evêché de Bayonne qui avait reçu comme don des frères Manches un terrain aux portes de la ville, le terrain de Saint-Amand³⁵⁰, fait aux Castors une offre de vente avec deux options : soit les Castors choisissent d'acheter uniquement la portion nécessaire à la construction des habitations, soit ils optent pour l'achat de la totalité du terrain. C'est la seconde proposition qui est retenue à l'unanimité³⁵¹, et le soutien de l'Evêché apparaît comme étant inconditionnel. En effet, les Castors ne sont pas encore propriétaires, ils sont simplement titulaires d'une promesse de vente. De plus, ils n'ont pas encore les fonds nécessaires au paiement du terrain, le solde des crédits en 1951 étant « *dérisoire* »³⁵². Enfin, ils n'ont pas le permis de construire et le plan masse n'a pas encore été ratifié.

³⁴⁶ A.G. du 28 décembre 1950, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁴⁷ Mais elle accorde un prêt de 5 millions de francs.

³⁴⁸ A.G. du 8 février 1951, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁴⁹ A.G. du 26 mai 1950, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁵⁰ Entretien évêché, juin 2003.

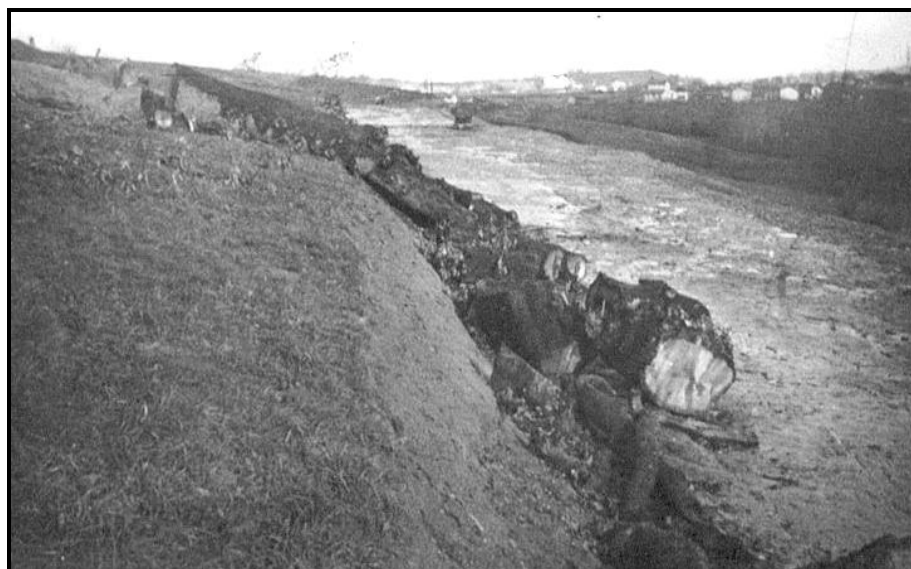
³⁵¹ A.G. du 26 mai 1950, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L.

³⁵² Rapport Moral du 11 février 1952, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.



Photographie 2 : Une famille Castor sur le terrain de la future cité, 1951 (Source: archives privées Castors de Bayonne)

Malgré tout, l'Evêché leur permet de débiter les travaux avant que l'acte de vente ne soit signé³⁵³ : ainsi, le premier coup de pioche est donné le 7 août 1951 alors que le premier acte est signé le 27 septembre 1951, et l'acte définitif le 28 mars 1952.



Photographie 3: Le terrain de Saint-Amand avant le début du chantier (Source : archives privées Castors de Bayonne)

D'une autre façon, assez discrète et peu quantifiable, l'Eglise aide les Castors par le biais des bulletins paroissiaux, en expliquant aux Bayonnais leur entreprise : « *les Bayonnais ont sans doute été forts surpris de voir surgir à Saint-Amand, après une longue période d'immobilité*

³⁵³ Rapport Moral du 11 février 1952, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

plus apparente que réelle, un ensemble de maisons variées et coquettes, première étape de ce qui sera un nouveau quartier, et beaucoup s'interrogent sur ce programme de construction d'un caractère peu banal. Ils en saisissent difficilement le sens et n'en voient que l'aspect matériel, ignorant tout de l'esprit dans lequel s'effectue cette réalisation »³⁵⁴. Sans pouvoir juger des répercussions exactes de cette information, nous pouvons néanmoins penser compte tenu de l'autorité morale de l'Eglise dans le Pays Basque, que cet éclairage a contribué faire peu à peu disparaître les réticences envers les Castors, en « démystifiant » la portée de leur action, et peut-être à motiver certains à s'engager quand des places se libéraient suite aux abandons. Ce parrainage de l'Eglise se poursuivra tout au long de la réalisation, d'une façon symbolique lors de la bénédiction de la première maison, puis lors de la création de la paroisse de Saint-Amand et la construction de l'église sur le terrain de la cité.



Figure 2: Article de *Sud-Ouest*, sans date³⁵⁵ (Source : Archives privées Castors de Bayonne)

Cette phase de gestation, souvent critiquée, fragile, fut pour le groupe l'occasion de s'affirmer et de se renforcer. Les Assemblées Générales jouent un rôle psychologique décisif. C'est durant celles-ci, qui précèdent même l'approbation de la société par le M.R.U., que les

³⁵⁴ Bulletin paroissial, paroisse de la cathédrale de Bayonne, septembre 1952.

³⁵⁵ Si la date du journal n'est pas spécifiée, nous pouvons néanmoins dater approximativement cette visite épiscopale du chantier à la fin de l'année 1952 ou au début de l'année 1953, la première maison du chantier terminée étant destinée à abriter le directeur technique, M. Laporte, nommé en octobre 1952.

Castors semblent s'imprégner de la dimension communautaire de leur réalisation. Durant cette période préparatoire, ces réunions servent à informer les Castors sur l'avancée du projet, mais sont aussi surtout le moment où chacun fait part de ses réserves, de ses doutes et de ses angoisses, et en fin de compte, s'approprient le référentiel idéologique des leaders. Les épreuves soudent le groupe en communauté de défi.

Les comptes-rendus des ces assemblées montrent combien le rôle des responsables, « *noyau toujours en fusion* »³⁵⁶, est important dans la motivation du groupe, en mettant en confiance ceux que l'attente fait douter. Ces responsables sont des hommes élus qui constituent le Conseil d'Administration du C.O.L. et animent la vie de la société. Sans pour autant réussir à garder tous ceux qui au départ se sont lancés dans l'aventure, ils rassurent en montrant que les vides sont rapidement comblés tant les demandes pour rejoindre l'équipe sont nombreuses. L'importance de ces assemblées est primordiale en ce sens qu'il s'agit du seul moment où toute l'équipe peut se réunir avant le début du chantier. L'étude du nombre de présents à ces réunions montre bien que les Castors ont conscience collectivement de la nécessité de d'être unis : malgré l'heure souvent tardive, 75% des sociétaires y assistent systématiquement. Cette longue période d'attente et d'incertitude n'empêche pas les Castors de se réunir pour étoffer leur dossier ou commencer à s'organiser pour le chantier.

II. De la gestion du chantier à la vie dans la cité

A Bayonne, dès l'origine du projet, le but social est mis sur le même plan que le but matériel. Cet « esprit » Castor vise à créer « *un quartier-type* »³⁵⁷. Les mots employés sont forts : l'auteur parle de « *révolution sociale, économique et politique, trouvant son expression dans la communauté* »³⁵⁸. Cet « esprit » Castor, c'est donc voir plus loin qu'un simple travail d'entrepreneur : « *Une cité n'est pas simplement la conjonction géographique d'un groupe de maisons. Il s'agit alors d'un « pâté ». Et le mot pâté a bien sa signification. Une cité s'administre elle-même. Elle a ses écoles et ses terrains de sport. Ses magasins et ses services* »³⁵⁹. Le projet bayonnais développe ainsi une idéologie communautaire de la vie en société qui se concrétiserait dans le cadre de la cité. Les Castors se définissent donc autant constructeurs de maisons que créateurs de lien social. Lors de la construction et selon les

³⁵⁶ SUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. p. 25

³⁵⁷ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16

³⁵⁸ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16

³⁵⁹ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 17

procès-verbaux des Assemblées Générales, les hommes « *ont posé les bases de la communauté* »³⁶⁰ : les deux réalisations sont donc menées de front, et apparaissent d'égale importance.

La mise en chantier du terrain est une étape importante, déjà perçue comme une première victoire. Le fait que l'avenue qui traverse la cité ait comme nom le 7 août 1951, date du premier coup de pioche, en témoigne. C'est en effet sur ce terrain que se construit réellement le groupe Castor. Le chantier est une affaire d'hommes où le travail de construction des maisons cimente aussi une communauté de travail, dans laquelle semblent se cristalliser et s'éprouver les idéaux fondateurs de la société. Car si Castors sont déjà camarades « *au vu du travail accompli* »³⁶¹ et constituent de ce point de vue une communauté de défi puis de travail grâce à l'action collective, il leur reste à la fin du chantier à créer leur communauté de vie. Mais la communauté de travail peut-elle produire une communauté de vie ? De fait, l'intérêt de l'analyse de l'expérience bayonnaise, plus spécifiquement dans ses caractéristiques régionales aquitaines, tend à donner un sens au statut d'occupation³⁶².

A. La cité des travailleurs : le « temps des bâtisseurs »

La construction est un moment fort³⁶³ de la vie des Castors qui se présentent comme une communauté de travailleurs unis, voire uniformisés. Tous en gardent un excellent souvenir, malgré la dureté des conditions de travail, la longueur du chantier et l'ampleur de la tâche accomplie. En effet, alors que généralement les groupes castors sont réputés pour avoir utilisé du matériel sophistiqué ou novateur que la construction en série de plusieurs unités de bâtiments autorise, l'équipe bayonnaise bénéficie de peu de moyens dans ses débuts « *informels* » : des brouettes, des pondeuses à parpaings, et des wagonnets sur rails afin d'évacuer la terre terrassée, qui sont érigées en symbole de la dureté de leur travail sur le terrain, mais aussi de leur engagement persistant malgré la difficulté.

³⁶⁰ Entretien Castor de Bayonne, mars 2003.

³⁶¹ Enquête écrite hommes Castors de Bayonne, 2003.

³⁶² BONVALET Catherine et GOTMAN Anne (dir.). *Le logement : une affaire de famille*. Paris : L'Harmattan, 1993. (collection Villes et entreprises)

³⁶³ La construction est un moment essentiel de la vie du groupe castor. Ce fait est observable dans de nombreux cas, comme en témoignent les cérémonies d'anniversaire des cités, qui commémorent la date de la mise en travaux des maisons, et non de l'entrée dans la cité des habitants.



Plan 2 : plan de la cité Saint-Amand à Bayonne, d'après le Plan cadastral 1956 (Source : Julie Boustingorry)

« *Faisant preuve de beaucoup d'audace ou d'innocence, on s'engagea dans cette aventure sans que les crédits aient été obtenus ni le terrain payé* »³⁶⁴. Bien que les Castors débutent le chantier en ayant une simple promesse de vente, ils organisent malgré tout rationnellement la construction afin d'utiliser au mieux le potentiel de chacun, comme en témoigne ce journaliste venu visiter le chantier : « *n'allez surtout pas penser que cette diversité peut amener une confusion digne de la Tour de Babel. Non. Tout cela est réglé, contrôlé, mis au point dans un souci et une minutie qui fait honneur à l'organisation* »³⁶⁵.

1. Le chantier : la concrétisation d'un projet contesté

Les responsables doivent effectivement tenir compte de la possibilité moyenne de chacun, déterminée grâce à l'étude de la fiche de renseignements que chaque sociétaire a remis lors de

³⁶⁴ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. « Terrassements - Wagonnets », p. 25.

³⁶⁵ HERRAN L. Enfants d'une même cité : 150 volontaires vont venir aider les « castors » de Bayonne. *Sud-Ouest*, 20 juillet 1952.

l'assemblée générale du 16 mai 1950. De fait, les « *économies de gestion* », que M. Lannes³⁶⁶ envisage dès son projet, sont un élément déterminant dans la rationalisation du chantier, et passent essentiellement par la réalisation d'un maximum d'apport-travail, chose pour laquelle les castors bayonnais se révèlent inventifs. Ils tentent donc de mettre en place la politique de gestion la plus avantageuse, en n'ayant que deux salariés, et un minimum d'ouvriers salariés sur le terrain. Ainsi, bien avant le début des travaux, les Castors organisent le travail. Après avoir longuement débattu de la formule la plus appropriée et choisi le système du castorat à 20%, il ne leur reste plus qu'à mettre en place les équipes. C'est lors de l'assemblée générale du 7 juin 1951 que les sociétaires en discutent, durant laquelle 76 Castors tentent de tomber d'accord sur l'organisation du travail la mieux adaptée. Ils constituent finalement des groupes de dix hommes qui travailleront ensemble durant toute la durée du chantier³⁶⁷, un travail d'équipe étant plus important que le travail d'un Castor seul. De plus, il est plus facile d'organiser de la sorte le chantier, qui est tout de même vaste puisqu'il comprend 80 maisons. Cela facilite enfin la surveillance et le décompte des heures de travail effectuées sur le terrain.



Photographie 4 : Les brouettes à rails, 1950 (Source : Archives privées Castors de Bayonne)

³⁶⁶ « Les Castors dans leur travail des temps libres ne constituent pas une solution au problème du logement mais un palliatif que les circonstances exigent, mais qu'il faut faire cesser. D'où la nécessité de réduire au maximum les heures pour les remplacer par une économie d'ensemble de gestion à laquelle on peut donner également le nom d'apport-travail »³

³⁶⁷ A.G. du 7 juin 1951, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

Le premier travail à effectuer sur le terrain est le terrassement, en vue de réaliser des voies qui permettront ensuite aux Castors de débiter la construction à proprement parler, il devient et reste la période emblématique du chantier bayonnais. Dans ses mémoires, M. Suhubiette dresse la liste des chemins ainsi dégagés : « *Ces travaux consistèrent essentiellement à percer une route principale partant de l'Avenue du Maréchal Soult et menant aux Etablissements Lebas³⁶⁸ [...] sur une longueur de 410 mètres. Revenant vers l'église, la rue des Castors, longueur 340 mètres. Redescendant vers l'avenue du 7 août par la rue des Compagnons d'Emmaüs [...] soit 130 mètres. Pour une longueur totale des voies de 880 mètres auxquels il faut ajouter à la fin la route du travail, soit 410 mètres* »³⁶⁹. Ce décompte montre bien l'importance des terrassements effectués par les Castors. D'autant plus qu'il faut ensuite terrasser les emplacements des 80 pavillons.



Photographie 5 : Le terrassement du terrain et l'édification des fondations, 1951 (Source : Archives privées Castors de Bayonne)

L'évacuation des déchets s'effectue par un système de wagonnets sur rails, symbole de la cité bayonnaise, souligné par les castors eux-mêmes : « *l'originalité singulière de ce transport des terres résida dans l'utilisation de wagonnets sur rails qu'il fallut charger, pousser, freiner en pesant sur les roues avec des bâtons, et faire basculer, non sans risques, compte tenu de la*

³⁶⁸ Il s'agit des deux routes déjà existantes qui bordent le terrain à l'époque de la construction.

³⁶⁹ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. « Terrassements- Wagonnets », p. 25

déclivité du terrain »³⁷⁰. Les Castors chargent les wagonnets avec la terre excédentaire qu'ils vont ensuite vider en contrebas du terrain, dans les marais, afin de constituer l'assise nécessaire aux futures canalisations. Les wagonnets, prêtés par des entreprises locales, sont le point fort de la construction, dont ils restent encore de nos jours le plus grand symbole. Pour preuve, un nombre important de photographies du chantier ont pour objet ces wagons et leurs chargements, et un des Castors y consacre un chapitre entier et spécifique dans ses mémoires : « *ces wagonnets avec leur chargement ont marqué singulièrement les esprits de cette équipée Castor tant son excentricité était grande et sa charge symbolique davantage encore* »³⁷¹.



Photographie 6 : Les wagonnets, symboles du chantier bayonnais, 1949-1951 (Source : Archives privées Castors de Bayonne)

Cette technique des grands chantiers de la reconstruction est alors mise à profit dans la réalisation de chantiers de moindre envergure que sont les constructions de lotissements castors, ce qui est, à Bayonne comme dans toutes les opérations aquitaines, un précédent. Et si dans sa thèse, Henri Inyzant souligne que les Castors n'ont pas hésité généralement à se procurer du matériel moderne, comme des bulldozers³⁷², ce n'est pas le cas à Bayonne. Tout d'abord parce que dès le début, les Castors se sont décidés à réduire au maximum les frais

³⁷⁰ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. « Terrassements- Wagonnets », p. 25

³⁷¹ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. « Terrassements- Wagonnets »

³⁷² INYZANT Henri. op. cit. p. 79.

généraux, ensuite, par manque de moyens financiers, le C.O.L. achetant seulement des brouettes et des bayards³⁷³, des pelles et des pioches, « *petit matériel voué à disparaître* »³⁷⁴, avant d'investir au cours du chantier dans l'achat d'une bétonneuse.



Photographie 7 : La bétonneuse du groupe bayonnais, 1951 (Source : Archives privées Castors de Bayonne)

Mais si les Castors n'utilisent pas un matériel très moderne pour travailler, ils innovent cependant en utilisant pour stabiliser les voies du mâchefer, alors que l'ingénieur de la Ville s'oppose à ce qu'ils emploient ce matériau pendant longtemps dénigré par les services des Pont et Chaussées³⁷⁵. Pourtant, il s'agit ici d'une double réussite : non seulement la ville de Bayonne l'utilise quelques années plus tard en reconnaissant son utilité, plus stable que les cailloux de différent calibre utilisés jusque là, mais le mâchefer n'aura coûté aux Castors que le coût du transport en camion, celui-ci étant en fait issu de la combustion de la houille, et s'entassant devant les Forges de l'Adour toutes proches. Ils réalisent donc par là même des

³⁷³ Bayard : support permettant de recevoir le mortier sortant de la bétonnière après le temps imparti pour sa malaxation.

³⁷⁴ Rapport Moral du 27 février 1953, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁷⁵ Correspondance entre le C.O.L. et la mairie de Bayonne en mars 1952.

économies notoires : « ainsi, nous avons été les premiers dans cette affaire si singulière. Petite ou grande satisfaction morale, belle réussite économique car ce mâchefer ne nous coûta pas un sou, [...] sauf les frais de camion avec l'essence et l'entretien »³⁷⁶.

Durant ces premiers travaux, le soutien de l'Eglise, indispensable au départ du projet, est aussi sensible à travers une aide directe sur le chantier. Ainsi, tous les jeudis, des séminaristes sont présents sur le chantier pour aider les Castors³⁷⁷. C'est enfin surtout au travers de ses organismes missionnaires, notamment le Service Civil International, que l'on perçoit l'importance de l'aide ecclésiastique. Le S.C.I. emmène des étudiants de différentes nationalités sur des grands chantiers sociaux. Au début des années 1950, il axe son programme d'aide sur les équipes Castors. Ainsi, durant l'été 1952, près de 150 civilistes s'affairent sur le chantier de Saint-Amand³⁷⁸, et selon les calculs en fonction des normes de l'apport-travail, les Castors estiment leur aide à 1,5 millions de francs.



Photographie 8 : Le "Chantier du Service Civil International" à la cité des Castors de Bayonne, 1952 (Source: I.N.A.)

Fait étrange cependant, le bilan de leur venue est assez mitigé, certains estimant leurs rendements insuffisants. De nombreuses discussions assez animées ont lieu l'année suivante

³⁷⁶ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. p. 29

³⁷⁷ Entretien évêché, juin 2003.

³⁷⁸ Rapport Moral du 11 février 1953, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

quant au retour un été supplémentaire des civilistes. Nous y trouvons alors la raison du bilan mitigé de l'année passée : si les Castors sont globalement d'accord pour accueillir à nouveau des civilistes, ils souhaitent leur venue... en dehors de la période des fêtes de Bayonne, qui semble-t-il, ont fait baisser leur rendement sur le chantier... Malgré tout, l'expérience semble bénéfique et « *Castors et civilistes sur le plateau de Saint-Amand apportaient une espérance* »³⁷⁹.

Plus surprenant, en 1952, les Castors passent un contrat avec la prison de Bayonne afin d'employer de la main d'œuvre pénale sur le chantier³⁸⁰. Le C.O.L. n'est pas responsable en cas d'évasion, et les détenus travaillant avec les Castors prennent leur repas à la prison. L'emploi de main d'œuvre pénale peut paraître étrange, mais entre tout à fait dans les ambitions du C.O.L. de réaliser le maximum d'économies possibles, affirmant qu' « *il fallait qu'entrent toutes les économies possibles, et ce, quelle qu'en soit la nature* »³⁸¹. Il n'est pas nécessaire d'employer des ouvriers qualifiés pour le gros œuvre, aussi une main d'œuvre peu chère permet aux Castors d'avancer plus rapidement les travaux, fût-elle une main d'œuvre pénale³⁸². Toutes ces économies de main d'œuvre entrent dans le champ des économies réalisables selon la formule castors.

A la fin des travaux qui concernent le gros œuvre, et conformément à leurs objectifs de logements de qualité, les Castors doivent nécessairement faire appel des ouvriers spécialisés. Ainsi, en octobre 1952, les sociétaires nomment un directeur technique³⁸³, M. Laporte, un des Castors, chargé de surveiller le bon déroulement des opérations et de régler les problèmes techniques qui peuvent apparaître sur le chantier en raison de la cohabitation des équipes castors et des ouvriers salariés. Ainsi, contrairement à d'autres chantiers Castors, comme Pessac par exemple, l'équipe bayonnaise ne cherche pas à employer une personne externe à la société. Dans la même optique, pour corriger d'éventuelles erreurs commises par les ouvriers, les Castors font appel à un ami, directeur de travaux à la ville³⁸⁴, qui vient bénévolement apporter son aide sur le chantier. Enfin, en décembre 1952, le conseil d'Administration vote à l'unanimité un projet de règlement de chantier, qui est communiqué à chaque sociétaire.

³⁷⁹ Rapport Moral du 11 février 1952, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁸⁰ Séance du 15 janvier 1952, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³⁸¹ A.G. du 11 février 1952, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁸² Il est malgré tout notable que si nous trouvons une trace de l'emploi de cette main d'œuvre pénale dans les archives officielles, notamment les comptes rendus des conseils d'administration, aucun Castor n'aborde ce sujet, que ce soit dans les entretiens oraux, les discours ou mémoires écrits sur la période de la construction.

³⁸³ A.G. du 17 octobre 1952, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁸⁴ Séance du 23 mars 1953, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

L'organisation du chantier n'est pas une chose aisée pour des hommes qui ne sont pas des entrepreneurs et le conseil d'administration y consacre de nombreuses séances afin de trouver la solution la mieux adaptée, sujet aussi débattu lors des assemblées générales.

Ainsi, petit à petit le chantier se met en place, suivant une organisation rationnelle qui a pour but de réaliser le maximum d'économies de gestion, afin de réduire le coût des maisons. A partir de 1953, les Castors embauchent 6 ouvriers pour travailler en permanence sur le chantier, ce qui ne va pas sans poser de problèmes, ni soulever quelques objections et contestations, certains les trouvant trop payés, d'autres trop lents. Le Conseil d'Administration n'approuve pas ces prises d'opinion et demande si « *l'ouvrier, devenu très provisoirement patron oublierait-il si vite ses propres revendications dans le cadre de son usine pour les refuser à ses frères de travail, les salariés Castors ?* »³⁸⁵.

Enfin, le C.O.L. fait aussi appel à des entreprises pour toutes les parties que les Castors ne pouvaient effectuer, même avec l'aide de leurs ouvriers. Les entreprises locales sont, au départ, méfiantes envers le groupe castor, mais beaucoup finissent par s'investir en fournissant jusqu'à la fin du chantier le C.O.L. Elles étaient au début inquiètes de fournir le groupe des Castors au vu de la faiblesse de leurs capitaux, mais les efforts du Conseil d'Administration pour être très régulier quant au paiement des sommes dues ont fait finalement la renommée des Castors. C'est ainsi que l'usine Bréguet, par exemple, permet à ses 14 ouvriers qui sont Castors d'utiliser « *gracieusement* »³⁸⁶ une pondeuse à brique, en dehors de leur temps de travail. Ces heures sont en revanche comptabilisées comme des heures de travail castor.

Afin de chercher le meilleur système afin de rationaliser au maximum le travail dans l'optique d'un rendement le plus grand possible, le C.O.L. crée une commission de chantier³⁸⁷, qui relaie sur le terrain la commission technique. Elle a pour but non seulement de régler les problèmes rencontrés par les Castors lors de leur travail sur le chantier, mais a surtout une action utile en étant à l'écoute de toutes les inquiétudes et de toutes les suggestions, afin de pouvoir améliorer ce qui pouvait l'être. Les Castors font alors l'expérience d'un management auquel ils n'étaient pas préparés.

³⁸⁵ Séance du 4 mars 1953, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³⁸⁶ Séance du 22 mars 1952, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³⁸⁷ Séance du 17 octobre 1952. Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

Au-delà des problèmes techniques et administratifs, il apparaît nettement que c'est sur le terrain de la construction que se construit aussi réellement le groupe Castor. Le chantier est une affaire d'hommes où le travail de construction des maisons cimente aussi une communauté de travail animée par « *l'esprit* » castor.

2. « Nous ne bâtirons pas chacun notre maison ; mais nous bâtirons ensemble notre cité »³⁸⁸ : un engagement qui repousse les limites du droit au logement

Sur le chantier se développe une « *camaraderie virile* »³⁸⁹ entre les Castors, non seulement de par le travail accompli, mais aussi par le « *partage de temps, de joies et de peine* »³⁹⁰. C'est en effet à ce moment là que se constituent les sous-groupes par affinités que l'on retrouve plus tard, lors de l'attribution des maisons. La construction est un moment dont tous gardent un excellent souvenir, malgré la dureté des conditions de travail, la longueur du chantier et l'ampleur de la tâche accomplie.



Photographie 9 : Les deux premières maisons émergent du chantier bayonnais en 1952 (Source: Archives privées Castors de Bayonne)

³⁸⁸ LANNES Jean. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels par le système d'autoconstruction*. 1949. p. 1

³⁸⁹ Rapport Moral du 29 avril 1955, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³⁹⁰ Enquête écrite hommes Castors, Bayonne, juin 2003.

Ce faisant, « *l'esprit* » Castor s'affirme au fur et à mesure que le projet avance, et de façon significative dès les débuts du chantier durant lesquels se forge l'esprit communautaire qui, selon les Castors, doit nécessairement animer l'équipe. Dès la présentation du projet, M. Lannes insistait sur le caractère résolument communautaire de l'entreprise, affirmant en première page : « *Nous ne bâtirons pas chacun notre maison ; nous bâtirons ensemble notre cité* ». Toute l'introduction du projet est ainsi basée sur une opposition entre la faiblesse d'un homme seul, isolé, mal logé, exploité par une société dans laquelle il n'est pas heureux et où il occupe une place qui ne lui convient pas mais dont il ne peut sortir, et sur la force d'action d'hommes réunis dans le but commun de réaliser leur cité. Quelques deux ans après l'écriture du projet, le C.O.L. insiste sur l'importance de l'union dans ses principes. « *L'Union : mais un fort ne peut rien contre des faibles qui s'unissent. Seul, aucun de nous ne pourrait se libérer de sa situation ni construire sa maison. Il importe donc que chacun d'entre nous se rende compte qu'il est solidaire de tous les autres et se donne au maximum avec tous les Castors jusqu'à ce que toutes les maisons de la cité soient terminées* »³⁹¹.

Six principes sont alors énoncés, cadres idéologiques et moraux moteur de l'action d'autoconstruction : « *la Société* », « *l'Union* », « *Nos Devoirs* », « *Perspectives* », « *Liberté* », « *Amitié* ». Ils développent l'idée que les Castors bayonnais se sentant exploités dans leur société doivent s'unir pour lutter contre cet état de fait, en étant réunis par un « *même esprit au service d'un même devoir* »³⁹², afin d'assurer le « *Bien commun* »³⁹³ au sein de la cité. Pour ce, une équipe de responsables élus prendront des décisions que tous devront respecter. Les « *Perspectives* » correspondent à une « *libération sur le plan économique, social et familial* »³⁹⁴, dans une société organisée selon un mode communautaire, dont la liberté serait le fondement. « *L'Amitié* », enfin, se veut être le « *ciment* »³⁹⁵ de la solidarité, non seulement de chantier, mais aussi dans la vie future de la cité. Nous observons donc la continuité des idées qui sont à la base du projet, avec la même insistance sur cette nécessité de libération, et le renforcement certain de la volonté de liberté : « *pas d'embrigadement mais la Liberté. [...] A des hommes libres, nous demandons de poser des Actes Libres* »³⁹⁶.

³⁹¹ Principes du C.O.L., Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

³⁹² Principes du C.O.L., « *Nos Devoirs* », Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

³⁹³ Principes du C.O.L., « *Nos Devoirs* », Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

³⁹⁴ Principes du C.O.L., « *Perspectives* », Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

³⁹⁵ Principes du C.O.L., « *L'Amitié* », Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

³⁹⁶ Présentation des principes du C.O.L., Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

Le groupe se décrit comme étant uni par un « *ciment plus fort que celui qui assemblerait les parpaings* »³⁹⁷. M. Suhubiette dans ses mémoires parle, lui, d'une sorte de « *pacte invisible* » : « *un pacte non écrit, supérieur à une loi imposée, un engagement pour sa Maison et celle des autres. Avec comme moteurs : le travail, la générosité, la confiance, l'amitié, la fraternité. A l'image des sentiments qui ne peuvent se décrire, le Pacte subrepticement se gravait dans les cœurs et dans les esprits. Un pacte humain, un Pacte d'Hommes* »³⁹⁸. Les Castors insistent perpétuellement sur la nécessité d'un fort sentiment d'unité et de cohérence. Sans cesse ils rappellent combien l'union est importante, de même que la cohésion, réaffirmant tout au long de leurs assemblées leur volonté d'action pour le Bien Commun et non pas pour des intérêts personnels. A ce titre, le Conseil d'Administration fait preuve d'une exceptionnelle dureté quant à la réintégration d'anciens Castors ayant quitté l'équipe et souhaitant la rejoindre. Ce sentiment d'unité semble nécessaire et indispensable à la bonne marche de l'équipe qui ne pourrait atteindre son objectif sans cohésion, que ce soit au niveau idéologique ou au niveau physique sur le chantier.

Si le chantier a démarré, les Castors n'oublient par leurs motivations profondes de lutter contre le taudis et les conditions précaires de logement. Ainsi, en septembre 1953, le conseil d'administration délègue un de ses membres pour aller assister aux journées d'études sur les mal-logés. En juin 1954, un délégué des Castors bayonnais assiste au congrès de l'Union Nationale des H.L.M. Enfin, constatant que la crise sévit toujours à Bayonne, ils décident de se lancer dans une seconde tranche de construction, alors que le premier chantier vient de se terminer : le « *groupe des quinze* »³⁹⁹.

En 1954, les Castors projettent ainsi de mettre en chantier 15 maisons supplémentaires sur une partie du terrain inutilisée⁴⁰⁰. Les membres du bureau reçoivent de nombreuses candidatures, malgré l'absence de toute publicité. Les membres du conseil d'administration y voient le signe de la persistance du phénomène des « *mal-logés* »⁴⁰¹, affirmant que « *les contacts journaliers avec des gens mal-logés prouvent surabondamment la crise du logement qui sévit à Bayonne* ». Affichant définitivement leur volonté de poursuivre leur politique de développement du logement social, les Castors approuvent le projet à l'unanimité en

³⁹⁷ Rapport moral du 11 février 1952, Registre n°1 des comptes-rendus des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

³⁹⁸ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. p. 18

³⁹⁹ C.A. du 15 octobre 1954, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁰⁰ C.A. du 15 octobre 1954, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁰¹ C.A. du 15 octobre 1954, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

assemblée générale, le 12 novembre 1954⁴⁰². Le conseil d'administration définit le projet plus précisément. M. Ducoloner, l'architecte, dessine les plans de 7 maisons jumelées et d'une maison individuelle que les Castors réservent à M. Lannes. La commission technique organise quant à elle le travail⁴⁰³, et prend en parallèle des mesures concernant la fin des travaux du chantier principal.



Photographie 10: La cité des Castors vers la fin du chantier, 1953 (Source: I.N.A.)

Les Castors dits « *anciens* », c'est-à-dire ceux qui sont là depuis le début du premier chantier, arrêtent les travaux au mois de février 1955, sous réserve de 2 heures à effectuer par mois, sur convocation et par roulement. Ceux qui ne sont pas à jour de leurs heures continueront les travaux en vue d'atteindre le minimum requis, ou effectueront le double des heures manquantes d'ici à l'arrêt programmé en février. Les « *nouveaux* », ceux arrivés en cours de chantier, continueront les travaux afin d'atteindre leur minimum de 600 heures sur le chantier, jusqu'à la date limite du 1^{er} novembre 1955⁴⁰⁴. Pour les 15 nouveaux sociétaires, la réglementation prend en compte les nouvelles conditions de travail, à savoir l'effectif réduit.

Ainsi, si le règlement reste globalement inchangé, le nombre d'heures à fournir par chaque nouveau Castor est calculé forfaitairement. Cependant, leur nombre réduit pose un problème de main d'œuvre. Aussi, un « *ancien* » se propose comme volontaire pour participer aux travaux de construction, notamment ceux de fondation, et « *croit que son exemple sera imité* ». Le bureau retient effectivement l'idée du volontariat, considérant que « *les*

⁴⁰² A.G. du 12 novembre 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁰³ C.A. du 25 janvier 1955, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁰⁴ C.A. du 25 janvier 1955, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

circonstances ne permettent pas de demander beaucoup plus d'efforts aux membres actuels de la société »⁴⁰⁵. L'exemple sera suivi puisque chaque Castor du premier chantier a participé à la construction du « *groupe des quinze* », selon un nombre d'heures inconnu, car si le principe du volontariat a été retenu, il n'y a eu aucun décompte précis et officiel du nombre d'heures effectuées sur cette seconde tranche de construction.

Dans le même temps, les Castors réfléchissent à l'organisation future de la cité. Ils souhaitent réaliser leur objectif social de communauté de vie, en accord avec leurs engagements coopératifs, le Conseil d'Administration du C.O.L. met en place une commission de réflexion sur la mise en place d'une coopérative d'achats. La création de cette coopérative correspond à l'objectif explicité défendu par les Castors dès le début du projet : réaliser une « *une révolution sociale, économique et politique trouvant son expression dans la communauté* »⁴⁰⁶. La commission est donc chargée d'étudier si la coopérative serait viable ou pas dans la cité⁴⁰⁷. Il s'agit d'enquêtes sur le terrain afin de savoir quels seraient les Castors intéressés par cette formule. Mais si les discussions sont nombreuses, la commission piétine, et il apparaît rapidement que la coopérative ne fonctionnerait pas au sein du quartier⁴⁰⁸. Malgré tout, le Conseil d'Administration met en place un bureau provisoire chargé d'organiser le fonctionnement de la coopérative⁴⁰⁹, les responsables Castors ne percevant pas leur future cité comme un simple lotissement, et défendant le fait qu'« *une cité s'administre elle-même. Elle a [...] ses magasins et ses services* »⁴¹⁰. Les membres du bureau montrent un bel enthousiasme en faveur de ce système, qui ne semble pourtant pas ravir tous les Castors. Finalement, la coopérative d'achats ne se montera pas, et l'article 14 du règlement intérieur de la société, qui stipulait qu'il « *est interdit à quiconque d'ouvrir un commerce sur le terrain de la cité* »⁴¹¹, est donc modifié afin de permettre à un Castor volontaire d'ouvrir une épicerie⁴¹².

La seconde tranche est menée à bien et les 15 maisons sont habitées en mars 1957⁴¹³. Nous n'avons trouvé que très peu de renseignements sur cette seconde tranche de construction, tant dans les archives du C.O.L. que dans les archives privées. Mais il est un fait avéré : les

⁴⁰⁵ C.A. du 25 janvier 1955, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁰⁶ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16

⁴⁰⁷ Séance du 15 décembre 1952, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁰⁸ Séance du 22 juin 1953, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁰⁹ Séance du 26 août 1953, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴¹⁰ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16

⁴¹¹ Règlement intérieur du C.O.L. de Bayonne concernant la cité Saint-Amand, 1952.

⁴¹² Séance du 5 février 1955, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴¹³ C.A. du 15 mars 1957, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

« *nouveaux* » Castors ne sont pas animés du même enthousiasme que les « *anciens* ». Il apparaît en effet que l'accession à la propriété ait principalement et exclusivement motivé leur choix de participer à l'entreprise Castor, la réussite du premier chantier servant de garantie suffisante. Ce décalage entre les motivations des deux groupes illustre bien le changement que connaît le mouvement, et la fin de ce que nous avons qualifié de phase « *militante* » du castorat. Nous notons tout l'écart entre les deux groupes et les deux périodes.

Ainsi, le rapport moral du 11 février 1952, qui fait le bilan de l'année 1951, se termine par ces mots : « *Nous étions des Castors en puissance, nous devenons des Castors en esprit* ». L'idéologie développée par M. Lannes dans son projet semble ainsi avoir été admise par l'ensemble du groupe des premiers Castors, et paraît trouver son expression sur le chantier de construction. Il s'agit d'une critique du libéralisme économique et l'affirmation de leur ambition de vie en commun, sans laquelle ils ne peuvent concevoir vivre dans la cité qu'ils vont construire. La décision unanime des Castors bayonnais de construire une maison à M. Lannes, dans le cas où il reviendrait à Bayonne⁴¹⁴, lorsque ce dernier annonce son départ pour des raisons professionnelles, peut être considérée comme significative de l'adhésion des Castors aux principes du C.O.L., y compris en l'absence du promoteur et porteur de projet.

Ainsi, dès 1952⁴¹⁵, le conseil d'administration réfléchit au système d'attribution des maisons à mettre en place, et qui serait le plus en adéquation avec les principes fondateurs de la Société. Ils refusent ainsi de privilégier les responsables du groupe⁴¹⁶, ce qui pour eux serait un préjudice porté aux idéaux qui les animent. Après de longues discussions, les bases du mode de répartition des maisons sont posées : la priorité est accordée aux Anciens qui souhaitent une maison jumelée. Les maisons qui ne possèdent qu'un seul candidat lui sont automatiquement attribuées. Dans le cas où plusieurs sociétaires souhaiteraient la même maison, un tirage au sort a lieu. Les Castors instaurent une possibilité d'échanger les lots entre deux sociétaires de gré à gré, selon leur date d'entrée dans la société. Cependant, au fur et à mesure que les maisons se terminent, ces règles générales ne sont pas toujours respectées. En effet, des problèmes se posent dans le cas où un Castor récemment entré dans la société est

⁴¹⁴ A.G. du 7 juin 1951, Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴¹⁵ Séances du C.A. de janvier à juin 1952, Registre n° 1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴¹⁶ Deux exceptions sont faites cependant : pour le cas de M. Lannes, instigateur du projet parti pour des raisons professionnelles à Paris, les Castors choisissent en assemblée générale et à l'unanimité de lui construire sa maison en son absence, au cas où il reviendrait à Bayonne ; une autre exception est faite pour le chef de chantier, M. Laporte, qui emménage dans la première maison terminée pour deux raisons principales, à savoir assurer une présence sur le chantier la nuit, et être présent en permanence quand les Castors et les ouvriers travaillent. Soumise aux sociétaires, cette proposition a elle aussi été acceptée à l'unanimité.

très mal logé. « *Situation très délicate. [...] Faut-il tirer au sort [la maison] ou l'attribuer à celui qui serait le plus mal-logé ?* »⁴¹⁷. Au cas par cas, après chaque maison entièrement réalisée, les membres du conseil d'administration examinent finalement les demandes de Castors mal logés, afin d'attribuer la maison à celui qui en a le plus besoin, si le cas se présente. Dans la droite ligne de leur objectif de lutte contre le taudis, le système d'attribution des maisons, égalitaire mais équitable, s'impose comme le symbole de leur réussite face au mal-logement.

En mars 1957, les 95 Castors bayonnais sont logés avec leurs familles. Le premier chantier dure du 7 août 1951 jusqu'au début du mois de juillet 1955. Le second qui débute au début de l'année 1955, se termine en mars 1957. En 6 ans, les Castors bayonnais ont donc réalisés 95 pavillons, en maisons individuelles ou jumelées. Le projet tant décrié a finalement abouti, et ils ont réalisé leur cité. Si la plupart ne parlent de la première phase de « *l'aventure* » castor que comme un moment d'attente, parfois de doute et d'incertitude quant à l'aboutissement du projet, tous semblent néanmoins s'accorder à considérer la construction comme une belle période, ce que révèlent les enquêtes écrites : « *Le meilleur souvenir ? Quand on était un maximum [...] pour voir les premières maisons s'élever* »⁴¹⁸. Ce fait est aussi perceptible dans les comptes rendus des assemblées générales qui ont lieu vers la fin du chantier, dans lesquels les Castors parlent « *avec nostalgie [...] de la fin d'une belle histoire* »⁴¹⁹ : « *je crois sincèrement que le plus grand nombre regrettera, un jour qui n'est plus très lointain, toutes ces heures passées ensemble dans l'anxiété, la peine, l'effort, l'attente, mais trouvaient une large compensation dans une camaraderie virile et dure certes, dont chaque coup de pioche, chaque pelletée, venait renforcer les liens* »⁴²⁰. Nous pourrions pourtant considérer tout autant la fin de la construction comme le début d'une autre histoire, celle de la cité.

B. Quand la construction de maisons veut construire une communauté de vie

La vie dans la cité s'organise ainsi un peu avant la fin du chantier, dans la mesure où certaines maisons sont habitées avant la fin des travaux, mais aussi du fait de la poursuite du projet par la mise en construction d'une quinzaine de maisons supplémentaires décidée en 1954. « *Le*

⁴¹⁷ Séances du 13 avril 1953, Registre n° 1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴¹⁸ Enquête écrite hommes Castors, Bayonne, juin 2003.

⁴¹⁹ Rapport Moral du 29 avril 1955, Registre n°1 des P.V. du C.A. du C.O.L. de Bayonne.

⁴²⁰ Rapport Moral du 29 avril 1955, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

chantier des Castors [...] a pris un air de fête familiale. En présence de tous ses camarades, le premier Castor, M. Laporte, chef de chantier, a pendu la crémaillère et occupé la première maison achevée »⁴²¹. L'entrée de M. Laporte dans sa maison est un « *jour faste* »⁴²² pour les Castors. C'est une « *victoire du C.O.L. sur le taudis* »⁴²³. Petit à petit, les maisons commencent à être habitées. La cité s'anime ainsi et commence à organiser sa vie : « *le quartier Saint-Amand prenait vie...* »⁴²⁴. L'année 1953 est décisive : alors que la construction a débuté en 1952, 55 maisons sont dorés et déjà réalisées, et 19 sont habitées. « *Nous avons réalisé des choses étonnantes, j'allais dire des miracles* »⁴²⁵. Les Castors sont fiers de leur cité, qu'ils considèrent comme un tour de force face aux détracteurs de l'extérieur ou aux insatisfaits de l'intérieur.

1. Des points géographiques centraux de la sociabilité féminine et masculine dans la cité

L'intérêt de l'analyse de la réalisation d'un groupe castor réside tout autant dans l'étude de ses implications sociales, tant le projet initial semblait porteur d'une idéologie de vie, que dans la présentation des modalités originales de construction. Ainsi, nous allons voir dans quelle mesure une communauté de travail peut, ou pas, construire une communauté de vie. Dès la mise en chantier de la seconde tranche de construction nous avons vu apparaître de franches dissensions quant aux motivations d'engagement au sein de l'entreprise castor, et nous verrons si la vie dans la cité s'organisant, l'esprit castor arrive à s'implanter dans une communauté de vie.

Très rapidement, les « *camarades* » sont distingués des « *citoyennes* » dans les courriers que le C.O.L. adresse à ses sociétaires. C'est une communauté de travail, de chantier qui se crée avec la construction. Aussi, les femmes, étrangères au chantier, n'en ont une vague idée qu'à travers ce qu'en racontent leurs maris. Cette distinction très nette effectuée dès le départ marque l'organisation de la cité où les hommes et les femmes ont un rôle différent et bien défini. Se dégage ainsi tout d'abord la communauté des hommes, née du travail, qui se mute rapidement en communauté de vie. Les hommes affirment leur fierté d'avoir réalisé leur cité, ainsi que les idéaux qui les ont animés, à savoir la solidarité et la communauté. Forts de leur

⁴²¹ Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴²² Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴²³ Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴²⁴ Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. De Bayonne.

⁴²⁵ Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

communauté de travail déjà existante, ils s'organisent dans un premier temps pour la préserver, puis pour créer une communauté de vie, qui nécessite l'intégration des femmes dans leurs activités dans un second temps. Moins enfermés dans l'organisation de la vie familiale et de toutes les contraintes qu'elle suppose, ils s'investissent dans l'organisation de la vie festive et technique de la cité, dans la droite ligne de leur action passée, au sein du C.O.L. En revanche, si les hommes ont besoin de se réunir pour se rencontrer, les femmes, elles, font du quartier leur espace de vie sociale, selon des modalités qui les rapprochent beaucoup plus du monde rural que du monde urbain⁴²⁶.



Photographie 11: Vue partielle de la cité, depuis la Route du Travail, sans date (Source : Archives privées Castors de Bayonne)

Dès le départ, les femmes sont associées à certaines grandes occasions comme Noël ou la fête des Rois. En effet, dès l'année 1953, les Castors fêtent Noël, la Saint-Sylvestre et les Rois tous ensemble, à la « *Ferme Tous Vents* »⁴²⁷, alors que le terrain est en chantier⁴²⁸. Peu à peu, ces occasions se transforment en rendez-vous annuels, organisés et prévus d'une année sur l'autre, et qui réunissent la quasi totalité des Castors. Cette période semble constituer une transition entre leur vie entre hommes sur le chantier et leur vie de famille dans la cité. Les Castors ont encore quelques heures de travail pour vivre dans un climat de « *camaraderie*

⁴²⁶ La majorité des femmes ne travaillaient pas, à l'exception des femmes des leaders.

⁴²⁷ La Ferme « Tous Vents » est une sorte de maison de la communauté Castor, un centre social, où la vie du quartier se cristallise peu à peu (mariages, banquets, première télévision commune...).

⁴²⁸ A.G. du 23 décembre 1952, Registre n ° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

virile »⁴²⁹, et pour s'organiser afin de le perpétuer. Souhaitant préserver leur camaraderie, les hommes, une fois la cité terminée et chacun étant installé dans son foyer, multiplient les activités communes afin de se retrouver. Ils se réunissent tous les mois pour un repas commun à la « *Ferme Tous Vents* », ou organisent encore des tournois sportifs, tout ceci dans une ambiance très festive. Ils étaient ainsi les « *Chevaliers des Gras-doubles de la Confrérie du Rôtefort* »⁴³⁰ dont les repas frugaux n'admettaient que « *les sexe dit fort, le sexe dit faible ou beau s'abstenant pour des raisons de délicatesse stomacale* »⁴³¹. Ainsi, l'organisation de la vie dans la cité se dessine peu à peu, autour d'une vie d'hommes et d'une vie de femmes.

Les relations sociales de proximité se posent alors comme une réelle construction des femmes de Castor. Elles participent et créent une communauté de vie, et ce, à différents niveaux : tout d'abord à travers leurs relations de voisinages quotidiennes, dont le service rendu semble constituer la spécificité, ensuite à travers l'éducation des enfants, « *traits d'union entre les familles* »⁴³². Les femmes sont indissociables du quartier, au même titre que les hommes sont indissociables de sa construction, et elles apparaissent comme les pivots des relations de voisinage. La cité est leur espace quotidien, vécu et ressenti, empreint de repères sensibles qui font qu'elle semble être assimilée à une enveloppe protectrice : « *les enfants pouvaient jouer loin de chez eux : la cité ne représentait aucun danger* »⁴³³.

Aussi, la cité apparaît nettement comme l'espace clairement déterminé de développement du lien social. Les femmes développent ainsi un réseau de relations de voisinage qui crée une communauté, qui semble vivre et évoluer en parallèle du monde des hommes. Les promenades quotidiennes des femmes leur permettent, dans leur relation à l'espace quotidien qu'est le quartier, de rencontrer les voisines. Cet univers socialisé prend une dimension intime et toutes expriment le bien être qu'elles ont à vivre dans la cité. Les hommes, au fil des enquêtes écrites, reconnaissent aux femmes leur rôle dans la création du lien social, de par « *la tradition des rencontres* ». Pour certains, elles ont même permis « *l'épanouissement de la vie de quartier* », même si d'autres, minoritaires, affirment que si « *certaines ont eu un rôle positif avec des actions de bons voisinage, d'autres ont eu un rôle plus négatif avec des*

⁴²⁹ Rapport Moral du 29 avril 1955, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴³⁰ Courrier de « convocation » au repas mensuel des hommes, dont la date n'est pas précisée.

⁴³¹ Courrier de « convocation » au repas mensuel des hommes, dont la date n'est pas précisée.

⁴³² Enquête écrite femmes Castor de Bayonne, juin 2003.

⁴³³ Enquête écrite femmes Castor de Bayonne, juin 2003.

actions "escargotesques" ou du chacun chez soi », accusant ainsi les femmes d'être à l'origine de l'augmentation de l'individualisme dans le quartier et du repliement ménager.

Voisines, épouses et mères investissent donc la cité qui devient leur espace de vie. L'arrivée des enfants renforce un peu plus le sentiment de communauté, chacun s'occupant des enfants du voisin.



Photographie 12 : Les "castoriceaux" sur la Place de la Paix, fin des années 1950 (Source : Archives privées Castors de Bayonne)

Moins fréquemment actives lors de la phase de construction ou dans la prise de décisions, les femmes des Castors apparaissent en effet indissociables de la cité, et les vecteurs quotidiens de la vie communautaire. Leurs relations sociales semblent très fortement liées à leur rôle de mère de famille et de ménagère, de sorte que leur vie sociale se polarise essentiellement autour de l'épicerie, l'école et l'église. Elles vivent ainsi dans un espace relativement restreint, à l'échelon de la proximité, ce qui leur permet de faire de leur quartier non seulement un espace de création du lien social, mais aussi un espace vécu, et donc empreint de repères sensibles. De fait, la vie s'organise peu à peu autour de points géographiques centraux, réunissant l'essentiel de la sociabilité : l'épicerie, rendez-vous quotidien des femmes, le bureau de gestion de la cité des hommes, la Ferme, le centre social pour tous mais particulièrement investi par les enfants, et enfin l'église, réunissant l'ensemble de la

communauté. Ces lieux symboliques⁴³⁴ cristallisent la vie de quartier, permettant aussi une vie communautaire.



Carte 1: La cité des Castors de Bayonne, une organisation autour de points géographiques centraux (Source : Julie Boustingorry, d'après le Plan cadastral 1956)

Ces points géographiques centraux, définis et ressentis comme tels par les Castors eux-mêmes sont des endroits où la vie communautaire peut s'exprimer. Le centre social de la Ferme est tout à fait caractéristique d'une réalisation castor. En effet, nous avons vu que ces derniers souhaitent une cité qui serait dotée de tous les équipements nécessaires à l'épanouissement social et culturel de ses habitants. La Ferme est le siège d'une association familiale qui anime le quartier, où les adultes sont chargés d'organiser les activités diverses et surtout d'encadrer tous les enfants qui s'y présentent. Une télévision commune est installée, de même que des tables de ping-pong, de billard, ainsi que des dortoirs pour les soirs de fête. De grands rassemblements sont organisés autour d'événements sportifs ou bien culturels. Ainsi sont

⁴³⁴ L'école, l'église, l'épicerie et la Ferme, apparaissant en grisé plus foncé sur la carte, sont les repères sensibles qui structurent la cité autour de points géographiques centraux.

mises en place des séances de ciné-club⁴³⁵. La Ferme a profondément marqué les esprits, des jeunes et moins jeunes, qui encore de nos jours lui rattachent une grande partie de leurs souvenirs de la vie dans la cité.

Un autre point géographique où se cristallise la vie de quartier, et qui apparaît typiquement féminin, est l'épicerie. Face à l'échec de la mise en place de la coopérative, les Castors modifient le règlement intérieur de la cité pour permettre à un Castor volontaire d'ouvrir un commerce de proximité, toujours dans un but d'auto-administration. D'après les témoignages des femmes Castors, cette épicerie était le lieu de rencontres quotidiennes, sorte de carrefour du lien social, à l'image de leur vie régie par leurs occupations de mères de famille.

L'école quant à elle, joue un rôle majeur dans la vie des « *castoriceaux* »⁴³⁶. Si quand les Castors se sont installés à Saint-Amand, il existait déjà une école paroissiale, celle-ci doit être rapidement agrandie, car elle ne peut accueillir tous les enfants de la cité. Reprise par des sœurs franciscaines de Montpellier⁴³⁷, il s'agit donc d'une école privée⁴³⁸ qui n'est pas sous contrat à l'origine avec l'Education Nationale. Les enfants Castors représentent 75% de l'effectif des élèves jusqu'en 1965⁴³⁹, tous étant scolarisés de la maternelle à la fin du primaire à l'école Saint-Amand⁴⁴⁰. Or, cette réunion des enfants à l'école contribue un peu plus à l'élaboration d'une communauté infantile et d'un sentiment de fratrie, largement perceptible au cours des enquêtes effectuées.

L'église enfin, qui n'est pas l'église des Castors mais l'église de la paroisse dans son ensemble, paraît pourtant être un des points géographiques centraux, même si elle semble

⁴³⁵ Les séances du ciné-club, ouvertes à tous, faisaient aussi l'objet d'une invitation envoyée à tous les habitants de la cité, à l'image de celle du 18 octobre 1961 : « Présentation de *Voyage à Rome*. Peuvent y venir : parents, ascendants, jeunes de 12 ans et plus, au-dessous s'abstenir. Il vous est proposé, non dans un fauteuil mais sur un banc, et sans se déplacer, de goûter presque les mêmes plaisirs que ceux qui affrontent difficultés financières, train, inconvénients et nous passons... Et pour quel prix, grand Dieu : 0 franc ancien (0 franc nouveau) ».

⁴³⁶ L'appellation « *castoriceaux* » pour désigner les enfants de la cité se retrouve de multiples fois dans les courriers envoyés aux habitants pour des fêtes ou cérémonies communes.

⁴³⁷ Si l'école a conservé ses registres nominatifs, il est à noter que toutes les archives concernant la vie de l'école sous la direction des sœurs franciscaines sont inaccessibles, puisque les sœurs, en partant, ont aussi pris leurs archives. Les renseignements quant à l'histoire de l'école sont donc issus des enquêtes écrites et orales, auprès des Castors et du personnel de l'école et de l'évêché.

⁴³⁸ Cette école est confessionnelle, mais la principale motivation qui a poussé les parents à y inscrire leurs enfants ne semble cependant pas religieuse, tant la plupart mettent franchement en avant le caractère pratique d'une école dans la cité.

⁴³⁹ Dépouillement des registres nominatifs de l'école de Saint-Amand de 1954 à 1969

⁴⁴⁰ Il semble tout de même que ce soit la proximité de l'école, bien plus que son caractère religieux, qui ait séduit les parents. En effet, majoritairement, les enfants de Castors rejoignent à partir du collège l'enseignement public.

jouer un rôle plus occasionnel de centre de la vie communautaire. Elle réunit les paroissiens le dimanche et lors de fêtes religieuses, ou de grandes occasions, comme des baptêmes, communions, mariages ou enterrements. Construite avec l'aide des Castors, c'est pourtant ce caractère singulier que Mgr Terrier souligne lors de la bénédiction du bâtiment, en octobre 1953 : « *c'est bien de communauté qu'il faut parler, car la générosité et l'effort commun ont fait surgir non seulement cette belle église, mais tout un immense édifice spirituel avec des œuvres de plus en plus nombreuses et vivantes* »⁴⁴¹. En effet, même en étant ouverte sur d'autres quartiers, l'église semble primordiale aux yeux des Castors. Les jeunes y ont fait leur communion, beaucoup s'y sont mariés et y ont fait baptiser leurs enfants. Elle semble être plus importante pour les femmes que pour les hommes. Pourtant les Castors étaient en effet invités à participer à « *l'heure de cordialité* »⁴⁴² le dimanche matin de 11h30 à 12h30, « *autour d'un... pichet d'eau* », mais peu d'hommes s'y rendaient, comme si le « *pichet d'eau* » ne faisait pas le poids face à leurs réunions plus festives. Sans avoir la même signification que l'épicerie ou le centre social, l'école et l'église participent à la vie communautaire de la cité, non pas en étant l'affirmation d'un esprit Castor au même titre que le centre social ou en permettant des liens quotidiens comme l'épicerie, mais en permettant aux habitants de vivre un peu plus de moments communautaires chargés de sens.

La particularité des Castors vient de leur connaissance parfaite de leur quartier, qu'ils ont aménagé et construit. Cet espace bien précis et délimité est donc l'espace où se développe le lien social qui unit les habitants, ce qui s'affirme comme une réussite puisqu'il a été conçu comme tel : « *notre société sera une société type, limitée à des volumes humains de population et d'étendue [...]. Par les hommes, avec les hommes et pour les hommes* »⁴⁴³. Les habitants eux-mêmes décrivent leur vie dans la cité comme étant une « *vie de village* »⁴⁴⁴. Par cette expression, ils cherchent à se distinguer nettement comme étant une cité qui a sa vie propre. Cette vie de village est le fruit d'une démarche volontaire de socialisation, apparaissant comme un construit et non pas un donné. Les Castors semblent affirmer ce particularisme qui fait leur singularité, et l'assumer avec fierté. Chaque habitant, en exprimant une identification à l'espace du quartier, livre implicitement ou explicitement la teneur de celui-ci. La cité de Saint-Amand apparaît alors comme un espace autant individuel que social, fonctionnel mais surtout chargé de symboles et d'émotions, un espace sensible avant tout

⁴⁴¹ *Eclair*, « Son Excellence Mgr l'Evêque à St-Léon et St-Amand de Beyris », p. 2, 8 juin 1958.

⁴⁴² *Courrier* du 26 février 1959.

⁴⁴³ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16.

⁴⁴⁴ Expression fréquemment employée, que ce soit par les hommes ou les femmes.

vécu. Cette communauté de destin, qui repose beaucoup plus sur les voisins et que sur les cousins comme c'est le cas au village, repose au-delà de l'histoire du chantier sur une communauté d'âge, une relation générationnelle forte : la majorité des Castors sont issus de la même classe d'âge, généralement des jeunes ménages qui ont, auront, trois enfants en moyenne.

2. Le paradoxe d'une « utopie réaliste » : la difficulté de créer une communauté de vie

A l'image du « *village dans la ville* » qui unit ses habitants par de multiples liens où s'entrecroisent le voisinage, l'amitié et les solidarités professionnelles, y compris une certaine parenté, la cité des Castors de Bayonne s'affirme comme un lieu où l'on observe une sorte de sociabilité traditionnelle persistante. La métaphore villageoise, qui vise à qualifier une manière d'être en ville qui se caractérise par quelques traits associés caractéristiques et symptomatiques de la « *citadinité* » des quartiers aquitains. L'homogénéité du peuplement et des modes de vie est une des caractéristiques de principale de ce « *village dans la ville* », ce qui induit une forte identification à un petit territoire regroupant l'essentiel des sociabilités, donc une existence centrée sur l'environnement humain du quartier, la cité des castors.

De fait, il est notable que la cité constitue pour la majorité l'espace central de leur sociabilité, où se déploient d'efficaces réseaux d'entraide qui sont des prolongements des engagements initiaux du castorat dans le voisinage. La physionomie du bâti, l'aménagement du lotissement avec une entrée, et « *l'esprit des lieux* » s'y prêtent, et si la convivialité est parfois plus ou moins imaginaire, cette image est parfois érigée en enjeu qu'il convient de défendre collectivement, et qui conforte par là même la cohésion militante, et l'identité sociale des Castors. Ouvrant dans le sens d'un univers socialisé autour d'un objectif de communauté de vie, les Castors, après et malgré l'échec de la constitution d'une coopérative d'achats, développent une vie associative riche, qui reprend la division énoncée auparavant, entre hommes et femmes, avec un partage des tâches conventionnel. Les hommes investissent la cité pour son côté festif, les femmes s'organisent dans des associations de consommatrices, témoignant encore leur rôle majeur de mère de famille.

Ainsi, dans la droite ligne de l'action qu'ils menaient au sein du C.O.L., les hommes organisent la vie événementielle et les travaux qui restent à faire dans la cité. Pour ce faire, une association syndicale libre est ainsi mise en place, et tous les propriétaires de Saint-Amand en sont obligatoirement membres. Elle a pour but l'acquisition, la gestion et l'entretien de tous les terrains et équipements communs à tous les habitants du lotissement, c'est-à-dire « *les voies, les espaces verts, les canalisations et réseaux, etc.* »⁴⁴⁵. C'est à travers elle que sont prises toutes les décisions ayant trait à la vie « *technique* » du quartier, comme la création de nouveaux équipements ou le respect de l'application du cahier des charges. Les votes se font à main levée et une question soumise au vote n'est approuvée qu'à la majorité absolue. Le principe du C.O.L. où chaque homme avait une voix est conservé ici : « *un lot, une voix* »⁴⁴⁶. Un bureau de quatre membres est élu pour trois ans.

Mais, en parallèle de cette organisation technique de la vie de quartier, les hommes s'investissent dans une seconde association, dont le but est beaucoup plus festif, l'Association de la Butte Saint-Amand. Cette association loi 1901, à but non lucratif, a pour but de « *favoriser l'épanouissement physique, moral, intellectuel, artistique, culturel et social de ses membres* »⁴⁴⁷. Elle fonctionne grâce à un conseil de douze membres, renouvelables par tiers tous les ans, qui élisent pour une durée de un an un bureau de cinq personnes. Se voulant répondre aux besoins des habitants d'un secteur bien délimité, elle n'entend pas se substituer à d'autres organismes poursuivant des buts plus généraux. Elle se réclame juste être plus proche des habitants de Saint-Amand en ayant une connaissance totale de leurs besoins et désirs afin de pouvoir au mieux y répondre. Au travers de cette association, les Castors organisent les grands rassemblements communautaires⁴⁴⁸ qui ont lieu durant l'année, comme Noël, les Rois, ou encore l'omelette de Pâques et la soirée du réveillon⁴⁴⁹, mais aussi des réunions sérieuses de parents sur des questions problématiques, notamment la « *jeunesse chahutante* »⁴⁵⁰ du quartier, sur des thèmes tels que « *Les jeunes et la fête* »⁴⁵¹.

⁴⁴⁵ Statuts de l'Association syndicale libre de Saint-Amand.

⁴⁴⁶ Statuts de l'Association syndicale libre de Saint-Amand.

⁴⁴⁷ Statuts de l'Association de la Butte Saint-Amand.

⁴⁴⁸ Les convocations aux fêtes précisent systématiquement si les femmes sont conviées ou pas. Il est remarquable qu'à partir de 1959, elles sont à chaque fois invitées à se joindre aux festivités masculines. Doit-on y voir la fin de la communauté masculine ? Il ne nous semble pas. Ce serait plutôt l'expression de la communauté dans son ensemble, chacun ayant trouvé sa place dans la cité.

⁴⁴⁹ Etude des courriers émis par l'association, de 1960 à 1976.

⁴⁵⁰ Convocation à la réunion des parents, mai 1969.

⁴⁵¹ Convocation à la réunion des parents, mai 1969.

Cette organisation, quelque peu conventionnelle voire traditionnelle, se ressourçant dans l'esprit des maisons pyrénéennes, est aussi facteur de changements socioculturels. C'est le cas en particulier pour les femmes. De la sociabilité locale au relais des associations, une minorité active de femmes s'investissent dans les associations familiales, et cet engagement marque profondément et durablement leur vie de femmes, à l'image de l'action de construction pour les hommes. En 1947, une Association Familiale Ouvrière, liée au M.P.F.⁴⁵², est créée à Bayonne. Elle met en place des maisons de vacances sur la côte basque pour les familles d'ouvriers ne pouvant partir durant leurs congés. Le succès de cette initiative est tel que rapidement les projets de maisons de vacances se multiplient. En 1956, les femmes qui font partie de l'Association Populaire Familiale, l'A.P.F., issue de l'A.F.O., mettent en place dans la cité un service commun de machines à laver, qui sont transportées d'une maison à l'autre : « *le service des machines à laver a été une libération. [...] Plus de lessive à bouillir dans la cuisine* »⁴⁵³.

L'engagement des femmes dans cette action pour le bien commun rejoint, dans l'esprit tout du moins, celui de leurs maris, avec cependant un but supplémentaire affiché, celui de la libération de la femme. Les achats groupés dominent l'action de l'A.P.F. Ainsi à Saint-Amand est mis en place un service d'achats groupés de charbon, de fruits et de poisson : il s'agit d'actions de défense du pouvoir d'achat. En effet, les femmes ne s'engagent pas uniquement dans le but de libérer la mère de famille des tâches ménagères : celles qui font le choix de s'investir dans cette association ont pu « *acquérir des compétences et des responsabilités* »⁴⁵⁴. Leur engagement vise donc non seulement la libération de la femme, mais aussi son émancipation. Ce type d'association n'est pas une organisation propre à la cité, mais elles sont la preuve de la persistance de l'esprit Castor après l'installation dans les maisons : agir plutôt que subir. De plus, les actions restent elles aussi tout à fait dans l'optique de l'action Castor : agir pour le bien de la communauté et un rapprochement certain entre les femmes et les familles par ce biais là.

Pour les Castors, le quartier apparaît donc comme support et création d'une collectivité sociale. Ils se sont appropriés leur espace de résidence en l'investissant socialement et

⁴⁵² M.P.F. : Mouvement Populaire des Familles, mouvement national d'action catholique des adultes en monde ouvrier.

⁴⁵³ Enquête écrite femmes Castors de Bayonne, juin 2003.

⁴⁵⁴ Enquête écrite femmes Castors de Bayonne, juin 2003.

psychologiquement. Il est le lieu de pratiques quotidiennes, mais aussi celui où la communauté castor vit et se développe. Cependant, avec le départ des enfants, la cité va entrer dans une période de crise identitaire, marquée par une volonté très forte de la part des Castors de transmettre leur mémoire en réaction à la peur de l'oubli, et une recherche d'affirmation systématique de leur identité si particulière. La cité constitue donc le cadre spatial d'une identité sociale et territoriale qui s'affirme, et d'une spécificité identitaire urbaine qui se revendique. Le quartier est un espace médian entre le logement et la ville, et est un univers qui fait sens, un univers presque intime à Saint-Amand. En effet, si dans certains cas le quartier peut être une acceptation floue, les Castors connaissent parfaitement leur espace qu'ils ont eux-mêmes construit. Ils appréhendent donc le quartier dans sa totalité, et l'investissent socialement et psychologiquement comme porteur de leur identité. La cité porte ainsi la marque du castorat, dont elle se pose comme l'emblème.

Cette identité se marque notamment par l'appropriation de la cité à travers le nom des rues, connotés socialement et idéologiquement. Les Castors affirment tout d'abord la fierté des autoconstructeurs de la réussite de leur entreprise, signifiée dans « *la route du travail* », « *l'avenue des Castors* » ou « *l'avenue du 7 août 1951* », jour de la pose de la première pierre. La « *place Gandhi* », la « *place de la paix* » ou la « *rue du docteur Schweitzer* » viennent plutôt proclamer leurs aspirations en une société nouvelle dans un esprit de paix inhérent à la Libération, quand la construction de logements sert à affirmer un idéal de reconstruction sociale, la « *rue des Compagnons d'Emmaüs* », enfin, vient rappeler leur engagement dans la lutte contre les effets néfastes de la crise du logement. Les noms de rues retenus retracent ainsi d'une certaine manière l'histoire des Castors bayonnais, et s'affirment aussi comme témoins de leurs idéaux. Nous retrouvons bien sûr le thème du castorat et du travail⁴⁵⁵, celui de la lutte en faveur de l'aide aux mal-logés, ainsi que l'affirmation d'une volonté certaine de paix d'une génération marquée par la guerre. Ce fait est aussi sensible à travers le nom des maisons, qui est de plus marqué d'un régionalisme affirmé. L'étude de leur nom révèle ainsi que 40% d'entre elles portent un nom basque et que deux portent un nom « patois » gascon, les autres portant des noms français. La culture basque est sensible mais continue de traduire les mêmes idéaux que ceux véhiculés par les noms des rues, essentiellement la paix et la fraternité ou la communauté originelle, à l'image de la maison appelée « *Emasi Bakia* », qui

⁴⁵⁵ A l'image de la route du Travail ou de l'avenue des Castors.

signifie « *donnez nous la paix* », ou encore « *Denekin* » qui signifie « *avec tous* ». Ces noms sont affichés sur les façades rue des maisons qu'elles désignent et identifient.

C'est l'idéologie Castor qui ressort malgré tout plus que l'affirmation d'une identité basque, cette fierté d'avoir construit ensemble une cité où il fait « *bon vivre* »⁴⁵⁶. Les noms traduisent en général le bonheur de vivre dans un logement de qualité : « *Notre rêve* », « *Beau soleil* », « *Clair matin* », « *Plaisance* », « *Atherbea* », qui veut dire « *l'abri* », ou encore « *Hemen Ongi* », qui signifie « *bien ici* ». Ces noms font ressortir une idée de plaisir de vivre dans la cité, dans des maisons où « *tout est clair, net et aéré* »⁴⁵⁷. Les Castors revendiquent aussi la propriété de leur maison et ce, quelque soit la langue : « *Notre coin* », « *A Nouste* »⁴⁵⁸ ou « *Gure Etxea* »⁴⁵⁹.

Pourtant, de l'idéologie à la pratique, la constitution d'une communauté de vie ayant pour cadre la cité autoconstruite se révèle une entreprise aussi difficile que la construction matérielle des maisons. Les solidarités dans le travail d'équipe restent toujours très fortes, mais lors de l'installation progressive des Castors dans les maisons terminées, « *insensiblement, le caractère communautaire se dégrade* »⁴⁶⁰. Les femmes venant intégrer une communauté jusqu'à lors uniquement masculine, créée à travers le travail sur le chantier, la cité n'est plus exclusivement un chantier, mais aussi dans le même temps un lieu de vie, avec tout le côté privé que cela implique. L'enjeu est donc pour les Castors d'arriver à concilier leur idéal communautaire avec leur vie familiale, alors que les femmes avaient été presque exclues de toute la première phase de réalisation qu'est le chantier. Et de façon générale, si les expériences castors constituent des réussites en terme de construction de logement, elles échouent souvent à créer de véritables communautés de vie, comme en témoignent les monographies qui ont pu étudier ces groupes⁴⁶¹.

⁴⁵⁶ *La Gazette de Biarritz*, « On pend la crémaillère à la cité des Castors », 6 novembre 1953, p. 2.

⁴⁵⁷ *Sud-Ouest*, « Vingt bombes ont salué la pose de la dernière tuile à la Cité des Castors », 9 octobre 1954.

⁴⁵⁸ Signifie « *à nous* » en patois gascon.

⁴⁵⁹ Signifie « *notre maison* » en basque.

⁴⁶⁰ Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁶¹ Par exemple, MERCKLE Pierre. *Le Grillon de l'Île-de-France. Enquête sociologique sur un quartier pavillonnaire réalisé en auto-construction coopérative (1952-1994)*. Marcel RONCAYOLO (dir.). Mémoire de DEA de sciences sociales. Paris : ENS/EHESS, 1994.

VILANDRAU Maurice. *L'étonnante aventure des Castors : l'autoconstruction dans les années 50*. Préface de l'Abbé Pierre. Paris : L'Harmattan, 2002.

Les chantiers de façon générale semblent avoir créé une véritable communauté de travail, dont le ciment est l'effort commun. Il faut remarquer qu'à ce moment là des entreprises castors, la distinction entre les rôles des femmes et des hommes est très nette : pendant que leur mari est sur le chantier, les femmes jouent un rôle « *très discret de soutien moral* »⁴⁶². Mais qu'en sera-t-il à la fin du chantier, quand les maisons seront habitées et que chacun devra s'occuper de son foyer ? C'est une question qui préoccupe beaucoup les hommes, qui craignent quelque peu que leur « *camaraderie virile* » ne soit troublée par l'arrivée des femmes. « *La femme mobilise l'homme chez lui. [...] Il faut rappeler à leur devoir les Castors qui sont logés* »⁴⁶³. Ces deux phrases de Daniel Bancon dans ses mémoires, traduisent bien les problèmes auxquels se sont trouvés confrontés les Castors après leur installation dans les cités, moment à partir duquel nous observons de la part des Conseils d'Administration de nombreux appels aux Castors à poursuivre leurs efforts.

De fait, des conflits naissent sur les chantiers au fur et à mesure que les Castors aménagent, moment à partir duquel l'investissement personnel semble bien moindre, la solidarité prônée par les responsables semblant vite délaissée⁴⁶⁴, ce qui laisse présager tous les efforts encore à fournir pour établir la communauté de vie tant souhaitée. La transaction qui préside à l'engagement des castors qui suivent les instigateurs passe par la capacité des individus à adhérer à une cause, et relève moins d'un engagement politique que d'un engagement pratique : « *cette volonté n'est teintée d'aucune considération idéologique ; elle est basée sur un programme essentiellement concret et humain : "construire des logements"* »⁴⁶⁵. Aussi, les dissensions qui apparaissent au fur et à mesure de l'installation des castors dans leur maison, raison principale de la diminution de l'engagement des hommes sur le chantier collectif toujours en continuation, semblent confirmer deux logiques différentielles d'engagement, entre les initiateurs militants et les castors plus pragmatiques.

Illustrant cet état de fait, l'échec du groupe bayonnais à monter une coopérative d'achats révèle une partie de l'inadéquation entre l'idéologie des responsables et les motivations des Castors. Si dans ce cas précis, la défection à l'égard des activités communes est sensible, ce

⁴⁶² Enquête écrite femmes Castors de Bayonne, juin 2003.

⁴⁶³ BANCON Daniel. op. cit. « Les Femmes », pp. 79 à 82.

⁴⁶⁴ INYZANT Henri. *Les pratiques d'autoconstruction...*, op. cit. p. 132. Mais ce fait est observable aussi dans les rapports des A.G. du C.O.L. de Bayonne ou dans les témoignages, qui insistent sur le recul de l'engagement sur le chantier qui suit l'installation dans la maison.

⁴⁶⁵ Qu'est-ce qu'un Castor ? *Le Castor*, bulletin mensuel d'étude et d'information édité par l'Association des Castors de Seine-et-Oise, n° 1, mai 1953.

fait est observable dans une moindre mesure dans le cas bayonnais par rapport aux autres cités castors⁴⁶⁶, en raison de deux facteurs principaux selon nous. Tout d'abord, la mise en chantier du « *groupe des 15* » après que la première tranche de 80 constructions soit terminée est un facteur déterminant en ce qu'il permet de préserver tout à la fois des moments de chantier, tout en vivant dans la cité, les anciens Castors, sur la base du volontariat et gratuitement⁴⁶⁷, continuant de travailler sur le terrain à la réalisation des 15 nouveaux logements. De même, après la construction de la cité, il restait encore à assécher tous les marais qui bordaient le terrain, ainsi qu'à aménager les espaces verts, travaux auxquels sont appelés tous les Castors, qui perpétuent, pour un temps du moins, leur communauté de travail, selon le modèle suivant, qui révèle la bonne humeur qui semble les animer :

« Nous sommes les Castors de Bayonne, de Saint-Amand, d'un peu partout, râleurs, hâbleurs, sans vergogne.

Nous sommes les Castors de Bayonne parlant marais, maisons, on grogne, et qui défions tous les jaloux.

Nous sommes les Castors de Bayonne. Je grogne...mais je marche...à cause de la cellulite et des biceps aussi... Je marche, je vais à « Tout ben »⁴⁶⁸ dimanche à 8h15 avec des volontaires »⁴⁶⁹.

Cette période semble constituer une transition entre leur vie d'hommes sur le chantier et leur vie de famille dans la cité. Les Castors ont encore quelques heures de travail pour vivre dans un climat de « *camaraderie virile* »⁴⁷⁰, et pour s'organiser afin de le perpétuer. L'organisation de la vie dans la cité se dessine peu à peu.

De plus, les heures Castor continuent même quand toutes les maisons sont habitées, afin de terminer l'ensemble de la cité : « *tous avaient la fierté de réaliser un bel ensemble : espaces verts, nettoyage des barthes*⁴⁷¹ ... *Ils souhaitaient ainsi démontrer à leurs détracteurs que la*

⁴⁶⁶ A titre d'exemple, le travail de Mercklé Pierre, sur un groupe de Castors en Ile de France, constitue un bel exemple d'analyse d'une réussite de construction et d'un échec de communauté de vie. MERCKLE Pierre. *Le Grillon de l'Ile-de-France. Enquête sociologique sur un quartier pavillonnaire réalisé en auto-construction coopérative (1952-1994)*. Mémoire de DEA de sciences sociales sous la direction de M. Marcel RONCAYOLO, ENS/EHESS, 1994.

⁴⁶⁷ Ces heures en effet, n'étaient pas décomptées comme des heures Castors et donc ne comptaient pas pour l'apport-travail.

⁴⁶⁸ La Ferme Tous vents, dénommée ici en patois.

⁴⁶⁹ Convocation dont la date n'est pas précisée. Quelques unes sont en patois, mais ce sont là des exceptions, la plupart étant en français.

⁴⁷⁰ Rapport Moral du 29 avril 1955, Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.

⁴⁷¹ Prairie inondable bordant un cours d'eau.

foi et le courage permettent de concrétiser les rêves »⁴⁷². Cette phase d'embellissement est vécue comme une forme de revanche sociale. Les travaux restants sont essentiellement du gros œuvre, comme l'assèchement des barthes⁴⁷³, qui sont effectués dans un climat très joyeux, laissant de bons souvenirs, comme en témoignent les Castors : « *mon souvenir le plus durable est le curitage des canaux [...], le terrain était marécageux et a vu d'homériques travaux et batailles de boue entre Castors* »⁴⁷⁴.



Photographie 13 : Un dimanche matin dans les barthes de Saint-Amand, sans date. (Source: Archives privées Castors de Bayonne)

A travers l'analyse des résultats des enquêtes écrites effectuées sur le groupe castor bayonnais, un fort sentiment d'appartenance à un même groupe uni est perceptible. Ce sentiment est le résultat d'un processus d'intégration au groupe, mais aussi d'un processus d'assimilation⁴⁷⁵ des valeurs sociales communes, qui confine parfois à l'uniformisation. Dans le cas des Castors, cette assimilation de valeurs sociales est tout à fait consciente, puisque pour faire partie du groupe, il faut à la base y adhérer. Il convient ainsi de souligner la fonction identitaire majeure des textes manifestes des projets castors, dans la droite ligne d'une culture typographique de l'écrit et du programme en accord avec la culture politique du mouvement ouvrier. Le groupe bayonnais les a tous rédigés, en dehors du projet initial emprunté

⁴⁷² Enquête écrite femmes Castors de Bayonne, juin 2003.

⁴⁷³ Les barthes sont des bords de cours d'eau inondables, dans le cas de la cité des Castors de Bayonne, une zone marécageuse.

⁴⁷⁴ Enquête écrite hommes Castors de Bayonne, juin 2003.

⁴⁷⁵ MUCCHIELLI Alex. *L'identité*. Paris : PUF, 1986. (collection Que Sais-je ?) « Le sentiment d'appartenance », pp. 68-69.

partiellement à Pessac, de façon collective. Ils semblent donc liés idéologiquement par l'élaboration de leur définition des cadres de leur action. Ce sentiment est le résultat d'un processus d'intégration au groupe, mais aussi d'un processus d'assimilation des valeurs sociales communes. Les hommes ont conscience d'être très fortement liés par le travail, et cela est sensible dans leurs écrits sur la construction : « *une amitié sincère s'était instaurée durant les heures Castors* », « *ce fut une période de découverte humaine* »⁴⁷⁶.

Fait essentiel, l'échec de la constitution de communautés de vie castors tient au décalage qui existe entre les aspirations des castors et les projets présentés, porteurs d'une idéologie forte, supérieure à la simple revendication de l'accession à un logement salubre en pleine propriété⁴⁷⁷. Si les groupes se constituent de façon spontanée, ils ont tous à l'origine un ou des meneurs, initiateurs du projet et figures emblématiques de l'« *esprit castor* » développé plus avant. Quand ces premiers voient dans le castorat un moyen de « *lutte contre le capitalisme* »⁴⁷⁸, loin des formes traditionnelles de contestation ouvrière, que sont les grèves et les manifestations, les participants voient l'autoconstruction comme l'unique moyen d'obtenir un logement décent. Quand les responsables disent souhaiter la « *libération de l'ouvrier par l'indépendance que permet la propriété privée* »⁴⁷⁹, les Castors ne souhaitent que devenir propriétaires. Les responsables veulent démontrer les capacités ouvrières de gestion, mais les Castors ne semblent pas dans l'ensemble adhérer à ces vues politiques. L'exemple bayonnais illustre bien les effets de ce décalage, sensible entre les « *militants* » du début, et ceux qui, confiants en la réussite du projet, viennent rejoindre plus tard le groupe pour accéder à la propriété à moindre coût. Mais il ne faudrait pas forcer, figer cette bipolarisation, les leaders ont une capacité d'entraînement. Tout dépend du contexte, des épreuves ou des réussites. Mais il faut reconnaître que ce décalage initial se creuse avec le temps, sans toutefois devenir un clivage.

En effet, les lieux qui constituaient autrefois les symboles de la cité, et dans lesquels se cristallisait la vie de quartier, s'étiolent sous l'effet de la mobilité, ou vivent des réaffectations de sens. Les habitants de la cité perdent alors les repères les plus signifiants qui marquaient jusqu'à lors leur vie. Ainsi l'Association de la Butte Saint-Amand est la première à

⁴⁷⁶ Enquête écrite hommes Castors de Bayonne, juin 2003.

⁴⁷⁷ VOVELLE Michel. *Idéologie et mentalités*. Paris : Gallimard, 1992. (collection Folio Histoire) Edition revue et augmentée de la publication de 1982, Maspero.

⁴⁷⁸ BANCON Daniel. op. cit. p. 110

⁴⁷⁹ Statuts – type de l'UNC, publiés en 1952.

disparaître, et la Ferme Tous Vents, perd sa fonction de centre social pour devenir un petit immeuble d'habitation. L'épicerie ferme, n'ayant plus de raison d'être en raison de l'implantation de deux grandes surfaces à proximité du quartier. L'école, elle, ne polarise plus que des individus dégagés de la proximité spatiale de la cité, résidant dans d'autres quartiers voire même d'autres villes⁴⁸⁰. Ainsi, alors qu'en 1960, les enfants de Castors représentent 65% de l'effectif total de l'école, ils ne sont plus que 17 % à la fin des années 1970 et 3% à la fin des années 1980.

Ainsi, les Anciens Castors parlent de cette période, les années 1980, comme d'un « *époque vide de vie* »⁴⁸¹. Comme si, en se vidant de sa population, le quartier se vidait de son sens. La défection à l'égard des activités communes engendre la fin de la vie communautaire du quartier. La vie sociale des habitants se limite à la maison du voisin ou, au mieux, à un morceau de la rue. L'association syndicale de copropriété cesse elle aussi ses activités et la vie du quartier semble comme en léthargie. En réaction, une mémoire communautaire naît, comme pour tenter d'affirmer une identité spécifique survivant à la disparition de la communauté.

Les Castors marquent malgré tout l'espace urbain, par l'emplacement central de la cité après l'étalement urbain de Bayonne des années 1970 à nos jours. La cité s'affirme désormais comme un lotissement singulier de maisons individuelles dans une zone dominée par l'habitat collectif. L'attrait de nouveaux acheteurs pour ces maisons au cœur de la ville ne dément pas, et la vie du quartier laisse apparaître une survivance de l'esprit castor, cette fois dans l'espace culturel bayonnais.

Conclusion

A travers cette analyse, nous voyons bien que l'histoire d'un mouvement militant est celle du temps court. En effet, la courte durée de vie de ces projets d'autoconstruction sous leur forme communautaire coopérative tend à mettre en lumière les limites internes de cette expérience, qui si elle voit ses projets urbains réussir, voit dans le même temps son idéal social échouer, la création des cités ne créant pas de communautés de vie, tout au plus des solidarités fortes.

⁴⁸⁰ Etude des listes nominatives des élèves de l'école privée de Saint-Amand de 1960 à 1989.

⁴⁸¹ Entretien homme Castor de Bayonne, février 2004.

Cet arrêt sur l'histoire singulière du groupe bayonnais et de sa cité met en perspective la portée humaine et locale des réalisations castors. Elle vient aider à comprendre les mécanismes du décalage entre les aspirations militantes des leaders du mouvement, qui initient l'action de construction, et les attentes des Castors qui voient plus en l'autoconstruction un moyen d'accéder à la propriété est nettement perceptible à l'échelle de l'analyse du groupe. Notons que cet éloignement des conceptions de lutte pour un projet de société est aussi sensible à l'échelle de l'histoire plus générale du castorat, qui, sorti de sa période d'enfance et ayant prouvé ses capacités de réussite au début des années 1950, semble se détourner progressivement de l'objectif social des premiers projets pour se consacrer à une action matérielle de construction au sein d'un mouvement qui s'individualise dès la fin des années 1950.

3^{ème} Partie. La diffusion du modèle coopératif castor : de la dissidence au compromis

La montée en puissance, voire la prise en charge totale de la politique de construction par l'État au cours des années 1950 aurait du sonner le glas des expériences d'autoconstruction castor, palliatif à la fin annoncée et programmée. Or, paradoxalement, c'est durant ces années des « *chemins de grues* » que se diffusent et se diversifient des initiatives castors. La région aquitaine s'affirme alors un peu plus comme la terre du castorat. Elle est ainsi caractérisée par la coexistence de multiples petites structures, et abrite plusieurs coopératives d'appellation castor, dont une en particulier attire l'attention.

L'analyse de l'expérience des Castors Landais éclaire le phénomène du castorat, dont il met en lumière le caractère polymorphe. Réunis sous la bannière du castor qui s'érige en symbole d'une action de promotion de l'habitat individuel en Aquitaine, les différentes modalités de l'action de construction se déclinent toujours en marge du système des H.L.M., mais dans la recherche d'un compromis nécessaire avec un État central de plus en plus présent dans le secteur du logement et de la planification urbaine. Comme dans le cas des expériences des autoconstructeurs, la multiplication de ces expériences innovantes témoigne des carences des politiques publiques.

L'entreprise des Castors de Mont-de-Marsan est remarquable par l'importance de son activité sur la commune et ses réalisations au-delà de la préfecture landaise et du département, de 1953 à nos jours, ainsi que par son caractère précurseur. Portée par Charles Lamarque-Cando, député landais socialiste auréolé du prestige de la Résistance et de son engagement pour la fin du métayage, la coopérative des Castors de Mont-de-Marsan naît en 1953. Son inspirateur détermine clairement les raisons de son engagement en affirmant qu'« *il importe que tous ceux qui le peuvent aident le travailleur à accéder à la petite propriété. C'est un devoir social* »⁴⁸². D'inspiration socialiste, son projet diverge des initiatives des autoconstructeurs plus marqués d'une empreinte démocrate chrétienne. Il les rejoint néanmoins dans le lien indéfectible qu'il noue entre l'accession à la propriété et l'esprit de coopération indispensable à la réalisation de la cité de maisons individuelles en accession à la propriété. Le « Castor » s'impose peu à peu, dans la diversité des réalisations sous cette dénomination, comme

⁴⁸² P.V. du C.A. du 30 octobre 1953. Registre 1 des P.V. de la Coopérative des Castors landais.

l’emblème d’une action en faveur du logement en accession à la propriété, marginale mais singulièrement représentative, favorisant la maison individuelle.

De 1954 à nos jours, la Coopérative des Castors Landais va œuvrer dans le sens de la promotion de la maison individuelle en accession à la propriété, témoin d’une opposition marquée aux normes imposées par l’État central, sans lequel néanmoins ces réalisations n’auraient pu voir le jour. C’est donc une histoire qui s’écrit de la dissidence au compromis, témoignant de façon différente de la capacité de la société civile à agir à la marge mais de façon innovante... En ce domaine, la parenté avec les autoconstructeurs paraît évidente.



Photographie 14 : Vue aérienne du premier chantier des Castors Landais, à Saint Pierre du Mont, 1954 (Source : Archives des Castors Landais)

Différentes de celles promues par les autoconstructeurs, ces coopératives ne se constituent néanmoins pas en réseau national, ne pouvant ainsi pas prétendre constituer un mouvement homogène.

I. La création de la coopérative des Castors Landais à Mont-de-Marsan

Au début des années 1950, la ville de Mont-de-Marsan connaît une phase d'urbanisation majeure, en raison d'un afflux important de population. La désertification des forêts et l'abandon des petites exploitations, souvent en métayage, devenues non rentables à l'ère de la mécanisation rapide des campagnes, provoquent un exode rural sans précédent. De plus, l'implantation d'une base aérienne dès 1945, et son développement progressif au cours des années 1950⁴⁸³, induisent une augmentation nette de la population militaire qu'il faut bien loger⁴⁸⁴. Cette augmentation de la demande se répercute rapidement sur le prix des loyers qui augmentent de façon sensible, leur cherté les rendant rapidement inaccessible aux familles modestes, pourtant nombreuses sur la commune.

La situation du parc de logements en 1950 de la Préfecture landaise est à l'image du tableau général aquitain. Peu stimulée par des mesures trop peu incitatives, la construction privée reste anecdotique, quand l'Office Départemental d'H.L.M. est encore en sommeil. Le déficit en logements nouveaux pouvant accueillir les nouveaux arrivants aggrave une situation de mal logement sensible, marquée par la vétusté et l'insalubrité de nombreux bâtiments. Nombreuses sont les familles qui font alors le choix de s'éloigner de Mont-de-Marsan pour habiter dans des logis salubres, obligeant même la base aérienne à organiser un service de cars pour aller chercher les militaires nombreux qui font le choix de vivre dans le département voisin du Gers, à plus de cinquante kilomètres de leur lieu de travail. Après le temps de l'urgence et de la Reconstruction, la crise du logement semble pérenne.

⁴⁸³ PARINGAUX Alexandre. *Des Ailes et des Hommes*. Paris : éditions du Zéphyr, 2004. (collection Prestige aéronautique)

⁴⁸⁴ L'histoire de l'aviation à Mont-de-Marsan débute au début du XXème siècle, lors du premier meeting aérien sur l'hippodrome montois qui a lieu en 1911. En 1914, l'école d'aviation de Pau installe son terrain de secours sur ce même hippodrome. En 1928 est créée le premier aéroclub des Landes, et c'est en 1932 que débute la construction d'un aérodrome, les avions utilisant jusque là la piste du champ de courses, inauguré en 1934, qui voit l'installation de la BA118. Utilisée par la Luftwaffe durant la Seconde Guerre Mondiale jusqu'au bombardement allié de 1944, la base accueille dès 1945 le Centre d'Expérimentation Aérienne Militaire, avant de connaître un véritable essor au début des années 1960, durant la mise en place de la politique de dissuasion nucléaire.

A. A l'origine des Castors Landais, un homme inspirateur d'une histoire d'hommes et d'une idéologie de l'action : Charles Lamarque-Cando

Entre pénurie et insalubrité, le parc montois esquisse le tableau d'une Aquitaine en retard sur les réalisations sociales, et où la pression d'une demande urbaine en nette augmentation ne saurait se contenter d'une offre insuffisante à l'accueil de cette nouvelle population. C'est alors que M. Lamarque-Cando, député des Landes, propose dès 1950 à la section S.F.I.O. la création d'une coopérative de construction, idée acceptée à l'unanimité. Après avoir étudié les différents aspects du dossier, et visité d'autres réalisations de logements populaires en France et à l'étranger, l'idée d'une coopérative promouvant la construction de maisons individuelles en accession à la propriété s'impose comme solution à la pénurie montoise et landaise de logements⁴⁸⁵.

1. Une idéologie fondatrice : le socialisme humaniste

A l'origine de la création de la coopérative de construction des Castors Landais la figure de Charles Lamarque-Cando apparaît primordiale, comme en témoigne le procès verbal de l'Assemblée Générale des Castors Landais du 17 mai 1954, qui « reconnaît que M. Lamarque-Cando a été l'unique fondateur de ladite société »⁴⁸⁶. Homme politique, mais aussi citoyen militant pour le droit au logement par son action dans la coopérative, ce double engagement mérite une attention particulière, afin de bien déterminer comment l'idéologie d'un homme politique peut impulser une action renouvelée de la société civile.

Charles Lamarque, né en Chalosse en 1901, entre en politique dans les années 1930, sous l'étiquette socialiste et devient un personnage politique central du département des Landes. Engagé dans le combat syndical, il est élu en 1929 secrétaire général du Syndicat des instituteurs, puis en 1931, secrétaire départemental de la Ligue pour les droits de l'homme. Acteur majeur du Conseil Général et du Comité landais anti-fasciste, il rate la députation en 1936 lors du Front Populaire après une campagne animée. C'est au même moment qu'il prend le secrétariat de la fédération socialiste, qui connaît alors un véritable essor, passant de 180 adhérents en juin 1936 à plus de 4500 à la fin de l'année 1938⁴⁸⁷. Mobilisé en 1939, il entre

⁴⁸⁵ Il est à noter ici que la demande en logements augmente aussi sous l'effet de l'arrivée d'une population rurale vers la ville, anciens métayers ou encore de ménages de cadets vivant la « décohabitation ».

⁴⁸⁶ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 17 mai 1954.

⁴⁸⁷ *Le travailleur landais*. Hebdomadaire socialiste (S.F.I.O.) des Landes. 1936-1938

dans la Résistance en juin 1940, prenant alors le nom de Cando qu'il ne quittera plus, du nom de la métairie d'Onard, du canton de Montfort, d'où il est originaire. Son engagement dans la résistance renforce un peu plus le prestige d'un homme militant. Elu en 1945 maire de Sabres, puis député en octobre de la même année, il est surtout reconnu au niveau national pour son rôle de rapporteur dans la loi sur le statut du fermage et du métayage⁴⁸⁸. Sa carrière de député traverse toute la IV^{ème} République, puisqu'il est élu sans discontinuer de 1945 à 1958, puis à nouveau de 1962 à 1968. Conseiller général, député et maire, il est une véritable figure de proue du socialisme landais.

En tant que leader de la S.F.I.O. il s'impose comme la figure du « *Chef* »⁴⁸⁹, initiateur d'une action de construction qui porte encore de nos jours la marque de son héritage idéologique au sein de la Coopérative des Castors Landais. Comme Maire de Mont-de-Marsan, Lamarque-Cando reste dans les esprits avant tout comme un bâtisseur. Soulignant l'« *humanisme éclairé* »⁴⁹⁰ d'un homme qui voulait faire quelque chose et non être quelqu'un, tous les témoignages attestent la vision d'un homme d'action, porté par une idéologie de fraternité et de solidarité⁴⁹¹ : « *une foi socialiste inébranlable venue des profondeurs de sa croyance en l'homme et en l'humanité* »⁴⁹². Lamarque-Cando ne quittera jamais son engagement premier au sein de la coopérative de construction, dont les idéaux socialistes humanistes orienteront son action politique de Maire. Son double engagement, en tant qu'homme politique et au sein de la société civile par son action dans la coopérative de construction, fait apparaître au grand jour les carences de l'urbanisme municipal aquitain que nous avons signalées dans la première partie, et révèle les manques en terme de politique locale du logement au moment de la Reconstruction.

⁴⁸⁸ Le 6 avril 1946, *Le travailleur landais* titre en première page : « *Un succès pour le parti socialiste, pour la fédération des Landes en particulier : le statut du fermage et du métayage rapporté devant l'Assemblée Constituante par Lamarque-Cando, député des Landes, est votée à l'unanimité des 510 votants !* ».

⁴⁸⁹ *Le travailleur landais*. Hebdomadaire socialiste (S.F.I.O.) des Landes. 6 avril 1946.

⁴⁹⁰ *Sud-Ouest*. 4 décembre 1989.

⁴⁹¹ Comme en témoignent les nombreux articles de presse locale publiés à la mort de Lamarque-Cando en décembre 1989.

⁴⁹² Hommage d'André Le Floch à Charles Lamarque-Cando. Cité dans DAUGE Henri. Un hommage d'une belle ampleur. *Sud-Ouest*, 4 décembre 1989.



Photographie 15 : « Charles Lamarque-Cando (1901-1989) Patriote – Parlementaire – Bâtisseur » (Source : Archive des Castors Landais. Photographie située dans la salle de réunion des Castors Landais à Mont-de-Marsan, octobre 2007)

Si l'initiative de construction est toujours d'origine privée, l'innovation est en revanche cette fois être portée par une organisation politique, la S.F.I.O. Mais il faut souligner la particularité de cet engagement. Rappelons que la S.F.I.O. est le seul parti se réclamant du mouvement ouvrier qui soutient ouvertement l'action des autoconstructeurs, et enjoint les ouvriers au passage à l'action de construction. Plus singulièrement sous la direction de G. Mollet, la S.F.I.O. se démarque clairement du P.C.F. sur de nombreux plans ; elle reste marquée par l'esprit de la Résistance, sinon du Front Populaire, soucieux d'action dans le domaine social et associatif, se ressourçant et relayant la tradition d'un socialisme municipal là où il a existé. Et si l'on ne peut parler de socialisme municipal en Aquitaine, il nous semble en revanche possible d'affirmer que l'action de la société civile a initié un municipalisme social original. En effet, il est notable que Charles Lamarque-Cando, quand il crée les Castors Landais à Mont-de-Marsan, est Maire de Sabres, commune proche. Ce n'est donc pas en tant que Maire de sa ville qu'il initie la création de la coopérative, mais en tant que citoyen. C'est en revanche ses ressources d'homme politique qui vont lui permettre de faire tomber les obstacles locaux à l'action de construction des Castors Landais.

Dès 1950, après l'approbation de l'idée de création de la coopérative par la fédération S.F.I.O., Lamarque-Cando développe le projet urbanistique qu'elle va promouvoir. La maison

individuelle s'impose comme le mode d'habitat convenant le mieux à des familles provenant essentiellement d'un milieu rural, peu habituées aux logements collectifs. Cette maison individuelle est pensée dans une « *cit -jardin* »⁴⁹³, une partie des terrains r serv s   l'agr ment en fa ade sur rue, et   l'arri re autorisant un potager. De fa on nette, cette promotion de l'habitat individuel en lotissement va   l'encontre de la politique nationale de Reconstruction, favorable au d veloppement du collectif. Mais le parti pris de l'initiateur soul ve l'enthousiasme, et ses propositions furent accept es   l'unanimit  par la f d ration « *y compris par l'assembl e des adh rents en puissance qui furent consult s* »⁴⁹⁴.

Ainsi,   son initiative est cr e la Coop rative des Castors Landais en 1952, qui promeut la maison individuelle en accession   la propri t . Affichant d s le d part du projet une id ologie coop rativiste marqu e, Lamarque-Cando lie dans les statuts ind fectiblement communaut  et solidarit    la r ussite des r alisations futures : « *les calculateurs  go stes, les aigris, les perp tuels ronchonners, les « chicaneux », chicaneurs ou chicaniers, les sceptiques, les hommes de mauvaise foi n'ont pas leur place dans une Coop rative, et s'il s'en glissait parmi les adh rents qui viendraient troubler la bonne marche de la Soci t  et l'harmonie entre les coop rateurs, les d cisions n cessaires seraient prises pour en d barrasser la Coop rative* »⁴⁹⁵. Son engagement ne s'arr te pas   la seule cr ation de maison, mais promeut l'accession sociale   la petite propri t  : « *il importe que tous ceux qui le peuvent aident le travailleur   acc der   la petite propri t . C'est un devoir social* »⁴⁹⁶. Il convient de noter ici que cette action poursuit celle qu'il avait commenc  dans le monde rural en d fendant l'accession   la propri t  des anciens m tayers, ou tout du moins en cherchant   leur faciliter l'acc s   la terre.

Sa charge de d put  au niveau national va permettre   Lamarque-Cando de faire remonter dans les sph res d cisionnelles gouvernementales son engagement local de b tisseur de maisons individuelles. Cependant, il est notable que le r glement de fonctionnement de la soci t  affiche un r el souci de coop ration, affirmant aussi comme principe central un apolitisme revendiqu , en faveur d'un engagement pour le logement. Ainsi donc, l'engagement politique de Lamarque-Cando, s'il joue certainement un r le majeur dans la

⁴⁹³ Registre 1 des P.V. des A.G. des Castors Landais. R union du Conseil d'Administration du 30 octobre 1953.

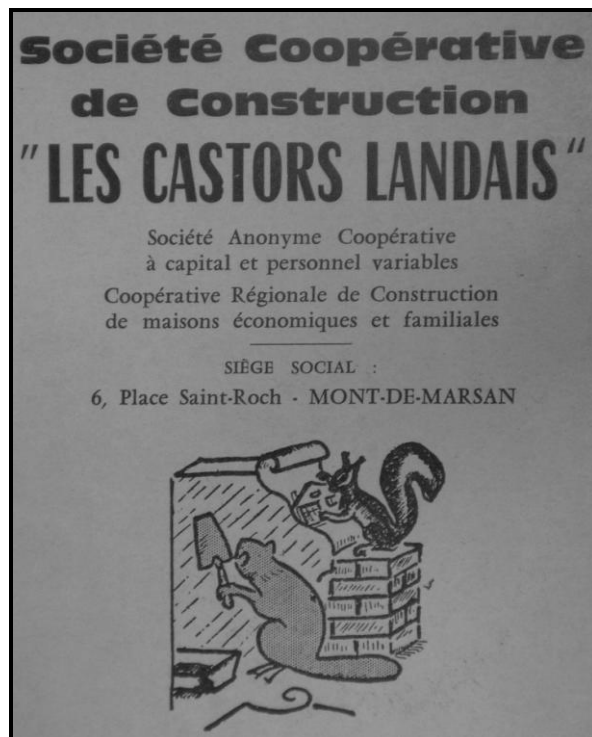
⁴⁹⁴ *Les Castors Landais, 45 ann es au service des familles et de la maison individuelle*. Plaquette  dit e   l'occasion du 45^{ me} anniversaire de la coop rative. 1998.

⁴⁹⁵ Registre 1 des P.V. des A.G. des Castors Landais. R union du Conseil d'Administration du 30 octobre 1953.

⁴⁹⁶ Registre 1 des P.V. des A.G. des Castors Landais. Conseil d'Administration du 30 octobre 1953.

mise en œuvre du projet, ne marque pas la coopérative du sceau socialiste, sinon d'une façon implicite.

En effet, la coopérative des Castors Landais se revendique et se définit comme une organisation apolitique et non confessionnelle, ayant pour but la construction de maisons individuelles en accession sociale à la propriété. Il apparaît ainsi que malgré l'initiative originelle socialiste, c'est le mutualisme traditionnel qui semble présider au fonctionnement de la société, plus qu'un engagement politique, se ressourçant dans une sociabilité rurale active dans l'Aquitaine méridionale. Le mutualisme rural est bien implanté dans les Landes et les départements limitrophes, expliquant le succès et la diffusion du modèle coopératif en faveur du logement au début des années 1950⁴⁹⁷. La page de garde des statuts de la coopérative témoigne de la prégnance de cet idéal mutualiste combiné à celui de la coopération, quand le castor qui tient la truelle travaille conjointement avec l'écureuil, reprenant l'imagerie populaire de l'épargne, à l'édification d'une maison⁴⁹⁸.



Photographie 16 : Page de garde des statuts de la coopérative des Castors Landais (Source : Archives des Castors Landais)

⁴⁹⁷ L'essor mutualiste date de la fin du XIX^{ème} siècle, l'essor coopératif (coopératives de production, de commercialisation, d'achats, caisse du crédit agricole...) coïncide avec la révolution sociale qui voit les métayers landais devenir des exploitants propriétaires.

⁴⁹⁸ Photographie 42.

Cependant, malgré l'enthousiasme soulevé par l'idée et le dynamisme de son initiateur dont les moyens de mobilisation et d'action importants au niveau politique permettent une bonne avancée du projet, rapidement les premières difficultés apparaissent au niveau local.

2. Communauté et solidarité nécessaires à l'accession sociale à la propriété : les obstacles locaux à une initiative privée de la société civile à l'encontre de la politique nationale

Commence alors le long parcours administratif de constitution d'une coopérative de construction sociale, à capital et personnel variables. Le choix délibéré de se situer hors de la législation H.L.M. est affirmé dès le départ, une coopérative ordinaire étant considérée comme un système plus souple et plus facilement praticable. Le refus de s'insérer dans le cadre des H.L.M. est un postulat que nous pouvons presque qualifier d'idéologique pour les Castors Landais, qui cherchent à se singulariser des organismes « traditionnels » de construction sociale. Cependant, cette indépendance voulue et revendiquée les confronte à de nombreux obstacles induits par la complexité de la législation.

Les statuts de la société sont déposés le 16 juin 1952, mais les démarches de recherche de terrain ont démarré bien avant l'approbation de sa constitution, de même que les premiers obstacles. De nombreux terrains sont libres, souvent vendables à prix réduits car il s'agit d'anciens champs de métairies abandonnées, ou de parcelles non reboisées. La charge foncière ne constitue donc pas un problème à la réalisation de la « *cit -jardin* ». Et en effet, ce n'est pas tant le terrain qui manque à Mont-de-Marsan, que la volonté politique de soutenir une initiative portée par la société civile au sein d'une future coopérative, par ailleurs portée par un homme politique socialiste, fort sur la scène départementale mais opposant local, quand la mairie montoise est dirigée par un homme de droite, M. Besson. Ainsi, dans le cas des Castors Landais, l'opposition municipale à leur projet apparaît clairement comme le reflet d'une opposition politique affichée.

Pour dépasser cet accueil politique municipal, le projet trouve la garantie nécessaire à sa mise en oeuvre et les terrains indispensables au début du chantier en 1952 à Saint-Pierre-du-Mont, commune voisine limitrophe, dont le Maire, M. Lasserre, socialiste et agriculteur, non content d'apporter son soutien politique par l'accord d'une garantie municipale et la vente d'un terrain,

intègre la coopérative comme sociétaire⁴⁹⁹. Toujours dans cette phase de flottement d'illégalité légitime, les sociétaires commencent à préparer le terrain pour le futur chantier, par des travaux indispensables de terrassement. A la différence des autoconstructeurs, ce seront les seuls travaux effectués par les futurs sociétaires, dont les maisons seront par la suite construites en série par des entrepreneurs locaux. Cependant, cette action sur le chantier, le piquetage des parcelles que l'on retrouve ailleurs, a une forte résonance symbolique et affective pour les futurs occupants et leurs familles. Manifestation remémorée comme festive, elle est synonyme de prise de contrôle et d'un temps fort dans la mobilisation collective.

Ainsi, les Castors se mobilisent malgré tout, n'ayant de cesse d'envoyer des motions de demande de soutien au Conseil Municipal montois, dont Lamarque-Cando pense qu'il finira par « *faire aussi bien* »⁵⁰⁰ que les autres communes. L'attitude de la Municipalité montoise est pour le moins ambiguë, sûrement consciente de la demande sociale de logements. En effet, si un Conseiller municipal montois est délégué pour assister à toutes les réunions du Conseil d'Administration des Castors Landais, les décisions prises par la Municipalité sont souvent contradictoires. Accordant sa garantie pour un emprunt de 10 millions de francs en novembre 1953⁵⁰¹, elle refuse un mois plus tard la garantie générale pour tous les prêts à contracter par la coopérative⁵⁰². Pourtant, elle accepte de vendre un terrain à la coopérative, dit « Barbe d'Or », afin que les Castors y réalisent leur second projet de « *citée-jardin* »⁵⁰³. De même, si elle accepte d'être maîtresse d'œuvre pour les travaux d'électrification des lotissements⁵⁰⁴, elle émet dans le même temps des réserves sérieuses quant à son implication dans les travaux de voirie et de raccordement au système d'égouts, faisant peser un veto qui retarderait, voire annihilerait toute action. C'est le cas en décembre 1953⁵⁰⁵, quand en refusant simplement l'accord de la garantie, la Municipalité bloque de fait toute avancée possible des projets. Dans le même temps, elle signe pourtant une convention avec les Castors Landais pour « *les travaux d'aménagement de Barbe d'Or* »⁵⁰⁶, le second chantier mis en place. Enfin, les Castors font généralement état d'une « *propagande hostile* »⁵⁰⁷ à leur rencontre, dès la

⁴⁹⁹ Entretien avec Mme BERTOD, ancienne collaboratrice de M. Lamarque-Cando, 18 octobre 2007.

⁵⁰⁰ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 6 novembre 1953.

⁵⁰¹ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 6 novembre 1953.

⁵⁰² Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 11 décembre 1953.

⁵⁰³ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 27 novembre 1953.

⁵⁰⁴ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 30 octobre 1953.

⁵⁰⁵ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 11 décembre 1953.

⁵⁰⁶ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 11 décembre 1953.

⁵⁰⁷ *Les Castors Landais : 45 années au service des familles et de la maison individuelle*. Plaquette de présentation pour le 45^{ème} anniversaire de la coopérative. 31 mars 1998.

présentation de leur projet. Entrepreneurs, architectes aussi, mais plus encore certains hommes politiques, sont inquiets de l'application de la formule castor et pour des prétextes partisans ou des intérêts économiques concurrents, tentent de démontrer l'impossibilité de réalisation du projet et de décrédibiliser l'opération.

Malgré tout, l'appui de la Municipalité montoise est indispensable, notamment en ce qui concerne les raccordements aux réseaux d'égouts et d'électricité. Les travaux de voirie reviennent normalement à la charge des mairies, et la maîtrise d'œuvre montoise apparaît indispensable à l'obtention de l'apport du fond d'investissement de 80% permettant le l'électrification de la cité. Pour ce faire, les Castors effectuent de nombreuses démarches afin d'expliquer leur projet de lotissement « Barbe d'Or », leur second projet, au Conseil Municipal de Mont-de-Marsan, qui finalement, après examen, « *répond négativement, refusant d'accorder soit une prime au m², soit une aide pour les travaux de lotissement* »⁵⁰⁸. Il est remarquable que la demande des Castors ne se limitait pas à leur propre expérience, mais relevait d'un caractère plus général d'aide municipale à la construction privée, aide qu'ils décrivent comme « *légitime et bienfaisante [...] à tous les constructeurs de maisons économiques sans distinction, groupés ou isolés* »⁵⁰⁹.

Un tel soutien accordé à des entreprises similaires par des municipalités voisines, comme Dax, est souvent cité en exemple lors de la présentation du projet castor montois. Et si de telles initiatives semblent recevoir un accueil favorable localement, il reste que la Municipalité montoise se révèle très réticente à l'encontre de l'initiative des Castors Landais, qui attendent toujours en novembre 1953⁵¹⁰ une garantie pourtant indispensable au déblocage des prêts, qui autoriserait un démarrage du chantier. L'explication de cette attitude pour le moins ambiguë semble être d'ordre politique, la Municipalité montoise craint la montée en puissance du socialisme, dont M. Lamarque-Cando est un charismatique représentant local. Jusqu'en 1954 en effet, les Castors Landais se réunissent dans les locaux de la S.F.I.O., afin d'éviter de payer un loyer pour le siège de la coopérative, ce qui permet « *une heureuse économie, but toujours recherché* »⁵¹¹. Plus symbolique, à l'issue du congrès fédéral de la S.F.I.O. landaise du 9

⁵⁰⁸ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 11 décembre 1953.

⁵⁰⁹ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 6 novembre 1953.

⁵¹⁰ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 27 novembre 1953.

⁵¹¹ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 27 novembre 1953.

octobre 1955, le secrétaire national du parti, Guy Mollet, inaugure la cité construite par les Castors Landais à Saint-Pierre-du-Mont.



Photographie 17 : Visite de Guy Mollet sur les chantiers des Castors Landais, le 9 octobre 1955, ici avec Charles Lamarque-Cando dans une maison « Castor » terminée (source : Archives des Castors Landais)

Cette visite et sa couverture médiatique renforcent un peu plus le sentiment d'une opération pilotée par la gauche. Il n'est donc pas impossible de penser que la Municipalité montoise considère la coopérative des Castors Landais comme un organe du socialisme local, qui puisse avoir des visées politiques. C'est d'ailleurs essentiellement par son action en tant que député, proche des centres de décisions parisiens, que le Président de la coopérative, M. Lamarque-Cando, va pouvoir faire accepter et avancer le dossier, en dépassant les blocages locaux de la Municipalité montoise.

B. Contre les H.L.M., mais avec le M.R.L. : des liens ambigus avec le Ministère

Le refus de s'insérer dans le cadre des H.L.M. est un postulat que nous pouvons presque qualifier d'idéologique pour les Castors Landais, qui cherchent à se singulariser des organismes traditionnels de construction sociale. Cependant, cette indépendance voulue et revendiquée les confronte à de nombreux obstacles induits par la complexité de la législation sociale, qui auraient été insurmontables sans le double engagement de M. Lamarque-Cando, qui, par sa députation, se trouve proche de nombreux Ministres en charge de la construction et des bureaux ministériels.

1. La nécessaire homologation « plan Courant » : de la dissidence au compromis

Le « *Plan Courant* » est la première tentative de réflexion d'ensemble sur le problème du logement. Voté à l'Assemblée nationale, il complète l'ancien système de primes à la construction par la création d'un nouveau type de construction, les logements économiques et familiaux, Logecos, destinés à favoriser l'accession à la propriété⁵¹².

a) L'aide au logement comme facteur indispensable à l'accession à la propriété

Cette orientation favorise nettement l'initiative privée de construction sociale, et c'est dans ce cadre que s'inscrivent les réalisations des Castors Landais. Pierre Courant⁵¹³ impulse aussi l'institution d'une mesure dont l'aboutissement est plus tardif, mais tout aussi important, celui de la cotisation patronale. Il préconise l'institution d'un versement obligatoire de 0,5% du montant des salaires versés par une entreprise (de plus de 10 salariés) pour permettre le logement des employés.

Dans sa forme définitive élaborée par Maurice Lemaire⁵¹⁴, son successeur au Ministère de la Reconstruction et du Logement, la loi votée le 9 août 1953 relève le montant de cette participation patronale à 1%⁵¹⁵. Si le principe de participation des employeurs au logement des salariés était déjà entré dans les faits, avec quelques exemples des patrons créateurs de cités ouvrières, il s'inscrit désormais dans le cadre de la loi, pour devenir une participation obligatoire. Ainsi, la construction de logements est envisagée dans une entreprise de plus grande ampleur, et tend à devenir une planification urbaine globale, faisant paradoxalement des coopératives un acteur majeur de la construction sociale.

Cependant, si les grandes orientations nationales tendent à soutenir et promouvoir l'initiative privée, les obstacles locaux à de telles réalisations restent présents, sous-tendus par des

⁵¹² *Habitat et Société*, op. cit., p.74.

⁵¹³ Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme du 8 janvier 1953 au 28 juin de la même année.

⁵¹⁴ Ministre de la reconstruction et du Logement, du 28 juin 1953 au 23 février 1955, à l'exception du mois d'août 1954 qui voit le retour de Claudius-Petit, et des mois de septembre à novembre de la même année, où Chaban-Delmas est en charge du Ministère.

⁵¹⁵ *Revue de l'Habitat Social*, op. cit., p. 73 à 75.

tensions politiques qui ralentissent la mise en œuvre des projets. Le premier obstacle que rencontrent les Castors Landais est celui du financement. Si la difficulté à obtenir la garantie communale montoise est un facteur déterminant des problèmes rencontrés par les Castors Landais au moment du montage du plan de financement, leur indépendance voulue par rapport au système H.L.M. constitue un obstacle légal autrement plus important. En effet, la coopérative ayant déposé ses statuts en 1952, avant le « *Plan Courant* », la prime à la construction était réduite, le prêt qu'elle permettait d'obtenir du Crédit Foncier ne couvre que 50% au maximum du prix de chaque maison.

b) L'intervention personnelle de Charles Lamarque-Cando : un intermédiaire déterminant avec le Ministère

C'est à partir de ce moment là que l'action de Charles Lamarque-Cando va être déterminante, de par ses engagements politiques le rendant proche des bureaux ministériels d'une part, et ses nombreuses relations d'autre part. En effet, il fait alors appel à la mutuelle d'assurances La Mondiale, dont il avait fréquenté les dirigeants pendant l'occupation, dans des groupes de résistance. Il leur demande de prêter des fonds aux adhérents-constructeurs, à condition que ces derniers couvrent tous leurs emprunts par une souscription d'un contrat d'assurance Décès-Invalidité⁵¹⁶, ce que les dirigeants acceptèrent.

Reste un problème : l'amendement « Minjoz », qui autorisait aux sociétés d'assurance de prêter pour la construction de logements sous condition de la garantie de ces emprunts par une collectivité locale, ne s'applique qu'aux organismes H.L.M. Charles Lamarque-Cando se renseigne alors à Paris, et obtient confirmation d'une aide préférentielle accordée à d'autres coopératives « Castors »⁵¹⁷. S'appliquant à réaliser son « *devoir social* », en tant que membre actif de la Commission de la Construction de l'Assemblée Nationale, il propose d'étendre certaines dispositions de prêts⁵¹⁸ consentis originellement aux seuls organismes H.L.M. aux coopératives ordinaires, afin que les Castors Landais puissent en bénéficier. Il impulse ainsi le

⁵¹⁶ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 6 novembre 1953.

⁵¹⁷ Il est à noter ici que cette aide préférentielle accordée aux Castors est celle initialement débloquée pour les autoconstructeurs, comme nous l'avons vu dans notre seconde partie. Charles Lamarque-Cando semble donc jouer de la confusion liée à l'utilisation du même nom, malgré des différences nettes dans les formes d'action.

⁵¹⁸ Il s'agit de l'amendement Minjoz, du 10 septembre 1947, dont les dispositions légales autorisaient les organismes H.L.M. à bénéficier de prêts de compagnies d'assurance sous condition de garantie de ces emprunts par une collectivité locale. Le sous-amendement impulsé par Lamarque-Cando étend ces dispositions à toutes les coopératives de construction sociale en 1953.

vote d'un sous-amendement autorisant cet élargissement dans la loi des finances de 1953⁵¹⁹. Mais avant que n'intervienne le vote de ce sous-amendement, la mise en place du « Plan Courant », modifie le cadre légal de l'action de construction pour l'accession à la propriété. L'aide financière accordée par les dispositions de ce plan pour les constructions économiques et familiales permettent normalement de couvrir environ 80% du prix d'une maison ordinaire.

Les Castors estiment alors que les prêts possibles dans ce cadre couvriraient 100% du prix des maisons qu'ils réalisent⁵²⁰, au vu de leur prix de revient inférieur. En effet, passant des marchés avec des entrepreneurs locaux pour des chantiers en série, la coopérative arrive à faire réduire le coût de revient des maisons, la simplicité des constructions et l'unité de chaque chantier permettant aux artisans de réduire leurs prix. Ils demandent donc que leurs projets soient approuvés par le délégué départemental de la Commission de la Construction, afin de pouvoir bénéficier de la prime accordée dans le cadre du Plan Courant de 1000 francs au m². La conformité de leurs plans de maisons est confirmée au début de l'année 1954⁵²¹.

Cependant, la réalisation du premier chantier à Saint-Pierre-du-Mont soulève un autre obstacle majeur, lié à des divergences d'interprétation des textes réglementaires. La première série de maisons est hors d'eau à Saint-Pierre-du-Mont à la fin de l'année 1953, et la coopérative lance un second projet sur la commune montoise. Le chantier est donc bien lancé. Or, en janvier 1954, l'agrément demandé par les Castors Landais est refusé par la Commission Interministérielle de la Construction et des Finances, en raison de la taille des maisons jugée trop grande. La Commission estime en effet que le cellier attenant aux maisons peut servir non seulement de buanderie, mais aussi de garage, et de ce fait, augmente de façon significative la superficie des maisons qui n'entrent plus dans les normes du Plan Courant. Les Castors Landais rappellent donc aux Ministères concernés que leurs plans avaient été préalablement approuvés par la Direction Départementale de la Construction, et respectaient donc les normes prescrites, imposant 82 m² de surface habitable pour un prix plafond de 2 millions de francs⁵²². Il est vrai que le Plan Courant édictait des normes floues au sujet du cellier, qui devait nécessairement être compris dans le prix de revient total de la maison, mais

⁵¹⁹ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 6 novembre 1953.

⁵²⁰ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 11 décembre 1953.

⁵²¹ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 janvier 1954

⁵²² Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 janvier 1954. Les Castors soulignent d'ailleurs à cette occasion que le coût des maisons est plafonné à 1 980 000 francs.

ne comptait pas dans la surface habitable, et dont les dimensions n'étaient pas clairement définies.



Photographie 18 : Première tranche de construction à Saint-Pierre-du-Mont, 1954. (Source : Archives des Castors Landais)

C'est donc bien une divergence quant à l'interprétation du texte entre la coopérative et les Ministères qui est à l'origine du débat que Lamarque-Cando va porter directement auprès du Ministre de la Construction. Ce dernier admet le bien fondé de la réclamation des Castors Landais, qui estimant être dans les normes édictées, ne comprennent donc pas le refus de la Commission. Finalement, après une audience auprès du Ministre des Finances, celui-ci admet la validité du projet, déjà approuvé par les services de la Construction, tout en soulignant que le grenier et le cellier, de grande taille, pouvaient éventuellement faire sortir les maisons castors du cadre des la construction économique et familiale⁵²³. A la suite de la visite d'un délégué du M.R.L., le débat est finalement clôt en mai 1954⁵²⁴, et le projet castor définitivement accepté.

⁵²³ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 24 avril 1954.

⁵²⁴ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 mai 1954.



Photographie 19 : Vue aérienne du lotissement des Castors Landais « Barbe d'Or » à Mont-de-Marsan, fin des années 1960 (Source : Archives des Castors Landais)

Malgré les « nombreuses difficultés tant sur le plan technique ou financier que juridique »⁵²⁵ la coopérative des Castors Landais semble trouver les moyens de son action grâce à l'intervention de son Président. Reste un dernier obstacle rencontré par ces derniers qui provient de la multiplication des chantiers. Pour le Ministère, une seule coopérative ne peut porter plusieurs chantiers, même si les changements de statuts effectués par les Castors impliquent que leur coopérative se développe de la sorte⁵²⁶. Une fois de plus, après l'intervention de M. Lamarque-Cando, le Ministère admet l'élargissement du champ d'action de la coopérative des Castors Landais, qui refusent le principe de créer une coopérative par nouveau projet de lotissement. Il est donc notable que c'est plus souvent la dissidence que le consentement ou le consensus qui permettent aux Castors de réaliser leurs projets, même si la médiation de leur Président apparaît déterminante dans la recherche du compromis. Mais, de la dissidence au compromis, les Castors arrivent à mener à bien leur action, et obtiennent une reconnaissance ministérielle qui semble sonner comme une revanche sur les obstacles rencontrés.

⁵²⁵ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 mai 1954.

⁵²⁶ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 17 mai 1954.

2. La reconnaissance ministérielle : une fierté qui sonne comme une revanche pour une entreprise réussie

Pour M. Lamarque-Cando, les doutes et les rejets du Ministère par rapport à la maison individuelle proviennent « *de ce que les constructions en vue de l'accession à la propriété ont provoqué trop de déboires, des maisons chères et trop petites* »⁵²⁷. Or, les Castors Landais sont en lien direct avec les Ministres de la Reconstruction, à qui ils font prévaloir avec insistance la nécessité de la poursuite de projets de maisons individuelles, pour être en adéquation avec les aspirations des nouveaux adhérents. Aussi, « *M. le Ministre a accepté* »⁵²⁸, non sans quelques précisions restrictives. Après un « *travail énorme pour obtenir l'homologation des plans* »⁵²⁹, les petites maisons castors continuent donc de se développer. Ainsi, en avril 1954, les Castors Landais achètent une seconde tranche de terrain dit de « Barbe d'Or » à la Mairie de Mont-de-Marsan afin de lancer une seconde tranche de constructions⁵³⁰.

a) Un Ministre sur le chantier : une visite « diplomatique »

Après les multiples interventions de M. Lamarque-Cando auprès du Ministre de la Construction, ce dernier prévoit une visite des chantiers en août 1954. Il annonce donc la visite d'un délégué de son cabinet, qui « *visitera les différentes villes où fonctionnent des coopératives fondées sous l'égide des Castors Landais : Pau, Oloron, Dax, Morcenx- puis arrivera à Mont-de-Marsan* »⁵³¹ pour visiter le chantier de « Barbe d'Or », avant une réception prévue à Saint-Pierre-du-Mont où les maisons sont quasiment terminées. Cette visite annoncée est perçue comme une reconnaissance, que les Castors estiment bien méritée, et dont ils se félicitent.

Cette visite est diplomatique, elle consiste à impressionner le Ministre. En 1956, M. Lamarque-Cando explique clairement les raisons qui l'ont poussé à insister pour la venue du Ministre de la Construction et du Logement, pour que ce dernier vienne visiter les différents

⁵²⁷ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 mai 1956.

⁵²⁸ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 23 avril 1954.

⁵²⁹ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 17 mai 1954.

⁵³⁰ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 janvier 1954.

⁵³¹ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 24 avril 1954.

chantiers castors. Conscient des doutes que le Ministère entretient à propos de la formule, tout autant que du rejet envers le lotissement et la maison individuelle comme choix urbanistique, il souhaite malgré tout démontrer « *que l'on peut grâce à la coopération, obtenir dans ce domaine d'excellents résultats* », rendant ainsi « *un grand service à d'autres postulants à l'accession à la propriété* »⁵³². La recherche de la reconnaissance institutionnelle à tout prix s'accompagne d'une fierté à peine cachée envers le travail accompli, quand il affirme que « *contrairement aux allégations de certains détracteurs, le système pratiqué par les Castors est bien le meilleur* »⁵³³.

Bien avant les maires-bâisseurs de la décennie 1960, la figure de M. Lamarque-Cando apparaît comme un des témoins de la modération politique aquitaine, cette fois-ci en rupture avec la nonchalance aquitaine qui avait caractérisé la gouvernance urbaine des municipalités : entre dissidence nécessaire à l'élaboration du projet des petites maisons avec jardin, et recherche du compromis indispensable à sa réalisation dans une époque où s'affirme un État central de plus en plus présent dans le secteur de la construction sociale. C'est en effet en dehors du cadre des H.L.M. que les Castors placent délibérément leur action ; en revanche, au temps de la montée en puissance d'un État Providence de plus en plus omnipotent dans les secteurs de la construction et de la planification urbaine, ils doivent nécessairement s'inscrire dans le cadre légal du Plan Courant, ce qui leur impose de composer avec les pouvoirs publics. Et il semble ici qu'il s'agisse plus de composition que de concession ou d'adaptation, puisque par l'entremise de son Président, la Coopérative a les moyens de faire aménager les termes de la loi pour que son action soit reconnue telle qu'elle avait été pensée initialement par son concepteur.

b) Le double engagement de Charles Lamarque-Cando ou les conditions du compromis et de la reconnaissance

Ceci est possible puisque M. Lamarque-Cando mène sa carrière politique et son engagement dans la coopérative de construction de façon parallèle dans un premier temps, puis de façon synchronique à partir de 1962 quand il est élu Maire de Mont-de-Marsan. C'est cet entre-deux d'intermédiaire stratégique qui lui permet d'intercéder en tant que député au niveau du

⁵³² Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 mai 1956.

⁵³³ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 8 juillet 1957.

pouvoir central pour promouvoir son action locale de coopérateur. Son action s'inscrit ainsi dans un triptyque entre l'idéologie de la S.F.I.O. dont il est député, son mandat local politique de Maire, et son engagement personnel de coopérateur, tandis que la négociation qu'impose ce dernier avec les idéaux socialistes par la prise en compte d'intérêts locaux oriente son action au niveau municipal. La modération politique est donc entendue ici comme une dissidence nécessaire à l'établissement des conditions de la recherche du compromis dans le cadre d'une double négociation, entre tradition et modernité d'une part, entre des enjeux locaux et des contraintes nationales d'autre part.

La lecture des Bulletins municipaux montois durant son mandant atteste de la valeur que Charles Lamarque-Cando accorde à ce double engagement⁵³⁴. De fait, à partir de 1969 et jusqu'en 1982, durant ses mandats, une ou deux photographies chaque année rendent compte des nouveaux chantiers ou de l'avancée de ceux qui sont en cours. Bien que ces lotissements soient présentés comme des réalisations non municipales, il est remarquable que chaque fois qu'un nouveau quartier voit le jour, la Municipalité avait viabilisé le terrain l'année précédente.



⁵³⁴ Dépouillement des bulletins municipaux de Mont-de-Marsan de 1965 à 1985 :
 1965-1982 : *Bulletin officiel municipal* (journal municipal sous le mandat de Charles Lamarque-Cando)
 1983 : année d'élection des maires - pas de bulletin
 1984-1985 : *Vivre ensemble* (journal municipal sous le mandat de Philippe Labeyrie -PS- qui a battu C. Lamarque-Cando aux élections)

Photographie 20 : Le lotissement des Castors Landais de "La Houn", 1981 (Source: Bulletin Officiel Municipal, 1981)

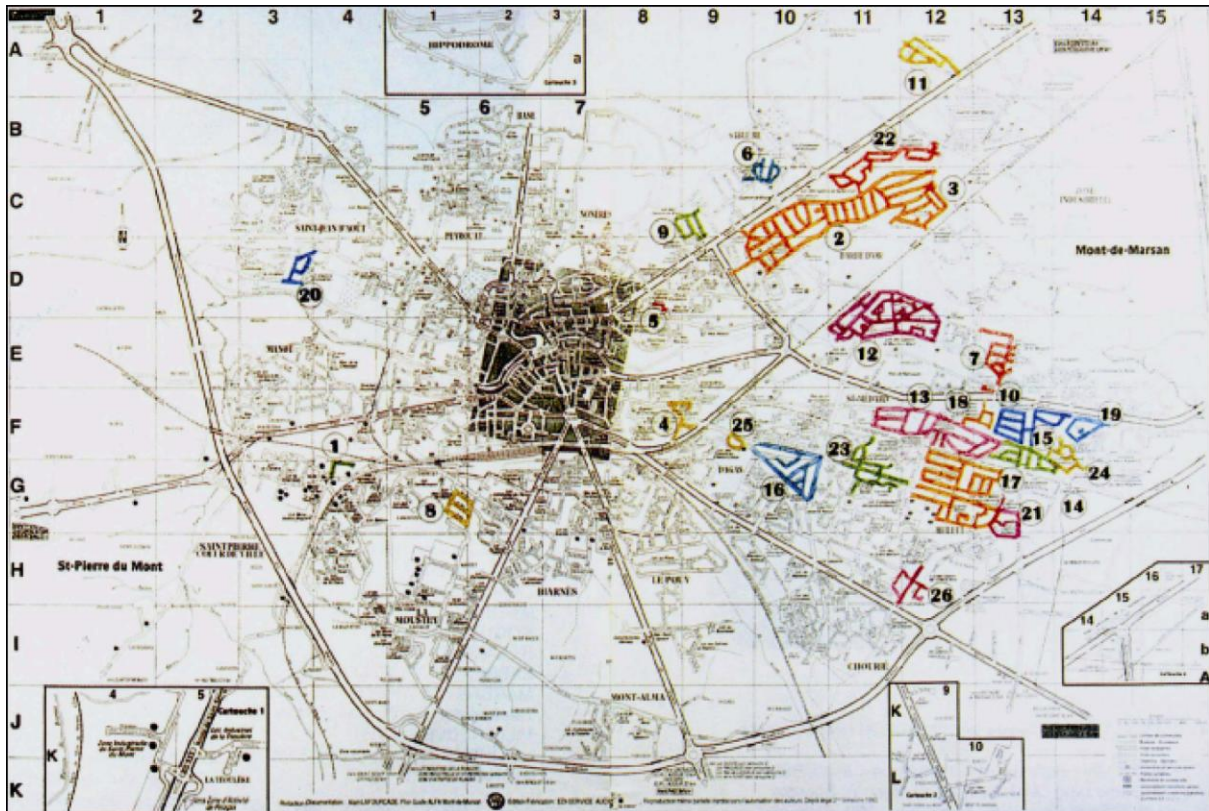
Ce double engagement laisse entrer une forme de municipalisme social dans le champ du possible en Aquitaine. Dans une période où les gouvernances municipales en pleine recomposition semblent généralement s'effacer derrière un État central qui prend en charge la construction, l'action à Mont-de-Marsan de Lamarque-Cando en tant que Maire à partir de 1962, alliant son engagement de bâtisseur à sa fonction politique, démontre qu'une autre forme d'action sur la ville est possible, quand l'initiative de la société civile est soutenue par une Municipalité active.

Et l'entre-deux autorisant le passage de la revendication à l'action pour les autoconstructeurs semble ici se retrouver, sous une autre forme, une mobilisation qui à la différence des autoconstructeurs n'est plus improbable, mais est marquée par l'engagement synchrone du politique et de la société civile porteuse d'un projet de ville et de vie. Il apparaît aussi que si les idéaux de départ divergent entre autoconstructeurs et Castors Landais, une même idéologie de l'action semble prévaloir dans les coopératives, dont les initiateurs n'attendent pas que l'État se restructure et obtienne des moyens pour se lancer dans la construction sociale.

La coopérative va fonctionner telle quelle jusqu'en 1966, après de multiples remaniements de statuts, lui permettant de couvrir l'ouverture des différents chantiers. A partir de 1967, la législation oblige en effet la constitution d'une société coopérative par groupe d'habitations, dont la lourdeur de fonctionnement rend presque impossible leur réalisation, au vu du nombre important de lotissements créés. Les Castors créent donc en 1968 des Sociétés Civiles Coopératives Immobilières, avec l'accord du Crédit Foncier de France, avant de renforcer le dispositif par la mise en place de la Société Anonyme Coopérative « Castorgecoop », organisme qui assure les prestations de service. La coopérative initiale existe toujours, elle se charge d'acheter les terrains avant de les viabiliser afin de les vendre aux S.C.C.I. Enfin, en 1970, est créée l'Amicale des Castors Landais, association qui a pour but de venir en aide aux familles de coopérateurs dans le besoin, et de « *perpétuer l'œuvre de construction des Castors Landais* »⁵³⁵. Le système coopératif est maintenu par les liens étroits qui unissent toutes les sociétés à la coopérative mère, chaque futur acquéreur d'une des S.C.I. devant

⁵³⁵ *Les Castors Landais : 45 années au service des familles et de la maison individuelle*. Plaquette de présentation pour le 45^{ème} anniversaire de la coopérative. 1998. p. 13

obligatoirement acheter une action des Castors Landais. De la sorte, le principe initial de la réduction du prix de vente au seul bénéfice des ses membres et sociétaires est un fonctionnement pérenne, ce que confirme le bilan des réalisations, impressionnante à l'échelle montoise.



Plan 3 : Les lotissements construits par les Castors Landais sur l'agglomération montoise, décembre 2007⁵³⁶ (Source : Archives des Castors Landais)

Perpétuant la formule coopérative, les Castors Landais ont ainsi construit depuis la création de leur coopérative plus de 3000 maisons sur l'agglomération montoise, en 51 groupes d'habitations, marquant profondément le paysage urbain. Mais si la coopérative initiale est un acteur majeur et pérenne de la construction sociale sur Mont-de-Marsan et ses environs, de nombreuses coopératives créées à son exemple ne vivent que le temps de la durée du projet dont elles sont porteuses. Les multiples chemins pris par les coopératives aquitaines témoignent de la spécificité régionale du secteur de la construction sociale, qu'est l'absence de grandes structures pouvant soutenir des projets ambitieux. C'est dans ce vide que s'inscrivent les multiples initiatives privées locales. Néanmoins, malgré des engagements et

⁵³⁶ Les lotissements sont numérotés dans l'ordre chronologique de construction, et les couleurs permettent de distinguer les différentes tranches de construction.

des modalités d'action différentes, la persistance de l'aspiration à la maison individuelle en accession à la propriété fait la caractéristique majeure de toutes les réalisations castors, qui semblent toutes obéir d'un même dessein : passer du rêve à la réalité.

II. Les coopératives Castors, acteurs atypiques du secteur de la construction sociale

Nombre de coopératives naissent dans les années 1950 en Aquitaine à la suite de l'initiative des Castors de Mont-de-Marsan dans les Landes. Elles portent l'appellation « *castor* » sans pour autant faire appel à la main d'œuvre des sociétaires, et le castor s'impose comme une image de marque symbolique de la construction coopérative sociale d'initiative privée, liant indéfectiblement solidarité collective et habitat. Une approche comparative de ces multiples réalisations est donc permise par leur homogénéité dans l'action et des cadres qu'elle présuppose, dans le même temps qu'elle autorise une identification de tous et de chacun au castorat défini et vécu comme une spécificité qui se revendique. L'analyse de la diffusion des coopératives d'inspiration landaise sur le territoire régional fait ainsi apparaître une mise en réseau de toutes ces coopératives, autorisant le passage d'expériences pionnières à un modèle qui s'institutionnalise.

Constitué d'expériences ancrées dans la localité et dont on ne peut nier la singularité propre, au risque d'en dénaturer la portée et la signification micro-historique, le castorat, dans le passage de la revendication à l'action de construction, vient interroger de façon beaucoup plus générale le rapport de la société civile aux politiques publiques de la ville. Et dans la mesure où l'analyse des motivations des Castors laisse apparaître une conception divergente de résolution de la crise par rapport aux normes étatiques, leurs expériences témoignent de l'implication possible de la société civile comme un acteur original, moteur d'un renouveau et qui semble trouver les modalités de son action entre dissidence et compromis vis-à-vis d'un État central en pleine restructuration, tant politique qu'économique.

A. La diffusion des formules castors : des initiatives pionnières à la reconnaissance d'un modèle institutionnalisé

L'analyse du castorat en Aquitaine nous amène à nous interroger sur les rapports de pouvoir et la gouvernance urbaine, ainsi qu'à questionner le registre de la participation citoyenne. Les coopératives castors contribuent en effet tout à la fois à la production de normes, comprenant une dimension d'innovation sociale et politique, à l'application de normes imposées et définies les pouvoirs publics, et font enfin par ailleurs l'objet du contrôle de l'État qui, par l'institutionnalisation de la formule, encadre ses modalités de mise en action.

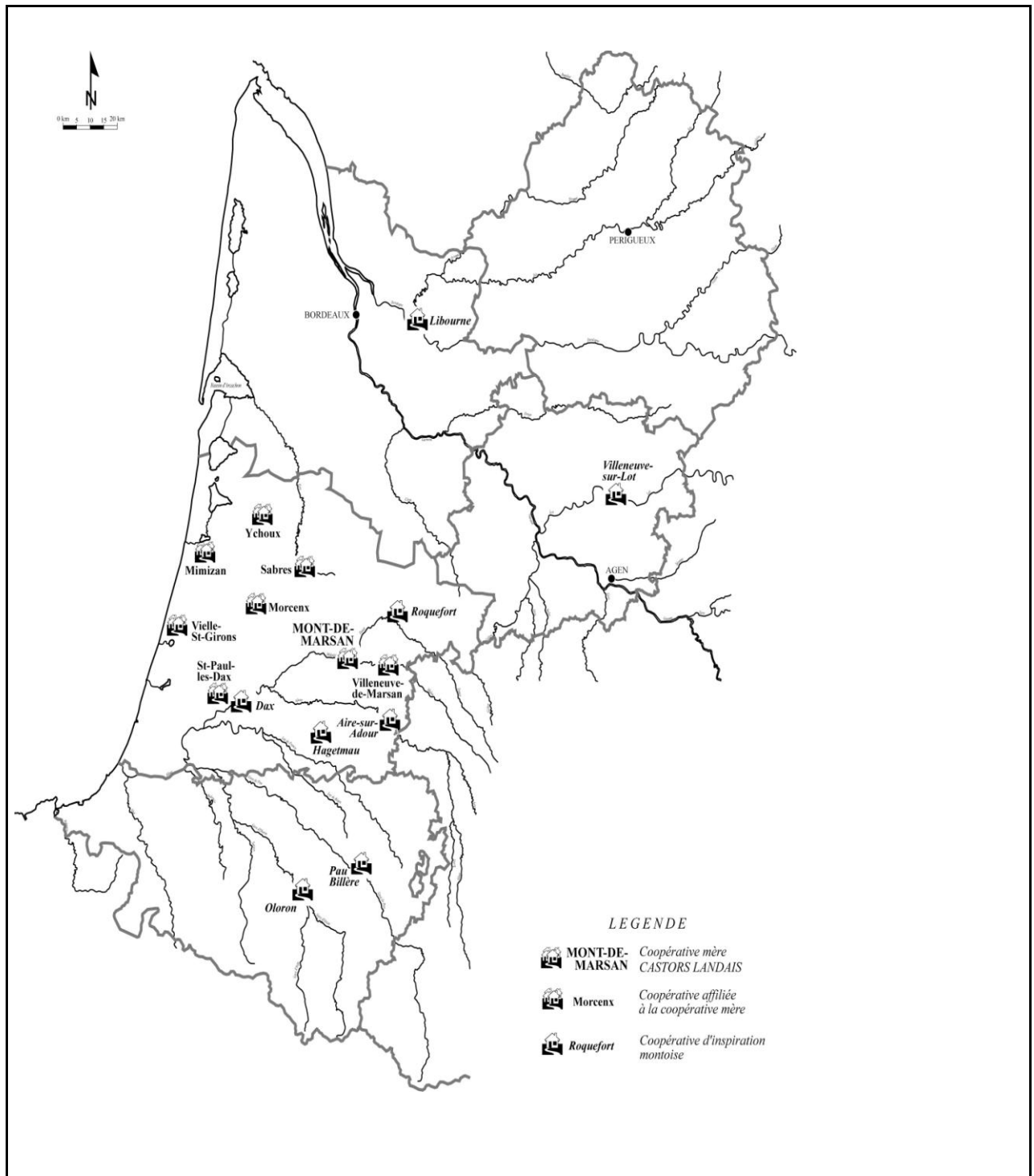
L'exemple des Castors Landais fait des émules, et nous observons la création de multiples coopératives et associations en Aquitaine, inspirées de l'expérience montoise⁵³⁷. Ainsi, à Oloron, Dax, Villeneuve-sur-Lot, ou encore à Pau, plus précisément Billère, que nous allons voir plus en détail, des chantiers sortent de terre pour réaliser des lotissements de maisons individuelles en accession à la propriété durant les années 1950-1960.

1. Une multitude de coopératives d'inspiration ou d'impulsion montoise

La formule castor se diffuse sur le territoire régional par la création de coopératives d'inspiration montoise. C'est notamment le cas à Billère-Pau, Oloron, Dax, Aire-sur-Adour, Libourne, Hagetmau, Roquefort, Villeneuve-sur-Lot et, au-delà des frontières régionales, comme à Carcassonne⁵³⁸. Mais la coopérative mère continue aussi son action en soutenant des S.C.C.I. dont elle impulse la mise en place, à Morcenx, Saint-Paul-lès-Dax, Ychoux, Mimizan, Sabres, Vielle-Saint-Girons et enfin Villeneuve-de-Marsan. A la suite de l'initiative montoise, la diffusion de la formule coopérative landaise se fait essentiellement sur le territoire landais. Malgré tout, les expériences aquitaines du castorat de type landais sont, même anecdotiques, les témoins tangibles d'une insuffisance de l'action publique en terme de logement social.

⁵³⁷ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 23 avril 1954.

⁵³⁸ A Carcassonne, le projet est porté par le député R. Capdeville, béarnais d'origine.



Carte 2 : La diffusion des coopératives de type Castors Landais en Aquitaine au début des années 1960 (Source : Monique Morales et Julie Boustingorry)

Si la multiplication des coopératives est impulsée par l’action permanente de Charles Lamarque-Cando qui promeut la formule coopérative sur tout le territoire régional, elle est aussi le résultat du changement de traitement de ces coopératives par les pouvoirs publics qui

introduisent de nombreuses limites dans leur champ d'intervention. A la fin des années 1960, l'État en imposant de créer une coopérative par chantier empêche celles déjà existantes de se développer en structures de grande envergure. Dans la logique étatique de promotion du système de production capitaliste du logement, ces coopératives apparaissent comme des concurrents directs aux lotisseurs qui se développent et sont favorisés. La médiation croissante entre les coopérateurs, le secteur de la production marchande et l'État apparaît donc comme la condition essentielle à perpétuer leur mode d'action, institutionnalisé et dans le même temps marginalisé par les pouvoirs publics promouvant la construction industrielle du logement collectif locatif.

Dépasant toutes ces limites par une adaptation permanente des structures aux évolutions législatives, et portées par le succès de leurs réalisations, le système coopératif se diffuse sur le territoire régional dès le milieu des années 1950. Il apparaît néanmoins que le militantisme coopératif est très localisé en Aquitaine, suivant l'impulsion d'un homme charismatique et d'une S.F.I.O. à la grande puissance mobilisatrice. En effet, l'Aquitaine est caractérisée par la complexité d'une vie politique qui se joue à plusieurs niveaux, et qui témoigne parfois d'une forme de paradoxe, entre jeu national et enjeux locaux.

2. Un militantisme coopératif qui se diffuse sous l'influence sensible d'une S.F.I.O. hégémonique dans les Landes

« Les maisons construites par la société des H.L.M. de Libourne ne soutiennent pas la comparaison avec celles de notre coopérative. C'est la raison pour laquelle d'autres ont décidé de suivre notre exemple »⁵³⁹. C'est par ces mots que M. Lamarque-Cando débute le compte rendu de sa visite à Libourne en Gironde, où il a impulsé la création d'une coopérative inspirée de l'initiative pionnière montoise. Poursuivant son engagement dans le domaine de la construction sociale, il ne souhaite en effet pas se limiter à une action trop locale, mais tout au contraire promeut activement la formule castor en allant à la rencontre des possibles postulants. De la sorte, il s'implique personnellement dans la création d'une coopérative de type castor à Libourne⁵⁴⁰, guidant les volontaires dans les démarches à suivre.

⁵³⁹ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 mai 1956.

⁵⁴⁰ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 mai 1956.

Dans les Landes, la gauche (P.C., S.F.I.O.) sort de façon générale renforcée de la guerre, auréolée du prestige de la Résistance, quand la droite apparaît délégitimée par son adhésion au régime de Vichy⁵⁴¹. Si la montée en puissance de la S.F.I.O. prend racine dans les luttes sociales des années 1930 et 1940, elle ne se dément pas après le second conflit mondial. Cependant, du radicalisme qui marque son action dans l'entre-deux-guerres, elle s'oriente désormais vers un socialisme plus humaniste, dont M. Lamarque-Cando est un fervent défenseur. Il est notable que le P.C.F. s'implante dans le même temps de façon durable, sans pour autant concurrencer la formation socialiste, qui bénéficie d'une audience populaire plus large. C'est ce contexte politique, clairement marqué par le développement du réseau des sections locales de la S.F.I.O., et dans une moindre mesure concurrente du P.C.F., qui permet au mouvement des Castors Landais de se diffuser, sur le territoire départemental dans un premier temps, puis sur le territoire régional par la suite, suivant la toile des réseaux socialistes.

A maints égards, la configuration sociale et politique des Landes en fait une région favorable à un socialisme plus traditionnel, essentiellement organisé sur la base de réseaux locaux et sur des thèmes politiques forts mais relativement modérés, qui donne au fonctionnement des sections S.F.I.O. un « *caractère très artisanal sur la base du bénévolat* »⁵⁴². Ainsi, des bastions municipaux puissants se maintiennent autour de figures fortes et notables locaux, permettant le développement d'une forme de municipalisme social qui soutient les différentes coopératives, malgré les oppositions initiales rencontrées par les Castors montois. Confirmant cet état de fait, dès 1953, la commune de Dax aide et accorde rapidement sa garantie au groupe de coopérateurs qui, sous l'impulsion des castors montois, souhaite réaliser une cité d'habitations économiques et familiales⁵⁴³.

Ce traitement particulier traduit un changement dans la gouvernance municipale. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la politique des villes traduit bien la réticence des Municipalités aquitaines à traiter la question du logement comme une question politique. Vouée à rester en marge du débat public, sa gestion en revient donc à des philanthropes ou à des patrons paternalistes, sans que ne se dessine une réelle prise de position en faveur de

⁵⁴¹ Le M.R.P. est présent dans les Landes, mais minoritaire, avec un seul député.

⁵⁴² Fondation nationale des sciences politiques (France). *Colloque sur les permanents du parti : 12-13-14 mai 1977*. Paris / Association franco-britannique de science politique ; Fondation nationale des sciences politiques, UER des pays anglophones, Université de Paris III. Paris : Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

⁵⁴³ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 27 novembre 1953.

politique du logement. La législation tendant elle aussi à démontrer une hostilité certaine envers l'intervention communale dans ce domaine, renforce un peu plus l'immobilisme des Municipalités aquitaines autour de la question du logement populaire. Il faut attendre la fin des années 1950 pour voir s'esquisser une attention spécifique au problème du logement de la part des Municipalités, qui sans impulser de manière significative une action de construction, témoignent tout du moins dans le cas des communes de gauche, un soutien, inconditionnel ou non, aux initiatives castors.

L'exemple de Charles Lamarque-Cando nuance un peu ce tableau. Il s'impose comme une figure politique locale importante, dans la tradition aquitaine du notable militant d'après-guerre, ayant joué un rôle dans la résistance, et se constituant un fief électoral à partir de la Libération. Il mène sa carrière politique parallèlement à son engagement de coopérateur dans un premier temps, puis de façon synchronique à partir de 1962, quand il est Maire de Mont-de-Marsan. Ce double engagement lui permet d'être dans un entre-deux moteur de l'action, et ce sont bien ses ressources d'homme politique qui lui permettent de dépasser les blocages qu'il rencontre dans son action de coopérateur.

Le compromis qu'il trouve dans la formule des Castors Landais nous semble révélateur d'une tradition aquitaine, témoin de la singularité de l'engagement politique régional. En effet, l'Aquitaine est caractérisée par la complexité d'une vie politique qui se joue à plusieurs niveaux, qui témoignent parfois d'une forme de paradoxe, entre jeu national et enjeux locaux. Si la versatilité aquitaine est sensible dans les votes nationaux, dont les résultats semblent généralement confirmer les grandes tendances nationales, les élections locales en revanche font émerger comme spécificité régionale la prédominance des acteurs locaux. Lors de scrutins nationaux, l'évolution se fait sans trop de surprise en fonction de la conjoncture nationale, mais dans cette instabilité nationale, s'affirment des systèmes régulateurs locaux, très personnalisés. Cette imprécision des étiquettes politiques aquitaines locales témoigne d'un détachement certain des idéologies nationales pour attacher plus d'importance à la qualité des hommes. Ainsi, il semble bien que la personnalité de l'élu prime sur l'idéologie dont il se réclame, et que l'opinion politique aquitaine soit partagée entre les idéologies et ses propres aspirations personnelles. Cette configuration joue d'autant plus quand l'homme politique entretient deux registres peu présents chez les notables traditionnels, le charisme du résistant et la compétence de bâtisseur social, ce qui est particulièrement le cas de Charles Lamarque-Cando.

C'est ce détachement qui nous apparaît facteur d'une modernité politique, qui ouvre le champ des possibles au municipalisme social teinté d'humanisme de Charles Lamarque-Cando, quitte à se démarquer des grandes tendances du socialisme. L'Aquitaine, entre tradition et avant-gardisme, semble ainsi livrer avec bonheur son héritage à la modernité d'une mobilisation audacieuse, et donne ainsi aux Castors une seconde vie, la chance d'impulser une solution alternative à la création de logements sociaux, à la marge du système H.L.M. La primauté des enjeux régionaux sur les enjeux nationaux inscrit l'action des Castors landais dans une recherche de compromis, issu de leur dissidence initiale de positionnement sur l'habitat social par rapport à l'État central. La spécificité régionale, centrée autour de l'aspiration à la maison individuelle, est donc vécue comme une dissidence nécessaire à la valorisation des enjeux locaux qui impose une négociation permanente entre tradition et modernité.

Dès lors, la modération aquitaine, qui n'est plus nonchalante, qui caractérise la vie politique régionale est entendue comme une dissidence nécessaire à l'établissement des conditions de la recherche du compromis, dans une double négociation entre tradition et modernité d'une part, et des enjeux locaux et des contraintes nationales d'autre part. Ainsi, de la dissension au compromis, les Castors Landais ont réussi à faire admettre une pratique par l'État, qui institutionnalise et encadre les constructions. Dans le même temps, ils vont s'attacher, sous l'impulsion essentiellement de Charles Lamarque-Cando, à diffuser leur système, suivant la structuration départementale, et dans une moindre mesure régionale, du réseau socialiste. Non seulement la filiation aux Castors Landais transparaît dans la portée idéologique des actions de construction, ou quand le Président de la coopérative montoise est nommé président d'honneur comme à Pau, mais encore est-elle clairement affirmée, presque revendiquée, comme la poursuite d'un engagement, quand Charles Lamarque-Cando affirme : « *nous rendons service à nous-mêmes mais également à beaucoup d'autres* »⁵⁴⁴.

⁵⁴⁴ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 mai 1956.

B. La coopérative castor de construction le « Toit Basco-Béarnais » à Pau comme illustration de la diffusion réussie du modèle landais sur le territoire régional

L'exemple palois est singulier et mérite une attention particulière. En effet, si Pau voit l'émergence d'une société coopérative de type Castors landais, il est notable que simultanément, en 1953 se développent deux autres projets Castors, la ville présentant ainsi tous les différents modes d'action que revêt cette appellation unique de « Castor ». Ainsi, un groupe d'autoconstructeurs, « *Le Chalet Pyrénéen* », démarre un premier chantier comprenant une cinquantaine de logements, suivi immédiatement d'une réalisation Baticoop d'une quarantaine de logements, avant qu'une coopérative du « *Toit Basco-Béarnais* », sur le modèle montois, ne voit le jour sous l'impulsion de la section S.F.I.O., réalisant un projet d'une centaine de logements.

La simultanéité de ces trois projets démontre non seulement l'acuité de la demande, puisque aucun des chantiers n'a à souffrir d'un manque d'effectif, et semble aussi apporter la preuve de la coexistence possible des ces multiples types d'action, qui produisent malgré leurs formules différentes de l'habitat pavillonnaire. Enfin, tous les logements construits sont des maisons individuelles avec jardin en accession sociale à la propriété, témoignant de l'engouement des sociétaires pour le pavillonnaire.

1. L'impulsion de la section S.F.I.O. paloise pour un projet coopératif castor

Dans une ville passée à gauche à la Libération, puis repassée à droite au début des années 1950 avec la Municipalité de Sallenaves, la section S.F.I.O. de Pau impulse en 1953 la création de l'association du « *Toit Familial Basco-Béarnais* ». L'empreinte socialiste est forte dans la réalisation paloise, dont l'association compte jusqu'à 9 socialistes sur les 15 membres de son bureau. Dans son discours prononcé lors de l'inauguration du lotissement en 1956, M. Couret, président, affirme clairement que l'initiative a pu voir le jour en raison des multiples dispositions encourageant de telles expériences prises par le gouvernement. Plus tard, lors de la visite de la cité par M. Chochoy, Ministre de la Reconstruction en mai 1957, il soulève un autre point essentiel, relevant le caractère « militant » de leur engagement initial, affirmant que « *l'heureuse solution du problème de l'habitat est un important facteur d'amélioration*

des conditions de vie des individus, mais aussi d'amélioration du climat moral de la nation. Elle est aussi un important facteur de paix sociale »⁵⁴⁵.

Les motivations laissent apparaître une filiation claire avec les cas précédemment analysés. Issus de la guerre et de la crise, les initiateurs promeuvent le passage de la revendication à l'action. Motivés par l'acuité de la crise du logement, et pensant que sa résolution ne doit pas forcément attendre une réalisation étatique, les volontaires paloï engageaient rapidement les démarches en vue de l'accession d'un terrain, indispensable à la construction des maisons, et le montage du dossier pour transformer leur association en coopérative de construction H.L.M.

Dès le début du projet, le problème majeur est l'achat d'un terrain, dans un contexte difficile de forte pression foncière, en raison de la politique volontariste de construction qui anime la période. Le choix se porte sur un terrain proche du Château d'Este, appartenant au marquis de Guadalmina dans la commune de Billère, limitrophe de Pau. Vendu pour 7 millions de francs, les 4,70 hectares de terrain devaient originellement accueillir 64 pavillons. Mais face à la pression de la demande, la coopérative achète une bande de terrain supplémentaire de 3 hectares, à la Société Coopérative Agricole d'Amélioration de l'Élevage pour 8 440 500 francs⁵⁴⁶, ce qui permet de porter le projet à un total de 108 maisons individuelles.

Dans le même temps, les démarches administratives commencent, indispensables à la constitution en coopérative nécessaire à toute réalisation de construction sociale. Constituée le 13 avril 1954 en coopérative H.L.M. de construction à personnel et capital variable, l'association est ainsi habilitée à emprunter, passer un marché et accomplir tous les actes permettant à ses membres de devenir propriétaires. Le capital de base de la coopérative est constitué par la vente des 2880 actions aux 108 adhérents. Puis, l'appel de fonds est fonction non pas du nombre d'actions en possession de chaque coopérateur, mais suivant le modèle de maison choisi, plus ou moins grand, entre pavillon de type 4, 5 ou 6⁵⁴⁷, le projet comprenant majoritairement des maisons type 5. C'est donc dans le cadre de la loi H.L.M. que s'inscrit l'action du « Toit Basco-Béarnais », qui trouve dans cette formule le juste compromis entre une accession à frais réduits par le biais de la législation sociale, et le moyen de réaliser ses projets de maisons individuelles, à contre-courant de l'urbanisme collectif promu par l'État.

⁵⁴⁵ « Visite de M. Chochoy, Ministre de la Reconstruction, au Toit Familial Basco-béarnais ». *La République*, 10 mai 1957.

⁵⁴⁶ Projet d'acte d'attribution-cession, Maître Henry Ferras, Pau, 15 et 17 juin 1964. (archives privées)

⁵⁴⁷ C'est-à-dire comprenant respectivement deux, trois ou quatre chambres.

Le projet est accepté définitivement par décision préfectorale le 4 novembre 1954⁵⁴⁸, et les travaux débutent en avril 1955. Le chantier est prévu en deux temps. Une première tranche de construction d'une quarantaine de maisons est lancée, suivant les voies déjà existantes qui sont les chemins Claverie et Lalanne, et les deux avenues du Château d'Este et de la Laiterie. La seconde tranche est lancée ultérieurement, car elle implique la création de la voirie adéquate à la réalisation de la cité. Pour ce faire, la coopérative passe un marché avec une entreprise en bâtiment, qui vient de terminer un grand chantier de la Reconstruction à Caen. Suivant les prix indexés par le « Plan Courant », l'entrepreneur prend en charge la réalisation de tout le lotissement à réaliser. Le chef de chantier, venu de Normandie et nommé par le directeur de l'entreprise de construction, finit par devenir coopérateur et adhère à la société pour construire à son tour suivant la formule castor.



Photographie 21 : Vue aérienne du chantier du « Toit Basco-Béarnais » à Pau en 1954 (Source : Archives privées Castors palois)

La première décision, qui vise à réduire le coût de construction, est d'installer sur place un atelier de menuiserie, qui servirait à débiter les arbres abattus lors du terrassement, pour les vendre par la suite à une entreprise voisine de tonnellerie. Cette première idée est un échec,

⁵⁴⁸ Projet d'acte d'attribution-cession, Maître Henry Ferras, Pau, 15 et 17 juin 1964. (archives privées)

les arbres étant infectés de termites. Le bois était originellement pensé aussi comme matériau pour les maisons. L'entrepreneur fait donc le choix de la modernité, en utilisant du béton et une charpente en fer. Les maisons sont ainsi toutes réalisées sur puits sans fondation, en ourdi béton, sur lequel repose une charpente ferme métallique, et des murs en brique à plat pour optimiser l'isolation thermique.

Mais à la fin de l'année 1955 est lancée la construction du site de Lacq, gourmande en main d'œuvre du bâtiment et financièrement bien plus attrayante pour les ouvriers qui peuvent s'ils le souhaitent travailler à l'usine. Les départs massifs des ouvriers se font cruellement sentir sur le chantier qui prend du retard. La coopérative fait alors appel à de la main d'œuvre étrangère, essentiellement des Espagnols, payés à moindre coût car « logés » sur le chantier dans les maisons plus ou moins finies. De la sorte, en novembre 1956, toutes les maisons sont construites. Le chantier n'est pas pour autant terminé, puisque la voirie n'est pas encore entamée. De plus, la fin du chantier souffre du manque de financement. Des emprunts complémentaires sont donc contractés auprès du Crédit Foncier et de la Mondiale. Enfin, le maire de Billère accepte finalement de prendre en charge le raccordement au réseau d'égouts... après avoir été accepté comme coopérateur !

Il faut remarquer que les coopérateurs fournissent une part du travail sur le terrain en amont, essentiellement pour le débroussaillage et le terrassement, en aval quand le chantier se termine, pour l'embellissement des maisons (clôtures, jardins...). Cette participation active, observée sur tous les chantiers, portion congrue de l'autoconstruction, revêt une importance majeure dans ses incidences pratiques, la mise en place des groupes de travail nécessitant un contrôle certain. Il est courant de trouver dans les délibérations des Conseil d'Administration des rappels à l'ordre envers les coopérateurs, dont l'implication inégale dans les travaux à réaliser semble témoigner d'un engagement moindre que celui des initiateurs. En revanche, il est indéniable que ces travaux ont aussi des incidences symboliques, tant la mémoire de l'expérience survalorise la geste de la participation collective dans l'effort commun. Les maisons sont finalement toutes habitées à la fin de l'été 1957.

2. La reconnaissance qualitative des réalisations par les pouvoirs publics et la mise en évidence du pragmatisme de l'engagement des coopérateurs

Malgré l'impulsion socialiste des débuts, l'esprit coopératif et mutualiste domine au sein du groupe palois, affirmant une volonté délibérée d'apolitisme et de neutralité confessionnelle. Les dispositions des statuts stipulent bien dans ce sens que « *l'acceptation des nouveaux membres dans son sein ne s'inspireront que des seules considérations d'honnêteté et du bon comportement familial et professionnel. Aucun exclusive d'ordre social, politique ou religieux ne devant être prononcée* »⁵⁴⁹. Cet esprit qui anime le groupe de coopérateurs est d'ailleurs souligné par le Préfet des Basses-Pyrénées, M. Delaunay⁵⁵⁰, qui insiste sur ce point dans son allocution lors de l'inauguration du lotissement, en soulignant la force de l'engagement coopératif des volontaires : « *ce qui m'a frappé, c'est l'esprit de solidarité. Qui dit coopérative, dit nécessairement solidarité, et vous l'appliquez à la lettre puisque votre coopérative a fourni des fonds à ceux qui, n'étant pas fonctionnaires, ou n'ayant pas l'aide de groupements spéciaux, avait ainsi à faire un effort personnel plus grand. Et n'hésitant pas à engager ainsi tout le reste de la collectivité, vous avez montré que la solidarité n'était pas pour vous un vain mot* »⁵⁵¹. De fait, la solidarité est une réalité dans le montage de telles opérations issues d'une mobilisation au service d'un idéal qu'est la maison individuelle, et dont la réalisation passe nécessairement par la mutualisation des moyens.

⁵⁴⁹ Article 2 des statuts de la coopérative du « Toit Basco-Béarnais ». Original dactylographié. 1954

⁵⁵⁰ Gabriel DELAUNAY (1907-1998). Professeur, il enseigne à Bordeaux, lorsque commence la Seconde Guerre Mondiale. Lieutenant de réserve, il participe à la bataille des Ardennes au début de la Seconde Guerre Mondiale, puis il entre dans la Résistance. Sous le pseudonyme de « Merlin », il devient le responsable des Mouvements unis de la Résistance dans le département de la Gironde. Nommé président du Comité départemental de Libération en 1944, il s'oppose en vain à la promotion de Maurice Papon au grade de préfet, lui reprochant d'avoir défendu la politique de Pétain. La suite de sa carrière fait de lui un haut fonctionnaire, nommé successivement préfet du Loir-et-Cher en janvier 1945, du Puy-de-Dôme, puis des Basses-Pyrénées. Durant son mandat de préfet, il visitera plusieurs chantiers Castors, comme ceux de Bayonne en août 1954, lors d'un de ses déplacements au cours duquel il félicitera personnellement les volontaires pour leur initiative. Il dirige la Radiodiffusion-télévision française de février 1957 à juillet 1958. Démissionnaire, il est nommé préfet de la Gironde, préfet de la région Aquitaine, un poste qu'il occupe jusqu'en 1972. Il terminera sa carrière comme conseiller d'Etat en service extraordinaire.

⁵⁵¹ L'allocution de M. Delaunay lors de l'inauguration du lotissement de l'Association familiale du Toit Basco-Béarnais. *La République*, 1955. (exemplaire des archives privées des Castors Landais)



Photographie 22 : Visite du Préfet Delaunay sur le chantier des Castors du "Toit Basco-béarnais", au début du chantier, 1953⁵⁵² (Source : Archives privées Castors de Pau)

En dehors de l'admiration que porte le Préfet à l'engagement des volontaires, son discours lors de l'inauguration semble très représentatif de la position des pouvoirs publics face à ces initiatives de construction, dont la légitimité n'est plus contestée, et dont le bénéfice pour l'État est reconnu : *« il ne faut pas s'étonner quand on voit un effort comme celui-ci que les pouvoirs publics se tournent vers vous et vous aident. Je tiens à préciser que les pouvoirs publics se penchent sur toutes les initiatives de construction qui font jour, il n'y a pas de discrimination »*. Loin des phases d'illégalité légitime qui marquent les débuts des initiatives de la société civile dans son action de construction collective, l'histoire des coopératives H.L.M. des années 1950 devient de plus en plus celle d'un compromis et non plus d'un palliatif, qui s'impose comme un nécessaire complément à la résolution de la crise du logement persistante.

Après les années d'improvisation marquées par des mesures prises dans l'urgence qui caractérisent les débuts de la Reconstruction, au tournant des années 1950, il semble bien que l'engagement qualitatif de ces projets ait gagné leur reconnaissance par les pouvoirs publics.

⁵⁵² Sur la photographie, de gauche à droite, nous voyons Gabriel Delaunay, le Préfet, M. Marchandon, le chef de chantier avec les bottes, M. Couret, président de la coopérative, qui discute avec un des membres de la délégation de la Préfecture. En arrière plan, quelques Castors qui participent à la visite.

Au demeurant, le Préfet M. Delaunay souligne ce fait en insistant sur le caractère vertical des discours et des actions de la reconstruction, « où les problèmes étaient examinés de très haut et où l'on ne bâtissait [...] que des châteaux en Espagne⁵⁵³ », et l'intérêt de l'introduction d'un peu d'horizontal dans le domaine de la construction sociale, autorisant le passage de la revendication à l'action, affirmant que « dans le domaine de la construction, on n'en est plus ici au stade des idées générales, mais à celui des réalisations ». Le soutien étatique porté à ces entreprises, très bien décrit dans cette allocution, montre combien l'État aussi est à la recherche d'un compromis avec de telles initiatives : « partout les pouvoirs publics vont vers ceux qui construisent, ils vont vers ceux qui veulent faire quelque chose ». Quant aux Castors, conscients des réticences étatiques envers les abus possibles et déjà observés dans ce type de coopératives, ils tiennent à affirmer en effet leur désintéressement, ce qui les distingue des entrepreneurs, annonçant dans leurs textes que « la coopérative n'est pas destinée à servir de truchement à des opérations spéculatives »⁵⁵⁴.

Ainsi, dans cette période d'émergence d'un État Providence qui affiche vouloir se charger totalement et globalement de la question du logement, c'est aussi en négociation avec la société civile que commence une politique volontariste de résolution de la crise. Si l'initiative de construction apparaît dans ses débuts comme des projets d'utopistes éphémères, elle semble au bout de quelques années devenir un des partenaires d'une politique publique, qui, en la promouvant, reconnaît sans le dire ses propres limites, et son incapacité à loger tout le monde. La coopérative du « Toit Basco-Béarnais » poursuit son action après la réalisation du

⁵⁵³ A partir du 7 juillet 1949, *Le Figaro* lance une campagne de presse intitulée « Pavillons de banlieue et ... châteaux en Espagne », dénonçant les dérives des sociétés de crédits immobilier. Marquées par l'essor des sociétés de crédit différé, dont les abus multiples font éclater de nombreux scandales financiers dans le milieu de l'épargne immobilière, la fin des années 1940 laisse apparaître les limites du système financier qui soutient l'effort de reconstruction. En effet, leur succès résulte essentiellement des carences du système de financement traditionnel, et, selon Sabine Effosse, d'une « active et habile propagande » (p. 192). Ces sociétés fondées à partir de 1945 fonctionnent suivant la formule du système ouvert à délai d'attente indéterminé, formule volontairement présentée de façon ambiguë qui se rapprocherait du système mutuel. Or, les adhérents engagés, commencent leurs versements sans aucune garantie dans le temps d'octroi d'un crédit, par ailleurs présenté comme un prêt (ce qui n'induit pas les mêmes modalités de remboursement et de calcul des intérêts). La création de nombre de ces sociétés est dans un but uniquement lucratif, le « filon » étant connu. Et si la généralisation de ces opérations à caractère délictueux semble intéresser les parlementaires qui tentent dès 1945 de légaliser et d'encadrer « la formule du crédit mutuel immobilier destiné à favoriser l'accession à la propriété », reste qu'elles sont considérées comme un palliatif utile et nécessaire, quand elles fonctionnent bien, en lesquelles le M.R.U. voit le moyen de combler la faiblesse de l'effort public en matière de construction. C'est seulement en 1948, face à la multiplication des défaillances de ce type de sociétés qu'un projet de loi laisse entrevoir la mise en place d'une légalisation de contrôle de leur action, qui fait débat malgré tout pendant de nombreuses années. (Sabine Effosse, *L'invention du logement aidé en France*, op. cit. « "Pavillons de banlieue et ... châteaux en Espagne" : celles par qui le scandale arrive », pp.191-200.

⁵⁵⁴ Règlement Intérieur de la coopérative des Castors Landais. Original dactylographié, 1954. p. 2

premier chantier de 108 maisons, et « *persiste dans son effort* »⁵⁵⁵. Elle achète ainsi un terrain à Billère dans la plaine près du Gave de Pau, afin d’y réaliser un second projet comprenant une cinquantaine d’habitations nouvelles.

Mais il est nécessaire cependant de noter qu’à partir des années 1954-1955, l’engagement dans de telles coopératives relève plus d’un moyen d’accéder à la maison individuelle en pleine propriété plutôt qu’à un engagement militant. A titre d’exemple, l’analyse de la composition socioprofessionnelle du groupe des Castors palois laisse apparaître l’importance de l’engagement de fonctionnaires dans le projet, et de façon générale, des employés.

Tableau 7 : Les catégories socioprofessionnelles des coopérateurs du « Toit Basco-béarnais »

| Catégorie socioprofessionnelle | Autoconstructeurs | Coopérateurs |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------|
| Ouvriers | 37,5% | 16,7 % |
| Employés du secteur privé | 18,5% | 16,7 % |
| Employés du secteur public | 33,5% | 54,6 % |
| Artisans et commerçants | 8% | 4,6 % |
| Professions libérales | | 4,6 % |
| Divers | 2,5% | 2,8 % |
| Total | 100% | 100% |

Source : Projet d’acte d’attribution-cession, Maître Henry Ferras, Pau, 15 et 17 juin 1964 (Source : archives privées Castor de Pau).

Ainsi, le profil social du Castor, autoconstructeur puis coopérateur, a changé. Même si les points communs sont de nature générationnelle, s’agissant de jeunes couples à la tête de ménages nucléaires avec une descendance élevée, ou qui le deviendra après l’installation⁵⁵⁶. En revanche, dans le cas du « Toit Basco-Béarnais », à la différence des groupes pessacais et bayonnais, il ne s’agit donc pas d’un groupe d’ouvriers militants qui se constitue, mais bien d’une coopérative formée par des représentants d’une classe moyenne émergente, ou qui va le devenir. La coopération entre les adhérents ne se pose donc plus comme un engagement militant issu de la tradition ouvrière. Elle porte en revanche les marques d’un mutualisme aquitain ancré dans les esprits, et qui est nettement perceptible à travers les statuts de la

⁵⁵⁵ M. Couret, président de la coopérative.

⁵⁵⁶ Plus de trois enfants par couple en moyenne.

société, ainsi que dans le règlement intérieur de la cité, qui joue sur des affinités professionnelles : une part importante se comporte de sociétaires issus d'un même corps professionnel, la fonction publique territoriale, l'éducation nationale, la mutualité et la sécurité sociale, ou encore la S.N.P.A.

Ce pragmatisme sensible à travers l'analyse socioprofessionnelle du groupe, peu marqué par la présence d'ouvriers, est confirmé lors d'entretiens réalisés dans le quartier. Une des habitantes nous indique qu'elle et son mari avaient précédemment fait le choix d'adhérer au projet des castors autoconstructeurs, avant de rompre leur engagement au profit du projet du « *Toit Basco-Béarnais* », pour la simple raison que la situation géographique du terrain du second projet lui convenait mieux. La récurrence de raisons pragmatiques à un engagement dans un groupe de castors, autoconstructeurs ou non, confirme notre hypothèse de la perte de l'engagement militant des volontaires au profit d'un engagement plus pragmatique dans une formule qui a déjà démontré ses capacités de réussite, et sans laquelle ils ne pourraient prétendre à l'accession à la propriété au regard de leurs moyens.

Emergence de la classe moyenne.

III. Les expériences du castorat : des bâtisseurs de maisons au temps des « *chemins de grue* »

A. L'efficiencia d'une solidarité dans le travail qui bute sur le pragmatisme de l'engagement des coopérateurs

Autoconstructeurs ou non, deux formes de solidarités président à la coopération castor. Une première forme que nous qualifierons d'institutionnelle, formelle, est celle née de l'injonction à la solidarité développée dans les projets et les statuts des sociétés. Elle est à l'épreuve lors de la construction des cités, et traduite par la mutualisation des moyens financiers et humains. Cependant une autre forme coexiste, plus vécue, qui s'épanouit au sein du groupe d'existence. Ces deux formes de solidarités semblent pourtant indissociables à l'échelle des différents groupes castors analysés, ce qui nous amène à une tentative de redéfinition de la solidarité pour déterminer l'« *esprit castor* » qui semble motiver l'action coopérative et qui est sensible dans le réveil mémoriel des acteurs. Pour Michel Messu, « *les opérations d'autoconstruction*

réalisées dans le cadre des Castors ont toujours reçu le sens [...] d'un parangon de solidarité populaire »⁵⁵⁷. En effet, les groupes castors sont des structures de sociabilités qui ont été des instruments de solidarité. Par l'analyse du degré de ferveur idéologique, du sentiment d'appartenance et d'entraide au sein de chaque groupe, nous allons tenter de déterminer dans quelle mesure elles sont des motivations à l'action.

1. De l'autoconstruction au logement social : deux logiques différentielles d'engagement pour les castors mais un militantisme coopératif persistant

Les différentes expériences castors présentent des divergences nettes, la première étant le recours ou non à l'autoconstruction. Il nous semble malgré tout possible, dans une approche comparative de ces réalisations, d'affirmer une homogénéité des cadres de l'action, dans la promotion inflexible de la maison individuelle avec jardin en accession à la propriété.

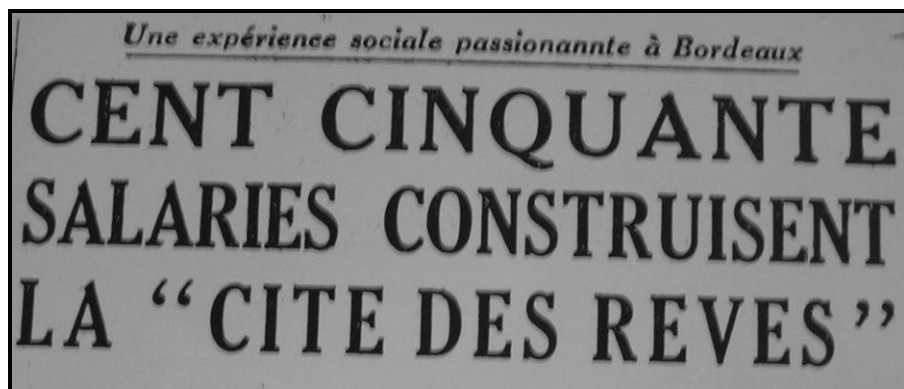


Figure 3 : Une d'un journal local indéterminé, figurant dans un dossier de presse réuni par les Castors girondins. (Source : Archives privées des Castors de Pessac)

Dans le Règlement Intérieur des Castors Landais, les modalités de fonctionnement du groupe sont clairement énoncées, entre discipline et solidarité, affirmant que « *les avantages assurés par la coopérative comporte par la force des choses en contre-partie des obligations, voire des servitudes* »⁵⁵⁸. Relevons qu'à chaque fois les Castors sont organisés en groupes comptant un petit nombre d'individus, et au sein desquels les relations humaines sont riches. Les groupes étudiés obéissent tous à un schéma de groupe restreint ou « *primaire* »⁵⁵⁹, avec une précision restrictive pour le cas montois puisque notre analyse s'attache à l'étude des premiers

⁵⁵⁷ MESSU Michel. op. cit. p. 11

⁵⁵⁸ Règlement Intérieur de la coopérative des Castors Landais. Original dactylographié. 1954. p. 3

⁵⁵⁹ ANZIEU D. et MARTIN J.Y. *La dynamique des groupes restreints*. Paris : PUF, 1973. p. 28

temps de la coopérative, lors de l'émergence du phénomène. Leur caractéristique essentielle est la poursuite en commun des mêmes buts de façon active, au sein d'un ensemble présentant un fort degré de structuration, ayant constitué des normes de fonctionnement qui lui sont propres, marquées par une importance nette de la coopération.

Cette échelle du groupe restreint facilite l'application d'un ordre moral. Certes, l'adhésion des volontaires aux différents projets castors est autant au niveau matériel, dans la recherche de la maison individuelle en accession à la propriété, qu'à un niveau plus idéologique, mais les règles de la coopération sont bien affirmées par avance, dans une forme d'impératif à la solidarité et à la mutualisation des moyens, humains et financiers. Ainsi, pour M. Lamarque-Cando, « *il faut seulement des hommes de bonne foi et de bonne volonté, capable de dévouement, d'enthousiasme, de ténacité et de courage* »⁵⁶⁰. Quant aux autoconstructeurs girondins et basques, ils affirment en préambule à leurs projets : « *Nous ne bâtirons pas chacun notre maison ; nous bâtirons ensemble notre cité* »⁵⁶¹. Il nous semble dès lors possible d'affirmer que l'adhésion des castors aux différentes entreprises est une adhésion par anticipation, les objectifs généraux étant tracés par le porteur de projet qui impulse l'idée, et les règles de fonctionnement clairement énoncées.

Ainsi, ce que les Castors Landais définissent comme une « *forme de solidarité toute naturelle* »⁵⁶², apparaît comme un contrat moral contraignant, dont les limites sont clairement déterminées dès l'adhésion du volontaire, qui trouve dans les statuts les raisons possible de son exclusion du groupe : « *un sociétaire peut être radié par décision du Conseil d'Administration :*

- a) *s'il a fait l'objet d'une peine judiciaire ;*
- b) *s'il n'a pas obtempéré après deux rappels à l'ordre dans les conditions prévues par le Règlement Intérieur, pour non observation des Statuts de la Société ou des prescriptions du Règlement Intérieur ;*
- c) *s'il cause préjudice à la Société ;*
- d) *s'il nuit à la bonne renommée de la Société ou de ses membres par son comportement ;*
- e) *s'il n'habite pas lui-même avec sa famille et de manière permanente la maison qui lui a été attribuée ;*

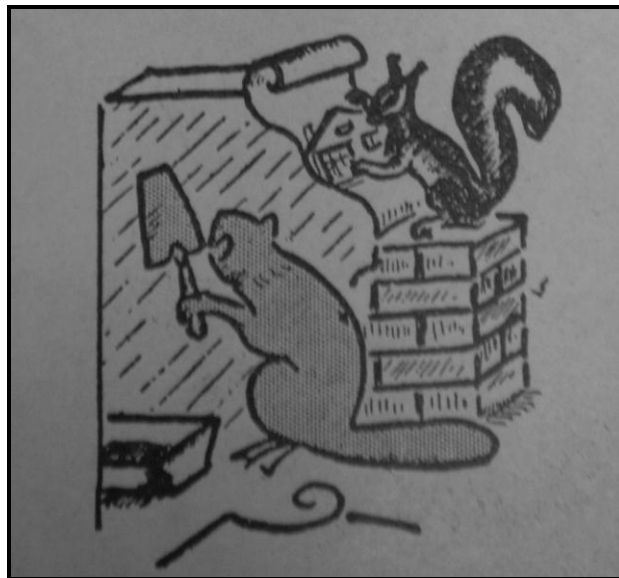
⁵⁶⁰ Registre des délibérations du Conseil d'Administration des Castors Landais, séance du 30 octobre 1953.

⁵⁶¹ LANNES Jean. *Projet ...*, op. cit. p. 1

⁵⁶² Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 8 juillet 1957.

f) *s'il fait faillite ou s'il est en état de déconfiture* »⁵⁶³.

Cette organisation fonctionnelle du groupe produit une solidarité mécanique, où la fraternité est de rigueur : « *la coopérative demande l'esprit de solidarité et de discipline qui est indispensable dans tout groupement coopératif* »⁵⁶⁴. Tous les discours et les références idéologiques l'entretiennent, quand les castors affirment qu'« *on ne peut vouloir bénéficier des uns sans accepter les autres* »⁵⁶⁵ ; il en est de même de la symbolique développée autour de leur action de construction. Ainsi, le logo dessiné pour les Castors Landais affirme clairement la nécessité de la coopération dans le travail, symbolisé par le castor et sa truelle, associée à la mutualisation des moyens financiers, mais aussi à l'épargne individuelle familiale, dont l'écureuil est ici le témoin, pour accéder à leur idéal commun qu'est la petite maison individuelle, qui semble naître de leur association.



Photographie 23 : Le castor et l'écureuil, symboles d'une coopération spécifique pour un but commun, la maison individuelle en accession à la propriété (Source : Archives des Castors Landais)

Les communautés de travail qui apparaissent, sur les chantiers pour les autoconstructeurs, et pour une plus courte durée lors du terrassement pour les coopérateurs, semblent donc obéir à une exigence, parfois ritualisée. Les Castors ont l'injonction d'avoir un « *même esprit au service d'un même devoir* »⁵⁶⁶, afin d'assurer le « *Bien commun* »⁵⁶⁷. De façon générale, les

⁵⁶³ Statuts de la coopérative des Castors Landais. Original dactylographié, 1953. p. 7

⁵⁶⁴ Préambule du Règlement Intérieur des Castors Landais, 1954. Original dactylographié.

⁵⁶⁵ Préambule du Règlement Intérieur des Castors Landais, 1954. Original dactylographié.

⁵⁶⁶ Principes du C.O.L., « *Nos Devoirs* », Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

principes de fonctionnement des groupes encadrent fortement l'action d'une part, mais aussi « *l'esprit* » qui préside à leurs réalisations. Ce niveau d'organisation du groupe qui est celui de l'efficience obéit cependant systématiquement à un style de commandement démocratique, dont les temps forts restent les Assemblées Générales qui réunissent l'ensemble des coopérateurs, comme en témoigne M. Suhubiette dans ses mémoires sur le C.O.L. bayonnais, quand il s'exclame : « *Ah ! Nos Assemblées ! Quelle institution... [...]. Noyau toujours en fusion, où l'on n'arrête pas de se " remonter les bretelles" et celles des autres. La vie démocratique quoi ! Où chacun peut parler interpellé, se défouler. Pas facile, la démocratie... »*⁵⁶⁸.

Cette affiliation idéologique au mouvement, issue d'une adhésion par anticipation, s'affirme comme une identité collective vécue, et une ressource instrumentale majeure pour créer des solidarités dans les groupes, et ainsi idéalement diminuer le risque de défections. Or, et c'est ici qu'arrive une distinction majeure entre les deux formules castors, les autoconstructeurs connaissent de nombreuses défections en cours de chantier, contrairement aux cas observés selon le modèle coopératif landais. Même si les départs sont rapidement comblés, reste que l'identification collective au projet idéologique, si elle est réelle pour les instigateurs, ne dure qu'un temps et ne résiste pas aux nécessités du temps et au pragmatisme de l'engagement des nouveaux autoconstructeurs. Si les castors landais ne rencontrent pas ce problème, c'est parce que leur formule répond très directement à ce pragmatisme, sans demander autant d'efforts physiques, ni de sacrifices de temps de loisir que l'autoconstruction.

Malgré tout, impulser une identification collective des volontaires à l'esprit de coopération qui préside à leurs projets est la condition première de réussite de l'expérience, ce qui explique les liens étroits entre les manifestations dans le réel de cette idéologie et les discours fondateurs. Si la première est indéniablement le choix affirmé de la maison individuelle, la toponymie est aussi une autre façon de marquer la cité d'un « *esprit des lieux* ». Enfin, de façon moins sensible, les castors sont « *de la cité* », quand être de la cité c'est pouvoir nommer, nommer les rues, les maisons, les premiers habitants. Cette identification collective, effective dans les tous premiers temps du projet, ressurgit ainsi dans les mémoires, comme une fierté, mais est en crise dans la seconde phase qu'est l'installation.

⁵⁶⁷ Principes du C.O.L., « *Nos Devoirs* », Registre n°1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

⁵⁶⁸ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, 50 ans*. 2001, original dactylographié. p. 16.

2. L'idéal coopératif confronté à la vie des cités : l'affirmation de solidarités de groupes d'existence

Coopérative d'habitation et communauté semblent être indéfectiblement liées. Si l'impératif dominant est de se loger pour les autoconstructeurs, les projets pionniers sont empreints d'une préoccupation communautaire indéniable. Or, à l'échelle des groupes, après cette identification collective née de l'adhésion par anticipation à un projet commun, la vie dans les cités laisse vite apparaître un individualisme net, qui, même teinté de solidarité, laisse entrevoir le pragmatisme général de l'engagement des volontaires, et semble faire tomber l'idéal coopératif des initiateurs. Nous nous sommes donc attachée à réévaluer les dimensions culturelles du lien social, en déterminant les formes de la sociabilité qui apparaissent après l'installation dans les maisons des cités castors, autoconstruites ou non.

Les entreprises des coopérateurs comme celles des autoconstructeurs, porteuses originellement d'une idéologie qui dépassait grandement le cadre de la seule construction de maisons, voyaient souvent leur projet social communautaire échouer. En effet, l'analyse de la vie dans les cités ne permet pas d'affirmer la constitution de communautés de vie, mais laisse cependant apparaître des solidarités multiples qui marquent profondément les castors. Il s'agit en fait d'un second niveau d'organisation de ces groupes, plus informelle que la précédente, créée par les relations interpersonnelles, et appartenant au domaine du ressenti. Sortant du cadre strict des règles édictées par leurs théoriciens de l'action, les castors vivent leur groupe au rythme de solidarités diverses qui semblent se combiner. Cette échelle mérite d'être expliquée car elle fait partie de l'histoire quotidienne de ces quartiers-cités.

Dans les deux cas, pour les coopérateurs comme pour les autoconstructeurs, l'amitié semble être le lien principal qui unit les Castors. Forme d'association qui présuppose l'égalité entre les amis, elle est affirmée comme le principe de base des différents groupes. Ainsi, l'amitié⁵⁶⁹ est affichée dans les six principes majeurs du C.O.L. bayonnais, elle est souvent apparue dans différents entretiens comme une véritable force, « *encouragement dans l'espérance d'un destin ambitieux* »⁵⁷⁰. Les amitiés qui naissent dans les groupes castors s'apparentent au

⁵⁶⁹ Principes du C.O.L., Registre n° 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne, 1951.

⁵⁷⁰ DURAND Yves. *Les solidarités dans les sociétés humaines*. Paris : PUF, 1987. (collection l'Historien) p. 60.

fonctionnement des « *amitiés villageoises* »⁵⁷¹, originellement celle du foyer et de la famille ou des proches voisins⁵⁷², et qui sont ici le support des actions collectives portées par la communauté pour le bien de tous. Les Castors semblent développer sur cette base des solidarités de groupes d'existence à l'échelle du quartier, s'inspirant d'un village imaginaire et imaginé⁵⁷³ : la liste des Castors s'apparente à celle des « maisons souches » de la fondation des villages ou bastides, sans pour autant accorder une primauté, si ce n'est celle honorable de faire parti des fondateurs. Cette référence est bien présente chez les autoconstructeurs et coopérateurs basques et béarnais, qui partagent les mêmes valeurs anthropologiques de la famille souche pyrénéenne.

C'est peut être de cette superposition de solidarités que naît le déséquilibre puis l'échec des projets sociaux des autoconstructeurs, la solidarité idéologique des instigateurs ne résistant pas à celles plus ressenties des volontaires, dont les différences de motivation et d'engagement se font ressentir avec acuité lors de l'installation dans les maisons. En ce qui concerne la formule des coopérateurs landais, il apparaît nettement que l'impulsion donnée par le leader charismatique qu'est Lamarque-Cando est affirmée comme une fierté, mais que, même si les coopérateurs s'accordent à trouver beaux les fondements idéologiques, tous affirment aussi un engagement très pragmatique en vu de l'accession à la propriété à moindre coût.

D'avoir travaillé sur le caractère pionnier des expériences castors en Aquitaine laisse encourir le risque d'une sursignification du mouvement, notamment idéologique. Il est nécessaire ici de s'arrêter quelque peu sur une précision restrictive, issue de l'histoire du mouvement qui, sorti de sa phase d'enfancement, devient un moyen et non plus une fin en soi, un engagement militant. Les comptes rendus des réunions du Conseil d'Administration des Castors Landais en témoignent : « *d'un rassemblement d'amis animés par un magnifique exemple de solidarité, il apparaît que par la suite, elle s'est dénaturée et transformée en une sorte d'administration. Certains pensaient passer commande comme si cette dernière était devenue une entreprise de construction* »⁵⁷⁴.

⁵⁷¹ DURAND Yves. *Les solidarités ...*, op. cit. p. 61

⁵⁷² On retrouve chez les Castors béarnais et basque cette attention aux voisins du haut, du bas, du premier voisin... accentuée par les choix lors de l'installation.

⁵⁷³ Fait symbolique, la liste des premiers Castors, des premiers arrivants, est entretenue par la tradition orale. Il en est de même pour le document, le manuscrit ou l'acte notarié, qui sont jalousement conservés.

⁵⁷⁴ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 8 juillet 1957.

De fait, il apparaît clairement au fur et à mesure que les expériences se multiplient et démontrent leurs capacités de réussite, que les adhérents sont surtout intéressés par les économies réalisables par la coopération à travers le castorat, beaucoup plus que par une forme plus militante d'engagement en faveur du droit au logement et à la ville qui paraissait qualifier l'émergence des premiers chantiers. Ainsi, en 1955, le Président des Castors Landais doit rappeler à l'ordre certains des coopérateurs en rappelant que « *les heures de travail sont comptabilisées, et que la décision a été prise parce que certains ne participaient que peu ou pas aux travaux devant être faits en commun* »⁵⁷⁵. En effet, une fois installés dans leur maison, les coopérateurs semblent se désengager du collectif, et témoignent ainsi du pragmatisme de leur engagement.

Les initiateurs semblent témoigner d'une certaine amertume de la perte de la force de leurs idéaux mobilisateurs, et peinent à comprendre le pragmatisme qui pousse finalement les Castors à agir. Ainsi, dans ses mémoires, Daniel Bancon constate à propos des autoconstructeurs que « *les Castors avaient fait un grand pas vers une idée supérieure de la propriété communautaire et personnelle. Pourquoi a-t-il fallu que, plus tard, on en revienne à l'accession personnelle à la propriété ? Enfin, les Castors ont été satisfaits ; ils ont eu leur acte notarié de propriété, rangé dans un tiroir. Chacun n'avait plus à se préoccuper du sort des autres. Il pouvait s'installer dans sa coquille. Cela a été d'autant plus intéressant qu'il s'est trouvé un nombre d'hurluberlus pour assurer bénévolement les fonctions de syndic et de technicien de maintenance, ce qui évite aux autres de payer des charges plus élevées. Combien de temps cela durera t-il ? Et si nous voulons nous rassurer moralement, nous pouvons nous dire que l'évolution de la location-coopérative vers la propriété traditionnelle n'a pas marqué la fin de la grande aventure des Castors. Celle-ci était terminée bien avant, avec la dispersion de l'idéal communautaire, au milieu des années 1950* »⁵⁷⁶.

Le même phénomène est donc observé chez les autoconstructeurs, et permet de déterminer les temps forts de la mobilisation, qui sont clairement les phases de montage des projets et le moment de la construction, et les temps plus faibles de l'engagement, que représente l'entrée dans la maison, moment où les idéaux collectifs, voire communautaires de instigateurs, se heurtent à l'individualisme croissant des coopérateurs et au repliement familial. C'est là une des limites de la solidarité générationnelle qui a présidé à la mise en marche des groupes :

⁵⁷⁵ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 21 mars 1955.

⁵⁷⁶ BANCON Daniel, op. cit. p. 112

majoritairement des jeunes couples, les castors vont être rapidement captés par leurs obligations familiales après leur installation et souvent leur promotion sociale.

Cependant, si l'aspiration à la maison individuelle en pleine propriété reste toujours l'élément central moteur de cette adhésion des candidats aux différents chantiers castor, autoconstructeurs ou non, la dimension contestataire et revendicatrice des initiateurs n'y est plus. Nous avons déjà observé ce tournant dans l'histoire du mouvement d'autoconstruction, mais le système coopératif castor en général semble confirmer cette tendance à la primauté de l'intérêt économique dans la prise de décision d'un engagement castor. Cette évolution est d'autant plus forte que la mobilisation et l'engagement touchent des classes moyennes émergentes, et que, de fait, la sociologie des Castors évolue.

Le pragmatisme qui préside à l'engagement des coopérateurs, à la suite du temps des pionniers, semble lié aux modifications qui touchent la composition sociale des groupes. Si aux temps « héroïques » d'un castorat militant, les groupes apparaissent marqués par une certaine homogénéité socioprofessionnelle, produisant l'identification du mouvement au monde ouvrier, à partir du milieu des années 1950 en revanche, il apparaît que la part des cadres et des employés augmente dans des proportions non négligeables, la coopération étant de fait un moyen d'action pour des classes moyennes émergentes. Le système de la coopération évolue ainsi, passant de la volonté initiale de produire collectivement du logement à l'expression du poids de consommateurs de ménages qui franchissent le seuil de la sélectivité financière en se regroupant. Le logo landais associant le castor et l'écureuil est, somme toute, révélateur de cette évolution et de cette ambivalence générale.

B. La « *petite maison castor* » : une incohérence urbanistique à « l'âge d'or » du logement social

Définir le castorat comme un mouvement passant de la dissidence au compromis revient donc à questionner la place et le rôle du secteur coopératif, comme partie prenante de l'action publique de la construction sociale. Dans la dissidence, le castorat semble faire exception en ne s'adaptant pas aux philosophies de projet déterminées par les pouvoirs publics, en faisant tout au contraire reconnaître la légitimité de projets perçus comme des « *incohérences urbaines* » au temps du collectif. Mais dans le même temps, les différentes formules castors

sont contraintes de s'adapter aux systèmes de financement qui leurs sont associés, à savoir la législation H.L.M. et le Plan Courant, qui conditionnent leurs actions en les encadrant.

1. La promotion de la maison en accession à la propriété comme volonté affichée de refus du collectif

De façon générale, les Castors, autoconstructeurs ou non, revendiquent d'une part l'accession à la propriété d'une maison individuelle, et se positionnent contre « *le courant trop exclusif qui existe dans les sphères ministérielles en faveur d'immeubles collectifs* »⁵⁷⁷. Ils affichent ainsi tous un refus du collectif, à l'image des Castors bayonnais qui déplorent la situation de « *tous ceux qui ont le triste privilège de loger dans des immeubles collectifs du type H.B.M.* »⁵⁷⁸. La diffusion du système des petites maisons « castors » n'apparaît pas une exception historique, elle semble bien correspondre bien à l'évolution des aspirations des Français dans les années 1950, qui souhaitent privilégier le confort à la salubrité.

Ceci remonte à une aspiration collective majoritaire. Aussi, en 1947, l'Institut National d'Etudes Démographiques publie *Les Désirs des Français en matière d'habitation urbaine*⁵⁷⁹, dont les conclusions sont éloquentes et sans appel quant au rêve français de la maison individuelle avec jardin⁵⁸⁰. L'enquête est menée sur un échantillon dont le choix semble avoir été guidé par le souci de représentativité, avec une précision restrictive cependant, qu'est son caractère résolument urbain. Les sondés sont majoritairement non propriétaires, mariés, plutôt jeunes (72% d'entre eux ont moins de 50 ans), d'un niveau de fortune courant, l'échantillon se répartit de façon égalitaire entre hommes et femmes, habitant la province (61%). Toutes proportions gardées, les résultats de cette enquête peuvent donc éclairer la conception du logement des Français à la fin des années 1940, et l'évolution sensible de leurs aspirations au tournant des années 1950.

⁵⁷⁷ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 18 mai 1956.

⁵⁷⁸ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 13

⁵⁷⁹ I.N.E.D. *Désirs des Français en matière d'habitation urbaine, enquête par sondage*. Paris : PUF, 1947.

⁵⁸⁰ Précisons que l'ouvrage est en fait l'analyse des résultats de l'enquête menée par la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, entreprise en 1945 autour de la problématique des désirs des Français en matière d'habitation. A la suite de la dissolution de l'organisme, l'I.N.E.D. nouvellement créé analyse les résultats collectés.

De ce tableau général des vœux des Français en terme de pratiques habitantes, la maison individuelle avec jardin en pleine propriété correspond pour une majorité écrasante⁵⁸¹ à leurs aspirations. Les Castors Landais proclament qu'« *il est d'abord nécessaire d'avoir une maisons spacieuse, claire, confortable, avec une cuisine claire, grande et commode, salle d'eau, etc.* »⁵⁸². Pour les autoconstructeurs girondins et basques, « *le droit à la propriété est aussi valable sur le plan du logement. Il est parallèle au droit au soleil que nous refusent les villes avec leurs immeubles collectifs et leurs rues étroites* »⁵⁸³. Un objectif qualitatif ressort nettement de ces revendications, qui démontrent clairement que les attentes en terme de niveau de confort sont prioritaires sur celles de la diversité architecturale.

Mais le logement en accession apparaît généralement dans le même temps comme un luxe aux personnes n'ayant pour capital que leur salaire, souvent peu élevé, voilant des facteurs discriminants au passage du rêve à la réalité que sont la jeunesse et des revenus modestes. En effet, malgré la multiplicité des situations analysées, la revendication de l'accession à la propriété d'une maison individuelle est le point central commun à toutes ces expériences. La coopérative des Castors Landais l'affirme dans ses statuts, qui annoncent que « *son objet essentiel est d'aider ses adhérents à accéder à la propriété du toit familial* »⁵⁸⁴. Ainsi, il est aisément compréhensible que le modèle de la maison castor qui se diffuse reste le même sur les différents chantiers, puisque le niveau de confort qu'il propose correspond tout à fait aux attentes de ses futurs habitants, sans que l'unité architecturale, le certain conformisme qu'il impose ne soit un obstacle.

Mais si l'on fait un tour de France des initiatives de construction de ce type, toutes ne se révèlent pas indéfectiblement liées à un objectif de création de lotissements pavillonnaires. Il n'est pas rare de trouver en région parisienne des ensembles collectifs réalisés en autoconstruction ou par des coopératives d'initiative privée. Aussi plus qu'ailleurs, la maison s'affiche donc comme une spécificité aquitaine, une étrange marchandise clairement perçue comme un placement de père de famille et patrimoine à transmettre. La maison, pour des raisons autant techniques qu'idéologiques, s'affirme ainsi comme la solution mobilisatrice qui

⁵⁸¹ 72% se prononcent en faveur de la maison individuelle avec jardin, et les deux tiers préfèrent être propriétaires que locataires. Seuls les enquêtés parisiens souhaitent rester locataires.

⁵⁸² Préambule du Règlement Intérieur des Castors Landais, 1954. Original dactylographié.

⁵⁸³ LANNES Jean. *Projet de réalisation...*, op. cit. p. 14

⁵⁸⁴ Statuts de la coopérative des Castors Landais. Original dactylographié, 1953. p. 2

favorise l'engagement des volontaires dans les formules castors, se ressourçant dans des représentations culturelles morales.

En revanche, il est remarquable que les logiques d'engagement diffèrent entre les autoconstructeurs et les Castors Landais. En effet, si l'autoconstruction peut apparaître comme un geste d'autonomie politique militante, en impulsant une loi sur l'apport-travail par le développement d'une pratique renouvelée, les Castors Landais agissent dans un cadre légal qu'ils ne souhaitent pas modifier. Leur action porte donc la marque beaucoup plus d'aspirations socioculturelles, que de revendications politiques.

Enfin, la distinction entre les réalisations des autoconstructeurs et celles des Castors Landais est aisée à faire, du moins si l'on s'en tient aux traces paysagères. En effet, le groupement de multiples chantiers des Castors Landais produit des quartiers, quand les autoconstructeurs ne créent que des cités de taille plus modeste. Ainsi, l'importance des réalisations des Castors Landais est prégnante à l'échelle de l'agglomération, et les « *petites maisons castors* » marquent de façon majeure l'urbanisme montois et de ses alentours. Ainsi, au début des années 2000, ils logent près de 30% de la population montoise dans près de 3000 maisons, cette forte proportion tendant à confirmer l'affirmation nette d'une préférence persistante pour la maison individuelle. En revanche, les autoconstructeurs laissent des traces plus modestes, créant des cités comptant exceptionnellement plus de 60 réalisations après l'institutionnalisation de la formule au début des années 1950. De petite taille, elles représentent donc un modèle marginal d'urbanisme, parfois invisible, mais s'imposent dans les mémoires comme des « *cités pas comme les autres* »⁵⁸⁵.

2. Du rêve au modèle, la maison castor et les atouts de la sérialisation : de l'incohérence urbanistique à la cohérence économique

Dans la multiplicité des formules du castorat, un objectif majeur est défendu par tous, qui trouve ses fondements dans la coopération : une maison en accession à la propriété à moindre coût. Ainsi, les Castors palois décrivent leur action comme ayant pour but de « *réduire au bénéfice de ses membres et par l'effort commun de ceux-ci le prix de revient et, le cas échéant,*

⁵⁸⁵ Les Castors ont leur eau. *Sud-Ouest*, 7 avril 2008.

le prix de cession ou de l'attribution au profit de chacun, des constructions »⁵⁸⁶. Pour ce faire, les deux types de formule castor présentent des similitudes importantes et le champ des économies possibles est clairement identifiable, s'articulant autour de deux thèmes centraux : des économies au moment de la construction, mais aussi des économies dues à la maison même, et notamment liées à l'apport non négligeable du jardin.

A la fin des années 1940, la primauté de l'engagement de l'État en faveur de l'habitat collectif se dessine nettement, même si la préférence affirmée des Français pour le logement individuel est connue et reconnue. Le recours au collectif apparaît toutefois comme la solution la plus réaliste pour tenter d'enrayer la crise aiguë en matière de logement, d'un point de vue économique. Les autoconstructeurs sont bien conscients de cet état de fait, quand ils affirment que *« beaucoup d'industriels, d'architectes et d'urbanistes ne se posent même pas la question, car ils la considèrent comme tranchée. Dans un immeuble de dix étages, disent-ils avec quelque apparence de raison, le prix du terrain, des fondations et de la toiture se répartissent sur les dix étages. Il est donc évident que l'immeuble collectif est plus économique que la maison familiale »*⁵⁸⁷. La maîtrise de plus en plus complète des procédés de fabrication industrielle permettant la construction à grande échelle et à moindre coût valide en grande partie cette thèse.

Or, c'est pour les mêmes raisons d'économies réalisables par la construction en série que les Castors arrivent à faire valoir leur système de petites maisons individuelles, entre incohérence urbanistique au temps du collectif et cohérence économique des cités réalisées par les coopératives dans le cadre de la législation H.L.M. pour les autoconstructeurs, et dans le cadre des Logecos et du « Plan Courant » pour les Castors Landais. En effet, les autoconstructeurs avancent dès la présentation de leurs projets l'argument que les évolutions techniques promouvant la *« normalisation des matériaux »*⁵⁸⁸ sont une source importante d'économies possibles sur un chantier collectif. L'autre point majeur mis en avant est la taille des chantiers, qui permettraient, selon eux, d'obtenir des remises de prix de la part des fournisseurs lors d'achat en gros : *« sur un chantier de 100 logements, les techniques de travail sont nécessairement différentes que sur 100 chantiers d'un seul logement. Et si le résultat visible*

⁵⁸⁶ Projet d'acte d'attribution-cession, Maître Henry Ferras, Pau, 15 et 17 juin 1964 (archives privées palois).

⁵⁸⁷ LANNES Jean. *Projet de réalisation...*, op. cit. p. 12

⁵⁸⁸ LANNES Jean. *Projet de réalisation...*, op. cit. p. 4

est le même, 100 maisons, le résultat financier doit être très sensiblement différent »⁵⁸⁹. Dans le même ordre d'idée, les Castors Landais misent aussi sur le nombre important de constructions à réaliser pour obtenir des prix préférentiels de la part des entrepreneurs qui s'attèleront à la réalisation du chantier, auxquels les coopérateurs n'hésitent pas à demander des « *rabais* »⁵⁹⁰, mettant en avant l'opportunité que revêt pour les entreprises participantes un chantier d'une telle ampleur de « *maisons uniformes en série* »⁵⁹¹.

Cette démarche économique, commune aux deux groupes, se vérifie lors du choix des compétences techniques extérieures. De façon générale, les frais de fonctionnement des chantiers et des coopératives sont réduits au minimum indispensable à ce que tout se passe bien sur le terrain, affirmant comme postulat de base l'engagement de tous les coopérateurs. Comme chez les autoconstructeurs, les Castors coopérateurs déterminent ainsi qu'il leur est indispensable d'avoir un architecte et un chef de travaux, qui seront les deux piliers centraux de la construction, qui coordonneront les activités des coopérateurs et des ouvriers. Mais si pour eux, « *l'architecte est indispensable* », ils affirment dans le même temps qu'ils ne « *veulent pas de quelqu'un qui vienne pour gagner de l'argent* »⁵⁹². Bien souvent nous observons que ces deux personnages majeurs, indispensables à la réalisation des cités, autoconstruites ou non, finissent par intégrer le groupe des coopérateurs, forme d'adhésion fonctionnelle au projet, comme c'est le cas à Bayonne pour l'architecte sollicité, ou à Pau pour le chef de chantier, nommé par l'entreprise en charge de la construction, qui finit par devenir adhérent de la coopérative. Pour le fonctionnement des sociétés, le personnel est aussi réduit au minimum, souvent un Directeur permanent et une secrétaire quand le projet prend de l'ampleur. Cette réduction des frais de fonctionnement est une composante essentielle du castorat, quelle que soient sa formule et sa configuration.

Enfin, toujours avec l'objectif de maximiser les économies réalisables, les Castors de façon générale n'hésitent pas à utiliser des matériaux nouveaux, qui remplacent avantageusement ceux utilisés traditionnellement, mais coûtant plus cher. Les Castors de Pessac choisissent d'utiliser un matériau peu prisé, le mâchefer, pour effectuer les travaux de voirie. Ils vont le chercher à Arcachon, où ils peuvent gratuitement en charger les camions qui vont être par la suite déversés sur les voies en construction de leur cité.

⁵⁸⁹ LANNES Jean. *Projet de réalisation...*, op. cit. p. 6

⁵⁹⁰ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 30 octobre 1953.

⁵⁹¹ Statuts de la coopérative des Castors Landais. Original dactylographié, 1953. p. 1

⁵⁹² LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 7



Photographie 24 : Un trajet entre Arcachon et le Monteil pour acheminer le mâchefer, à l'été 1950 (Source : Archives privées Castors de Pessac)

Cette initiative se diffuse. Ainsi, les Castors bayonnais, pour leur part, « *partent à l'assaut du mâchefer qui stagnait autour des Forges de l'Adour à Boucau* »⁵⁹³ pour assurer la fondation des routes de la cité Saint-Amand. La gratuité et la disponibilité du matériau en fait une « *belle réussite économique* », en plus de l'innovation qu'il représente. La Municipalité refuse d'ailleurs dans un premier temps d'inclure les routes dans sa voirie, imposant des voies en cailloux de divers calibres. Or, quelques temps plus tard, l'utilisation du mâchefer se généralise, à la « *grande satisfaction morale* » des castors qui voient leur audace reconnue. Suivant le même ordre d'idée, et pour palier le manque de main d'œuvre chez les plâtriers, les Castors Landais font le choix de l'utilisation de « *l'enduit bâtard* »⁵⁹⁴ sur tous leurs chantiers, remplaçant avantageusement un matériau trop cher à poser.

Malgré l'optimisation du champ des économies réalisables, il est important de noter que, dans les deux cas, la formule apparaît financièrement contraignante pour les candidats à l'accession. Les volontaires doivent être prêts à faire des sacrifices pour pouvoir tenir leurs engagements de coopérateurs, comme en témoigne par exemple le préambule du Règlement Intérieur des

⁵⁹³ SUHUBIETTE Auguste. *Histoire du C.O.L.*, op. cit. p. 29

⁵⁹⁴ Registre des délibérations des Castors Landais, séance du 14 juin 1954. Moins cher que le plâtre, l'enduit bâtard est réputé plus résistant, et surtout, est moins cher.

Castors Landais qui affirme que « *les adhérents doivent savoir se priver du superflu pendant tout le temps nécessaire pour être sûrs de payer l'essentiel, c'est-à-dire leur maison* »⁵⁹⁵. Dans le même ordre d'idée, les autoconstructeurs dès la présentation des projets annoncent les restrictions du budget familial à consentir, malgré l'économie conséquente réalisée par l'emploi de la formule de l'apport-travail. Ainsi, les castors, bien qu'issus de la dissension, cherchent par le compromis une forme de consensus autour de la validité économique, financière et technique de leurs projets, qui permettent de légitimer leur action de construction sociale ayant pour objectif l'accession à la propriété de maisons individuelles.

Il est remarquable qu'au moment de la construction, l'emploi de la main d'œuvre des coopérateurs est un élément fondamental, y compris pour les Castors Landais, même si celle-ci n'entre pas dans le cadre de la législation de l'apport-travail. En effet, même anecdotiques, les terrassements et défrichements des terrains sont toujours effectués par les adhérents, dans les deux types de formules, permettant ainsi une réduction significative des coûts de construction. C'est donc bien dans tous les cas l'engagement pratique des Castors sur le terrain qui reste un élément déterminant du champ des économies possibles, que nous retrouvons d'ailleurs par la suite dans la vie de la cité, au niveau notamment de l'entretien des espaces publics.

En effet, dans un second temps, les Castors envisagent que la cité, autoconstruite ou non, offre une gestion plus économique pour les adhérents. Aussi, les Castors bayonnais dénoncent dans leur projet le coût de l'entretien d'un immeuble collectif, immanquablement répercuté sur le prix des loyers : « *les charges d'exploitation très lourdes viennent grever le prix des loyers. Si l'on veut maintenir la plus élémentaire propreté aux parties communes, il faut chaque matin une ou plusieurs femmes de ménage. L'entretien des ascenseurs demande régulièrement la visite pour réparation ou contrôle d'un mécanicien. Le chauffage exige à la chaufferie la présence d'un ou deux chauffeurs. La distribution du courrier, le gardiennage, les réponses aux renseignements rendent nécessaire la présence d'un gardien ou d'une concierge. Comme ces immeubles H.B.M. ne sont pas isolés, et sont groupés en sociétés anonymes, il y a une ad-mi-nis-tra-tion. Au bas mot, il y a un gérant ou un Administrateur-délégué, un comptable et une ou deux secrétaires. Qui paye ?* »⁵⁹⁶. De fait, dans les projets, la

⁵⁹⁵ Règlement Intérieur de la coopérative des Castors Landais. Original dactylographié, 1954. p. 2

⁵⁹⁶ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 13

cit  est pr vue comme co tant moins cher   l'entretien qu'un immeuble collectif, puisqu'il est pr vu qu'il restera en partie   la charge des coop rateurs copropri taires.

Le projet montois pr voit en ce sens que « *avant les attributions-cessions [...] il sera  tabli pour chaque groupe un r glement de copropri t  destin  notamment   [...] organiser la contribution des associ s aux diverses charges* »⁵⁹⁷, r glement int rieur qui pour la premi re cit  de Mont-de-Marsan pr voit par exemple que « *chaque adh rent s'engage   tenir en  tat de propri t  permanente la portion du trottoir qui borde son lot de terrain et   prendre soin des arbres d'ornement qui sont plant s, en les arrosant* »⁵⁹⁸. Ce r glement est aussi tatillon   Pau-Bill re, et s'impose   l'image du code rural, mais teint  d'une dose de modernit , dont l'ornementation florale est une illustration. Dans le cas des Castors de Bayonne, les convocations se font sur un ton plus l ger,   l'image de cette derni re qui date du mois de septembre 1960 : « *Toi qui sens la cellulite te terminer ; toi qui veut conserver des biceps souples et velout s ; si tu ne te sens ni totalement amorti, ni tout   fait croulant, ni sceptique, ni aigri, ni d sabus  ; si tu veux rester ind finiment jeune avec les « nouvelles vagues », viens Dimanche   8h15   Tou Ben. Sign  : des Volontaires* »⁵⁹⁹. Tous comptent sur le nouveau statut du propri taire pour que ce dernier entretienne avec un « *soin jaloux* »⁶⁰⁰ sa petite maison individuelle. Cependant, vers la fin du chantier, le bricolage n cessaire pour terminer l'am nagement int rieur des maisons va jouer un r le dans le repliement individuel des Castors   qui, une fois install s, incombe la charge de l'embellissement externe et des finitions internes de leur maison.

Dans le m me temps, la maison est pens e pour co ter le moins possible en terme d' nergie, avec un accent net mis sur l'isolation et la mise en place d'un syst me de chauffage central  conome. Il ne s'agit aucunement de pr occupations  cologiques, mais d'une injonction   la r alisation maximale d' conomies financi res pour des m nages modestes. Les autoconstructeurs annoncent d s leur projet qu'il est indispensable que « *le jardin soit rattach    la maison. Et les m nag res savent la diff rence de prix et l'incidence budg taire qu'occasionnent le travail des jardins* ». Ils rappellent aussi que « *entre les produits du march  et les fruits et l gumes de son jardin, les centaines de francs de diff rence sont vite*

⁵⁹⁷ Statuts de la coop rative des Castors Landais. Original dactylographi , 1953. p. 23

⁵⁹⁸ R glement Int rieur de la coop rative des Castors Landais. Original dactylographi , 1954. p. 10

⁵⁹⁹ Convocation mensuelle au travail d'entretien de la cit  Saint-Amand de Bayonne. Archives priv es.

⁶⁰⁰ Terme que nous retrouvons dans le Projet de M. Lannes pour les autoconstructeurs bayonnais, et dans les d lib ration du Conseil d'Administration de la coop rative des Castors Landais.

trouvés »⁶⁰¹. L'importance économique du jardin est en effet un argument majeur, légitimant la formule du pavillon avec jardin, fait observable dans toutes les formules, de l'autoconstruction au castorat de type landais.

⁶⁰¹ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 11

4^{ème} Partie. De la réalité à la mémoire : la fin d'une expérience et le début d'une histoire

Les projets de cités castors sont ambitieux, posant la cité comme producteur de ville, avec l'affirmation d'un habitat pavillonnaire, mais aussi comme producteur d'une forme d'urbanité originale, qui se pose comme un construit, se donne comme une « *communauté style naturel de toute vie en société* » : ils sont à la base d'une identité collective spécifique aux Castors qui se revendique. Et si la réalité communautaire est contestée et contestable, il est en revanche indéniable qu'une forme de solidarité à l'échelle du quartier existe de façon tangible, et oriente l'émergence d'une identité collective, née de l'impératif à la solidarité du projet initial. Néanmoins, les trajectoires mémorielles des différents groupes confirment notre chronologie des « temps du castorat » et mettent en lumière deux processus distincts pour les pionniers et ceux des générations suivantes.

I. De la geste initiale de l'autoconstruction à la maison : l'épopée des Castors

Pour Michel Messu, la construction sociale individuelle est affaire de construction mythique⁶⁰². Il définit ainsi que l'identité est avant tout le fruit de l'activité propre au porteur, et que c'est une identité narrative biographique, dans la mesure où elle doit être exprimée pour être, et une activité symbolique. C'est sur cette notion ambivalente, entre discours et symbolisme que nous souhaitons nous arrêter ici. En effet, il apparaît nettement lors des différents entretiens réalisés auprès de Castors, que les identités et les mémoires individuelles et collectives semblent se confondre dès lors que l'on aborde la question de la réalisation du projet de la cité, autoconstruite ou non.

A. Les Castors et la construction : retour aux souvenirs d'un passé refabriqué

La question de la mémoire est centrale dans notre approche du « *temps des bâtisseurs* » pour les autoconstructeurs. Notre analyse est basée sur les récits de vie, les témoignages, la tradition orale des Castors qui transmet leur mémoire. Le problème principal posé par l'étude

⁶⁰² MESSU Michel. *Des racines et des ailes : essai sur la construction du mythe identitaire*. Paris : Hermann Editeurs, 2006.

de témoignages est de façon évidente la subjectivité. Mais ce qui pose problème au niveau individuel peut aussi être une réponse au niveau du groupe de Castors, dans le cadre de la recherche d'une mémoire collective. La force de la mémoire dépend de l'homogénéité plus ou moins grande de la structuration des souvenirs, et la production d'une mémoire collective chez les Castors est d'autant plus assurée que l'on observe une convergence entre chaque représentation qu'ont les membres du groupe du même événement.

1. La sursignification du « *temps des bâtisseurs* »

La cité telle que les anciens l'évoquent dans leurs représentations est donc une espèce de microcosme dans lequel prévaut une uniformité de situation et de conduite, avec le travail comme valeur première. En ce sens, ils oublient délibérément tout ce qui pourrait entacher le côté épique et extraordinaire de leur expérience.



Figure 4 : Titre d'une rubrique de Castor Service, la revue de liaison des entreprises castors au sein de l'U.N.C. (Source : *Castor Service* n°5, 1952)

Ceci explique certains non-dits. C'est le cas à Bayonne, l'occultation de la présence de la main d'œuvre carcérale sur le chantier dans les mémoires tend à prouver la sursignification mémorielle que revêt cette étape première de la phase de construction, qui apparaît réellement comme un « *sursaut héroïque* »⁶⁰³. Il en est de même de la présence de main d'œuvre espagnole appelée en renfort sur le chantier des Castors de Pau-Billère, mais occultée.

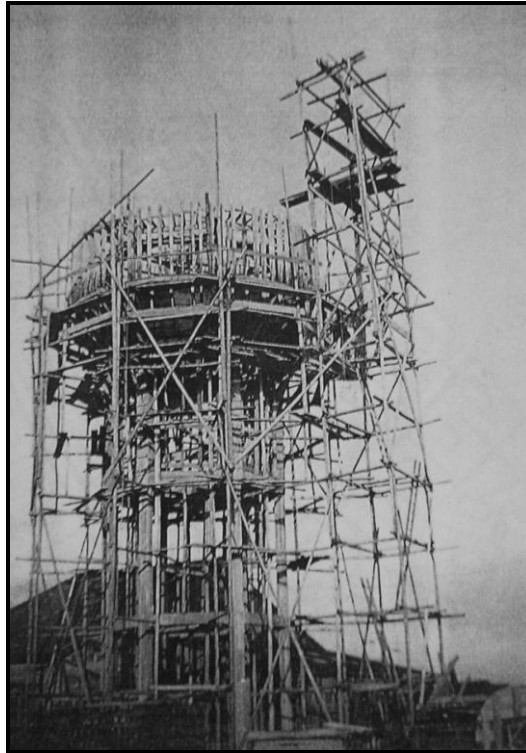
⁶⁰³ PINSON Daniel. Rezé 1954, entre lotissement vertical et horizontal, ou la Claire cité des Castors et la Maison radieuse de Le Corbusier. *Villes en parallèle*, n° 14, 1989. pp. 94.

Le chantier est une période qui apparaît primordiale à travers l'analyse des témoignages : tous ont une anecdote à raconter, souvent un moment drôle, une bataille de boue quand ils récuraient le canal, ou encore quelque repas pris sur le chantier. Et si la plupart ne parlent de la première phase de « *l'aventure* » castor que comme un moment d'attente, parfois de doutes et d'incertitudes quant à l'aboutissement du projet, tous semblent s'accorder à considérer la construction de la cité comme une belle période, comme en témoignent les résultats de la collecte des enquêtes écrites et orales menées à ce sujet : « *Le meilleur souvenir ? Quand on était un maximum [...] pour voir les premières maisons s'élever* »⁶⁰⁴.

Il en est de même à Pessac. Dans son analyse effectuée sur le chantier girondin, Albert Meister souligne aussi le fait que « *les Castors racontent leur chanson de geste. Elle est émaillée d'incidents comiques et d'héroïsme* »⁶⁰⁵. Pour les Castors de Pessac, le symbole de leur autonomie est sans aucun doute le château d'eau, qui est le témoin de leur capacité de réussite malgré l'opposition locale de la Municipalité, qui leur refuse avec obstination l'adduction au réseau d'eau de la ville. Toutes les étapes de sa construction figurent ainsi en bonne place au sein des photos de la cité, et il est érigé en symbole de résistance aux obstacles rencontrés durant la réalisation de leur projet, en lieu de mémoire. Sur la place centrale de la cité, il domine et surplombe les habitations, sorte de clocher laïc autoconstruit, témoignant de la pugnacité des Castors à réaliser leur « *miracle* », avec ou sans le soutien des pouvoirs publics locaux.

⁶⁰⁴ Entretien Castor de Bayonne, mai 2003.

⁶⁰⁵ MEISTER Albert. *Coopération d'habitation et sociologie du voisinage : études de quelques expériences pilotes en France*. Paris : Entente Communautaire, 1953. (collection Communauté et Vie coopérative, Archives internationales de sociologie de la coopération) p. 31



Photographie 25 : Le château d'eau des Castors de l'Alouette en construction, sans date (Source : Archives privées Castors de Pessac)

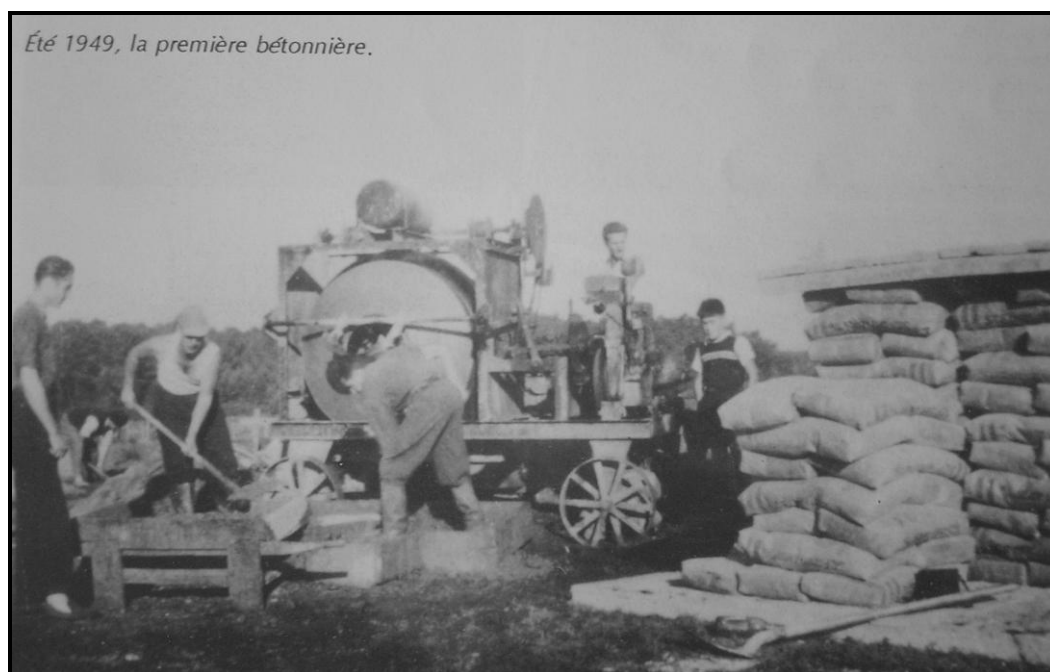
Ces témoignages de la fierté du travail accompli figurent déjà de façon apparente dans les rapports moraux et autres procès verbaux de Conseil d'Administration des coopératives. Ainsi, à Bayonne, dès 1954, nous pouvons lire que *« partis de rien, sans un sou, ayant amassé péniblement l'argent nécessaire à la constitution de la Société, nous faisons aujourd'hui la démonstration éclatante de ce que peut faire l'Union, l'esprit de solidarité, l'esprit de coopération. Isolés, nous n'étions rien, groupés, nous avons réalisé des choses étonnantes, j'allais dire des miracles. [...] Nous n'avons attendu de secours que de nous-mêmes. Et c'est là que réside le secret de notre réussite »*⁶⁰⁶.

Le nombre important de photographies des chantiers conservées est un témoin important de la sursignification que revêt la période de la construction dans les mémoires. Ces photos, individuelles et collectives, s'organisent, tout comme la mémoire, autour de temps forts, considérés comme fondamentaux, et érigés en symboles. C'est notamment le cas de la bétonnière, ou bétonneuse, qui s'affirme comme élément central du chantier, auprès duquel les Castors se font photographier. Rajoutons que ces clichés ont subi souvent une sélection qui accentue la sursignification mémorielle.

⁶⁰⁶ Rapport Moral du 23 mars 1954, Registre 1 des P.V. des A.G. du C.O.L. de Bayonne.



Photographie 26 : Un Castor de Bayonne pose fièrement à côté de la symbolique bétonneuse (Source : Archives privées Castors de Bayonne)



Photographie 27 : La première bétonnière du chantier girondin, 1949 (Source : Archives privées Castors de Pessac)

La forme du discours est aussi révélatrice. Une franche camaraderie se développe durant le chantier, au vu du travail accompli, et le « on » impersonnel, ou le « nous » collectif, remplacent toujours le « je » exclusif, dès lors que les Castors évoquent le chantier. Que ce soit aussi le cas pour les femmes de Castors en revanche a été plus surprenant. En effet, elles n'ont vécu la construction que par procuration, de façon indirecte, à travers les témoignages de leurs maris, qui éprouvaient sur le terrain la communauté de travail. Le « nous » des femmes désigne indistinctement la famille ou le groupe des Castors. Elles témoignent d'une position un peu extérieure au chantier, mais d'une implication certaine au projet par leur présence aux assemblées générales qui rythment la vie de la coopérative. En revanche, le « moi » disparaît pour elles aussi totalement derrière le groupe, comme une affirmation revendiquée, et apparemment vécue comme telle, du labeur communautaire, et l'histoire se fait ainsi récit mythique.

Les débuts difficiles, mais glorifiés, de la création de la cité apparaissent ainsi clairement comme le mythe fondateur du groupe, qui vit ensuite ses solidarités d'existence à l'ombre de l'aventure des pionniers autoconstructeurs. Et si le mythe a subi l'usure du temps, il a joué durant des années un rôle important dans la vie des Castors. Et pour reprendre Bernard Légié, c'est « *autour de la création sacralisée de la cité que le groupe fut scellé et c'est parce que la parole s'empara de cet événement initial que le mythe put exercer une influence considérable sur la vie sociale de la cité* »⁶⁰⁷. Ce récit-mythe fondateur a une vocation mobilisatrice car identitaire.

2. Un mythe fondateur

L'histoire vraie au départ apparaît transcendée par le récit, et les événements évoqués sont situés dans une sorte de temps primordial initial, que symbolise la construction. Nous observons en effet une grande similitude dans les récits que font les Castors de l'aventure vécue dans la phase d'incertitude de montage du projet puis durant le chantier. Longs, parfois teintés d'un côté épique, ils donnent toute la mesure que revêt l'autoconstruction pour eux, mais aussi leur engagement dans une action collective. Cette spécificité qui se revendique est à la base d'une volonté de raconter aux autres leur histoire, afin que tous ceux qui n'y avaient pas participé sachent. Entre Castors ou à soi-même, pour le plaisir de revivre un temps les

⁶⁰⁷ Bernard LEGE. Les castors de la Monnaie. *Terrain*, n° 9, « Habiter la Maison », octobre 1987

moments de partage forts gravés dans les mémoires, le récit, à force de répétitions, est poli jusqu'à devenir unique.

En approfondissant le discours et l'attitude mémorielle des Castors, il nous est assez rapidement apparu que le processus de solidarité, conçu comme une injonction qui encadre la vie sociale de la cité, et la nette tendance à l'uniformisation, quand la mémoire collective se confond à celle, plus intime, familiale, trouvent une justification dans le passé vécu en commun, et surtout dans le mode spécifique d'action qu'est l'autoconstruction, comme forme de geste initiale. En effet, dans leurs témoignages sur leur expérience dans la cité, les autoconstructeurs ont une tendance manifeste à se présenter comme une communauté de travailleurs unis, voire uniformisés, laissant apparaître une filiation sensible de la mémoire aux discours initiaux comme impératif à la solidarité.

Ce mythe est célébré autour de moments collectifs, à tendance communautaires, qui viennent scander les temps de la cité, comme les « *anniversaires* »⁶⁰⁸, les commémorations, qui tous ont pour date la pose de la première pierre, renforçant la prégnance du mythe fondateur centré sur la construction. Les deux expériences analysées de Pessac et Bayonne sont confrontées aux mêmes enjeux mémoriaux. Les deux cités sont encore habitées par des autoconstructeurs, ou leurs enfants. Il est notable que l'exception bayonnaise se renforce encore ici dans le fait que les enfants qui reviennent achètent parfois une autre maison que la leur d'origine, si cette dernière a été vendue⁶⁰⁹. Cette permanence du peuplement de Castors permet à l'esprit de se perpétuer, et d'être aussi partagé avec les nouveaux venus, intégrés notamment par le biais de l'activité de l'Association Libre Syndicale des Copropriétaires.

Ainsi donc, la cité perpétue son mode de fonctionnement collectif, sans que nous observions de la part des Castors originels une attitude excluante des nouveaux habitants. Tout au contraire, l'intégration nous est apparue comme un moyen valorisant de transmission de leur histoire, de leur mémoire et un élément de socialisation⁶¹⁰. A l'occasion des temps forts qui rythment inmanquablement chaque année la vie de la cité, comme le repas du mois d'août ou les Assemblées Générales, les « *anciens* » racontent à l'envi aux nouveaux l'épopée de leur quartier. Illustrant bien l'importance majeure que prend le chantier et le temps de la

⁶⁰⁸ Les habitants des cités Castors autoconstruites appellent eux-mêmes ces cérémonies « anniversaire de la cité ». Si un repas a lieu tous les ans à la même période, le repas anniversaire apparaît scander les décennies.

⁶⁰⁹ Cette situation se vérifie aussi chez les coopérateurs au travers de l'indivision du patrimoine hérité.

⁶¹⁰ Il convient de noter le succès des repas de quartier, de rues, qui se sont multipliés ces dernières années.

construction comme élément fondamental de l’histoire des autoconstructeurs, cette commémoration a aussi ses lieux de mémoire. Ainsi, à la mort du chef de chantier bayonnais à la fin des années 1980, une des rues de la cité a changé de nom pour porter le sien, alors qu’il n’en a pas été question quand l’initiateur du projet est décédé.

Cette mémoire peut prendre une connotation militante et savante. C’est le cas à Pessac où les Castors se sont organisés pour conserver les traces de leur histoire au sein d’une structure qui est pérenne et issue de leur expérience d’autoconstructeurs, l’Association Syndicale Libre de la cité Castor de Pessac. L’Assemblée Générale du 9 juin 2001 a entériné la décision du Conseil d’Administration de créer un *Fonds Mémoire des Castors* et de le nommer « Fonds Roger Blanc », du nom d’un des instigateurs du projet. Ce fonds, dont la gestion est confiée à la Commission Culture & Mémoire de l’Association, a pour objectif « *la collecte, la conservation, la transmission et la diffusion de tout document, sous toutes les formes existantes ou à venir, et de toute information ayant trait à "l’aventure Castor" de l’origine à l’époque contemporaine* »⁶¹¹. Ce fonds concerne les Castors de Pessac, qui furent les initiateurs du mouvement, mais également toutes les autres expériences et réalisations se réclamant du mouvement, en France ou à l’étranger. Il contient tous les documents relatifs à la cité des Castors, à l’exception des procès verbaux des assemblées générales du C.O.L. La volonté délibérée de ce fonds est de réunir aussi des ouvrages et documents relatifs à l’histoire générale du mouvement d’autoconstruction, témoignant de la conscience de l’intégration de leur expérience pionnière dans un mouvement de plus grande ampleur.

Pourtant, en dehors de cette institutionnalisation d’une mémoire collective qui transmet un passé idéalisé et quelque peu refabriqué, le mythe va parfois au-delà du simple symbole, pour impulser comme une injonction à la solidarité la poursuite d’une vie dans la cité, si ce n’est plus communautaire, tout du moins collective. En effet, la vie « communautaire » remémorée de la cité, avec toute la reconstruction que cette idéalisation suppose, reste dans les mémoires comme une époque privilégiée, une vie de « *village dans la ville* ».

⁶¹¹ <http://www.citecastors-pessac.fr> (14 février 2008)

B. L'idéalisation de la communauté dans « l'esprit castor »

Le projet coopératif n'est pas limité à un objectif de construction de maisons. Les pionniers investissent de sens idéologique leur action. Ils semblent vouloir participer à une refondation sociale, qu'ils souhaitent infléchir grâce à la défense de leurs valeurs morales, qu'ils entendent être celles d'une classe ouvrière, porteuse d'idéaux de solidarité, de justice sociale et de pacifisme, trouvant leur expression dans la communauté.

1. Une communauté de défi et de travail

La « communauté » en soi est déjà complexe à définir et à déterminer. Dans un souci de synthèse, et afin de trouver un compromis autour de la réalité que représente une communauté, Robert French donne finalement une définition qui achève d'introduire la confusion autour des significations que ce terme peut recouvrir, mais nous semble pertinent : *« la signification de la communauté est : pas tout à fait un lieu, pas tout à fait un système social, pas tout à fait un mode de vie partagé par un certain nombre de gens qui s'identifient eux-mêmes avec un nous. Tous ces éléments doivent être contenus dans notre conceptualisation de la communauté car c'est une identité plus complexe. A la fois et en même temps, c'est un morceau de la société, et c'est la société elle-même. Elle représente la culture pour l'individu et donc le forme, et elle est soumise à la volonté de l'individu qui en tant que citoyen peut entreprendre des changements dans sa communauté »*⁶¹².

Entre communauté revendiquée et sociabilités vécues, nous devons nous interroger autour des ressorts de l'existence tangible dans les mémoires de cette « communauté » que recherchaient tant les Castors basques et girondins. En effet, il apparaît nettement lors des divers entretiens réalisés qu'ils se donnent comme une communauté, malgré le relatif échec social que nous avons retracé et démontré. A ce titre, les mémoires des instigateurs⁶¹³ sont de précieuses sources, qui ont grandement orienté notre réflexion. Il est en effet notable qu'aucun Castor n'a fait ses propres mémoires, mais a toujours écrit sur le groupe, confirmant l'effacement de l'individu devant le collectif. Cette ambiguïté produit le caractère singulièrement dialogique

⁶¹² FRENCH Robert M. *The community : a comparative perspective*. Illinois : Ed. Peacock Publisher, 1969. Cité dans OSMONT Annick. *Une communauté en ville africaine : les castors de Dakar*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1978. (collection Actualités recherches/Dossiers du développement) p. 164

⁶¹³ Sur la cité des Alouettes de Pessac, l'ouvrage de BANCON Daniel, *Les Castors de l'Alouette*. (Toulouse : Princi Néguer, 1998). Sur la cité Saint-Amand de Bayonne, SUHUBIETTE Auguste, *Histoire du Comité Ouvrier du Logement (1951-2001)*, original dactylographié, non publié, 2001.

d'une identité castor collective, vécue et ressentie comme individuelle, mais qui s'affiche comme une résurgence ou une permanence de « *l'esprit castor* » qui guida l'action de construction.

Les Castors interrogés ont une tendance manifeste à se présenter comme une communauté de travailleurs unis, voire uniformisés. Ils passent sous silence les « ratages » ou les aspects plus sombres de leur histoire. A cette occasion nous rejoignons l'analyse de Bernard Légé, pour qui « *la cité telle que les anciens l'évoquent dans leurs représentations est donc une espèce de microcosme dans lequel prévaut une uniformité de situation (la condition d'ouvrier est le plus souvent revendiquée) et de conduite, avec le travail comme valeur première* »⁶¹⁴. Ce phénomène correspond à l'identification des membres d'un groupe à un modèle commun qui assure l'unité symbolique du groupe⁶¹⁵. En l'occurrence, l'idéologie développée dans les projets girondins et basques a permis à l'identité Castor de prendre corps. Cette identité s'affirme en référence au passé, donc à l'histoire du groupe, à savoir la réalisation du quartier par autoconstruction. A la base de cette identité, nous trouvons un fort sentiment d'unicité. Le sentiment de différence est essentiel à la prise de conscience d'une identité propre. Le rapport moral du 11 février 1952 du C.O.L. bayonnais, qui fait le bilan de l'année 1951, se termine par ces mots : « *Nous étions des Castors en puissance, nous devenons des Castors en esprit* ». Les Castors perçoivent et clament ce qui les différencie des autres, et sont de plus reconnus par les autres comme tels et de la sorte.

Cette phase de l'étude qualitative et diachronique des groupes d'autoconstructeurs nous conduit rapidement à poser une problématique fondamentale autour de la dialectique entre communauté et société dans leurs discours, issus d'une mise en mémoire d'un passé refabriqué qui apparaît idéalisé. Dans leurs projets, les Castors girondins et basques affirment un objectif social primordial : « *nous réaliserons ainsi entre travailleurs une véritable révolution sociale, économique et politique, trouvant son expression dans la communauté. Communauté qui, à l'image de la famille, est le type naturel de la société* »⁶¹⁶. Nous pouvons dès lors nous demander comment et pourquoi ils affirment que « *la communauté est le type naturel de la société* » quand ces deux termes sont généralement reconnus comme opposés du point de l'organisation sociale.

⁶¹⁴ LEGE Bernard. « Les castors de la Monnaie. Naissance et mort d'une épopée ». *Terrain*, n°9 octobre 1987.

⁶¹⁵ MUCCHIELLI A. *L'identité*. Paris : PUF, 2002. (collection Que Sais-je ?) « L'identification culturelle », pp. 63 à 66

⁶¹⁶ LANNES Jean. *Projet de construction...*, op. cit. p. 16

Si l'on considère la diatribe que les projets font de la société dans laquelle ils vivent, qualifiée de « *jungle [où] les plus fort exploitent les plus faibles* »⁶¹⁷, il apparaît nettement que l'aspiration à la communauté est une recherche de nouvelles sociabilités, la base d'une coopération forte dans une communauté d'intérêts, motivée par le Bien commun. Une distinction fondamentale entre société et communauté est généralement admise, la société est comprise comme une mécanique, ensemble d'individus gouvernés par la volonté réfléchie, le calcul et la spéculation, caractérisée par la séparation des biens. Régie par des contrats et un droit rationnel, la société repose sur l'échange qui, selon les Castors, témoigne de l'égoïsme et de l'appât du gain qui y préside. Il convient néanmoins de dépasser ces distinctions établies, ces concepts nous permettent avant tout de nuancer les sociabilités des Castors. S'il y a du social dans la communauté, et de la communauté dans le social, convenons que les autoconstructeurs sont plus communautaires que les Castors coopérateurs, dont la sociabilité apparaît plus contractuelle.

2. L'image du « *village dans la ville* » : une communauté de destin

L'aspiration à la communauté comme « *cadre naturel de la société* » pour les castors vient donc imposer de nouvelles règles de fonctionnement du collectif, basé sur une adhésion spontanée et non contractuelle. Pour ce faire, ils déterminent quelques principes qui les guideront : « *ne jamais imposer mais ensemble toujours décider librement ; laisser chaque foyer libre, liberté exercée en dehors du cadre du règlement intérieur élaboré et accepté par tous* »⁶¹⁸. Pourtant, la notion d'un droit rationnel censé régir la vie de la communauté est explicite, dans l'affirmation du « *règlement intérieur* », témoignant ainsi d'une volonté réfléchie de l'élaboration commune du contrat censé régir la vie de la cité, et auquel tous les futurs habitants doivent nécessairement adhérer par anticipation. Mais le règlement, devant nécessairement être élaboré par tous, apparaît plus comme la création d'un nouveau droit naturel qui régira le collectif constitué autour du projet.

Nous ne pouvons négliger les apports idéologiques de la démocratie chrétienne, via la C.F.T.C. à laquelle adhèrent les leaders Castors, sur cette forme d'esprit de corps, de

⁶¹⁷ Ibid. p. 1

⁶¹⁸ Ibid. p. 1

démocratie « naturelle » qui va alimenter plus tard la sensibilité autogestionnaire des années 1970. En effet, la vision personnaliste et communautaire des corps sociaux chère à la démocratie chrétienne semble orienter leur démarche, se différenciant de la classe, pour privilégier les groupes primaires territoriaux et la famille.

Toutefois, il faut reconnaître que cette idéalisation communautaire n'est pas qu'une posture discursive : elle se ressource dans des pratiques historiques qui alimentent la mise en discours. Il est certain que les différents groupes étudiés présentent beaucoup de caractéristiques qui permettent de les définir comme des communautés : il s'agit tout d'abord de phénomènes sociaux, et non individuels, marqués d'une unité spatiale aisément reconnaissable, la cité autoconstruite, dont l'occupation de l'espace est assez semblable pour les différents habitants. Enfin, les groupes se présentent comme des systèmes sociaux avec leurs institutions, leurs normes de conduites, et d'une manière générale, d'un système de relations internes spécifique à l'idéal « *d'être ensemble* » des Castors. Cette communauté territoriale est par ailleurs renforcée par la configuration spatiale des cités autoconstruites, pour de multiples raisons. Tout d'abord, les cités lors de leur création sont situées à la périphérie de la ville, les terrains les moins chers se situant hors de la zone urbanisée. Elles sont de plus légèrement éloignées du centre-ville, s'apparentant à des îlots, une distinction que l'urbanisation des années 1960-1970 va gommer, mais qui reste bien présente dans les esprits de la génération née dans les années 1950 ; par ailleurs, l'agencement du lotissement, en plan circulaire, ponctué de places, et singularisé par la reproduction presque à l'identique des maisons, sont autant d'éléments déterminants qui contribuent à accentuer le sentiment communautaire d'appartenance à la cité.

Cette reproduction à l'identique est cependant à nuancer selon les projets castors ; forte chez les autoconstructeurs qui ne souffrent que de quelques exceptions, elle est moins prégnante chez les Castors Landais à Mont-de-Marsan, et moins encore chez les Castors du Toit Basco-Béarnais. A Billère, les distinctions dans l'offre de logement, mais plus encore l'agencement décalé des maisons qui casse l'ordre rectiligne observé dans les lotissements montois brouillent le plan communautaire, que l'on peut expliquer comme autant une concession à un vieux fond béarnais de la distinction des maisons, qu'une volonté de différenciation de groupes sociaux en voie de promotion.

D'un autre côté, et dans le même temps, les Castors présentent aussi de nombreux traits caractéristiques de « *l'association volontaire* »⁶¹⁹. L'adhésion par anticipation à un projet et au règlement intérieur définissant le cadre de l'action, qui est assorti d'un système de contrôle et de sanction garantissant d'atteindre l'objectif visé, la voie contractuelle, sont deux facteurs qui témoignent des doutes initiaux, ou des limites conscientes du système communautaire prôné par les Castors.

Ainsi, l'utilisation des deux termes communauté et société n'est pas fortuite : elle témoigne de l'ambivalence de l'expression castor, mais aussi du traitement mémoriel. La communauté fait référence à un collectif plus égalitaire, basé sur des solidarités d'existence qui président une action menée pour le Bien commun, loin de l'égoïsme et des intérêts personnels qui caractérisent la société selon les Castors. Il semble ainsi que le type original de solidarités mises en place soit le fruit de la ré-interprétation de la communauté qui leur permet de dépasser la contradiction entre conservatisme et progressisme, autorisée par une négociation entre tradition et modernité⁶²⁰.

Ils affirment donc la volonté de créer une « *vie de village* », c'est-à-dire une communauté qui repose sur la localité et trouve son inspiration dans les sociabilités traditionnelles, qui ont pour cadre la famille. Finalement, la communauté à laquelle aspirent les Castors, qu'il définissent comme « *une société-type, limitée à des volumes humains de population et d'étendue* »⁶²¹, devra naître de la « *révolution sociale* »⁶²² en conservant les caractéristiques fondamentales de la société, essentiellement dans le domaine de l'efficience indispensable à la réussite du projet de construction, sans en avoir les travers car constituée de volontaires adhérant selon un accord spontané à une idéologie communautaire régissant la vie collective à venir.

Suivant le modèle théorisé par les Castors de Pessac, et repris par le groupe bayonnais, le système de solidarités contractuelles et le mode de constitution des groupes, où le sociétaire est intégré sur la base de son statut et non de son individualité ont cependant permis aux Castors de s'affirmer comme mode de groupement proche de cette « *communauté*

⁶¹⁹ OSMONT Annick. *Une communauté en ville africaine : les castors de Dakar*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1978. (collection Actualités recherches/Dossiers du développement) p. 165

⁶²⁰ MEISTER Albert. *Coopération d'habitation et sociologie du voisinage*. Paris : Editions de Minuit, 1957.

⁶²¹ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 3

⁶²² Ibid.

traditionnelle »⁶²³ dans le contenu et le système de valeurs qu'il véhicule, même si ceux-ci apparaissent renouvelés. Au niveau de l'expérience vécue, la cohésion du groupe dépasse le simple jugement d'expérience mais constitue une préoccupation, une visée. Et ce souci de cohésion valorise une image communautaire du « *village dans la ville* », qui les fait s'affirmer comme des irréductibles, et le système de solidarité qu'ils ont développé est incontestablement vécu comme l'élément fondamental qui les distingue des autres quartiers dans la vie de la cité.

Mais si les premiers Castors ont créé une communauté de défi, reste que cette dernière n'a pas résisté aux changements de la société. La tentation communautaire butte sur l'individualisme croissant ; cette évolution marque un renversement du système, sensible dès la fin de la phase « *militante* » du mouvement au milieu des années 1950. En effet, le pragmatisme de l'engagement qui caractérise les Castors des années 1960 est marqué d'un individualisme certain, quand le castorat n'est plus qu'un moyen d'accéder à la propriété, et ce fait est sensible tant au niveau général du mouvement, qu'à l'échelle plus restreinte de l'analyse de tel ou tel groupe de Castors. De sorte que, avec ce renversement, l'accession à la propriété qui était une revendication, un rêve, devint une réalité, et la communauté, éprouvée sur les chantiers, devient de l'ordre de l'idéologie, mais une idéologie qui est mobilisée, même artificiellement, pour tenter d'assurer la cohésion des groupes.

Le renversement est donc complet : ce qui au départ était réalité idéologique, à savoir déprolétarianiser par l'accession à la propriété, devient une réalité sociale tangible, et ce qui était réalité sociale, la communauté de travail et d'esprit, devient une réalité idéologique, quand la communauté tend à devenir un groupement d'intérêts, une fois que le système a prouvé ses capacités de réussite. Cependant, plus que jamais il est indispensable ici d'affirmer le caractère singulier de l'évolution de chaque groupe, ce processus de changement social étant propre à chaque situation historique. A ce titre malgré tout, il apparaît comme permanence que la communauté est un moment que tous connaissent, mais qui, si elle est une réalité tangible, n'est pas un modèle infaillible de constitution du groupe. Peut-être pourrions nous à cette occasion retenir le concept de communauté de destin.

⁶²³ Ibid.

II. La cité en héritage : les Castors comme mythes urbains

Les mobilisations des Castors éclairent à la fois l'histoire urbaine des années 1945-1960, et l'histoire sociale de cette période marquée par des bouleversements profonds. Généralement considérés comme le parangon de la solidarité, prônant un idéal de vie en communauté, les Castors ont eu tôt fait d'être assimilés à une des expressions du mouvement ouvrier. Les textes fondateurs des pionniers semblent confirmer cette essence ouvrière d'un mouvement coopératif de construction sociale. Néanmoins, l'histoire démontre que la complexité et la diversité des mobilisations que recouvre l'appellation Castor ne saurait se contenter de cette intégration au seul mouvement ouvrier. L'analyse du castorat démontre au contraire une évolution sociale sensible mais non énoncée qui se dessine entre le temps des pionniers et une seconde phase du mouvement : l'émergence d'une classe moyenne qui peine à se définir dans sa singularité. A la croisée du social et de l'urbain, l'étude de l'évolution du mouvement éclaire alors une phase transitionnelle de l'histoire de la ville et de la société française des Trente Glorieuses à travers le passage de la cité ouvrière à l'îlot des classes moyennes. En effet, les Castors ne sont pas qu'une expérience collective, une trajectoire historique, ce sont aussi des territoires qu'il convient d'interroger au même titre que la mémoire discursive.

A. De l'innovation au symbole : des patrimoines entre histoire et mémoire

Dans leur émergence, les patrimoines ouvriers semblent témoigner de la force symbolique, encore structurante socialement, des diverses formes de mémoires, avec toute la reconstruction que la notion de mémoire comprend. Ils contiennent aussi une idée de longue durée, comme une volonté d'éternité, et renouvellent en cela notre rapport au temps, s'affirmant comme un passage entre un passé hérité, vivant dans un présent pour un avenir qu'il désigne et veut préparer. Revendiqués, parfois idéalisés, les patrimoines tels que nous les concevons sont donc un passage vers l'autre et vers l'ailleurs, inextricablement liés à une forme de contemporanéité, mais qui ont vocation à être partagés. Pour ce faire, notre analyse va s'attacher à démontrer les différentes formes de patrimonialisation de l'habitat, autorisant son appropriation.

Il apparaît que les réalisations des pionniers, quelle que soit la formule du castorat qui ait présidé à leur édification, s'affirment comme des entités urbaines spécifiques dans la morphologie urbaine, pour lesquelles la création de paroisses les confirment dans leur

singularité. Mais si ces réussites urbaines correspondent à des espaces clairement identifiables, la patrimonialisation de ces expériences qui ne dépend pas que des résidents, descendants ou non de Castors, témoigne de toute l'ambiguïté des différents processus de conservation et de préservation du patrimoine urbain pavillonnaire.

1. Une mémoire vivante, facteur d'une patrimonialisation paradoxale pour les Castors

La complexité des mémoires ouvrières est particulièrement sensible dès lors que l'on s'arrête sur le cas particulier des Castors. Leur mémoire semble en effet se situer au carrefour de leur appartenance sociale, de leur origine géographique et de leur affiliation idéologique, dans le cadre d'un espace donné, leur cité. Les processus multiples de patrimonialisation qui caractérisent les expériences castors sont le reflet d'une certaine conception institutionnelle de ce qui est patrimoine. Mais dans le même temps, ils mettent en évidence comment une mémoire collective vivante peut représenter un facteur majeur dans l'émergence et l'affirmation d'un patrimoine bâti singulier, dont l'appropriation témoigne des multiples sens de la geste initiale de l'autoconstruction, entre matériel et force symbolique, ainsi que des médiations spatiales à diverses échelles⁶²⁴, entre la maison et la cité.

La question de la transmission est centrale pour les Castors, transmission de leur maison, mais aussi de leur mémoire, et par là même, surtout, de leur expérience originale. Il est ainsi frappant, lorsque l'on s'arrête un peu sur la problématique de la patrimonialisation des Castors, combien celle-ci est paradoxale. En effet, des constructions castors sont inscrites aux Monuments Historiques suivant une initiative institutionnelle. En revanche, cette reconnaissance ne s'accompagne pas de la promotion de cet habitat populaire, dont la connaissance semble être indéfectiblement liée à la présence d'un castor dans l'entourage familial. Singulièrement collective, la mémoire de l'expérience de l'autoconstruction se transmet paradoxalement dans l'intimité du cercle familial. En effet, une remarque s'est imposée au fil de nos rencontres, fortuites ou non : tous ceux qui connaissant les Castors ont quelqu'un de leur famille qui a été castor. La patrimonialisation semble obéir à un niveau plus intime de façon naturelle, par une transmission familiale qui s'affirme comme le processus central. Cependant, cette force est aussi une faiblesse dans le cas où la mobilité sociale dans

⁶²⁴ FOURCAUT Annie. L'histoire urbaine de la France contemporaine : état des lieux. *Histoire urbaine*, n°8, décembre 2003.

les cités entraîne un renouvellement de la population résidente, et de fait une perte de la prégnance de la mémoire familiale, du moins de ce vecteur. Ce fait n'est observable que dans une moindre mesure à Pessac et Bayonne, où le quartier reste habité dans de fortes proportions par des Castors ou leurs descendants, à la différence de Pau, où il ne reste presque plus d'autoconstructeur.

Toutefois, il convient cependant de distinguer la pesanteur idéologique des lettrés qui écrivent cette histoire, désormais fixée dans un discours immuable. S'affirmant comme une sorte d'intermédiaires culturels, ces hommes qui laissent une trace durable de leur mémoire dans l'écrit, donnent à voir leur histoire, qui dès lors peut être portée à la connaissance de ceux qui n'ont pas participé à l'aventure. Face au danger de la disparition du groupe porteur de mémoire, ils font ainsi émerger un palliatif pour ne pas disparaître, trace de la mémoire, qui dans le même temps parle à la mémoire de ceux qui restent et de leurs descendants. En effet, les mémoires écrites sur des initiatives Castors d'autoconstruction sont de plus en plus nombreuses ces dernières années, témoignant de l'acuité de la pression du devoir de mémoire, tel que le définit Pierre Nora.

Cette mémoire vivante peut prendre plusieurs formes, et dans le cas des Castors Landais trouver une sorte de relais dans la récupération politique, assurant la valorisation de l'engagement initial d'un Maire-bâisseur qui reste un acteur majeur du paysage politique de Mont-de-Marsan. Il est tout à fait singulier, voire paradoxal, que la gauche landaise se réapproprie cette action pour témoigner de ses capacités créatrices, quand l'action de Charles Lamarque-Cando semble plutôt témoigner d'une geste teinté d'une autonomie manifeste de la part de son instigateur par rapport au parti, puisqu'il quitte la S.F.I.O. en 1973. Légitimiste, durant toute sa carrière jusqu'au congrès de Pau en 1973, Charles Lamarque-Cando n'est jamais en désaccord avec la ligne du Parti, jusqu'à l'affirmation d'une possible Union de la Gauche, voulant réunir communistes et socialistes au sein d'un programme commun. Profondément anti-communiste, il quitte sur le champ le Parti, et poursuit son activité de Maire et de coopérateur désormais sans étiquette politique. Les aléas de la mémoire, y compris politique, font de ce dissident le symbole d'une gauche de progrès et reste de nos jours encore mobilisé comme image de marque du socialisme landais, faisant fi de sa défection au Parti. Et si la figure du Maire-bâisseur perdure, les réalisations des Castors ne bénéficient d'aucune mesure singulière de protection patrimoniale ou de reconnaissance, en

dehors de l’Eglise qui perd son caractère castor pour être inscrite comme architecture régionaliste typique.

Les abus et excès des politiques de conservation patrimoniale soulèvent nombre de questions auxquelles sont confrontées nos terrains d’analyse. La cité Frugès de Le Corbusier et les cités des Castors sont encore une fois une comparaison pertinente, en terme de patrimonialisation de l’espace bâti populaire. Toutes deux ont pour point commun la patrimonialisation d’une pratique architecturale urbaine. Mais paradoxalement, alors que la cité Frugès s’est révélée être un échec au niveau de l’appropriation, c’est bien de l’initiative habitante qu’a débuté le processus de patrimonialisation. De même, alors que la cité des autoconstructeurs est au contraire porteuse de mémoire et de sens pour ses habitants, c’est de façon institutionnelle que le castorat fait son entrée en patrimoine.

2. Le castorat et ses « petites maisons » entrent en patrimoine

Cette question de la patrimonialisation par l’appropriation est sensible dès lors que nous nous intéressons au cas des cités des Castors. Nous pouvons parfois déterminer qu’il existe bien un système de solidarités qui donne à la cité des Castors toutes les apparences d’une communauté locale, affirmée au départ du projet comme l’objectif de leur projet. Mais cette situation constatée à Bayonne et à Pessac ne se retrouve pas partout, ce qui nous amène à chercher quels sont les facteurs qui ont autorisé la permanence de cette solidarité forte à l’échelle de la cité, et qui, apparemment, n’a rien d’inéluctable. En effet, si nous observons partout le même processus de constitution de communautés de travail lors des chantiers pour les autoconstructeurs, ou des communautés de destin dans le cas des Castors landais, il ne nous est pas en revanche possible d’affirmer que celle-ci se transforme en réalité vécue, même comme solidarités fortes, à l’échelle du groupe des familles une fois installées durant le temps de la vie des cités.

L’impératif à la solidarité qui présidait au projet enjoint chaque castor d’être fier de la cité, qui symbolise l’action collective, et en ce sens, est approprié par la personne morale que représente le groupe dans son entier. Il apparaît ainsi indispensable qu’un second niveau d’appropriation vienne se conjuguer à cette fierté de l’action collective par une appropriation plus individuelle, pour que l’histoire du groupe vienne se combiner à celle plus familiale de la maison. C’est ce qui nous paraît être un des facteurs explicatifs déterminants à l’observation

initiale effectuée sur le terrain du départ assez précoce de certains castors de leur cité autoconstruite, qui reste dans les mémoires une « *belle aventure* », mais finalement un simple passage vers un ailleurs plus en adéquation avec leurs aspirations individuelles. A Bayonne en revanche, les maisons, marquées du sceau du néo-régionalisme basque, sont de façon certaine beaucoup plus appropriées par leurs occupants, comme en témoignent les nombreuses transformations effectuées au fil des années, mais aussi, le retour progressif et massif des enfants de castors dans « leur » cité. Cette dimension anthropologique ne peut être écartée.

Pour Claude Lévi-Strauss, « *la maison est d'abord une personne morale, détentrice ensuite d'un domaine composé de biens matériels et immatériels. Par immatériel, j'entends ce qui relève des traditions, par matériel, la possession d'un domaine réel* »⁶²⁵. Cette définition convient particulièrement bien au cas pyrénéen, attaché à la valeur de la « maison », perçue comme système socio-économique complexe, entre bâti et famille. L'introduction de ce concept de maison comme grille d'analyse éclaire les maisons des castors en référence à des formes plus systématisées, traditionnelles des sociétés rurales traditionnelles, forme de « néo-ruralisme populaire ». Certes, ce que nous observons ne correspond pas la famille conçue comme parentèle, mais nous nous trouvons devant une résurgence de cette conception de la maison comme personne morale. Si les données de l'étude s'enchevêtrent avec les émotions des êtres, les aléas de leur mémoire, les aveuglements et les partialités, reste que la figure centrale de la maison en accession revêt un sens complexe qu'il convient d'éclairer, au carrefour d'une émancipation ouvrière d'une classe moyenne en devenir, et du poids des traditions⁶²⁶, puisées dans la civilisation rurale.

La maison de mémoire, la transmission familiale des biens matériels, apparaît sous ce regard comme une conséquence de la perpétuation de ce capital immatériel qu'est « *l'esprit castor* », exprimé par les nombreuses solidarités des groupes d'existence, résurgence de la solidarité idéologique efficiente développée par les initiateurs. Il nous semble que la maison revêt une importance centrale dans les mémoires car le modèle castor ne connaît aucune reproduction sociale, c'est-à-dire qu'une fois la cité construite, l'expérience est terminée et l'histoire commence. Mouvement marginal, les castors sont peu nombreux et confrontés de nos jours au danger de la disparition de leur histoire avec la mort de la première génération, qui s'exprime

⁶²⁵ Claude LEVI-STRAUSS. In LAMAISON Pierre. « La notion de maison : entretien avec C. Lévi-Strauss ». *Terrain*, n° 9, 1987. pp. 34-39.

⁶²⁶ ASSIER-ANDRIEU L. 1986. « L'esprit de la maison pyrénéenne ». In *Los Pirineos. Estudios de Anthropologia Social e Historia*. Madrid : Casa de Velazquez, 1986. pp. 95-110.

dans le réveil mémoriel et la demande d'histoire des suivantes. Or, tous considèrent la maison⁶²⁷ comme le support idéal de leur mémoire, trace visible et sensible d'un engagement et d'une expérience singulière personnelle et collective. Il est notable pourtant que, si la question de la transmission familiale est abordée pour certains groupes d'autoconstructeurs, la petite maison castor semble dans la majorité des cas être un passage pour le père de famille qui avait choisi la formule, sans que les enfants ne reprennent la maison familiale par la suite.

Il nous a tout d'abord semblé qu'un élément de réponse fondamental est l'appropriation de sa maison par chacun des habitants, dans un processus plus informel et plus intime. La maison des Castors, si elle s'oppose au collectif, semble répondre avant tout au désir d'espace. Elle s'aménage, elle s'adapte à une situation familiale évolutive. C'est finalement à travers la maison que l'espace habité peut être approprié. Il est en revanche notable que cette opposition maison contre appartement en ensemble collectif n'est pas aussi simple dès lors que l'on s'attache au cas des pionniers autoconstructeurs, de la génération que nous avons qualifiée de « *militante* ». Leurs pratiques résidentielles spécifiques sont définies dès leurs projets, caractérisées par une situation voulue de cohabitation et copropriété au sein de la cité, mais combinée avec un idéal de propriété individuelle de la maison. La cité devient donc un second niveau d'espace résidentiel commun, qui se conjugue avec l'espace intime et familial qu'est la maison, un double niveau que nous retrouvons à travers l'analyse des aléas de la mémoire des Castors. C'est à ce niveau que se dessine peu à peu une autre distinction fondamentale entre les autoconstructeurs et les autres Castors qu'est l'appropriation de la cité comme espace collectif et privé, et cette « traditionalisation » dont est empreinte la cité se vérifie suivant différents facteurs. Tout d'abord, il est notable que celui qui vit et qui est de la cité semble être celui qui sait nommer : nommer les premiers propriétaires et nommer les maisons. Celui qui s'approprie sa maison en la nommant semble aussi l'investir de sens.

Ensuite, il nous semble que le néo-régionalisme peut être un facteur majeur de l'appropriation et de patrimonialisation par la singularisation qu'il autorise, et faisant qu'une « *maison ce n'est pas que des murs* »⁶²⁸. Dans ce cadre, la sérialisation des maisons pessacaises n'autorisant pas forcément de singularisation individuelle, et cette homogénéité du groupe, originellement base d'une identité collective moteur de l'action de construction, deviendrait

⁶²⁷ ASSIER-ANDRIEU Louis. « Maison de mémoire. Structure symbolique du temps familial en Languedoc : Cucurnis ». *Terrain*, n° 9, 1987. pp. 10-33.

⁶²⁸ Entretien homme castor de Bayonne, mars 2003.

dès lors un frein à une appropriation personnelle. Toutefois cela ne se vérifie pas à chaque fois sur le terrain, quand la cité des maisons fait sens comme dans le quartier des Alouettes. A considérer le nombre de Castors encore présents, ainsi que le nombre de descendants habitant la maison familiale⁶²⁹, il ne semble pas que le néo-régionalisme soit le seul facteur déterminant de l'appropriation de la cité qui préside à la médiation patrimoniale des Castors. Ainsi, il nous est apparu que l'appropriation chez les Castors est issue d'une négociation entre l'expérience individuelle et collective, ayant pour résultante une appropriation double, non seulement de la maison, mais aussi de la cité, qui est le lieu de vie collectif affirmé comme une spécificité qui se revendique.

Le facteur essentiel semble finalement être le caractère homogène de la population des cités autoconstruites ; tout à la fois facteur majeur de l'identification possible de l'individu au groupe, mais aussi facteur d'une appropriation ultérieure de l'histoire et de la cité au travers de la singularisation de la geste de l'autoconstruction. Une telle homogénéité initiale se renforce par la suite, la vie de la cité s'organisant dans un milieu clos, du fait de la position initiale périphérique des terrains qui leur étaient cédés, suivant un mode d'habitat pavillonnaire identique pour tous, et est renforcée par l'affirmation d'une spécificité à être « Castor », surtout lorsque l'on peut identifier une seconde génération, et dans une moindre mesure une troisième, capable de s'identifier, tout du moins moralement, aux projets initiaux.

L'expérience du castorat s'impose donc pour les autoconstructeurs comme une action unique en son genre, une « *extraordinaire aventure* » dont ils ont été les acteurs, et qui motive une identification forte à une communauté de destin. La spontanéité du phénomène de groupe, l'entraide et la solidarité des origines, le soutien apporté par la communauté et la collectivité dans l'acte de construire sont autant d'éléments qui structurent les ressorts d'une identification au groupe. L'investissement personnel apparaît renforcé par le fait de participer à une œuvre commune, dans un cadre autre que professionnel. Ainsi, illustrant notre propos, lors de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la cité des Castors de Pessac, Etienne Damoran, prêtre ouvrier instigateur de cette réalisation pionnière, revient sur cette expérience collective.

⁶²⁹ Entretien Castors de Pessac, mars 2008. N'ayant pu avoir à notre disposition de listes officielles de recensement de population par quartier, nous avons choisi de procéder à un entretien collectif dans les locaux de la bibliothèque des Castors de Pessac, afin de dresser la liste des Castors et de leurs descendants encore présents dans la cité. Il apparaît que sur 180 maisons, 47 sont habitées des Castors d'origine, majoritairement des veuves (22) et des couples (21), et dans une moindre mesure des « *hommes seuls* » (veufs, 4). 23 sont habitées par des descendants directs de Castors, enfants ou petits-enfants. Au total, près de 40% des maisons sont toujours habitées par des Castors ou leur famille, témoin d'une pérennité de peuplement et d'une mobilité réduite d'une population attachée au lieu.

Son homélie témoigne avec acuité de l'importance que revêt l'action des Castors pour impulser un renouveau, qui semble presque plus importante que les réalisations en elles-mêmes : « *J'ai souvent réfléchi pour ma part à la qualité, à l'impact du mouvement auquel nous avons été tous associés. Et je vais vous dire ce qui me paraît la révolution principale pour l'époque, l'essentiel... Ecoutez bien ! C'est que, pour la première fois, dans une société où l'argent est roi, et où on ne prête qu'aux riches... pour la première fois, l'État français a accepté qu'un emprunt soit garanti, non par des biens matériels ou par des capitaux, mais par du travail ! C'est la victoire la plus importante de notre mouvement ! La reconnaissance de la priorité du travail ! Et, sur le plan administratif, cette reconnaissance s'est traduite dans l'acte qui nous accordait un emprunt, par trois signatures : celle du Ministre de l'Intérieur, celle du Ministre des Finances, et celle de Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction...* »⁶³⁰. Ce discours et cet état d'esprit expliquent l'organisation spontanée par les Castors girondins d'un fonds de conservation des documents sur l'autoconstruction collective⁶³¹ témoignent de la force du rôle identificateur de l'action de construction. Ils s'attachent en effet à réunir les éléments qui témoignent non seulement de leur histoire, mais aussi ceux qui traitent du castorat en général. C'est donc autant leur histoire que le mode d'action qu'ils souhaitent préserver et transmettre.

Il apparaît ainsi que l'autoconstruction comme histoire commune, vecteur majeur de l'émergence d'une mémoire collective, soit aussi le facteur d'une appropriation multiple du castorat, tant dans ses réalisations matérielles que dans sa force symbolique structurante socialement, par la revendication d'un passé original qui a assuré un présent singulier, dont l'enjeu de transmission semble vécu sereinement, notamment grâce au relais revendiqué des mémoires écrites par certains d'entre eux.

B. De la cité à l'îlot

Dans le préambule de son Règlement Intérieur, la coopérative des Castors Landais affirme avoir pour but « *d'aider les travailleurs aux ressources limitées d'accéder à la propriété du toit familial* »⁶³². La proximité d'intention avec les autoconstructeurs basques et girondins s'impose comme une évidence, quand ceux-ci affirment vouloir promouvoir « *l'accession à la*

⁶³⁰ Etienne Damoran, homélie du 40^{ème} anniversaire de la cité des Castors de Pessac, octobre 1998.

⁶³¹ Fonds Roger Blanc à Pessac.

⁶³² Règlement Intérieur des Castors Landais, original dactylographié, 1954. p. 1

propriété pour ceux qui n'ont pour capital que leur salaire »⁶³³. En revanche, l'analyse comparative met en lumière une différence fondamentale au niveau de les portées symboliques des deux époques du castorat : le temps des pionniers (à la fin des années 1940 et au début des années 1950) et celui de la réussite avérée par la suite.

En effet, les initiatives Castors se situent au début des Trente Glorieuses, période de bouleversement profond de la société française, caractérisé par une promotion, une mobilité sociale sans précédent, marquée du sceau de la modernité. Ainsi, d'après les analyses de Roger Girod⁶³⁴, la mutation de la société amène un changement du prolétariat tel qu'il était défini au siècle passé⁶³⁵, elle aboutit à une prolétarisation des employés, la mécanisation et l'automatisation des emplois de bureau transformant progressivement le statut social et la conscience sociale du monde des employés. Il affirme ainsi que la frontière entre le monde ouvrier qu'il qualifie de « mécanique » et le salariat des employés est floue, tant et si bien qu'il s'agit plutôt d'une zone de transition. Reprenant à notre compte cette analyse, nous comprenons comment les autoconstructeurs donnent à leur action de construction et à leur revendication d'accession à la propriété une vocation à la « déprolétarisation »⁶³⁶, affirmant que « *la propriété individuelle est un puissant facteur d'épanouissement* ».

Il est donc indispensable de penser les deux temps des expériences castors comme ayant des objectifs implicites spécifiques, tant ceux-ci se révèlent socialement différents. Si les autoconstructeurs basques et girondins semblent affirmer une identité ouvrière renouvelée des temps difficiles de la Reconstruction, les coopérateurs castors des années 1950-1960 se singularisent en se pensant comme une classe moyenne émergente des Trente Glorieuses, dont la cité est encore une fois le reflet. Cette mutation sociale peut se lire au travers du territoire et de ses usages, une mémoire des lieux différente. Aussi, le mouvement castor d'inspiration

⁶³³ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 1

⁶³⁴ GIROD Roger. *Les inégalités sociales*. Paris : PUF, 2001. (collection Que sais-je ?)

⁶³⁵ Le concept de prolétariat est différent de celui de classe ouvrière. La classe ouvrière est une notion sociologique et, comme telle, complexe et multiforme. Du point de vue du concept marxiste, le prolétariat ne se réduit pas à la seule couche des ouvriers manuels, par contre, il n'englobe pas nécessairement toute la population laborieuse. Il est déterminé par sa place dans les rapports de production: producteur de la plus-value, il est exclu de la propriété et de la gestion desdits moyens de production. Mais ce concept de prolétariat, tel qu'il a été défini par les créateurs du marxisme, a été repris par le mouvement ouvrier, qui considère le prolétariat comme synonyme de misère et de frustration. Lorsque le mot est utilisé dans la littérature politique des débuts du XIX^{ème} siècle, c'est avec une consonance nettement misérabiliste. Le prolétariat est, en quelque sorte, la couche inférieure du peuple, celle qui ne possède rien et n'a pour vivre que son travail. Pour les écrivains sociaux de l'époque, la condition ouvrière est une malédiction qu'il faut abolir en poursuivant l'œuvre d'émancipation de la Révolution de 1789, affirmant que le prolétariat peut et doit disparaître, dans une évolution heureuse qui donnera à tous cette part de propriété individuelle sans laquelle il n'est pas de citoyenneté.

⁶³⁶ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit. p. 16

landaise, qui revendique sa différence avec les H.L.M., tend à faire émerger une autre forme de mémoire des lieux, qui n'est plus celle de la cité, comme c'est le cas pour les pionniers basques et girondins, mais celle du lotissement et de l'îlot. Il est remarquable que cet état de fait se retrouve aussi chez les autoconstructeurs d'une seconde génération ; le cas des Castors de Pau, dans la cité du « *Chalet Pyrénéen* » est à ce titre significatif.

1. L'importance de la cité comme support matériel d'une identité collective ouvrière idéalisée pour les pionniers

Dans leurs projets, les autoconstructeurs basques et girondins dénoncent une société qui fait d'eux des « *exploités* » : « *exploités dans notre travail qui n'est pas suffisamment payé, exploités dans nos logements – pour ceux qui en ont – où nos gosses manquent d'air, exploités dans nos pensées par ceux qui s'en servent pour des ambitions personnelles* ». Ce sont les faiblesses de cette société qui doivent pousser les hommes à se réunir et à agir ensemble contre cet état de fait. Il s'agit donc bien d'un moyen de lutte contre une situation que la société leur impose de supporter. Refusant d'être « *exploité* », l'auteur appelle à l'union pour mieux lutter, affirmant qu' « *un fort ne peut rien contre des faibles qui s'unissent. Seul, aucun de nous ne pourrait se libérer de sa situation, ni bâtir sa maison ; ensemble nous y parviendrons. Et nous aurons ainsi posé un acte d'homme libre* »⁶³⁷. Si l'accession à la propriété a toujours été sélective financièrement, en particulier par l'apport initial, l'autoconstruction collective apparaît bien comme un moyen de se libérer d'une situation intolérable, pour des hommes qui se sentent esclaves d'une société qui ne leur convient pas.

Si « *déprolétarianiser* » est un terme qui convient alors tout à fait à définir l'objectif implicite de ces réalisations, à savoir sortir d'une condition de prolétaire exploité dans une société dont ils n'acceptent pas les règles, il est notable que les processus de patrimonialisation laissent apparaître le paradoxe d'une forme de contre-mobilité mémorielle. En effet, si l'analyse de la vie de la cité et au vu des transformations qui ont présidé à l'accès à leurs maisons, les autoconstructeurs sont délibérément sortis de leur condition de prolétaires, les pionniers semblent paradoxalement construire une mémoire spécifique autour d'une identité populaire et ouvrière qui se revendique et s'affirme dans leur cité.

⁶³⁷ LANNES Jean. *Projet...*, op. cit.

La création de cités autoconstruites n'obéit ainsi pas aux règles traditionnelles du marché foncier et immobilier de fabrication des territoires urbains, ni à celle des coopérateurs. Pour les autoconstructeurs, la cité est perçue comme un territoire socialement construit, qui « *trouve sa cohérence dans la logique de fonctionnement, d'identification de l'acteur social* »⁶³⁸. Il s'agit ainsi d'un univers unifié, du point de vue des représentations, qui est l'espace privilégié de la socialisation, mais aussi facteur d'identification par le biais de deux processus : en premier lieu par l'appropriation de l'espace, puis par la création d'une identité collective, fortement territorialisée. Le territoire nous semble donc comme l'espace du vécu, du perçu, du senti, mais aussi de l'agi. Il est ressenti comme un espace bien particulier, représenté comme tel par un processus complexe de symbolisation sociale, dont la physionomie du bâti marque spatialement les limites, mais il est aussi le cadre de vie et d'action de la population qui s'y attache, ainsi que sa marque de différenciation. Ainsi, à ce sujet, la territorialité que décrit Joël Bonnemaïson nous semble à ce sujet une définition pertinente : « *la relation culturellement vécue entre un groupe et une trame de lieux hiérarchisés et interdépendants, dont la figure au sol constitue un système spatial, autrement dit un territoire* »⁶³⁹.

Par ailleurs, l'identité se construit aussi dans la confrontation, ponctuelle ou continue, entre une personne et celles qui l'entourent dans les lieux proches de son habitat, qui s'affirment peu à peu comme des lieux centraux de la sociabilité dans la cité. Ces lieux se chargent émotionnellement dans ces confrontations, dans ces relations attractives ou répulsives, valorisantes ou dévalorisantes, et font référence quand l'habitant parle de son quartier. Ce sens donné à ces lieux géographiques centraux déterminés est donc finalement un amalgame de rencontres et d'événements, des vies, sans que les personnes interrogées aient même nécessairement la possibilité de les dire distinctement. Ainsi, si les Castors ont naturellement participé à l'histoire de la cité autoconstruite de façon évidente dans la phase de construction des maisons, tous les habitants participent ensuite de l'histoire qu'ils contribuent à construire, en vivant les temps de la cité. Se constitue ainsi peu à peu « *un ensemble de souvenirs et de repères qui s'amenuisent avec le temps mais qui constituent la biographie émotive de l'habitant. Il assimile des événements qui lui arrivent, mais aussi un « mode d'emploi » à leur*

⁶³⁸ DI MÉO Guy (dir.). *Les territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan, 1996. (collection Géographie sociale)

⁶³⁹ BONNEMAISON Joël(1979). In DI MÉO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan, 1996. (collection Géographie sociale)

sujet, qui lui est transmis en héritage par ceux qui fréquentent les lieux »⁶⁴⁰. Progressivement, le quartier se charge de symboles, tangibles ou imaginaires, qui entretiennent un dialogue permanent avec les habitants, pour devenir un lieu de mémoire dans sa totalité.

Ainsi, l'image du village souvent mobilisée par les Castors dans leurs témoignages ne peut être réduit à un fantasme nostalgique, empreint de néo-ruralisme traditionnel. Nous pouvons raisonnablement affirmer que la cité est une sorte d'espace refuge, à l'environnement social et physique familier, où se nouent les contacts et qui est marqué par une sociabilité singulière. L'image du village renvoie à la communauté autonome voulue par les Castors dès l'origine de leurs projets. Il s'agit en fait d'une trajectoire résidentielle choisie, où la solidarité est affirmée comme une valeur centrale, produisant un mode singulier de cohabitation et de copropriété souvent idéalisé par les transformations de la mémoire.

La cité apparaît en effet comme le support essentiel de la mémoire des autoconstructeurs, tant collective qu'individuelle. Ainsi, les repères de la mémoire sont organisés autour des temps forts de la vie des groupes, toujours dans la cité, et nous observons clairement la coexistence d'une mémoire privée et d'une mémoire collective institutionnelle qui entretient et semble idéaliser l'idée d'une communauté initiale qui aboutit à des solidarités de vie vécues à l'intérieur de la cité. Les récits de vie et anecdotiques retracent tous une histoire de la communauté, sans que les castors s'attachent à leur propre vie, et pourtant, cette mémoire collective semble paradoxalement appropriée comme intime. Mais le flux et la sélection des souvenirs se font selon un ordre devant peu au hasard : la mémoire s'articule autour de temps « mythologisés » que sont le terrassement, la pose de la première pierre et l'entrée dans la première maison, et enfin l'installation des castors dans la cité. Ces temps forts sont illustrés par des symboles, comme les wagonnets et la bétonneuse pour le chantier, et souvent immortalisés par des photographies que tous ont gardées en archive, des archives privées support d'une mémoire collective. Soulignons ici l'importance de récits biographiques collectifs qui se diffusent au sein des groupes, pour se rappeler, mais aussi pour se raconter à l'autre, alimentant une tradition orale.

Selon Pierre Chaunu, « *une société assure son identité dans l'intégration du passé, comme la conscience de moi-même est, tout ensemble, conscience de mon corps et de mon passé* »², un

⁶⁴⁰ HOJNIS Kaj. Je suis d'un quartier donc je suis. In Homme souhaite home. Institut d'Urbanisme de la région grenobloise, *Dossier de demain*, n°3, novembre 2003. pp. 6 à 8

groupe constituant donc son identité en assimilant son histoire. L'assimilation nécessitant un certain recul, l'identité Castor n'a pu naître qu'après la communauté, et s'est développée en son sein. La transmission de la mémoire et la commémoration du passé collectif, les difficultés, les échecs, mais aussi les succès des Castors, participent au processus d'identification culturelle. Les rappels de l'histoire à travers les écrits ou les cérémonies d'anniversaires⁶⁴¹ contribuent à façonner l'identité des Castors, notamment en éclairant les jeunes générations sur leur histoire. Ainsi, la tradition de la commémoration du 7 août à Bayonne, si elle se détachait du présent, perdrait son sens et deviendrait objet de nostalgie dans un abus commémoratif. Les jeunes ont impulsé un renouvellement de la vie de la cité, plus adapté à l'époque actuelle, mais en conservant des bases anciennes, notamment la solidarité. En ce sens, la commémoration, qui est une célébration du passé et une forme de lutte contre l'oubli, peut aussi apparaître comme un lien entre les générations. C'est donc aussi un moyen de transmission de la mémoire collective, mais aussi le moment de socialisation, de nouvelles sociabilités par l'intégration des nouveaux venus que ces festivités autorisent. Ainsi, si le repas commun est conservé comme « *au bon vieux temps* », la pratique est réappropriée par les nouveaux habitants comme créateur de lien social, afin de faire connaissance avec les nouveaux arrivants.

Il nous semble ainsi possible de penser que l'attachement à la cité participe d'une certaine forme d'idéal de communauté qui s'est forgé au fil des ans, basé sur une réalité de solidarité éprouvée à l'échelle des groupes d'existence. La cité reste le témoin immuable d'une « *aventure* » que les Castors célèbrent, et dans laquelle ils reviennent à cette occasion. Le quartier semble conserver pour eux une réalité certaine et tient une place centrale dans la mémoration et la commémoration. Plus rarement, mais il faut le souligner, il reste le lieu des solidarités collectives, observables même si elles sont sensibles à un niveau moindre qu'aux temps initiaux de la vie des cités. Enfin, la cité demeure aussi le lieu familial auquel les enfants de Castors restent attachés affectivement, perpétuant parfois l'esprit castor de leurs parents, en le réappropriant. Les Castors se présentent donc comme des « *collectivités sociales à base territoriale* »⁶⁴², une base territoriale qui s'affirme au fil du temps.

² Cité dans MUCCHIELLI Alex. *L'identité*. Paris : PUF, 1986. (collection Que Sais-je ?)

⁶⁴¹ Les cités de Pessac et de Bayonne fêtent par exemple tous les 10 ans l'anniversaire de leur cité, daté du jour de la pose de la première pierre chez les basques, et du début du chantier pour les girondins.

⁶⁴² PIOLLE Xavier. *Le Citadins et leur ville*. Toulouse : Privat, 1979. « A la recherche des quartiers », pp. 234 à 240.

Ainsi, à Bayonne, si on ne peut parler de communauté à l'heure actuelle, nous pouvons néanmoins démontrer l'existence d'une réelle vie de quartier, que les habitants tentent de perpétuer chaque année, à travers différentes manifestations ponctuelles, mais aussi à travers la persistance de l'activité de l'Association Syndicale Libre des copropriétaires, qui continue d'organiser et de régir le quartier. Si l'on considère les éléments pris en compte par Xavier Piolle pour déterminer l'existence d'une vie de quartier, à savoir « *le sentiment d'habiter un secteur bien individualisé – la connaissance des habitants – l'information sur la vie collective* »⁶⁴³, le quartier de Saint-Amand vit. Le paradoxe réside dans le fait que ses habitants ont l'impression qu'il ne vit pas assez, alors que les personnes extérieures le décrivent comme « *un quartier ayant une âme* »⁶⁴⁴, « *une identité qui marque la vie de quartier* »⁶⁴⁵. En reprenant une distinction faite par la géographie sociale, nous pourrions avancer que dans le cas des deux cités autoconstruites, c'est autant le groupe qui construit le territoire que le contraire.

Cette contre-mobilité mémorielle se vérifie aussi à Pessac, dont l'exemple de la cité des autoconstructeurs illustre l'existence réelle de quartier indépendant. De nombreux articles lui sont consacrés dans les journaux régionaux, perpétuant leur « *belle histoire d'autogestion, dont il reste aujourd'hui d'incroyables subsistances* »⁶⁴⁶. Le quartier réunit ainsi toutes les références pour être reconnu comme singulier, mais aussi pour revendiquer leur unicité. Porteur d'identification pour ses habitants, la cité s'affiche d'abord comme le territoire du vécu. Mais de plus, de leur histoire particulière, marquée par les nombreuses oppositions locales à leur projet de la part de la Municipalité pessacaise, les Castors ont conservé un réseau d'eau totalement indépendant de celui de la ville. Le système de leur château d'eau, mis en place dès les origines de la cité, était originellement une alternative pour pallier le refus persistant de la Municipalité à réaliser l'adduction d'eau du nouveau quartier des Alouettes. Il s'affiche maintenant comme une trace qui parle de la mémoire du lieu et de l'histoire singulière de la cité des autoconstructeurs, témoignant d'une forme d'irréductibilité initiale pérenne.

⁶⁴³ PIOLLE Xavier. *Le Citadins et leur ville*, op. cit. « A la recherche des quartiers », pp. 234 à 240.

⁶⁴⁴ Entretien C.O.L. de Bayonne, mai 2004.

⁶⁴⁵ Entretien mairie de Bayonne, avril 2004

⁶⁴⁶ Les Castors ont leur eau. Sud-Ouest, 7 avril 2008.



Photographie 28 : Plaque nominative figurant sur la façade principale de la "Maison des Castors" (Source: Julie Boustingorry, mars 2008)

Le château d'eau est accolé à la salle commune, qui contient aussi la bibliothèque collective, bâtiment central à l'échelle de la cité, appelé « *La Maison des Castors* ».

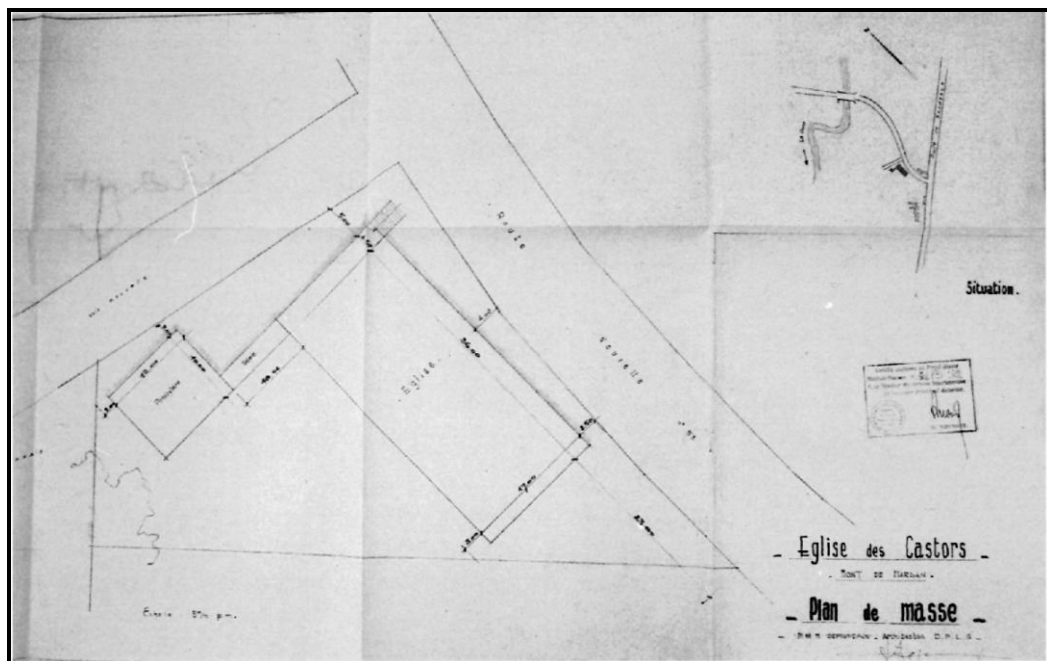


Photographie 29 : La "Maison des Castors" de Pessac et le château d'eau (Source: Julie Boustingorry, mars 2008)

Cependant, cette existence reste informelle, et il manque un élément institutionnel. D'après G. Duby, la représentation du quartier conjugue deux références⁶⁴⁷ : tout d'abord la mise en avant de l'unité, affirmée par la mise en valeur d'une identité communautaire, qui dans un second temps est confirmée ou pas dans l'histoire par la création d'une circonscription administrative, ou pas, celle-ci pouvant prendre diverses formes, politique ou religieuse. En

⁶⁴⁷ DUBY Georges. *Histoire de la France urbaine*, op. cit. « Vie locale, vie de quartier », pp. 536 à 540.

dernier lieu en effet, un élément déterminant semble confirmer l'identification territoriale des habitants à ces cités des pionniers : la création d'une paroisse. Parce qu'elle est sacrée, elle contribue à souder le groupe de façon immatérielle autour d'un élément central qu'est l'église, contrairement aux réalisations postérieures. A Bayonne, les Castors participent à la construction de l'église de la nouvelle paroisse Saint-Amand créée suite à l'édification de la cité. De même, à Mont-de-Marsan, l'urbanisation dans les années 1950 est marquée de façon certaine par l'action des Castors landais, qui, promouvant la maison individuelle, provoquent un étalement horizontal de la ville. La formation de nouveaux quartiers est confirmée par la création de paroisses qui leur correspondent, à l'image de celle de Saint-Vincent-de-Paul décidée en 1960 par Monseigneur Mathieu, évêque d'Aire-sur-Adour. En effet, en 1959, le secteur nouvellement construit compte pas moins de 1873 habitants⁶⁴⁸, et la création de la nouvelle paroisse répond à l'accroissement de la population, notamment celle logée dans la cité des Castors landais. La paroisse créée nécessite cependant une église, dont la construction débute en septembre 1960.



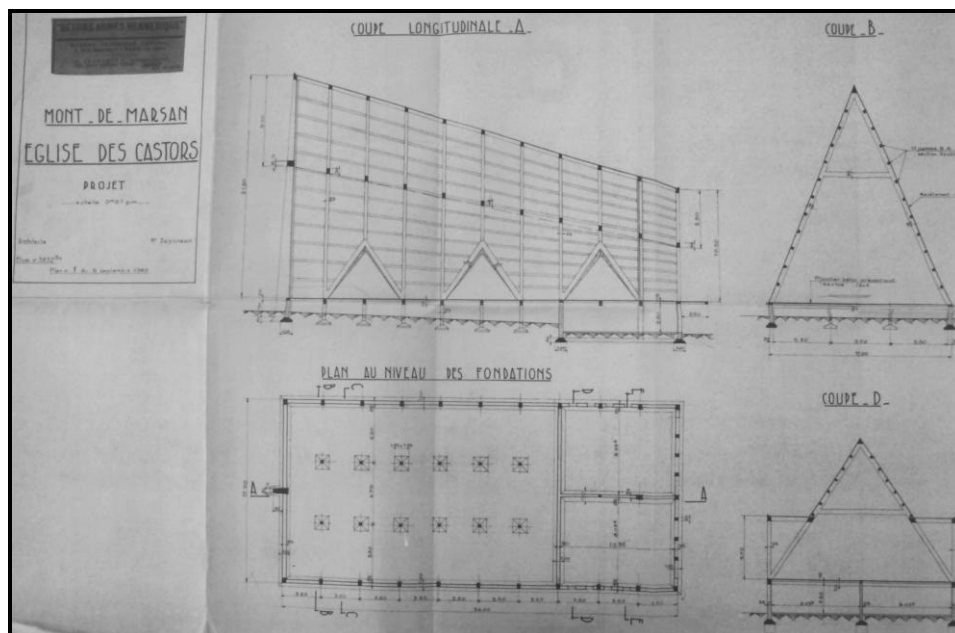
Plan 4 : Plan de l'Eglise des Castors, 1960 (Source: Archives départementales des Landes)

Dès sa mise en projet, l'église est appelée « *Eglise des Castors* »⁶⁴⁹ témoignant de la prégnance de leur activité sur l'urbanisme montois, et de leur poids dans la population de la

⁶⁴⁸ LARRAZET Pascal. Un nouveau monument historique montois. *Bulletin Officiel de Mont-de-Marsan*, juillet 2008.

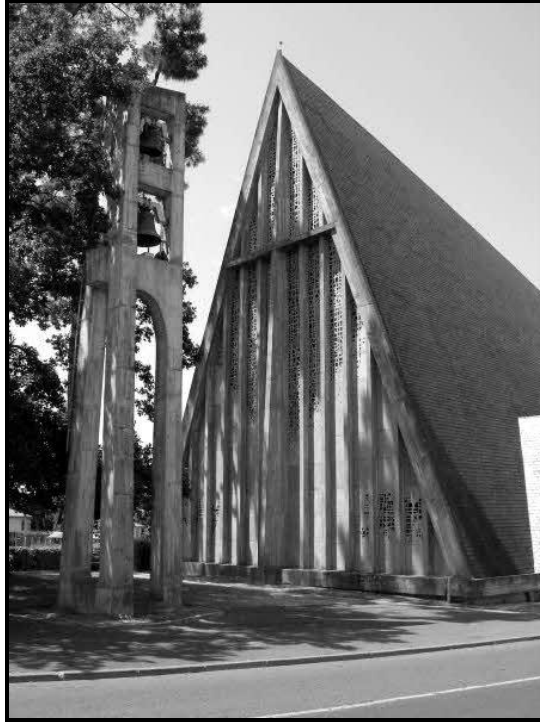
⁶⁴⁹ Comme nous pouvons le voir sur le plan 10, qui date de 1960, contemporain de cette phase de construction.

future paroisse. Le bâtiment est conçu par deux architectes locaux, Michel et Pierre Depruneaux, suivant l'architecture typique des bergeries landaises. Élément essentiel du système agro-pastoral landais, les bergeries sont caractérisées par une forme architecturale singulière, surmontées d'un toit à fortes pentes et d'une charpente descendant quasiment jusqu'au sol. Ce parti pris des concepteurs semble rendre hommage à ces constructions typiques, et l'inscrit dans la localité.



Plan 5 : Une architecture marquée du sceau du régionalisme, la "bergerie", 1960 (Source: Archives départementales des Landes)

Ainsi, en 1963, « *l'Eglise des Castors* » peut accueillir 600 à 700 personnes.



Photographie 30 : L'église des Castors, 2008 (Source : Julie Boustingorry)

Mais en dehors de sa forme marquée du sceau du régionalisme, sa réalisation en elle-même est aussi emblématique. Implantée dans un quartier populaire, elle est le témoin du peu de moyens qui caractérisait la période. Les matériaux utilisés pour sa construction ont été privilégiés en raison de leur caractère peu onéreux, essentiellement du béton et du bois. Mais si la faiblesse des moyens est avérée, les architectes réalisent une construction aux lignes simples et équilibrées, et font tout de même appel à un maître-verrier qui fournit un travail de qualité. Pourtant, rapidement l'église des Castors devient l'église Saint-Vincent-de-Paul, et la mémoire des origines singulières de sa création s'efface, oubliant le castorat. Ainsi donc, paradoxalement, si sa construction est venue attester et confirmer l'existence d'un quartier identifié et identifiable, elle n'est pas pour autant vecteur de la mémoire des Castors, jusqu'à très récemment. En effet, lors des journées du Patrimoine de 2008, elle tenait une place de choix dans l'ordre des bâtiments présentés, la visite étant axée essentiellement sur... son histoire originale ! Ce changement brutal d'orientation de la politique patrimoniale fait question, et cet exemple fait apparaître tous les enjeux politiques qui sous-tendent la question de la valorisation de l'action des Castors Landais.

En effet, leur présence dans l'espace urbain montois et leur résonance sur la scène politique locale témoignent d'une mise en mémoire singulière, au gré de l'évolution de la vie politique.

A la fin des mandats de Charles Lamarque-Cando, à partir de 1984, articles et clichés sur les Castors disparaissent des bulletins municipaux. Le nouveau Maire, Philippe Labeyrie, bien que socialiste, est un opposant de Charles Lamarque-Cando, et la disparition des articles et clichés des lotissements castors du nouveau bulletin municipal est à ce titre significative : c'est moins l'action des Castors Landais que l'image de son président, Charles Lamarque-Cando, que la nouvelle Municipalité semble occulter, témoignant de l'assimilation faite entre ses engagements de Maire et de coopérateur. Pour autant, cette volonté politique, si elle marque la fin d'une époque, ne signifie pas l'oubli de l'action des Castors Landais. En effet, la valorisation de leur action est le fait de l'entretien d'une mémoire que nous qualifierons d'institutionnelle, autour de l'image auréolée de son fondateur et de la coopérative, perpétuant le mythe du « Maire-bâtitseur ». De plus, dans leur cas, un élément technique supplémentaire soutient toutefois cette image valorisée, les castors apparaissant comme des « maisons robustes », un argument de vente dans un marché immobilier actif. Il est néanmoins notable que de nos jours, le renouvellement municipal atténue ces tensions politiques qui présidaient jusqu'à lors à l'effacement, ou tout du moins à l'amoindrissement du rôle des Castors Landais, et tend au contraire à mettre en valeur un patrimoine singulier ; l'exemple de la patrimonialisation de l'église Saint-Vincent de Paul en atteste.

La singularité de la cité pour les pionniers est donc affirmée par ses habitants, dont beaucoup sont encore des « mémoires vivantes » de l'expérience ou des descendants d'autoconstructeurs. Cette caractéristique semble être commune à toutes les réalisations pionnières suivant les différentes formules Castors, avec des nuances cependant. En effet, une singularité distingue clairement les autoconstructeurs des coopérateurs, s'exprimant dans l'existence ou non ce que nous pourrions nommer une contre-mobilité mémorielle. La mémoire des autoconstructeurs est centrée autour d'un passé ouvrier revendiqué et idéalisé, quand bien même leur cité présente tous les signes d'évolution vers une classe moyenne qui s'affirme assez rapidement après l'entrée dans les maisons.

Dans cette identification collective produite par la mise en mémoire de leur expérience, ceux qui voulaient « déprolétarianiser » semblent au contraire mobiliser les référents ouvriers affichés comme une fierté. En revanche, les coopérateurs cherchant à se distinguer de l'habitat ouvrier, présentent quant à eux deux situations bien en retrait par rapport aux cités autoconstruites. Ainsi, même si le sentiment d'appartenance à l'îlot a existé, comme à Billère, l'appellation est totalement oubliée, voire niée, de même que l'histoire singulière du quartier. Ce déni de

mémoire caractéristique refuse la filiation au castorat au nom d'une promotion de l'îlot, qui a en quelque sorte gommé toute trace mémorielle. Ainsi, cette analyse vient éclairer, sinon nuancer l'épithète « ouvrier » souvent cité pour caractériser le mouvement des Castors, y compris dans notre étude. En effet, en admettant que la mobilisation des pionniers se revendique comme l'expression d'une volonté ouvrière d'agir en faveur de la résolution du problème de la crise du logement, les analyses de la composition socioprofessionnelle que celle de la mémoire de l'expérience tendent à démontrer que ce qui est d'abord en vue, c'est le contexte idéologique et rhétorique. Il apparaît donc que ce soit essentiellement la posture discursive des initiateurs qui confère son essence ouvrière au mouvement, largement relayée dans des textes manifestes fondateurs. Sensible dans l'émergence des mémoires collectives, cette rhétorique ouvriériste ne saurait être confondue avec l'ordre des choses, ni conférer au mouvement sa nature intrinsèque.

2. De la cité ouvrière à l'habitat des classes moyennes émergentes

L'exemple de la cité des autoconstructeurs palois confirme ce passage dans une seconde phase du mouvement. Créé en 1953 par une cinquantaine de sociétaires, la coopérative des « *Chalets pyrénéens* » se détache nettement dans son projet de l'idéologie des pionniers. Tous les coopérateurs sont des fonctionnaires qui, tout en conservant l'autoconstruction, témoignent d'un réinvestissement de ce mode d'action par une population non ouvrière. Leur groupement ne porte ainsi pas la marque du mouvement ouvrier, même si l'histoire du groupe présente beaucoup de similitudes avec les créations initiales basques et girondines. S'affirmant comme un palliatif nécessaire à l'insalubrité vécue quotidiennement dans des taudis, 53 familles s'unissent au sein d'une coopérative castor, faisant ce choix faute de pouvoir accéder à la propriété individuelle à laquelle ils aspirent par d'autres moyens. La part d'apport-travail est majoritairement effectuée lors du débroussaillage, du terrassement et du coulage des fondations. La mémoire de l'époque de la construction est organisée autour d'éléments symboliques, comme le cheval qui tirait les wagonnets, la vente du bois issu du débroussaillage du terrain, ou encore l'empierrage des routes. Elle recèle aussi le souvenir de cette « *amitié incroyable* »⁶⁵⁰ qui est commune à tous les groupes observés, qui efface les conflits et les difficultés de parcours. La portée coopérativiste est sensible dans le tirage au

⁶⁵⁰ Entretien homme Castor de Pau, mars 2008.

sort initial des maisons, avant la mise en chantier de la cité, mais les statuts n'affirment pas de projet communautaire lié à la réalisation de la cité.

Les maisons sont essentiellement du type F5, correspondant aux familles des coopérateurs qui comportaient trois enfants en moyenne. Si la réussite immobilière est indéniable, les 53 familles investissant leurs maisons à l'hiver 1956, la vie de la cité témoigne en revanche d'un échec de la portée sociale que les pionniers souhaitaient donner au mouvement. Ce projet d'être ensemble bute sur le pragmatisme qui préside à l'engagement de cette nouvelle génération d'autoconstructeurs, apparaissant comme un choix de nécessité, et ne portant pas d'empreinte idéologique.

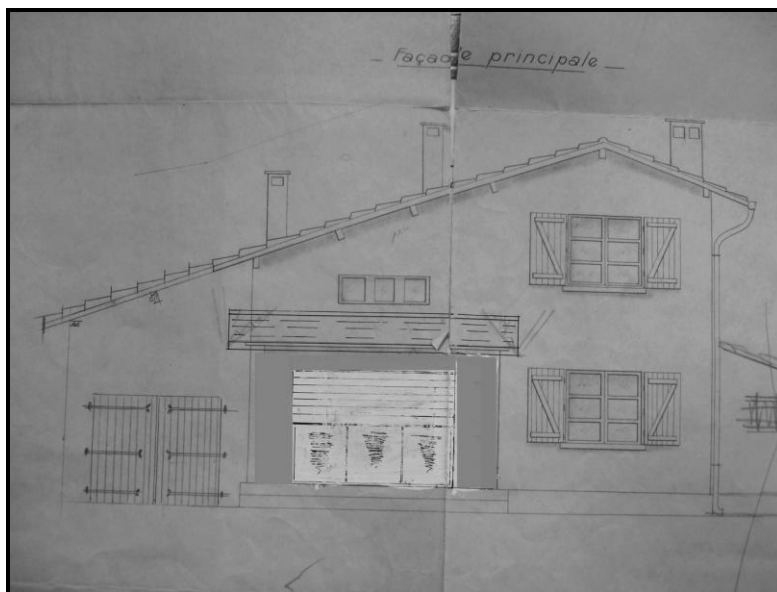


Photographie 31 : Les maisons de la coopérative paloise des "Chalets pyrénéens" (Source: Julie Boustingorry, mars 2008)

En effet, l'analyse des deux lotissements des Castors de Pau et de Billère, issus de la mise en place des deux formules du castorat, montre que l'îlot s'affirme comme le lieu d'une pratique particulière de l'habitat, où se développe la vie sociale, mais dont la propriété principale est d'être urbain. Ces lotissements sont une illustration pertinente de cette mémoire de l'îlot. La maison semble être dans les deux cas pour les habitants la raison majeure de leur implication dans le projet castor. Elle revêt donc une valeur intime qui semble combler leurs attentes, révélatrices d'une société marquée par un individualisme croissant. De membres actifs d'un

projet dont ils n'ont pas toujours été les initiateurs, les coopérateurs deviennent des acquéreurs d'un logement individuel.

Cette évolution vers l'identification urbaine se vérifie au travers des transformations des maisons qui révèle le passage de la cité des ouvriers à l'affirmation de l'îlot d'une classe moyenne émergente. Dans le cas des Castors de Billère, les plans des maisons, partout les mêmes suivant la formule landaise sont remis en cause par les multiples améliorations mises en œuvre par les habitants des années 1960. Ainsi, l'ajout systématique d'une porte d'entrée est significative d'une volonté délibérée de se singulariser de l'architecture ouvrière et le non respect du plan initial par la mise en pratique habitante en est le témoin. L'entrée qui se faisait par la cuisine, nécessite des aménagements internes, gagnant sur les parties de la remise et du garage, qui avaient été l'objet d'une lecture contradictoire lors de l'homologation du plan aux normes nationales.



Plan 6 : Plan original avec les modifications apportées manuellement par le propriétaire, qui montrent la création d'une porte d'entrée et d'un garage sur la gauche de la maison (Source : Archives privées Castor de Billère)

Un autre indicateur pertinent semble être le fait que la réalisation emblématique de travaux après l'installation pour les deux formules soit la mise en place des clôtures de chaque lot. De façon récurrente, la mise en place des clôtures doit être effectuée suivant les 2 ans après l'installation du coopérateur dans sa maison. Il est ainsi de son devoir de clôturer son lot, conjointement avec ses voisins pour les clôtures mitoyennes, et sans aucune marge de

manœuvre quant au choix des matériaux, non plus que du portail, tout étant acheté en gros dans un souci permanent d'économies. Pour les Castors Landais, « *toute mauvaise volonté systématique d'un adhérent en ce qui concerne les clôtures peut constituer un cas de radiation* »⁶⁵¹. Et si bien sûr, la participation de ces adhérents est financière, alors que les autoconstructeurs doivent travailler eux-mêmes à l'édification de ces clôtures, c'est à leur portée symbolique qui est commune. L'importance accordée à la clôture semble se ressourcer à une forme de traditionalisme parcellaire rural qui influence l'organisation en lots. Mais dans ce domaine, la déprolétarianisation va ensuite aussi se porter sur l'aménagement des clôtures, qui entre construction de murets et choix de portails pour se singulariser de la maison du voisin tendent à briser l'uniformité initialement observée, conservée, et toujours perceptible dans les cités des autoconstructeurs. Une forme de distinction sociale, signe de la mobilité sociale des années 1960-1970, semble passer par cet affichage secondaire, et il en est de même des aménagements de façades ainsi que des ornements floraux des jardins.

Cette différence se lit aussi dans la toponymie de façon significative. Quand la toponymie laissait transparaître dans les cités des pionniers autoconstructeurs la volonté d'affirmer de façon territorialisée la singularité de leur action, l'analyse des réalisations ultérieures et des castors d'inspiration landaise laisse entrevoir une différence nette dans l'identité des lieux, teinté de localisme bien plus que d'identité sociale revendiquée. Ainsi, à Billère, les rues s'appellent « rue de Navarre », « allée du Pic du Midi » ou « avenue du château d'Este », ou portent des noms de la littérature française, type « Lagarde et Michard »⁶⁵², témoin de la culture bourgeoise à laquelle les résidents aspirent, des appellations inchangées depuis la création du lotissement.

On observe une telle tendance chez les autoconstructeurs palois, en majorité fonctionnaires, dont les rues sont restées longtemps sans nom ; les maisons portaient le numéro du lot initial. Jusqu'à la vente du terrain non utilisé par les castors pour la réalisation d'un lotissement dont l'initiateur du projet était musicien, la cité reste « anonyme », et c'est donc un extérieur au groupe qui propose que toutes les rues portent des noms de compositeurs célèbres, jusqu'au nom de la cité, qui va s'appeler ainsi « *Berlioz* ». De même, le nom lui-même de la coopérative, les « *Chalets pyrénéens* », témoigne plus d'une inscription dans la localité que d'un engagement politique ou social, comme le revendiquait par exemple l'appellation C.O.L.,

⁶⁵¹ Règlement Intérieur de la coopérative des Castors Landais. Original dactylographié, 1954. p. 9

⁶⁵² Ouvrage de base de l'enseignement de la littérature dans le secondaire.

Comité Ouvrier du Logement, qui s'inscrivait à l'encontre des C.I.L., Comité Interprofessionnel du Logement. Le petit nombre de descendants de Castors habitant encore la cité témoigne de la faiblesse de la capacité identificatrice comme mémorielle de la cité, mais aussi de l'expérience de l'autoconstruction, qui n'apparaît plus comme vecteur d'identification dans cette seconde génération.

Ainsi, durant cette seconde phase de l'évolution du castorat, qu'il s'agisse de la seconde génération des autoconstructeurs ou des réalisations coopératives d'inspiration landaise, nous ne retrouvons nullement la volonté de singulariser leur lotissement par la mise en valeur de la cité, de la coopération originelle et originale qui a présidé à sa création, mais bien au contraire la volonté de s'identifier aux valeurs culturelles, voire élitistes en vogue, d'une classe moyenne qui s'affirme et cherche les termes de sa définition. Si les cités des pionniers portent clairement la marque de leur idéologie, issue de la guerre et de la crise à laquelle ils ont résolu de répondre par leurs propres moyens, cette seconde génération de sociétaires semble plutôt créer un îlot pavillonnaire plus qu'une cité ouvrière. La toponymie témoigne d'un ancrage dans la localité certes, mais d'un détachement de toute référence au mouvement ouvrier, confirmant ainsi notre chronologie de l'histoire du castorat⁶⁵³, qui passe de façon sensible du temps des pionniers au temps de la réussite avérée, d'un engagement idéologique à un moyen d'accéder à la propriété.

Il nous semble ainsi possible d'affirmer que le temps des cités est représentatif des temps du castorat, établissant la distinction entre les temps « *héroïques* » et héroïsés des pionniers, et le pragmatisme d'une seconde génération, pour les autoconstructeurs comme pour les castors d'inspiration landaise. Croisant réalités sociales, topographie urbaine et imaginaires sociaux, nous allons donc décrypter la cité des pionniers dans ce qu'elle est certes, mais aussi dans ce qu'elle représente, prenant en compte le « *territoire du loti* »⁶⁵⁴, dans lequel viennent interférer différents niveaux de représentations et de sociabilités. En effet, si l'îlot mène au déclin voire au déni de mémoire, la cité en revanche sursignifie l'engagement initial communautaire et ouvrier, témoignant par là d'une forme de contre-mobilité mémorielle.

⁶⁵³ Nous avons établi une chronologie en trois temps du castorat chez les autoconstructeurs, qui se retrouve ici chez les Castors d'inspiration landaise. En premier lieu vient le temps des pionniers, qui donnent du sens à l'action qu'ils définissent et dont ils définissent l'idéologie. Puis se dessine le passage au temps de la réussite avérée de ce mode de construction, où le castorat devient un moyen et non plus une fin. Et pour terminer, une individualisation du mouvement, qui lui fait perdre sa dimension idéologique pour ne devenir qu'une structure comme une autre d'accession sociale à la propriété.

⁶⁵⁴ HAUMONT Antoine. Les habitants des lotissements : des identités variées. *Villes en parallèle*, n° 14, juin 1989, pp. 173-181

Conclusion

Les expériences du castorat en Aquitaine, le paradoxe d'une utopie urbaine réaliste et réalisée : une histoire de compromis

Les années de la Reconstruction sont une époque favorable au développement des coopératives d'habitation. Ainsi, les coopératives H.L.M., malgré des dissensions internes, vont développer une gamme de produits à destination des ménages modestes et participer au vaste programme de logement de masse voulu et encouragé par les pouvoirs publics. C'est bien le cas des Castors qui, contrairement au mouvement des Squatters, en se posant comme palliatif à la crise du logement, s'attachent finalement à trouver une solution alternative entre la promotion privée et le système du logement social pour favoriser l'accès à la petite propriété. De la dissidence que représente leur aspiration à la maison individuelle au temps du collectif, au compromis trouvé avec l'État par l'institutionnalisation de leur formule, ils se situent donc dans une perspective plus complémentaire que rivale, sans rien perdre de leur dimension contestataire, et ce aussi bien chez les autoconstructeurs qu'au sein des coopératives non H.L.M. à l'image du mouvement landais.

Les coopératives d'habitat social : des acteurs atypiques mais innovants

Dans la présentation de la diversité des formules du castorat, bien que réunies sous la même dénomination, notre analyse souligne ainsi l'importance de l'action conduite par les coopératives d'habitation, et son apport à l'effort de construction, notamment dans les années 1950 et 1960, un apport significatif, et qui n'est pas seulement quantitatif. La souplesse de la structure coopérative et son caractère partiellement désintéressé en ont fait un outil particulièrement adapté à l'accès à la propriété pour des revenus modestes. En effet, le système coopératif, induisant la rémunération limitée du capital alliée à la recherche du juste prix de la construction, permet un mode original d'accès progressive à la propriété, la location-attribution. Alors que le mode dominant était la location sociale, en s'appuyant sur un financement privilégié, les coopératives ont ainsi favorisé un mode d'occupation minoritaire, la propriété. La coopération d'habitation constitue donc une alternative crédible et

efficace à la constitution d'un parc locatif social collectif, dont nous mesurons aujourd'hui les limites et les faiblesses.

Par ailleurs, il est remarquable que la vivacité de la forme coopérative a longtemps été tributaire des orientations de la politique du logement, définies par l'État, fait particulièrement vérifiable en ce qui concerne le financement de l'accession coopérative. La réalité économique du fonctionnement coopératif, permettant l'accession à moindre coût, constitue plus sûrement l'attrait principal des adhérents pour ce système, plus que l'engagement participatif qu'il implique. Or, dès les années 1960, l'État cherche à se désengager du financement du logement en général, et de l'accession en particulier. Parallèlement, le fonctionnement juridique et économique des coopératives a toujours été insatisfaisant, mais qu'il s'agisse des coopératives d'H.L.M. ou de celles qui ne l'étaient pas, les structures des sociétés n'ont pas résisté longtemps à la forte augmentation du nombre d'associés. Il a suffi de quelques difficultés rencontrées par les plus grosses d'entre elles pour que les pouvoirs publics, pris de peur face à l'ampleur des risques potentiels encourus par les coopérateurs, saisissent l'opportunité de brider puis de réduire au minimum l'activité de ces sociétés atypiques, comme en témoigne l'exemple des Castors Landais.

Mais ce même exemple témoigne aussi avec acuité des stratégies possibles de contournement de cette décision étatique de diminuer l'activité des coopératives. A ce titre, le développement d'un réseau de petites structures, à l'échelle d'un chantier, impulsées ou rattachées à la structure mère montoise mais d'assez petite taille pour être acceptables, sont le témoin de cette dissidence pérenne. Ce dernier point nous oblige à souligner que la coopération d'habitation ne doit son salut qu'à l'opiniâtreté de ses militants, à la force de ses valeurs intrinsèques et à sa recherche constante d'innovation sociale. La diffusion par leur biais « *d'innovations ordinaires* », entre dissidence et compromis permanent avec l'État central, témoigne de leur rôle d'agitateurs d'idées, fruit d'esprits pionniers.

Cette filière coopérative, aux réalisations bien plus importantes en nombre que celles des autoconstructeurs s'avère être un acteur essentiel que l'histoire urbaine a quelque peu négligé. La politique des grands ensembles et des Z.U.P. a masqué l'action de celle-ci.

Les difficultés à établir un bilan des réalisations

Le principal écueil de notre étude reste la difficulté à établir un bilan des réalisations des autoconstructeurs. La première raison est qu'il n'existe aucune statistique globale officielle autour de l'importance quantitative du phénomène d'autoconstruction castor. Il nous a alors semblé possible de tenter de contacter les Préfectures afin de retrouver les sociétés d'autoconstruction. Les formules castors faisant de plus toujours appel aux mêmes organismes prêteurs, le Crédit Foncier, le Comptoir des Entrepreneurs, la Caisse des Dépôts et Consignations ou encore la Mondiale, nous nous sommes aussi orientée vers eux pour essayer d'obtenir des renseignements quantitatifs par rapport à l'octroi de prêts à ces groupes. Vaine recherche : les administrations, de même que les organismes prêteurs, n'ont pas été en mesure de donner les renseignements spécifiques permettant d'établir un tableau des réalisations du castorat.

Nous avons pu cependant identifier à travers les numéros de *Castor Service* des données, partielles, certes, mais qui peuvent éclairer la prégnance du phénomène castor en France dans ces années de la Reconstruction. Ainsi, en 1952, « 15, 16 et 17 février 1952, s'est tenu à Paris le Congrès National de l'Union des Castors. Sont présents des représentants de nombreux groupes : Montreuil (78 logements), Nanterre (30), Orly (44), Palaiseau (50), Bois d'Arçay (10), Petit-Massy (36), Thiais (33), Melun (9), Montereau (22), Saint-Omer (15), Calais (20), Dijon (22+20), Reims (21+21+7), Nancy (50+250), Montbéliard (50), Marseille (60+4+33+12), Roanne (28), Lyon (20+17+8+25+30), Clermont-Ferrand (23), Bordeaux (150), Bayonne (80), La Rochelle (150), Toulouse (100+30), Brest (20), Saint-Pol (65), Finistère (750), Quimperlé (23), Morlaix (15), Nantes (101+60), Saint-Nazaire (160), Le Mans (10+45+45), Elbeuf (12), Poitiers (150), Oran (300). Les seuls délégués à la séance du 15 au matin représentaient 2481 logements en cours et 1143 logements en projet. Ceux arrivés par la suite (Vendée, Saintes, Saumur, perpignan, Quimper, etc.) ajoutaient un millier de logements à ces chiffres. C'est approximativement autour de 4600 à 4700 logements que s'établit la représentation totale des délégués aux journées »⁶⁵⁵.

Mais, si les numéros de *Castor Service* nous donnent des renseignements ponctuels, il est notable qu'ils sont incomplets. En effet, le journal est l'organe d'information de la seule Union Nationale des Castors, et de fait, ne prend pas en compte les chantiers d'autoconstruction réalisés en dehors de son cadre. De plus, lors de la récolte de ces données,

⁶⁵⁵ *Castor Service*, n°5, 1952.

il est apparu très rapidement que nous trouvions beaucoup plus d'informations sur la région parisienne que sur la province. Rappelons que le mouvement Castor en s'institutionnalisant avait créé deux structures distinctes, une première organisée pour Paris et sa banlieue, et une seconde, l'Union Nationale des Castors, réunissant les groupes de province. L'impossibilité de trouver le fonds d'archive de cette Union Nationale des Castors constitue une lacune certaine, de même qu'une limite restrictive importante à notre analyse. Cette multiplicité des associations représentant les Castors provoque un éclatement des sources qui sont difficilement identifiables d'une part, localisables d'autre part, et enfin, qui seront de ce fait très longues à réunir et à collecter. Notre travail n'est qu'une étape dans un vaste chantier qui reste encore largement à défricher.

Une autre difficulté réside essentiellement dans la dénomination des groupes castors, qui se définissent comme tels de façon informelle, mais ont tous pour statut une coopérative H.L.M. à capital variable, qui recouvre bien d'autres réalités que celle des autoconstructeurs. L'appellation castor n'est en effet pas réservée de façon exclusive aux seuls autoconstructeurs, nombre de coopératives de construction sociale portant ce nom sans pour autant faire appel à l'apport-travail, caractéristique distinctive fondamentale des autoconstructeurs des années 1950. Tant et si bien qu'il est quasiment impossible de déterminer uniquement par rapport au nom les coopératives castors des autres, en dehors de celles qui s'appellent « *Comité Ouvrier du Logement* », identifiables à Pessac, Bayonne, Angers et Nantes le Rezé. De la sorte, le tableau possible des réalisations des autoconstructeurs est en construction, y compris en Aquitaine et à nos yeux n'est qu'un minima qu'il conviendra de réévaluer. Il est pour l'instant impossible d'établir une liste exhaustive des chantiers et du nombre de logements ainsi réalisés. **Les groupes identifiables de façon certaine sont issus de témoignages essentiellement, qui viennent compléter les listes trouvées dans les publications des Castors, comme *Castor Service*, ou *Le Castor*⁶⁵⁶, dont la rareté et le petit nombre rendent leur accès difficile, d'autres groupes de petite dimension n'ont pas laissé de traces.**

Le constat que nous posons est donc le résultat d'une analyse consciente de ses limites, des limites qui dans le même temps ouvrent des perspectives de recherches nouvelles, cette étude appelant à être complétée afin de finalement réussir une analyse globale du mouvement d'autoconstruction collective des années 1950, sans se limiter à ce temps initial des pionniers.

⁶⁵⁶ Journal de l'Association Régionale des Castors d'Ile de France.

Une utopie réaliste et réalisée

Les Castors, autoconstructeurs ou coopérateurs, développent des modes d'action innovants, passant de la revendication à l'action de construction pour accéder à leur idéal de maison individuelle avec jardin. Penser le changement est un projet. Avoir envie d'autre chose est un rêve. A la conjonction de ces deux aspirations, la réflexion des pionniers Castors vient déterminer de quels moyens ils disposent pour passer de la revendication à l'action, autorisant la mise en place d'une stratégie qui permettra d'obtenir les changements escomptés, en l'occurrence une maison individuelle avec jardin en accession à la propriété : l'utopie devient alors réaliste et réalisable. L'utopie réaliste et réalisable, telle que nous la considérons pour qualifier l'action des Castors, naît d'une insatisfaction collective, à la seule et unique condition qu'il existe un remède, et ne devient réalisable que si elle obtient un consentement collectif. Ainsi donc, l'utopie réalisable est antérieure au projet : une fois l'idée de l'utopie de la cité de maisons individuelles acceptée, la réalité du projet lui succède grâce à la technique. L'apport de celui qui propose une utopie consiste donc en général à chercher l'application d'une technique déjà connue en remède, en l'occurrence l'autoconstruction ou la coopération, à une situation qui provoque l'insatisfaction collective, le manque ou le mal logement.

Cette conception explique ainsi que les pionniers Castors, autoconstructeurs comme coopérateurs, sont moins des inventeurs de nouvelles techniques que des réalistes qui essaient d'appliquer des techniques et des comportements déjà connus, en mobilisant de façon inédite des moyens, humains, matériels et économiques, au sein de leurs projets collectifs de construction de maisons individuelles. Les coopératives Castors s'imposent comme des acteurs atypiques du secteur de la construction sociale, et dans leur structuration en un mouvement coordonné, prennent une ampleur que les pouvoirs publics n'avaient ni prévue, ni envisagée.

Mais, l'histoire du mouvement castor démontre aussi combien d'une initiative militante, l'action citoyenne d'une mobilisation improbable peut devenir un simple moyen de combler les aspirations d'une population en souffrance, sans pour autant revêtir un sens politique de l'action, ni même dans l'engagement. Ainsi, l'utopie des Castors trouve en son sein ses limites : la coopération semble être le seul moyen pour atteindre leur objectif de maison

individuelle en accession à la propriété, et même si les réalisations trouvent leurs fondements dans la solidarité qui permet à la communauté d’agir pour le Bien commun, l’engagement est beaucoup plus pragmatique. Ainsi, il apparaît que la réussite des projets castors signe de fait la fin ou le dépérissement de l’engagement. Le devenir des Castors, en terme d’engagement politique ou non, serait à mesurer, même si, dans notre cas, les sondages effectués suggèrent que l’engagement social n’a pas été relayé par un engagement politique par la suite, seulement dans quelques cas par un engagement institutionnel de type économie sociale, notamment par la poursuite des activités de construction sociale.

Le mouvement des Castors s’impose dans sa multiplicité comme une utopie urbaine réaliste et réalisée, celle de la maison individuelle en accession à la propriété pour une classe moyenne émergente, « *ceux qui n’ont pour capital que leur salaire* »⁶⁵⁷, dans une France où le lotissement s’impose comme un « *anti-modèle* », présenté comme une des causes principales de la crise du logement. Cette analyse nous permet ainsi de mettre en évidence les jeux permanents entre la société civile et les pouvoirs publics en termes de politique du logement. En effet, le paradoxe du castorat réside dans le fait que le mouvement se dit naître de la contestation d’un système, alors que de par son institutionnalisation, il ne peut exister qu’en son sein.

L’initiative privée de construction sociale coopérative se développe à la conjonction de deux réalités tangibles, d’une part en réaction à l’injonction à l’habitat collectif, et d’autre part en raison d’un attachement fort à la tradition de la maison, perçue non comme un habitat mais comme un symbole chargé de sens. Ainsi, à travers notre analyse de la vie des cités par le biais de leur patrimonialisation, c’est bien la force mémorielle symbolique du castorat que nous avons mis en évidence. Dans le cadre de notre étude sur le logement ouvrier, puis social, l’entrée patrimoniale est apparue progressivement, à la croisée des analyses sur la culture urbaine, l’identité, la mémoire collective ou privée, et enfin, l’appropriation du lieu, l’étude des pratiques mémorielles posant effectivement rapidement la question de la patrimonialisation. Au demeurant, cette observation convient à d’autres situations urbaines. Au sein d’une société rendue plurielle par la diversification ethnique, culturelle et sociale, l’engouement pour le patrimoine, notamment urbain, traduit l’affirmation de mémoires

⁶⁵⁷ Lannes Jean. *Projet de construction...* Op. cit.

singulières, patrimoine immatériel, jusque là plus ou moins ignorées, qui émergent d'une micro-histoire des situations, née d'une quête identitaire.

De fait, le castorat sous ses multiples formes, s'affirme comme facteur et vecteur de renouveau dans la construction sociale d'initiative privée, et vient interroger tout à la fois les politiques publiques de la ville, et notre propre rapport à l'urbain, vécu et ressenti, investissant de sens et de symbolisme le pavillon, bien plus une maison conçue comme un projet de vie favorisant un mode d'habiter que se contentant pas de la création d'un habitat. De plus, même d'apparence anecdotique, le mouvement marque de façon durable l'imaginaire, s'affirmant comme une forme de mythe urbain des années 1950, de la même façon que les cités érigées perpétuent une mémoire collective prégnante dans le paysage urbain. Ce mythe vit encore de nos jours, se renouvelant, la nouvelle orientation du castorat étant marquée au sceau du développement durable et de l'écologie ; les expériences d'autoconstruction menées dans la banlieue lyonnaise et la vogue de l'éco-habitat en attestent.

Ainsi, les expériences des autoconstructeurs castors se révèlent être une parenthèse dans l'histoire urbaine, tant régionale que nationale, « *sursaut héroïque* »⁶⁵⁸ d'une « *belle mais courte aventure* »⁶⁵⁹. « *Depuis quelques années on a beaucoup parlé des Castors. Ces mammifères rongeurs, nuisibles à l'arboriculture, sont devenus sympathiques depuis l'époque où des hommes leur ont emprunté non seulement leur nom, mais encore leur façon ingénieuse de construire* »⁶⁶⁰. Cet article publié en 1952 décrit bien l'engouement pour l'appellation castor qui marque les années des « *chemins de grues* ». Il apparaît néanmoins que cette parenthèse n'est pas totalement fermée.

⁶⁵⁸ PINSON Daniel. Rezé 1954, entre lotissement vertical et horizontal, ou la Claire cité des Castors et la Maison radiée de Le Corbusier. *Villes en parallèle*, n° 14, 1989. pp. 94.

⁶⁵⁹ BANCON Daniel et BLANC Roger. *40^{ème} anniversaire des Castors de Pessac, 1948-1988*. Plaquette éditée par l'Association syndicale libre de la Cité des Castors de Pessac, 1988.

⁶⁶⁰ Herran Louis. Enfants d'une même cité : 150 volontaires viendront aider les « castors bayonnais ». *Sud-Ouest*, 20 juillet 1952.

Table des matières

| | |
|--|------------|
| <i>Introduction</i> | 3 |
| <i>1ère Partie. L’autoconstruction comme alternative aux carences des politiques publiques de la Reconstruction : quand la société civile se donne le droit au logement</i> | 9 |
| I. De l’illégalité légitime à l’institutionnalisation de la formule du castorat : | |
| l’autoconstruction, de l’informel au légal | 11 |
| A. Un palliatif utile et nécessaire aux carences des politiques publiques | 12 |
| 1. Un mouvement de protestation collective à forte portée idéologique | 13 |
| 2. Le Ministère de la Reconstruction et de l’Urbanisme : entre soutien et contrôle pour un mouvement à l’ampleur impensée | 25 |
| B. Un mouvement reconnu mais à la légitimité d’action contestée | 35 |
| 1. « Nous aurons les idées. Nous les mettrons en œuvre et nous réussirons... parce qu’il le faut ! » | 36 |
| 2. Les dissensions au niveau local et national..... | 41 |
| II. Une « mobilisation improbable » issue de la guerre et de la crise | 48 |
| A. Entre utopie et mécontentements | 49 |
| 1. Les utopies de la reconstruction et leurs divergences quant à la question sociale : deux façon de créer la cité sans débat..... | 49 |
| 2. La cristallisation d’un mécontentement diffus en un mouvement collectif : l’entre-deux moteur de l’action | 57 |
| B. L’engagement communautaire dans la lutte contre la précarité | 66 |
| 1. Sortir du taudis : une « utopie réaliste » | 67 |
| 2. Les limites d’une « mobilisation improbable » | 72 |
| <i>2^{ème} Partie. Une cité, une communauté : l’exemple des castors de Bayonne</i> | 86 |
| I. Une action contre le mal-logement, « par les hommes, pour les hommes et avec les hommes » | 87 |
| A. Le « mal-logement » endémique à Bayonne : la promotion de la maison individuelle en autoconstruction comme solution la crise | 87 |
| 1. Insalubrité et surpopulation, caractéristiques principales du parc immobilier bayonnais .. | 88 |
| 2. « Dans notre esprit, il ne peut être question que de construire des maisons individuelles. Des maisons individuelles avec jardin » | 90 |
| B. La rapide mise en œuvre du projet malgré une opposition municipale sclérosante | 93 |
| 1. Entre critiques, sarcasmes et incrédulité, la création du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, 1949-1951 | 94 |
| 2. Des soutiens indispensables à la bonne marche du projet | 103 |
| II. De la gestion du chantier à la vie dans la cité | 108 |
| A. La cité des travailleurs : le « temps des bâtisseurs » | 109 |
| 1. Le chantier : la concrétisation d’un projet contesté | 110 |
| 2. « Nous ne bâtissons pas chacun notre maison ; mais nous bâtissons ensemble notre cité » : un engagement qui repousse les limites du droit au logement..... | 118 |
| B. Quand la construction de maisons veut construire une communauté de vie | 124 |
| 1. Des points géographiques centraux de la sociabilité féminine et masculine dans la cité..... | 125 |
| 2. Le paradoxe d’une « utopie réaliste » : la difficulté de créer une communauté de vie | 132 |
| <i>3^{ème} Partie. La diffusion du modèle coopératif castor : de la dissidence au compromis</i> | 143 |
| I. La création de la coopérative des Castors Landais à Mont-de-Marsan | 145 |
| A. A l’origine des Castors Landais, un homme inspirateur d’une histoire d’hommes et d’une idéologie de l’action : Charles Lamarque-Cando | 146 |
| 1. Une idéologie fondatrice : le socialisme humaniste | 146 |
| 2. Communauté et solidarité nécessaires à l’accession sociale à la propriété : les obstacles locaux à une initiative privée de la société civile à l’encontre de la politique nationale..... | 151 |
| B. Contre les H.L.M., mais avec le M.R.L. : des liens ambigus avec le Ministère | 154 |
| 1. La nécessaire homologation « plan Courant » : de la dissidence au compromis | 155 |

| | | |
|------------------------|---|------------|
| 2. | La reconnaissance ministérielle : une fierté qui sonne comme une revanche pour une entreprise réussie | 160 |
| II. | Les coopératives Castors, acteurs atypiques du secteur de la construction sociale..... | 165 |
| A. | La diffusion des formules castors : des initiatives pionnières à la reconnaissance d'un modèle institutionnalisé..... | 165 |
| 1. | Une multitude de coopératives d'inspiration ou d'impulsion montoise | 166 |
| 2. | Un militantisme coopératif qui se diffuse sous l'influence sensible d'une S.F.I.O. hégémonique dans les Landes | 168 |
| B. | La coopérative castor de construction le « Toit Basco-Béarnais » à Pau comme illustration de la diffusion réussie du modèle landais sur le territoire régional..... | 172 |
| 1. | L'impulsion de la section S.F.I.O. paloise pour un projet coopératif castor | 172 |
| 2. | La reconnaissance qualitative des réalisations par les pouvoirs publics et la mise en évidence du pragmatisme de l'engagement des coopérateurs | 175 |
| III. | Les expériences du castorat : des bâtisseurs de maisons au temps des « chemins de grue » | 180 |
| A. | L'efficacité d'une solidarité dans le travail qui bute sur le pragmatisme de l'engagement des coopérateurs..... | 180 |
| 1. | De l'autoconstruction au logement social : deux logiques différentielles d'engagement pour les castors mais un militantisme coopératif persistant | 181 |
| 2. | L'idéal coopératif confronté à la vie des cités : l'affirmation de solidarités de groupes d'existence | 185 |
| B. | La « petite maison castor » : une incohérence urbanistique à « l'âge d'or » du logement social | 188 |
| 1. | La promotion de la maison en accession à la propriété comme volonté affichée de refus du collectif..... | 189 |
| 2. | Du rêve au modèle, la maison castor et les atouts de la sérialisation : de l'incohérence urbanistique à la cohérence économique | 191 |
| 4^{ème} | Partie. De la réalité à la mémoire : la fin d'une expérience et le début d'une histoire | 198 |
| I. | De la geste initiale de l'autoconstruction à la maison : l'épopée des Castors | 198 |
| A. | Les Castors et la construction : retour aux souvenirs d'un passé refabriqué..... | 198 |
| 1. | La sursignification du « temps des bâtisseurs » | 199 |
| 2. | Un mythe fondateur | 203 |
| B. | L'idéalisation de la communauté dans « l'esprit castor »..... | 206 |
| 1. | Une communauté de défi et de travail | 206 |
| 2. | L'image du « village dans la ville » : une communauté de destin | 208 |
| II. | La cité en héritage : les Castors comme mythes urbains | 212 |
| A. | De l'innovation au symbole : des patrimoines entre histoire et mémoire | 212 |
| 1. | Une mémoire vivante, facteur d'une patrimonialisation paradoxale pour les Castors | 213 |
| 2. | Le castorat et ses « petites maisons » entrent en patrimoine | 215 |
| B. | De la cité à l'îlot..... | 219 |
| 1. | L'importance de la cité comme support matériel d'une identité collective ouvrière idéalisée pour les pionniers..... | 221 |
| 2. | De la cité ouvrière à l'habitat des classes moyennes émergentes..... | 231 |
| Conclusion | | 236 |
| | Les expériences du castorat en Aquitaine, le paradoxe d'une utopie urbaine réaliste et réalisée : une histoire de compromis | 236 |